LE PORTUGAL

EN 1845.

—

SA SITUATION POLITIQUE, FINANCIÈRE ET DIPLOMATIQUE.

I. — *Costa-Cabral em relevo, ou noticia biographica d'este ministro, para servir d'auxiliar à historia do dia.* Lisbonne, 1844.

II. — *Memorandum ao corpo legislativo ou reflexões sobre o decreto do 1º de agosto de 1844*, POR UM CARTISTA. 1844.

III. — *Breves considerações sobre o estado de nossa fazenda publica*, POR O SENHOR JERONYMO DIAS DE AZEVEDO. 1845.

IV. — *Hontem, Hoje et Amanha.* 1844.

De tous les pays en révolution, le Portugal est aujourd'hui, sinon le plus bouleversé à la surface, du moins au fond le plus tourmenté, le plus alarmé sur son avenir, celui où le malaise des esprits est le moins tolérable, et où les intérêts matériels même se trouvent en définitive le plus sérieusement compromis. Sans importuner l'Europe de ses inquiétudes ni de ses plaintes, le Portugal se débat dans ces complications extrêmes qu'il faut trancher au plus vite, si l'on veut, non pas reprendre rang parmi les plus puissantes nations et parmi les plus riches, mais tout simplement vivre, ne plus courir le hideux péril de la banqueroute, échapper à une anarchie de cinquante ans. Il cherche péniblement le mot des problèmes où sont engagés le progrès politique et les libertés constitutionnelles, la fortune du pays tout en-

tière, soit qu'à l'intérieur on la fonde sur les développemens de l'industrie, de l'agriculture et des sources naturelles de la richesse publique, soit, à l'extérieur, sur les alliances et les traités de commerce; tout enfin se trouve en péril jusqu'au lendemain de la nationalité. Nous croyons, pour notre compte, que tous ces problèmes se peuvent résoudre, bien éloigné en ceci de la commune opinion qui en Portugal ne voit plus que des maux incurables, un passé sans avenir, des ruines qu'on peut çà et là remuer et changer de place, mais qu'il est impossible de relever. On n'imagine rien de mieux, quand on n'a point de près étudié les deux peuples de la Péninsule, leurs caractères, leurs passions, leurs tendances, que de conseiller au Portugal de s'associer aux destinées de l'Espagne, si orageuses qu'elles puissent encore s'annoncer. Assurément, si, dans les premières années, les années décisives du XVIIe siècle, Philippe II, abandonnant Madrid dans ses nues et arides solitudes, avait transporté le siége de son empire à Lisbonne, l'Espagne, qui n'aurait point cessé d'être une grande puissance maritime, serait de toute nécessité devenue une grande puissance commerçante; dans tous les archipels, dans les plus lointains continens, elle eût conservé ses colonies magnifiques; engagée en de plus fécondes entreprises, peut-être se fût-elle retirée de l'Italie et des Flandres. Mariées pour jamais et entourant les armes d'Aragon, les quatre couleurs de Portugal et de Castille flotteraient maintenant, sans aucun doute, sur la triple ceinture de batteries dont se hérisse le roc de Gibraltar. Cette faute de Philippe II est la plus grande qui se soit commise dans la Péninsule : aujourd'hui, deux siècles et demi après le second monarque de la dynastie autrichienne, on n'entrevoit pas même l'époque où on pourra la réparer. Les rois constitutionnels de l'Espagne ressaisiront-ils la domination du détroit que se sont laissé enlever les rois absolus? Qui le peut prédire, et qui même le peut espérer? Reprendront-ils ces riches provinces que n'a point su conserver Philippe IV? Autre beau rêve qui, pour le bonheur de l'Espagne comme pour celui du Portugal, se réalisera un jour peut-être; au moment où nous voici parvenus, il n'est point permis d'y songer.

Entre Ciudad-Rodrigo et Almeïda, quand vous descendez le versant de la Sierra de Francia, le même soleil andaloux a beau illuminer tous les horizons que le regard est capable d'embrasser, vous auriez beau ignorer qu'à deux pas de vous une ligne de raison sépare deux royaumes; cette ligne capricieuse, qui tourne les pics comme un fleuve et serpente dans les ravines, vous l'apercevez aussi nette, aussi distincte que si en effet elle marquait le cours du Tage ou du Duero : en-deçà, les *sierras* désolées de l'Estramadure; au-delà, les vertes *cincas* de l'Alemtejo. Entre elle et son ancien vassal révolté, on dirait que l'Espagne a voulu mettre des déserts, comme autrefois les premiers rois catholiques entre leurs villes renaissantes et les cités de l'Islam. Il y a deux siècles, c'était par les plus vives démonstrations de la haine et du mépris que se repoussaient les deux peuples; aujourd'hui, c'est bien pis encore : au mépris et à la haine a succédé la plus franche, la plus complète indifférence qu'il soit possible d'imaginer. On a souvent prétendu

que le Portugal est vis-à-vis de l'Espagne dans la même situation que la Belgique à l'égard de la France; on s'est trompé : députés, hommes d'état, publicistes, demeurent en Espagne, ou peu s'en faut, absolument étrangers à ce qui se passe en Portugal, et, de son côté, Lisbonne se ferait un vrai scrupule de subir au moindre degré l'influence de Madrid. Sous le gouvernement même d'Espartero, bien long-temps avant que les ultra-modérés eussent quelque espérance de ressaisir le pouvoir, les ultra-chartistes s'étaient mis à la tête des affaires; la reine doña Maria avait déjà pour ministre M. Antonio da Costa-Cabral. Les relations commerciales même, et jusqu'aux relations de voisinage, sont très peu suivies, très peu fréquentes entre les deux pays : tandis qu'à Madrid foisonnent Français, Anglais, Allemands, vous avez peine à y rencontrer un Portugais; à Lisbonne, vous placerez aisément le papier de Paris, de Londres, de Hambourg, de Saint-Pétersbourg peut-être : nous doutons fort que vous parveniez à négocier celui de Madrid.

Que le Portugal demeure donc le Portugal, puisque de part ni d'autre les deux nations péninsulaires ne sont point préparées encore à la fusion des mœurs politiques ni à la fusion des lois. Sans nous écarter de ce point de vue, nous voulons examiner comment, sous le sceptre de doña Maria, se peuvent réellement fonder les libertés constitutionnelles, comment on peut réhabiliter le crédit public et relever la fortune de la nation, à quel rang enfin le Portugal peut remonter en Europe par les traités et les alliances commerciales. Nous nous imposons là une tâche pénible : que de fautes et d'erreurs il nous faudra constater! Si sévère pourtant que nous soyons envers la cour, ou, si l'on veut, le gouvernement de Lisbonne et les partis contre lesquels il est réduit à se débattre, nous le serons moins encore que ne le sont au fond envers eux-mêmes les hommes qui soutiennent la lutte et ceux qui l'ont engagée; nous serons surtout beaucoup plus optimiste, car aujourd'hui c'est précisément le plus grand péril de la nationalité portugaise, que le Portugal lui-même n'ose point avoir une foi complète en son avenir.

I. — LA COUR DE LISBONNE. — LE MINISTÈRE COSTA-CABRAL. — LES CHAMBRES ET LA PRESSE.

L'histoire de Portugal n'offre depuis trois cents ans que des questions de personnes; si de cette histoire on supprimait l'infant dom Henri, en faudrait-il également retrancher les hardies expéditions, les immenses découvertes, et tout le merveilleux XVIe siècle de cette petite nation, à qui l'Europe moderne doit ses plus grands navigateurs? Nous ne savons, mais depuis la fin de ce XVIe siècle, depuis qu'entre Fez et Méquinez, dom Sébastien, le dernier des croisés, a disparu dans une seule bataille avec l'élite de ses chevaliers, il est pénible de voir que le sort de ce noble peuple ne tienne plus qu'à des causes particulières, et, pour ainsi dire, à des accidens imprévus. C'est la mort d'un homme, la mort du roi Sébastien, qui livre le Portugal à

l'Espagne; c'est une sorte de conspiration romanesque, une intrigue d'aventuriers et de gentilshommes qui, jetant par les fenêtres du palais des vice-rois le secrétaire Vasconcellos, brise avec son cadavre, sur le pavé de Lisbonne, la domination de Philippe IV. C'est un seul homme, le tout-puissant marquis de Pombal, qui, accueillant les idées encyclopédiques, extirpe les anciens abus, mais prépare les agitations stériles, les réels désastres de l'époque même où nous sommes. Contraints de renoncer aux colossales entreprises qui, de l'étroit drapeau du Portugal, grand tout au plus comme un *pennon* de comte souverain au moyen-âge, avaient fait une des plus magnifiques bannières chrétiennes, les petits-fils des Nuno et des Albuquerque ne savaient plus que faire de l'activité prodigieuse que leur avaient léguée leurs ancêtres. Pour le Richelieu portugais, qui par le bûcher ou la roue se délivrait des plus vieilles et des plus fières familles, c'était vraiment un embarras incroyable que le génie national. Le marquis de Pombal n'imagina rien de mieux que de l'étouffer. Absorbant en lui toute la puissance, il prit à tâche d'engourdir la vie publique, et, de toute nécessité, il devait arriver à l'éteindre; les vaisseaux de haut-bord pourrissaient dans les eaux de Porto et de Lisbonne, tandis que l'on rasait le palais des Tavora. Quand un peuple en est réduit à ne pouvoir plus rien, comment n'aboutirait-il point à ne plus rien vouloir? Et en effet, si l'on considère les vingt petites révolutions, changemens de dynastie ou de charte, qui, dans ce siècle, ont ensanglanté le Portugal, est-on bien sûr qu'au fond le peuple ait jamais rien voulu? Un esprit excellent, qui sur un terrain si mouvant a pu étudier de près les hommes et les choses, M. Jules de Lasteyrie a écrit la curieuse histoire de ces bizarres vicissitudes (1). M. de Lasteyrie a prouvé qu'à ces révolutions infructueuses, à ces émeutes avortées, les populations, ne comprenant plus guère comment se pourrait régénérer le pays, demeuraient complètement étrangères; il a prouvé qu'elles voyaient avec la plus profonde indifférence une poignée d'hommes publics, dans les chambres et au pouvoir même, faire ou défaire à leur gré les constitutions. Et encore, en 1841, M. de Lasteyrie était-il bien en état de prévoir que six mois après tout au plus, à la fin de janvier 1842, elles verraient, sans s'émouvoir davantage, un homme entré au pouvoir par la force d'un principe s'insurger, du soir au lendemain, contre ce principe, imprimer aux affaires un mouvement directement opposé à celui qui l'y avait porté, remanier ou détruire, selon ses caprices, les lois politiques, les lois civiles et financières, et selon ses caprices bouleverser jusqu'aux intérêts matériels? A l'aspect d'un tel marasme succédant à de si terribles convulsions, faut-il conseiller au Portugal de ne plus se préoccuper de chartes et d'institutions libérales? Ce serait, après avoir constaté le mal, déclarer que, pour y remédier, il n'y a rien de mieux à faire que d'en conserver la cause. Cette importance anormale, excessive, qu'un très petit nombre de personnes ont prise aux dépens des garanties sociales, et à laquelle se doit im-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1841.

puter l'état de torpeur où la nation entière est tombée, comment ne voit-on pas qu'il sera toujours radicalement impossible de la réduire à ses légitimes et naturelles limites, si l'on ne s'efforce d'y opposer le contre-poids des institutions? Dans le cas même où un homme de génie serait aujourd'hui à la tête du gouvernement de la reine doña Maria, ce dont, en vérité, on ne s'est pas trop jusqu'à ce moment aperçu, comment viendrait-il à bout de régénérer un pays sans mobiles, sans mœurs politiques, appauvri, épuisé, démoralisé, qui non-seulement ne croit point à son avenir, mais ne songe plus même à se désespérer d'une telle impuissance et d'un si complet abaissement? L'état du Portugal, étudié avec calme, ne permet pas de se méprendre sur les moyens qu'il conviendrait d'employer pour trancher les complications actuelles. Si des conseils de la cour aux discussions de la presse on cherche à découvrir comment sont traitées à Lisbonne les plus graves questions politiques, on sentira mieux l'influence vivifiante des principes et la force qu'ils pourraient donner à la société portugaise.

Nulle part en Portugal, dans aucune province, dans aucune ville, pas même dans le palais de la reine, on ne trouve cette confiance en l'avenir, qui est la condition première de toute régénération sociale. Doña Maria n'a pu oublier encore les jours d'épreuve où sa royauté fugitive n'était reconnue et saluée à Plymouth que par les proscrits de Madère et les vaincus de Porto. Dans le palais des Necessidades, la jeune reine constitutionnelle, réduite, ou peu s'en faut, à l'étroite portion du continent européen qui tout au plus offrait un point de relâche aux flottes de ses ancêtres, est à vrai dire importunée des immortels souvenirs de la grandeur nationale. Au premier aspect, vous diriez les descendans des rois de l'Afrique et des Indes réfugiés aux Necessidades comme naguère ceux de Louis XIV à Holyrood. Malgré les fautes de son gouvernement, la fille de dom Pedro est demeurée populaire; quelles que soient les haines et les préventions des partis, il n'est personne qui ne s'empresse de rendre hommage à ses qualités et à ses vertus. A la vérité, ce ne sont point là des qualités de reine; doña Maria est une épouse accomplie, une mère soucieuse et prévoyante, que son budget particulier préoccupe un peu plus, nous le croyons, que le budget du royaume, l'avenir de ses enfans un peu plus que celui de ses sujets. Ennemie du faste et répugnant à toute sorte de représentation, la reine de Portugal, si sa maison était montée à Londres sur le même pied qu'à Lisbonne, serait éclipsée par la femme d'un lord en crédit. A ceux qui savent combien son caractère est doux et timide, combien depuis dix ans la situation de son pays lui inspire de défiance, sinon même de dégoût, il est démontré jusqu'au dernier degré d'évidence que doña Maria n'a jamais été cette ardente contre-révolutionnaire à qui, en Europe, on s'est complu à faire remonter la responsabilité absolue de toutes les mesures rétrogrades que ses ministres ont pu prendre, de toutes les réactions qu'ils ont pu décréter. Aujourd'hui déjà, on sait en Portugal à qui se doit imputer la tentative de Belem; on est sûr que si, en janvier 1842, M. da Costa-Cabral a substitué la charte à la constitu-

tion de septembre, c'est à peu près contre le vœu de la reine que s'est accomplie cette révolution. Profondément dévouée à son mari, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, dont la volonté gouverne la sienne d'une façon absolue, doña Maria lui abandonne volontiers tous les soins, tous les tracas de la royauté. A l'heure qu'il est, on peut affirmer que pas une résolution importante n'est adoptée par le ministère que le roi dom Fernando ne l'ait conseillée, suggérée; il y a mieux encore, dans les circonstances difficiles c'est lui qui préside le conseil, où son avis est prépondérant. Si parfois un dissentiment s'élève entre le roi et les ministres, la reine se fait une loi de demeurer neutre, et il faut bien que les ministres finissent par céder.

Dans les premiers temps, le prince dom Fernando n'avait point des prétentions si hautes, et son ambition se bornait à commander en chef les dix-huit mille hommes dont se compose l'armée du Portugal. En 1838, la révolution de septembre lui ôta son titre de généralissime; mais d'un autre côté la loi, depuis la naissance de son fils aîné, lui attribuait celui de roi, et le prince dom Fernando a voulu être roi en effet. A notre avis, c'est là une faute sans excuse, et la mesquine satisfaction qu'il peut éprouver à bien faire sentir aux ministres l'influence toute-puissante qu'il a prise sur l'esprit de la reine ne devrait point lui cacher les mécontentemens et les inquiétudes profondes que l'intervention d'un étranger dans les affaires publiques a soulevés au cœur du pays. A cela il faut ajouter que, jusqu'ici du moins, dom Fernando n'a point su, en se faisant un parti, donner à son autorité une solide base; la haute noblesse, qui, selon ses principes de gouvernement, devrait être son alliée naturelle, lui est plus hostile peut-être que le peuple et la bourgeoisie naissante de Lisbonne et de Porto. Dès son arrivée, dom Fernando s'est mis assez peu en peine de se concilier les sympathies de cette fière grandesse portugaise, qui, par-delà Vasco de Gama, remonte aux grands coups d'épée des Jean d'Avis et des Henri de Bourgogne; il a essayé plutôt de l'assouplir et de la vaincre par une manifeste intimidation. Il y a quelque temps, le jeune marquis de Valada perdit toutes ses charges au palais pour avoir négligé de se présenter sur le passage de la reine lors d'une visite que celle-ci faisait au monastère de Belem. Depuis des siècles, l'orgueil du noble portugais est proverbial en Europe : est-il besoin de dire que sous ces persécutions inintelligentes il s'est raidi encore, au point, nous le craignons bien, qu'il en est devenu intraitable?

Nous ne voulons pas nous faire illusion; en lisant ce qui précède, on aura peine à croire qu'il s'agisse d'un pays d'Europe, de l'Europe constitutionnelle au XIXe siècle. Bien mieux que les cours des rois et des empereurs absolus, la cour de Lisbonne, si l'on met à part le luxe ainsi que les fêtes ruineuses, vous rappellera celles du moyen-âge. C'est à notre corps défendant que nous entrons dans tous ces détails; mais puisque nous tenons à décrire la situation et les allures du pouvoir en Portugal, ne sommes-nous pas contraint de dire où il réside véritablement et comment il s'exerce? A Lisbonne, d'ailleurs, les faits que nous venons d'affirmer et ceux que nous nous pro-

posons d'avancer encore sont de notoriété publique pour qui s'attache le moins du monde à suivre le mouvement des affaires. S'ils sont pour la plupart ignorés de l'Europe, c'est que l'Europe ne s'est jamais émue que des révolutions du Portugal, presque jamais des causes qui, dans les temps où les partis ne se sont pas ouvertement combattus, ont préparé ces révolutions.

Quand les princes de la maison d'Autriche vinrent s'asseoir sur le trône d'Isabelle et de Ferdinand, leur premier soin fut d'anéantir les franchises nationales; les immenses domaines des rois catholiques devinrent la proie des grands et petits aventuriers de Flandre ou d'Autriche. Le coin resserré de la Péninsule où s'est maintenue la dynastie de Bragance nous donne en petit aujourd'hui quelque idée du spectacle que présentait la monarchie espagnole à la fin du XVIe siècle. A Dieu ne plaise pourtant que nous comparions aux illustres cortès d'Aragon et de Castille les deux faibles assemblées qui siégent à Lisbonne en vertu de la charte; à Dieu ne plaise que les Allemands dont s'entoure le roi Fernando soient par nous accusés d'avoir commis la moindre exaction! Nous voulons dire seulement que du régime représentatif le Portugal n'a plus en ce moment que l'ombre et les apparences, et qu'à la cour de doña Maria les étrangers disposent de tout. Si le roi dom Fernando gouverne la reine, il est à son tour dominé par son ancien précepteur, M. le conseiller Dietz, un homme fort respectable assurément, de mœurs austères, d'intentions excellentes, mais dont, par malheur, les lumières sont loin d'offrir les mêmes garanties. A dater du coup de main avorté de Belem, M. Dietz a inspiré toutes les résolutions excessives qui, par les mains de la reine ou du moins par celles des ministres, ont fait et défait comme à plaisir les constitutions. Au fond, M. Dietz est assez indifférent, nous le soupçonnons fort, à la constitution de septembre comme à la charte proprement dite; ce qu'il veut avant tout, c'est que le jeune roi, l'élève bien-aimé auquel il ferait sans hésiter le sacrifice de sa vie et de sa fortune, domine à Lisbonne toute autre puissance. Un instant il a rêvé pour lui la popularité et l'amour des masses; c'était en 1837, à l'époque où la reine alla proclamer la charte dans son palais de Belem. La tentative échoua, comme on sait, et M. Dietz, qui, sans aucun doute, en avait eu la pensée, conseilla au roi de faire une démonstration ouvertement contraire : encore un instant, et le roi se plaçait à la tête des gardes nationales qui forcèrent la reine à rentrer dans les voies constitutionnelles. Plus tard, on le doit reconnaître, M. Dietz n'a pas un seul moment dévié de ses opinions chartistes. En janvier 1842, quand M. da Costa-Cabral se rendit à Porto pour y abroger la constitution de septembre, Lisbonne en feu menaçait de se lever tout entière, non-seulement contre le ministre qui allait ainsi attenter à la loi fondamentale, mais contre le palais d'où il avait emporté le mot d'ordre, et où demeuraient ses plus fermes soutiens. Aux premières agitations du peuple, le roi Fernando fut sur le point de se rendre, lui aussi, à Porto, pour y organiser l'agression ou du moins la résistance contre-révolutionnaire; s'il resta dans Lisbonne, c'est que les évènemens le mirent en état d'y seconder utilement le ministre. C'est lui qui, en

vingt-quatre heures, renversa l'administration Palmella que la reine avait de bonne foi, dit-on, opposée à M. da Costa-Cabral; c'est lui qui, par ses émissaires, contribua le plus puissamment à désarmer les partisans de la constitution abolie; c'est lui enfin qui, au dernier instant, détermina la reine à sanctionner la révolution dont M. da Costa-Cabral venait de prendre l'initiative hardie. Du moment où une telle entreprise a pu réussir, il ne faut pas s'étonner qu'au palais et dans les deux chambres tout ait plié devant la volonté du prince, devant celle de son jeune ministre et devant celle de son vieux conseiller.

Tous les trois, depuis cette époque, le prince, le conseiller et le ministre, forment au palais un comité souverain où s'élaborent les lois nouvelles, où se méditent les grandes mesures, où, en finance, en administration, comme en politique, se mûrissent les plus importantes résolutions. Par le frère du ministre, M. José Bernardo da Costa-Cabral, gouverneur civil de Lisbonne, dont nous aurons bientôt à définir le talent et le caractère, ce comité dirige despotiquement les délibérations de la chambre élective. Dans la ville, son influence est plus active encore et plus puissante peut-être. Sur la diplomatie, sur les membres de la haute bourgeoisie de Lisbonne qui forment un noyau compacte et souvent redouté, sur les grands seigneurs miguélistes lassés déjà de regarder vers Porto ou les Açores si l'on aperçoit la bannière du prétendant, cette influence s'exerce par l'envoyé d'une cour parente, l'ambassadeur du Brésil, M. Antonio de Menezes Vasconcellos de Drummond. Dans ce siècle où ministres et chargés d'affaires, et jusqu'aux ambassadeurs des plus hautes puissances, contractent volontiers les mœurs bourgeoises, M. de Drummond est demeuré un type fort remarquable de la diplomatie ancienne. Généreux et même un peu prodigue, il est rare que par sa parole persuasive, par ses manières brillantes, il ne vienne pas à bout des plus fières résistances. A Rome, où il a représenté son empereur, à Lisbonne même, où, durant bien des années, M. Capaccini, son ami, a rempli les difficiles fonctions de la nonciature, M. de Drummond a tout à son aise complété son éducation politique. M. de Drummond est absolutiste; il l'est devenu, s'il faut l'en croire, en voyant combien peu a gagné dom Pedro, son ancien maître, à prodiguer les constitutions. On conçoit dès-lors que parmi les miguélistes sa tâche de convertisseur devienne souvent très facile : ceux-ci peuvent bien se résoudre à sacrifier un homme, quand on n'hésite point à leur sacrifier les principes. Quoi qu'il en puisse être, Lisbonne est la seule ville d'Europe où, grace à M. de Drummond, on voie quelques restes encore de la vieille magnificence diplomatique. A cet égard, la capitale du Portugal conserve une sorte de privilége qu'on ne peut lui disputer. A Paris, à Londres, à Rome, dans les autres grandes villes de l'Europe, on ne trouverait point un salon politique aussi animé que celui de la comtesse de Gracia-Real, où se réunissent les représentans les plus influens de la diplomatie à Lisbonne. Mme de Gracia-Real, maintenant mariée à un riche Portugais, M. de Castro, est une Espagnole de Cordoue très connue dans les cercles de Londres avant même

la chute de l'infant. Forcée aujourd'hui de renoncer aux triomphes de la jeunesse, Mme de Gracia-Real s'est rejetée sur ceux de l'esprit. Ce n'est pas la première femme qui se soit consolée par la politique des illusions évanouies d'un autre âge. Exilée du grand empire de la mode, la noble Cordouane s'est résignée : elle a quitté Londres, et, durant les années qui lui restent, elle s'amuse à gouverner le Portugal.

Si l'on a bien compris comment au palais l'autorité du roi dom Fernando, celle de M. Dietz et de M. da Costa-Cabral est parvenue à exclure toute autre influence, jusqu'à celle de la reine; si l'on a compris par quels alliés elle s'est fait reconnaître dans le corps diplomatique et dans la haute société de Lisbonne, on pourra saisir le sens précis des plaintes éloquentes qu'un ancien ministre, d'opinions très modérées, M. Mousinho d'Albuquerque, a fait entendre à la chambre élective, le 23 octobre dernier. « Quelle est donc cette force, demandait l'orateur, qui a son siége où le regard ne peut librement pénétrer, qui tantôt condamne le cabinet à l'inaction, et tantôt le pousse aux mesures extrêmes ? Dans les deux cas, le parlement devrait enfin savoir d'où vient l'entrave et d'où vient l'impulsion. Je déplore, pour mon compte, qu'à cette force-là le cabinet ne songe pas même à faire résistance, car je voudrais que, *dans le navire portugais, ce fussent des vents portugais* qui fissent flotter la bannière aux deux couleurs ! » — A Lisbonne et dans le reste du Portugal, la question de M. Mousinho d'Albuquerque est restée sans réponse. Sur ce qu'il demandait, chacun déjà savait à quoi s'en tenir; au dehors, elle n'a pas été le moins du monde comprise : on voit maintenant de qui l'ancien ministre a voulu parler.

De ce triumvirat aujourd'hui irrésistible, le roi dom Fernando, le conseiller Dietz, le ministre Costa-Cabral, ce dernier est en ce moment le plus connu en Europe, et cela se conçoit aisément. En sa qualité de ministre, M. da Costa-Cabral porte naturellement la responsabilité de tout ce qui se fait au palais et de tout ce qui s'y projette, et puis, il faut le dire, M. da Costa-Cabral, d'abord le plus ardent des révolutionnaires, à l'heure présente le plus déterminé des chartistes, a tour à tour joué un rôle considérable dans tous les partis, et dans tous il a laissé des ennemis acharnés, implacables; dans tous, il a soulevé d'inexorables colères. Depuis janvier 1842, M. da Costa-Cabral est en butte à une quantité effroyable de brochures et de pamphlets, pleins de passion, d'esprit, de malice, où tout est analysé, jugé, dénigré, condamné, ses actes, ses paroles, ses moindres sentimens, ses moindres démarches, jusqu'au son de sa voix, jusqu'aux traits de sa figure; c'est un vrai cataclysme d'épigrammes, de sarcasmes, de satires, auquel, selon nous, parmi ces populations méridionales, ne pourrait tenir le ministre, si l'extrême violence n'y faisait tort aux meilleurs argumens, et si, à force de le vouloir rendre odieux, on ne finissait par le grandir hors de toute proportion. Nous avons sous les yeux la plus remarquable de ces publications : *Costa-Cabral em relevo* (*Costa-Cabral en relief*). Cette brochure est écrite d'un style énergique, nous dirons même un peu sauvage. Opinions à part, à

ne considérer que les allures, ce style vous rappelle involontairement les rudes paysans des environs de Lisbonne, accourus, sur l'ordre de l'infant dom Miguel, avec leurs faux et leurs bâtons de rouvre pour casser la tête aux ministres du roi dom João. Pour bien mettre en relief le caractère de M. da Costa-Cabral, le pamphlétaire a recours aux plus éclatantes comparaisons; il fouille à fond toutes les histoires : attentats aux lois et à la morale publique, crimes et bouleversemens de toute espèce, tout lui est bon, pourvu qu'il puisse ajouter que M. da Costa-Cabral est capable de faire pis encore. M. da Costa-Cabral a l'ambition de César, la cruauté de Marat, l'avidité de Galba, le farouche athéisme politique de Danton, les vices de tous les grands personnages dont les annales générales des peuples nous ont transmis le souvenir. En vérité, s'il en est ainsi, nous plaignons sincèrement le premier ministre de doña Maria : que peut-il faire de si énormes défauts dans ce petit royaume si étroitement resserré entre la mer et la ligne de raison de l'Estramadure ?

Parlons sérieusement. La diatribe échevelée qui pas à pas suit M. da Costa-Cabral de la pauvre boutique de Beïra, où son père gagnait péniblement sa vie à vendre les denrées coloniales, jusqu'à son avénement définitif au pouvoir, raconte avec assez d'exactitude, — nous l'avons contrôlée sur les documens officiels, — les principaux actes de sa vie publique. Laissons de côté les exagérations, qui, après tout, ne sont guère que dans la forme, et jetons scrupuleusement un voile sur la vie privée. Que M. da Costa-Cabral soit le fils d'un petit épicier de Beïra, il se peut qu'en Portugal on lui en fasse une sorte de crime; pour nous, pour tout le monde en dehors de son pays, ces humbles commencemens font ressortir avec plus d'éclat la réelle grandeur du but qu'il a su atteindre. Si M. da Costa-Cabral était le fils d'un Loulé ou d'un Niza, en serait-il plus considérable aux yeux de l'Europe? Pourquoi donc en vaudrait-il moins pour avoir de ses propres mains élevé sa fortune, pour avoir surmonté l'obstacle de la naissance, le plus difficile qu'on ait à vaincre, en quelque pays que ce puisse être, au début d'une carrière politique? Ce qui nous importe, c'est sa carrière politique même que nous voudrions esquisser, ne nous attachant qu'aux traits généraux, à ceux qui montrent le caractère et le peignent. Quand nous aurons à raconter les évènemens qui, dans ces dernières années, se sont accomplis en Portugal, nous retrouverons encore M. da Costa-Cabral, mais, cette fois, exerçant toute l'autorité qu'à diverses reprises lui a pu donner sa parole de tribun ou son pouvoir de ministre : avant de dire en quoi le rôle consiste, il faut bien faire connaître l'homme qui le remplit.

M. da Costa-Cabral a passé dans l'exil les premières années de sa jeunesse; rentré en Portugal immédiatement après la chute de l'infant, il obtint du ministre Silva Carvalho le poste modeste de *juge de relation* dans les Açores, ce qui n'empêcha point que dès 1835 il ne fût par ces îles mêmes envoyé aux cortès. De 1835 à la fin de 1837, nous voulons dire jusqu'à la proclamation de la loi septembriste, M. da Costa-Cabral a été un des membres les plus

obscurs de la chambre élective; son histoire ne commence qu'au mouvement révolutionnaire de cette époque, dont il fut un des acteurs les plus énergiques et les plus déterminés. En ce moment-là, ce n'était point assez pour lui que la constitution nouvelle : en pleines cortès, il demandait hautement qu'on revînt sans détour à la loi de 1820. Les chartistes, dont il est aujourd'hui le chef et le principal appui, n'avaient point alors de plus violent ni de plus opiniâtre adversaire; en 1837, quand M. de Bomfim eut comprimé la révolte des maréchaux, M. da Costa-Cabral, qui durant toute la campagne lui avait été adjoint par les cortès en qualité de commissaire, fut le plus prompt et le plus ardent à solliciter contre les vaincus les mesures rigoureuses; plus tard, à l'époque où les cortès constituantes donnèrent enfin une sanction définitive à la fameuse loi de septembre, M. da Costa-Cabral se prononça formellement en faveur d'une seule chambre composée des élémens les plus démocratiques, repoussant toute espèce de chambre haute, sénat héréditaire, sénat procédant de la nomination royale ou jusqu'à certain degré de l'élection populaire. Le jeune député refusait aussi le droit de sanction à la couronne; applaudi dans les clubs, tout puissant déjà dans les loges maçonniques qu'en Portugal on est sûr de retrouver au fond de toutes les agitations civiles, M. da Costa-Cabral ne fut point étranger aux émeutes de l'Arsenal du 9 et du 13 mars 1838. Pour M. da Costa-Cabral, du reste, l'effervescence ne fut pas de longue durée; lors de ces émeutes déjà, sa conversion aux idées gouvernementales n'était plus un secret au palais ni dans les chambres; quand le ministère de M. de Sá da Bandeira, qui pendant quelque temps pacifia la ville et le royaume, investit M. da Costa-Cabral des importantes fonctions de gouverneur civil de Lisbonne, personne, même parmi ses anciens amis, ne songea le moins du monde à se récrier. Ici commence pour M. da Costa-Cabral une phase complètement nouvelle : dès ce moment, dévoué aux idées conservatrices autant pour le moins qu'il l'avait été à la révolution, il dépense à les défendre plus d'énergie encore qu'il n'en avait mis jusqu'alors à les combattre. L'avenir, et par cet avenir nous entendons l'issue prochaine de la crise politique et financière où il se débat aujourd'hui, l'avenir nous dira quel a été son mobile, l'ambition personnelle, ou le bien d'un pays déchiré jusque dans les entrailles. A la vérité, quelques mois après, l'administration septembriste du 26 novembre étant venue à se former, M. da Costa-Cabral y fut appelé par M. de Bomfim, qui lui confia le portefeuille de la justice; aux reproches que les deux partis auraient pu lui adresser, il essaya de se soustraire en gardant un silence à peu près absolu. Exclusivement renfermé dans son département, M. da Costa-Cabral ne semblait viser qu'à une réputation de ministre spécial et pratique; on ne prévoyait point que trois ans plus tard la politique du royaume recevrait de lui l'impulsion générale, et qu'il en assumerait hardiment toute la responsabilité.

La fin de ce cabinet du 26 novembre fut éprouvée par de rudes émeutes que M. de Bomfim comprima, assisté du ministre Rodrigo da Fonseca Magalhães. De son côté, M. da Costa-Cabral ne fit point preuve alors, loin de là,

de cette résolution qui, en janvier 1842, a mis le sceau à sa fortune. C'est là pour M. da Costa-Cabral une époque obscure, où il a pu deux ou trois fois tomber sans bruit et sans bruit remonter au pouvoir. Depuis janvier 1842, M. da Costa-Cabral appartient véritablement à l'histoire; nous essaierons bientôt d'expliquer l'homme d'état et le ministre : pour bien faire comprendre l'homme, il fallait d'abord placer à côté de l'avénement définitif les vicissitudes du début et surtout le point de départ. Tel on l'a vu dans cette pénombre qui enveloppe les commencemens de sa carrière, tel on le va retrouver aux affaires, énergique et déterminé jusqu'à l'emportement bien des fois et jusqu'à la témérité, l'instant d'après irrésolu jusqu'à la faiblesse, d'un talent inégal comme son caractère, frappant de grands coups pour trancher de petites complications, et compromettant les plus graves intérêts faute de recourir aux plus simples principes du gouvernement ou de l'économie sociale; orateur impétueux, incorrect, un peu trop exclusivement préoccupé de sa fortune particulière, non pas, il est vrai, de sa fortune matérielle,— M. da Costa-Cabral est demeuré pauvre et sa probité n'a jamais été mise en question, — mais bien de sa fortune politique. C'est pour lui un malheur véritable que tous ses anciens bienfaiteurs soient en ce moment et par lui persécutés, exilés, ou du moins éloignés des affaires: M. Silva-Carvalho, qui le premier lui a confié des fonctions publiques; MM. Vieira de Castro et Sanches, sans lesquels peut-être il ne serait jamais venu siéger aux cortès; M. le comte de Bomfim, qui, au moment le plus critique, lui ouvrit au pouvoir un chemin rapide et direct.

M. da Costa-Cabral étant à la fois la tête et le bras de l'administration portugaise, il est inutile qu'on s'arrête ici à parler des autres membres du cabinet. L'illustration de M. le duc de Terceira, président du conseil et ministre de la guerre, remonte à une époque meilleure, à celle où la reine constitutionnelle eut enfin raison de l'infant. Les autres collègues de M. da Costa-Cabral, MM. Falcão, Gomez de Castro et de Tojal, les ministres de la justice et du culte, de la marine et des colonies, des affaires étrangères et des finances, ne sont pas, à vrai dire, des personnages politiques. Les deux derniers, pourtant, ont exercé sur la situation financière de leur pays une influence notable, dont l'effet se fera long-temps encore sentir.

Solidement établie au palais, appuyée par le corps diplomatique, on conçoit que dans les deux chambres l'autorité de M. da Costa-Cabral soit à peu près irrésistible. La chambre des pairs, où M. da Costa-Cabral vient lui-même tout récemment de se donner un siége, est un corps sans initiative et sans indépendance. Les illustrations du pays, anciennes ou nouvelles, miguélistes et libérales, en sont aujourd'hui, ou peu s'en faut, complètement absentes. La noblesse miguéliste se tient dédaigneusement à l'écart; peu importe que l'on soit parvenu à rallier quelques barons et quelques vicomtes, on n'a rien pu encore sur l'esprit des plus considérables partisans de l'infant déchu. Quant aux vieux soutiens de la cause constitutionnelle, ils sont pour la plupart en dehors des affaires; le maréchal Saldanha, cet arrièr-epetit-fils de Pombal, à

qui son ancêtre avait légué la fermeté du caractère et l'esprit de résolution, met à s'effacer autant de soin qu'il en pouvait autrefois employer à conquérir le premier rang. Depuis long-temps infirme, M. de Sà da Bandeira, chaque jour davantage, se détache, en dépit de lui-même, de la vie publique. Découragé de n'avoir pu renverser le premier ministre, M. le duc de Palmella, cette célébrité européenne dont le Portugal a été si fier, aurait-il perdu dans ses derniers efforts contre M. da Costa-Cabral ce qui lui pouvait rester encore d'énergie et d'ardeur? Tout récemment, on annonçait que M. de Palmella venait de dire adieu à son pays, et qu'il allait définitivement se fixer à Paris ou à Bruxelles. M. de Bomfim a aussi quitté le Portugal, à la suite des derniers *pronunciamientos*. Avec la noblesse miguéliste elle-même, avec tous les hommes qui se sont illustrés au service de dom Pedro et de sa fille, il serait fort difficile de constituer une assemblée aristocratique; ces élémens supprimés, il ne reste plus rien. A la chambre des députés, la minorité opposante est un peu plus nombreuse, un peu plus compacte, plus résolue surtout à l'attaque, ou, pour mieux parler, plus résignée à la résistance. Si l'on veut savoir de quels élémens cette minorité se compose, et au nom de quels principes elle combat l'administration de M. da Costa-Cabral, il est temps que nous définissions les partis qui, en ce moment, agitent le Portugal.

Le parti miguéliste se divise en deux fractions bien distinctes, les absolutistes purs, et ceux qu'à toute force on pourrait appeler les absolutistes constitutionnels. La première de ces fractions se compose des plus anciennes familles nobles que la révolution a dépouillées de leurs priviléges, des débris monastiques, qui, du reste, ne tarderont pas à disparaître. Nous ne parlons pas des bandits qui, dans les montagnes des Algarves ou dans les plaines de l'Alemtejo, sont toujours prêts à mettre leurs escopettes au service des causes déchues; si demain dom Miguel rentrait au palais des Necessidades, dès demain ces prétendus champions de l'infant ne manqueraient point de se proclamer constitutionnels.

La seconde fraction miguéliste est la plus éclairée, la plus importante; nous ne doutons pas qu'un gouvernement habile ne parvînt à dissiper ses scrupules et à vaincre ses dernières répugnances; elle se compose des hommes un peu avancés de l'aristocratie de naissance et des meilleurs membres du clergé séculier. Il y a quelque temps déjà, toutes leurs prédilections étaient pour ce *despotismo illustrado* qui, sous M. Zea-Bermudez, a subsisté un jour en Espagne, et dont M. le marquis de Viluma ne serait point fâché de donner une seconde édition. Depuis deux ou trois années, pourtant, les miguélistes éclairés et intègres semblent se laisser volontiers entamer par les idées nouvelles; tout récemment ils ont pris le parti d'envoyer leurs mandataires, non point au sénat, mais à la chambre des députés. Dans cette chambre, ils ont pour représentans deux hommes qui à la vérité ne leur appartiennent point par la naissance, mais qui expriment exactement leurs idées et leurs tendances, un riche propriétaire, M. Canavarro, un jeune médecin, M. Beirao, esprit judicieux, orateur facile, dont l'avenir est acquis,

nous le pensons, à la cause libérale. Lors du soulèvement d'Almeïda, M. da Costa-Cabral, qui voulait faire croire à une coalition entre les septembristes et les miguélistes, fit arrêter M. Beirao, et ce n'est pas une des moindres fautes de son gouvernement.

A son tour, le parti libéral se divise en quatre fractions, bien nettement séparées par les principes : les radicaux de l'*Arsenal*, à qui la révolte d'un régiment, levé parmi les ouvriers de l'arsenal, a donné ce nom retentissant; — les constitutionnels de 1820, qui, au-dessus de tout, élèvent la souveraineté du peuple, rêvant l'alliance impossible de la république et de la monarchie, mais disposés à faire bon marché de la monarchie; — les constitutionnels de 1838, ou les septembristes, dont les opinions sont à peu près identiquement les mêmes que celles des progressistes espagnols; — les partisans de la charte octroyée par dom Pedro, tant de fois abolie et restaurée depuis sa promulgation, et que M. da Costa-Cabral a remise en vigueur. Les chartistes sont avant tout préoccupés de donner à la royauté l'éclat et la force, et, en un pays si attardé encore dans les voies constitutionnelles, on ne pourrait guère leur en faire un sérieux grief, si, par les progrès moraux et matériels, ils dédommageaient réellement leur pays de ce qu'ils lui ôtent en fait d'institutions libérales. Telle est en Portugal la question aujourd'hui brûlante; nous essaierons de la résoudre quand le moment sera venu d'apprécier les mesures financières et les actes diplomatiques de M. da Costa-Cabral.

Les constitutionnels de 1820 et les radicaux de l'Arsenal sont très peu nombreux à l'heure qu'il est, et nous ne croyons pas que l'on ait beaucoup à craindre, pour l'ordre et la tranquillité du royaume, des projets de ceux qui ont pu conserver encore leurs illusions. Aujourd'hui la question est posée entre les chartistes et les septembristes, qui, par une discussion ardente, incessante, dans les chambres et dans la presse, se disputent le gouvernement. Dans l'opposition qui entreprend de renverser M. da Costa-Cabral, le parti septembriste forme la tête; il a pour chef un homme de talent et de courage, M. Manoel Passos, qui en tout autre pays, si grand et si avancé qu'on le suppose, exercerait une réelle influence. M. Manoel Passos a été le ministre de la révolution de septembre; tous les partis reconnaissent qu'il a dirigé le mouvement de façon à prévenir les excès où il aurait pu entraîner. M. Passos a gouverné sans rigueur comme sans faiblesse; parmi ses plus déterminés adversaires, il n'en est pas un qui ne rende hommage à sa probité, à la douceur de son caractère, pas un dont il ne se fasse, par ses excellentes manières, sinon un partisan, du moins un ami. Profondément dévoué aux idées libérales, ardent champion de la liberté de la presse et des garanties individuelles, M. Passos a le grand tort, quand il est au pouvoir, de chercher un peu trop à gouverner par la seule force des principes, comme si en Portugal l'esprit public était aussi formé, aussi élevé qu'en France ou en Angleterre; son éducation d'homme d'état sera complète le jour où il aura bien compris que c'est surtout par les améliorations d'in-

térêt positif, par les réformes pratiques, qu'un tel pays doit être régénéré. Aux cortès, M. Passos est un orateur chaleureux et fécond, un peu trop amoureux de la tribune, un peu trop enclin aux développemens parasites et à la digression; mais chez ces populations méridionales, qui se laissent prendre aux charmes de la parole autant pour le moins qu'aux mérites de la pensée, est-ce là un bien grave défaut?

Avec M. Passos, MM. Garrett et Julio se maintiennent depuis trois ans à leur poste, sur la brèche; tous les trois ont pour auxiliaire ou plutôt pour compagnon de lutte un jeune homme doué d'une spirituelle et vive éloquence, M. Jose Alexandre. M. Julio a fait partie déjà d'un cabinet septembriste; M. Garrett est le plus élégant publiciste de son parti, le plus remarquable poète qui dans la littérature portugaise se soit produit depuis bien long-temps. Il y a quelques mois, les septembristes ont conclu une sorte d'alliance offensive avec presque tous ceux des chartistes qui ont déjà siégé dans les conseils de la couronne : M. Mousinho d'Albuquerque, qui, le premier après la chute de l'infant, a proclamé la charte; M. Avila, esprit un peu trop généralisateur, mais que de fortes études en finance, en économie politique, ne peuvent manquer de ramener tôt ou tard aux affaires; M. Rodrigo da Fonseca-Magalhães, que M. da Costa-Cabral a écarté de sa route, un peu trop violemment peut-être, pour se mieux saisir du pouvoir; M. Aguiar, un des membres les plus estimés du suprême conseil de justice, qui, avant M. da Costa-Cabral, a fait partie de presque tous les cabinets chartistes. A ces adversaires du premier ministre, nous joindrions le président du sénat lui-même, M. le duc de Palmella, M. de Bomfim, M. Sá da Bandeira, si M. de Bomfim, en se réfugiant à l'étranger, et M. de Palmella, en y allant fixer volontairement son séjour, n'avaient, pour le moment, laissé le champ libre à M. da Costa-Cabral, et si les forces de M. le vicomte de Sá da Bandeira, épuisées par les fatigues de la vie publique, ne trahissaient aujourd'hui ses plus fermes résolutions.

A la coalition qui vient de se conclure entre ses amis d'autrefois et quelques-uns de ses amis de la veille, devenus tout à coup d'acharnés adversaires, M. da Costa-Cabral oppose les deux chambres presque tout entières, le sénat où le gouvernement introduit selon ses caprices ses plus dévoués partisans, la chambre des députés où les fonctionnaires amovibles forment l'immense majorité. Nous avons sous les yeux les procès-verbaux de la dernière législature; nous y voyons que souvent, sur soixante-dix, quatre-vingts députés appelés à donner leurs suffrages, dix, douze, quinze tout au plus jouissent d'une certaine indépendance. Dans la liste où s'inscrivent les votes nominaux, vous n'apercevez que gouverneurs civils, conseillers du trésor, juges récemment destitués de leur inamovibilité, officiers que le gouvernement peut à son gré priver de leur grade, simples employés dans les ministères. Les députés ne sont pas soumis à l'élection directe; le pays se divise en un certain nombre de districts dont chacun nomme ses électeurs; les électeurs se réunissent au chef-lieu de la province et nomment à leur tour

les députés. Pour chaque district, le chiffre des électeurs et celui des députés varient selon le chiffre de la population; le cens, qui d'ailleurs est fort peu élevé, se calcule d'après le revenu; on peut hardiment affirmer que dans quinze districts sur vingt, c'est la volonté, ou pour mieux dire l'intervention du gouvernement qui détermine le choix. Cette intervention ne s'exerce pas toujours avec une parfaite convenance; les journaux de Porto, de Lisbonne, de Coïmbre, ont si souvent dénoncé les manœuvres des meneurs officiels, que leurs imputations ne soulèvent plus le moindre scandale; il n'est pas rare, après les élections générales, que les orateurs de l'opposition apportent à la tribune des cortès une curieuse macédoine de bulletins, marqués de cachets, de chiffres, de couleurs éclatantes, sur lesquels sont contraints de formuler leurs votes les électeurs dont le dévouement peut être le moins du monde suspecté.

On voit clairement quelle chambre peuvent enfanter des élections ainsi pratiquées. En Portugal, si l'aristocratie de naissance se tient par orgueil à l'écart, le peu qui subsiste de classes moyennes, de classes moyennes indépendantes, vivant de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, en font autant presque toujours par esprit de paresse. La démocratie, trop ignorante encore pour organiser l'attaque ou la résistance, gronde sourdement dans les cités populeuses, mais sans éclater; elle se repose de ses terribles agitations de 1838 et de 1839. Dans les campagnes, les classes laborieuses, depuis qu'on ne fait plus, sous la bannière du prétendant, de la politique à coups d'escopette, se montrent complètement indifférentes à tout évènement qui pourrait modifier un régime ou un ministère. Les élections, on le voit, sont partout abandonnées exclusivement, ou peu s'en faut, à des fonctionnaires ambitieux et besogneux, qui, le moment venu, s'empressent d'aller à Lisbonne, sur l'ordre de leurs ministres respectifs, voter les bills d'indemnité et enregistrer les lois décrétées au conseil. Rien de plus déplorable ni de plus bizarre qu'une assemblée portugaise tumultueuse et inquiète, comme il convient aux représentans d'une nation méridionale si peu avancée encore; acceptant sans hésiter les mesures capitales, elle chicane sur les plus vétilleux détails avec un tel emportement, une telle fougue de discussion, qu'on dirait de la montagne conventionnelle aux prises avec les girondins. Si à tout propos elle s'élève contre les ministères dans les couloirs ou dans les bureaux, si elle les voue à toutes les colères de l'opposition, l'instant d'après, en séance publique, elle adopte d'enthousiasme, si même elle ne les provoque, les lois contre lesquelles elle vient de se prononcer. Il suffit de connaître les précédens de cette chambre ou de lire son règlement pour bien voir qu'en Portugal gouvernement et majorité ne comprennent plus aujourd'hui grand'chose aux plus simples conditions du régime représentatif. Le droit d'interpellation, le droit d'initiative, y sont entourés de telles restrictions, qu'autant vaudrait se décider à les abolir tout-à-fait Le droit de pétition a été formellement supprimé, comme offensant envers les trois pouvoirs de l'état. Les ministres, interprétant la charte comme bon leur semble, convoquent à leur gré les chambres et à leur

gré les ajournent indéfiniment; c'est une maxime reçue que tout va le plus régulièrement possible, quand le gouvernement a préparé ou même décrété les lois, s'il se donne la peine de réunir les représentans de la nation pour leur demander un bill d'indemnité.

Dans cette masse si peu soucieuse de la dignité politique et de la dignité personnelle, si bruyante, si indisciplinée en apparence et au fond si obéissante, il est inutile de chercher le talent, le savoir, l'expérience des affaires. M. da Costa-Cabral mis à part, deux hommes seuls gouvernent despotiquement la chambre : le président, M. Bernardo Gorjâo Henriques, et le frère aîné du ministre dirigeant, M. Jose Bernardo da Costa-Cabral. M. Gorjâo est un ancien septembriste, qui tout à coup s'est converti au chartisme, sous l'empire même de la révolution de septembre, à un moment où il n'était pas sans danger de se prononcer contre les opinions dominantes. Dans les cortès qui ont voté cette constitution, M. Gorjâo a fait preuve d'un réel courage; seul et bravant les colères de la majorité et les vociférations, les menaces de la foule ameutée dans les tribunes publiques, M. Gorjâo ne laissa pas échapper une occasion de proclamer ses nouveaux principes. Pour M. Gorjâo, c'est là une époque véritablement glorieuse : nous doutons fort que, par sa présidence, il acquière les mêmes titres à l'estime et à l'admiration de ses ennemis. Aujourd'hui que son parti est aux affaires, M. Gorjâo est aussi intolérant qu'il pouvait être agressif, il y a six ans environ. Sans fortune et par cela même placé sous la dépendance immédiate du ministère, il le représente à la tête de la chambre d'une façon si notoire, qu'on ne songe plus même à lui en faire un grief. C'est lui qui, en 1843, agita les cortès et les cercles politiques de Lisbonne, tout exprès pour fournir à M. da Costa-Cabral une occasion de remanier son cabinet et d'en éloigner ceux de ses collègues, MM. Mello et Campelo, qui lui pouvaient inspirer quelque ombrage. M. Jose Bernardo da Costa-Cabral est le seul homme peut-être de la majorité dont la coalition ne conteste point la capacité. Sous dom Miguel, Jose Bernardo était déjà célèbre pour s'être prononcé à Porto en faveur de l'infant. Dom Pedro le nomma pourtant juge à Lisbonne; il ne sut pas longtemps se maintenir à ce poste : l'empereur-régent ne tarda pas à le destituer par un décret spécial. M. Jose da Costa-Cabral est un des meilleurs avocats du royaume; par la force de son esprit, par la réelle étendue de ses connaissances, il exerce à la chambre un ascendant souvent irrésistible. Simple gouverneur civil de Lisbonne, il s'efface volontairement devant son frère, et lui cède le premier rôle. Ce rôle serait le sien peut-être, s'il savait assouplir un peu son caractère et contenir des emportemens qui enlèvent les suffrages, mais en lui aliénant toutes les sympathies.

MM. de Gorjâo et Jose da Costa-Cabral ne sont pas les seuls qui, dans la majorité, aspirent à une certaine renommée parlementaire; à côté d'eux, il faut citer, pour être juste, un ancien soldat de Napoléon, aujourd'hui aide-de-camp du roi dom Fernando, le vicomte de Campanhâa, qui, avec le père Marcos, représente à la chambre les plus secrètes pensées de la cour. Le

père Marcos est un de ces prêtres qui, en 1820, prirent parti pour la révolution, un ancien coryphée des sociétés secrètes, devenu plus tard chapelain de l'empereur dom Pedro, et aujourd'hui remplissant les mêmes fonctions auprès de la reine doña Maria. Le père Marcos a laissé bien loin derrière lui l'exaltation de la première époque révolutionnaire; sceptique et railleur, quand il monte à la tribune pour y débiter ses longs discours hérissés de citations bibliques et entremêlés d'épigrammes, on serait tenté de croire qu'en politique, c'est pour lui le but suprême d'impatienter l'assemblée par ses digressions interminables, sauf à la réjouir de temps à autre par de bouffons quolibets. Le général Campanhâa et le père Marcos se chargent d'apporter à la chambre ce contingent de bizarreries et d'excentricités qui naturellement se produit dans toute assemblée délibérante. Sur les mêmes bancs, auprès d'eux, MM. Castilho et Carlos Bento, deux journalistes jeunes encore, essaient de former un groupe plus sérieux, qui enfin contracte quelques habitudes parlementaires. M. Castilho est un ancien négociant de Hambourg, et, à ce titre, peut-être n'est-il pas éloigné de se croire un petit Mendizabal. M. Carlos Bento s'est, dit-on, laissé tout récemment éblouir par l'avènement de la *jeune Espagne;* au *Diario do Governo*, dont il est le principal écrivain, il a fait des efforts jusqu'ici assez malheureux pour fonder le *jeune Portugal*.

En dehors des chambres, la lutte est plus animée, plus sérieuse. Malgré les entraves fiscales (1), le Portugal aujourd'hui compte déjà une foule de journaux politiques pleins de passion et de fougue, qui souvent éclatent en déclamations furibondes, mais dans lesquels pourtant, nous devons le dire, les questions pratiques de finance, d'administration et d'économie politique sont d'ordinaire plus soigneusement approfondies, mieux traitées qu'à la tribune des cortès. Pour son compte, le parti septembriste a déjà huit organes : la *Revoluçao de septembro*, le *Patriota*, le *Tribuno*, l'*Opposiçao nacional*, la *Collisao*, le *Cosmopolita*, l'*Angrense* et l'*Imparcial*. A la tête de ces journaux, il est juste de placer la *Revoluçao de septembro*, que M. Sampayo, entouré de la jeunesse éclairée du parti, rédige avec un talent toujours prêt à la polémique et un courage souvent éprouvé. Le *Patriota*, qui a eu pour fondateur le député Lionel Tavarès, est le seul qui n'ait point voulu entrer dans la coalition; ses principes, du reste, sont exactement les mêmes que ceux de la *Revoluçao*. De son côté, le cabinet est énergiquement défendu par le *Diario do governo*, la *Restauraçao*, les *Pobres de Lisboa*, le *Correio portuguez*. La *Restauraçao*, qui est rédigée par le député Castilho, forme en ce moment un centre littéraire où se sont produits des talens réels; mais ces talens se tiennent en dehors de la politique : il s'en faut de

(1) Il n'est pas de pays constitutionnel où la presse soit assujettie à d'aussi intolérables conditions qu'en Portugal; si on l'exempte du timbre, on lui fait impitoyablement payer des droits de port, qui, pour trois numéros de journal, s'élèvent à 50 centimes environ.

beaucoup, par malheur, que sur ce dernier terrain le journal de M. Castilho mérite la même considération, ou, si l'on veut, donne les mêmes espérances. Le *Diario* est l'organe officiel de M. da Costa-Cabral; les avantages matériels que lui assurent ses relations avec le ministre en font un journal véritablement riche; le *Diario* est exempté de tout droit de port, et comme la plupart des employés du royaume sont tenus de le lire et de le recevoir, il suffit du seul chiffre de ses abonnés obligatoires pour couvrir et au-delà tous les frais : aussi a-t-il, dans ces derniers temps, adopté un format qui lui donne presque l'aspect d'un de nos journaux de Paris. En littérature, grace à la mordante et spirituelle critique de M. Robello, le *Diario* rivalise avantageusement avec la *Restauraçao* et le *Panorama*, consciencieuse *revue* qui se publie à Lisbonne. — En politique, le *Diario* a pour principal rédacteur M. Carlos Bento, le fondateur, ou pour mieux parler, l'inventeur de ce *jeune Portugal* qui décidément ne peut parvenir à se constituer. M. Bento pourtant semble aujourd'hui fatigué de prendre exemple sur les vives et capricieuses allures de la jeunesse politique espagnole : il s'est tourné du côté de la France; ses longs articles reproduisent depuis quelque temps, mais avec une opportunité contestable, les colères majestueuses et les hautaines ironies du *Journal des Débats*. Le *Correio Portuguez*, que rédige un chanoine, M. Lacerda, est le défenseur le plus judicieux, le plus habile de l'administration Costa-Cabral; M. Lacerda serait un vrai publiciste si, par son style diffus et sa lourde manière, il ne trouvait moyen d'amoindrir l'autorité de son opinion. Entre les journaux ministériels et les journaux opposans, une feuille de province, la plus ancienne du Portugal, et peut-être la plus répandue encore, les *Pobres do Porto*, tient une position à peu près neutre. En janvier 1842 cependant, ce journal a été le plus puissant auxiliaire de M. da Costa-Cabral; c'est lui qui à cette époque recevait ses confidences et publiait ses manifestes; c'est lui qui exprimait ses véritables intentions. A vrai dire, les *Pobres do Porto* n'exercent actuellement une certaine influence que par une sorte de feuilleton satirique où un poète, M. Bandeira, drape et gourmande tous les partis. Les miguélistes sont trop divisés, ils se retranchent d'ailleurs trop dédaigneusement dans leur orgueil ou dans leurs rancunes pour qu'il leur soit possible de se créer ou plutôt de conserver long-temps un organe; les jeunes gens du parti qui ont à cœur de jouer un rôle et d'appeler sur eux l'attention publique se voient contraints de demander une sorte d'hospitalité aux journaux septembristes : le plus remarqué jusqu'ici est un noble de province, M. Vasconcellos. S'il faut tout dire, et ceci est pour l'avenir d'un heureux présage, les uns et les autres ne se rattachent plus que par leur naissance ou leurs relations personnelles aux idées vieillies, exclusives; leur conversion aux principes sur lesquels s'appuie, ou plutôt devrait s'appuyer le nouveau régime, n'est plus aujourd'hui qu'une affaire de temps.

Du palais aux chambres, des chambres aux moindres organes de la presse,

nous avons constaté soigneusement toutes les ambitions, toutes les influences qui se disputent le royaume; pénétrons maintenant au cœur des problèmes qui s'y débattent : on verra que nulle part en Europe, pas même dans cette Espagne qui à tout propos s'agite et où tout se discute encore, on n'a au fond de plus vives inquiétudes ni de plus graves préoccupations. A ceux qui ne subordonnent à rien le triomphe des institutions libérales, pas même aux progrès matériels, le Portugal paraîtra maintenant moins avancé qu'à l'époque où pour la première fois dom Pedro promulgua la charte : le Portugal a perdu les vieilles franchises que les lois nouvelles lui devaient rendre mieux formulées, plus complètes, mieux appropriées aux besoins de ce siècle où nous vivons; et quant à la charte, elle est en ce moment si souvent éludée, méconnue, violée, qu'il n'est plus possible de la prendre au sérieux. Une telle situation n'est pas tolérable; M. da Costa-Cabral serait parvenu à rétablir l'équilibre dans les finances et à rehabiliter le crédit national, il aurait relevé le commerce, l'industrie, l'agriculture, — et l'on va voir par quels abîmes on est séparé encore d'un si magnifique résultat,— qu'il serait sans excuse de ne rien tenter pour former l'opinion publique et pour l'éclairer, pour rendre enfin son pays apte au légitime et sain exercice des libertés constitutionnelles. Il y a plus : en dehors de ces libertés, il est impossible aujourd'hui, et en ce qui concerne le Portugal nous en donnerons la preuve péremptoire, que l'on fonde jamais rien de bon, rien de grand ni de durable. Que les hommes de courage et d'intelligence prennent les hardies et fécondes initiatives, en aucun pays sûrement on n'y peut trouver à redire : c'est là leur rôle obligé, nous ajouterions même leur mission providentielle; mais que, s'isolant de leur pays et le maintenant dans l'ignorance de son lendemain, ou, qui pis est encore, dans l'indifférence politique, ils aient la prétention d'accomplir à eux seuls l'œuvre sociale tout entière, il est évident qu'ils se préparent de rudes mécomptes. Sans parler des passions et des répugnances contre lesquelles il se faut débattre à mesure que l'œuvre se poursuit, on sait combien peu on se doit fier à cette indifférence des masses; on sait par quels emportemens elles ont coutume d'en sortir, et que, le moment venu, sous l'ardent soleil du midi surtout, elles n'en ont pas pour un jour à détruire ce qu'on a pu mettre un demi-siècle à fonder.

II. — QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES. — LA CHARTE ET LA CONSTITUTION DE SEPTEMBRE. — LE CLERGÉ, LES UNIVERSITÉS, L'ARMÉE, LA MAGISTRATURE.

Le tort principal de M. da Costa-Cabral et de ses collègues est de compter un peu trop absolument, nous venons de le dire, sur la tranquillité ou plutôt sur la torpeur à laquelle, après tant de convulsions et de crises, le Portugal paraît s'être depuis quelque temps résigné. Pour les étrangers dont l'attention n'a jamais été en ce siècle attirée vers ce pays que par le bruit de révolutions sanglantes, une telle quiétude est véritablement inconcevable; quelles

illusions les hommes d'état y peuvent-ils conserver encore sur la vieille politique agressive et militante, par malheur si naturelle aux hommes publics des nations méridionales, quand on voit que tous les deux ans, à dater de 1834, le régime établi a été, avec une sorte de régularité fatale, bruyamment renversé ou remis en question? En 1834, dom Pedro détrône son frère et promulgue une seconde fois sa fameuse charte; en 1836, un mouvement populaire, qui bientôt gagne tout le royaume, emporte cette charte et la remplace par un nouveau pacte; en 1838, les radicaux de l'Arsenal prennent les armes, et le sang portugais coule dans les rues de Lisbonne; en 1840, l'émeute éclate aussi ardente, aussi meurtrière que jamais dans la capitale, à Castello-Branco et dans les plus grandes villes; en 1842, M. da Costa-Cabral lui-même, un ministre de la couronne, s'insurge à Porto contre la loi fondamentale existante et restaure l'ancienne charte. C'est exactement tout le contraire que M. le comte de Bomfim a voulu faire, en 1844, à Portalègre et dans la place d'Almeïda. Ce duel acharné que se livrent en Portugal la constitution octroyée par l'empereur dom Pedro et celle que la nation s'est donnée à elle-même, M. Jules de Lasteyrie en a déjà écrit l'histoire jusqu'au *pronunciamiento* officiel de M. da Costa-Cabral. Nous nous renfermerons dans les questions aujourd'hui brûlantes, celles qu'un si hardi coup d'état, accompli par le pouvoir à l'aide même des moyens jusqu'ici employés pour renverser le pouvoir, a partout soulevées dans le pays; ce sont les luttes récentes des partis, leurs luttes actuelles, que nous voulons raconter.

La charte de dom Pedro, toute remplie de dispositions restrictives, et maintenant les plus vieux monopoles, était formulée en vue de la société ancienne que régissait l'aristocratie de naissance; de tout temps, et cela se comprend sans peine, la classe moyenne et le peuple, si l'on excepte les fonctionnaires, ont témoigné pour cette charte ou l'indifférence la plus profonde ou la répulsion la mieux caractérisée. Ce qu'il y a eu de plus étrange, c'est que l'aristocratie elle-même n'en a jamais pris souci que fort médiocrement; la charte a institué une chambre haute moitié élective, moitié héréditaire, que le gouvernement compose et renouvelle de façon à perpétuer la pairie dans les grandes familles. Le gouvernement y appelle surtout les nobles et les évêques; eh bien! évêques et nobles n'y vont siéger qu'avec une extrême répugnance; quelques-uns d'entre eux passent des années entières sans faire une seule fois usage de leur droit. En Portugal comme en Espagne, la vieille aristocratie ne se fait point remarquer par le talent ni par le savoir. Les grands d'Espagne du moins se sont presque tous franchement et décidément ralliés à la monarchie constitutionnelle; c'est tout le contraire qu'il faut dire des grands de Portugal. Nous ne pensons point pour cela qu'en Portugal, on s'en doive tenir à une chambre unique; seulement, nous croyons que la chambre des pairs serait plus puissante, plus vivace, plus apte à contrôler l'assemblée élective, si l'aristocratie de naissance, qui n'accepte point le régime représentatif, et d'ailleurs n'est guère en état de le bien comprendre, n'en formait pas l'élément principal. Après l'échauffourée de

Belem, chartistes et septembristes paraissaient enfin s'entendre sur ce point capital; on eût satisfait les chartistes en maintenant la chambre haute, mais c'est d'après les principes généraux des septembristes, nous voulons dire en recourant franchement à l'élection populaire, qu'on l'aurait dû composer. En restaurant la charte, telle que l'a proclamée dom Pedro, à une époque où l'expérience n'en avait point signalé encore le vice radical, M. da Costa-Cabral a commis une faute réelle, et nous croyons que le jeune ministre s'en est déjà plus d'une fois repenti.

Sous la constitution de septembre, l'élection des députés n'avait lieu qu'à un seul degré; la charte a rétabli le double vote, et nous pensons que pour le gouvernement c'est encore là un très grand péril. Les électeurs qui nomment les députés, le gouvernement les tient, pour ainsi parler, sous la main, et l'on a vu déjà quelle chambre un tel système peut enfanter. Rien de mieux, assurément, si la chambre élective ne doit avoir d'autre rôle que d'enregistrer les lois et d'accorder les bills d'indemnité; mais est-il besoin de dire combien, en avilissant ainsi la représentation nationale, en amoindrissant son action, parlons mieux, en l'annulant tout-à-fait, c'est la protestation à main armée que l'on provoque, la protestation par l'émeute et le *pronunciamiento?* La constitution de septembre reconnaissait le droit d'association; elle le proclamait d'une manière beaucoup trop absolue, chose dangereuse dans un tel pays, où le goût, l'amour de la conspiration était passé à l'état chronique. La charte a fait pis encore, elle a supprimé complètement ce droit, dont l'exercice mieux défini, sérieusement contrôlé par le gouvernement, pouvait imprimer chez un peuple si peu avancé une impulsion féconde à l'industrie, au commerce, à l'agriculture. Au fond, une si sévère interdiction n'a eu pour effet que de supprimer les associations utiles, légitimes, celles qui, pour réussir, se doivent constituer au grand jour; on verra plus loin quelle situation intolérable elle fait aux sociétés industrielles et commerciales; elle ne peut rien contre ces fameuses sociétés maçonniques dont le Portugal est depuis un siècle rempli jusque dans la plus petite ville, qui en politique prennent parti et conspirent incessamment contre le cabinet ou contre la royauté. Depuis les derniers bouleversemens, ces sociétés se sont profondément divisées en chartistes et en septembristes; les unes et les autres ont ouvertement pour chefs les plus importans personnages politiques; M. da Costa-Cabral lui-même se trouve, de notoriété publique, à la tête de la maçonnerie chartiste, qui n'a pas peu contribué à son avénement. C'est ainsi, nous l'avons déjà remarqué au sujet de sa politique générale, que, pour surmonter les petits obstacles, le cabinet portugais prend de ces hautaines mesures qui, sans réprimer ni prévenir les grands maux, ne manquent jamais d'enrayer le progrès social.

Pour mieux faire connaître encore le caractère de la charte, il nous suffira de rappeler quelles maximes professent M. da Costa-Cabral et ses collègues à l'égard de l'initiative parlementaire, et de la part que doivent prendre les chambres aux travaux législatifs. Cependant, que la prérogative royale puisse

à son gré supprimer les conditions essentielles du régime représentatif, ce n'est point aujourd'hui l'abus le plus criant ni le plus redoutable péril : la vraie cause de toutes les querelles, le vrai sujet de toutes les polémiques, c'est l'article de la charte qui, selon M. da Costa-Cabral, confère au souverain le droit absolu de négocier à son gré, de conclure comme il l'entend des traités avec les puissances étrangères, sans qu'il soit le moins du monde tenu de demander aux chambres leur assentiment, ni même un semblant de sanction, sauf les cas où il s'agirait d'aliéner une portion du territoire; privilége exorbitant en un pays où l'opinion publique, pas plus que le parlement, n'exerce un réel contrôle, et où, par un simple traité de commerce avec l'Angleterre ou avec toute autre puissance, on peut relever la fortune ou consommer la ruine de la nation.

Tels sont les points essentiels sur lesquels diffèrent la charte et la constitution de septembre; au fond, dans le cas même où celle-ci aurait dû subir une révision sévère, ce n'était pas une raison pour la renverser par l'insurrection déclarée. On sera de notre avis si l'on songe que c'est l'énergique démonstration du ministre à Porto qui, entre les deux partis, a ranimé tous les griefs, exalté toutes les haines. Il est curieux de raconter comment s'est accomplie cette contre-révolution, la plus étrange, sans aucun doute, dont la Péninsule, où de tout temps la politique a eu pourtant de singulières et romanesques allures, ait jamais donné le spectacle. En janvier 1842, M. da Costa-Cabral occupait le portefeuille de la justice dans le cabinet dont M. Aguiar était le président. Dominé par M. Aguiar, qui dirigeait le département de l'intérieur, et par M. Rodriguez da Fonseca Magalhães, son plus ancien rival d'influence, qui était ministre des affaires étrangères, M. da Costa-Cabral ne put se résigner à une position secondaire. Pour arriver au premier rang, ce n'était point assez de supplanter ses deux chefs de file. M. da Costa-Cabral n'inspirait point assez de confiance au parti septembriste pour qu'une simple crise ministérielle lui pût donner la suprême direction des affaires, tant que dans la loi fondamentale du royaume subsisteraient les principes de ce parti. A ces principes il fallait donc, s'il voulait atteindre le but, substituer les idées toutes contraires à la constitution de septembre, la vieille charte de dom Pedro. M. da Costa-Cabral n'hésita point : de la conspiration dont le roi Fernando, M. Dietz, M. de Drummond, étaient l'ame, il se fit l'instrument actif; au moment où l'on pouvait le moins s'y attendre, M. da Costa-Cabral quitta brusquement Lisbonne, et se rendit à Porto, où la charte fut proclamée le 27 janvier 1842, à la grande stupéfaction du Portugal tout entier. De Porto, M. da Costa-Cabral se dirigea aussitôt sur Coïmbre, où il rencontra, mais dans l'opinion seulement, une sérieuse résistance dont il vint à bout moitié par les promesses, moitié par les menaces. A Lisbonne, la démonstration du ministre fut d'abord considérée comme une insurrection véritable; sans hésitation ni détour, la reine forma un nouveau ministère dont la présidence fut déférée à M. le duc de Palmella; M. le comte das Antas, appuyé par M. de Bomfin dans l'Alemtejo, reçut l'ordre de mar-

cher contre les troupes rebelles. A ce moment décisif, il ne dépendait peut-être que de M. de Palmella d'arrêter la révolte et de la comprimer; il suffisait pour cela de maintenir la reine dans ses bonnes dispositions, et de couper court aux tergiversations du maréchal duc de Terceira, qui commandait les troupes en garnison dans la capitale. Les premières heures de son ministère, M. de Palmella les perdit dans une complète inaction. Durant ces heures si précieuses, le roi dom Fernando ressaisissait son empire sur l'esprit de la reine; ses émissaires gagnaient publiquement les troupes à la cause des rebelles, et M. le duc de Terceira, voyant enfin clairement à qui appartenait la victoire, faisait aussi proclamer la charte par la garnison du château. Au ministère Palmella succéda immédiatement le ministère Terceira; le premier avait duré quarante-huit heures environ.

M. da Costa-Cabral, cependant, n'était pas encore maître de la situation; M. de Bomfim tenait toujours, dans les provinces, pour la constitution de septembre; il fallut, pour le décider à déposer les armes, revenir un peu sur ses pas et promulguer un décret qui, à la vérité, abolissait la constitution de septembre, mais annonçait que des cortès nouvelles seraient convoquées pour réviser la charte. La formation du nouveau cabinet était d'ailleurs la plus significative des concessions qu'en de telles circonstances l'on pût faire aux septembristes : M. le duc de Terceira avait pris pour collègues deux hommes éclairés et concilians, M. Jorge Loureiro, président du conseil en 1835, et M. Mousinho d'Albuquerque, qui tous deux avaient puissamment contribué à la fortune politique du duc et à sa réputation militaire, quand ils étaient, le premier son chef d'état-major dans les Algarves, le second son aide-de-camp. Plus que jamais il paraissait démontré que, pour quelque temps du moins, M. da Costa-Cabral demeurerait en dehors du pouvoir. M. de Bomfim se laissa prendre à ces beaux semblans de conciliation, il s'empressa de reconnaître le nouveau régime; mais les illusions ne furent pas de longue durée. Renvoyant brusquement ses amis les plus éprouvés, MM. Jorge Loureiro et Mousinho d'Albuquerque, M. de Terceira ouvrit à deux battans les portes du cabinet à M. da Costa-Cabral, et de fait, tout en conservant la présidence, lui abandonna la première place. En vain quelques bataillons menacèrent-ils çà et là de reprendre les armes; en vain un grand nombre de municipalités adressèrent-elles à la reine des représentations énergiques : la réaction marchait irrésistible, et décidée à ne plus garder le moindre ménagement. Des décrets, promulgués coup sur coup, comblèrent d'honneurs et de titres les chefs de la dernière révolte, réintégrèrent dans les cadres de l'armée et avec des grades supérieurs les officiers chartistes vaincus dans les insurrections précédentes, et, aux termes de la charte, convoquèrent les cortès ordinaires, avec aussi peu de façons que si la constitution de septembre n'avait jamais existé.

A cette époque s'est formée la coalition entre les septembristes et cette fraction des chartistes à laquelle appartiennent M. Mousinho d'Albuquerque et M. Jorge Loureiro. A la chambre des députés, où, par le système élec-

toral qu'il a depuis mis en pratique, le ministère ne s'était point encore assuré une majorité bien docile, à la chambre des pairs où, à titre d'anciens sénateurs, étaient venus siéger M. de Lavradio, M. de Bomfim, M. das Antas, MM. Sá da Bandeira, de Taipa, de Loulé, de Fonte-Arcada, et les membres de la grandesse portugaise, dévoués à la cause libérale, M. da Costa-Cabral essuya des attaques si vives, qu'il se vit bientôt réduit à ne pouvoir plus gouverner avec les chambres. En un pareil embarras, il est aisé de voir quelle détermination devait prendre un esprit aussi résolu : comme M. de Terceira avait renvoyé MM. d'Albuquerque et Loureiro, M. da Costa-Cabral renvoya les chambres; dès ce moment, M. da Costa-Cabral n'a pas un seul instant dévié de cette politique aventureuse qui le porte à ne plus rien faire que par lui-même, à compliquer les questions ou à les trancher par décret, sauf à demander plus tard, pour la forme, une sanction définitive, un assentiment sommaire aux cortès. Dans un pays comme le Portugal, une telle politique devait soulever des protestations énergiques : du moment où ces protestations ne purent légalement, librement se faire entendre à la tribune, il était inévitable qu'elles cherchassent à se produire sur un autre champ de bataille, et, à son tour, la coalition fit son *pronunciamiento* à Torres-Novas.

L'histoire de ce *pronunciamiento*, dont M. le comte de Bomfim a pris l'initiative et dont jusqu'au dernier jour il a été l'ame, est encore tout-à-fait inconnue en dehors du royaume. Par l'importance personnelle de M. de Bomfim, par la qualité des hommes qui à ce moment décisif ont suivi sa fortune, la levée de boucliers de Torres-Novas mérite qu'on la raconte; elle nous offre d'ailleurs un nouvel et très remarquable exemple de la facilité vraiment chevaleresque avec laquelle, chez les nations du midi, les hommes publics sacrifient leur position sociale, si élevée qu'elle puisse être, leurs intérêts les plus chers, leur fortune, à la moindre chance qui se présente de faire triompher leurs principes. M. de Bomfim est un général éprouvé dans toutes les guerres qui depuis les luttes de l'indépendance ont désolé son pays; il n'est pas un seul de ses honneurs, une seule de ses dignités, un seul de ses grades qu'il n'ait conquis au prix de son sang. En 1828, à l'époque où dom Miguel parvint à consommer son usurpation, M. de Bomfin, et c'est là un titre qui en Portugal l'a rendu populaire, fut de tous les serviteurs de doña Maria le seul qui jusqu'au dernier instant sut se maintenir à son poste; retranché dans l'île de Madère, dont le gouvernement constitutionnel l'avait nommé capitaine-général, il ne quitta la place que le jour où l'artillerie de l'infant eut rasé sa dernière batterie. Six ans plus tard, quand dom Pedro lui-même débarqua dans le royaume de sa fille, pour en chasser l'usurpateur, M. de Bomfim rejoignit des premiers sa bannière; plusieurs actions d'éclat lui valurent bientôt de remplir auprès de ce prince les difficiles fonctions de chef de l'état-major général. Doña Maria parvint à remonter sur son trône; mais en mourant son père ne lui laissait qu'un royaume profondément déchiré jusque dans les entrailles par les dissensions civiles. Battus et décou-

ragés, les miguélistes ne se mêlaient plus aux querelles publiques : c'étaient les vainqueurs eux-mêmes qui, selon l'usage, devaient après leur triomphe se diviser et se disputer le terrain. Alors s'ouvrit la singulière et dramatique lutte des deux chartes qui en est aujourd'hui à sa septième ou huitième phase, et dont il est encore bien malaisé, pour ne pas dire impossible, de prévoir l'issue. A chacun des épisodes qui ont marqué cette lutte sanglante, M. de Bomfim a joué un des premiers rôles. Rappelons en quelques mots comment il est, depuis 1836, intervenu dans les collisions des partis : c'est le meilleur moyen de faire comprendre de quels principes il s'est tout récemment constitué le champion. Vers le milieu de 1837, M. de Bomfim et M. de Sá da Bandeira furent chargés de comprimer la révolte des maréchaux, MM. de Terceira et Saldanha, qui avaient essayé de restaurer la charte; c'est durant cette expédition que leur fut adjoint, en qualité de commissaire, par les cortès, M. da Costa-Cabral. En 1838, l'Arsenal ayant levé dans Lisbonne même l'étendard de l'insurrection, M. de Bomfim reçut également mission de les réduire. Entre les fractions extrêmes des deux partis, entre les chartistes et les ultra-septembristes, M. de Bomfim occupe donc, on le voit, une position exactement intermédiaire; il est un des chefs les plus respectés de ce *tiers-parti* qui fait la vraie force de la nation actuelle, qui en janvier 1842, s'il eût été libre, se serait de lui-même empressé de réviser, au profit du principe monarchique, la constitution de septembre, tout en y maintenant les garanties essentielles. A trois reprises différentes, M. de Bomfim a été ministre, les deux premières fois après le coup de main avorté des maréchaux, la seconde fois après la révolte des *Arsenaleiros*. A chacune de ces trois époques, M. de Bomfim n'a été appelé au conseil que pour en finir avec une situation extrême, et pour essayer de rallier autour du trône les hommes vraiment modérés des deux partis; il n'a jamais cherché à gouverner que par l'esprit de conciliation et de tolérance : tels étaient également les mobiles et les tendances de M. Sá da Bandeira, qui en 1837 présidait le premier ministère dont ait fait partie M. de Bomfim. C'est à M. de Bomfim que M. da Costa-Cabral doit son premier portefeuille : dans le cabinet de coalition du mois de novembre 1839, où M. da Fonseca Magalhães représentait le parti chartiste, M. da Costa-Cabral siégeait au nom des septembristes exaltés, en dépit des allures douteuses qui déjà donnaient l'alarme à ses anciens amis.

En essayant ainsi de pratiquer une vraie politique de conciliation, M. de Bomfim poursuivait une illusion généreuse : deux fois les évènemens se sont chargés de le lui démontrer. En 1841, M. de Bomfim, faiblement soutenu par les chartistes et les septembristes modérés, rudement attaqué par les fractions exaltées des deux partis, ruiné au palais par le roi dom Fernando, M. Dietz et leurs courtisans, frondé à la ville par M. de Drummond, se vit contraint de se retirer laissant derrière lui dans le cabinet cette rivalité de M. de Magalhães et de M. da Costa-Cabral, qui bientôt devait pousser celui-ci à faire son *pronunciamiento* du 27 janvier 1842 à Porto. Si agités, du reste, si violemment éprouvés qu'aient été les trois ministères de M. le comte

de Bomfim, son administration n'en a pas moins été une des meilleures qui depuis la restauration du trône constitutionnel ait passé sur le Portugal. M. de Bomfim était parvenu à pacifier le royaume, à discipliner un peu cette capricieuse et turbulente armée portugaise, qui, pour le seul plaisir d'entrer en campagne et de déployer au vent sa bannière, déferait volontiers le régime qu'elle vient de fonder. A l'extérieur, M. de Bomfim s'était fait remarquer par sa scrupuleuse exactitude à payer les arriérés de la légion étrangère qui avait suivi la fortune de dom Pedro, et par l'énergique résistance qu'en moins de vingt jours il organisa contre les menaces d'Espartero; le régent d'Espagne le voulait forcer d'exécuter un traité, concernant la navigation du Douro, qui n'avait point reçu encore la sanction des cortès de Lisbonne. En moins de vingt jours, M. de Bomfim avait équipé tous les bataillons et armé tous les navires dont se composent l'armée et la marine du Portugal. L'Angleterre interposa sa médiation, et le comte-duc se vit obligé d'attendre que l'acte fût en effet approuvé par les cortès; mais, pour mettre sur pied le pays, marine, armée, cités et villages, il avait suffi de la nouvelle qu'une guerre pouvait éclater entre Portugal et Castille; ceci fait nettement comprendre, ce nous semble, les dispositions réelles où se trouve contre ses anciens dominateurs la plus faible de ces deux nations. Ce fut, depuis le jour où l'empereur brésilien débarqua à Porto, le seul véritable élan d'enthousiasme qui pour un instant ait suspendu les querelles des partis. Radicaux et constitutionnels de 1822, septembristes modérés, chartistes et jusqu'aux plus déterminés amis de l'infant déchu, tous se faisaient inscrire dans les bataillons volontaires : on eût dit de l'époque où le premier Bragance se disposait à défendre sa jeune couronne contre les vieilles bandes du comte-duc d'Olivarès.

En janvier 1844, au moment où la coalition parlementaire était plus que jamais décidée à tout entreprendre pour renverser M. da Costa-Cabral, et où celui-ci venait de lui interdire la tribune, les précédens de M. le comte de Bomfim le désignaient naturellement comme le chef de ce mouvement à main armée, qu'en dernier recours l'opposition était résolue de tenter. Le 29 janvier, M. de Bomfim, d'accord avec plusieurs de ses amis, députés et officiers supérieurs, quitta Lisbonne pour se rendre dans l'Alemtejo; le général comptait à peu près sur les deux tiers des troupes; le jour même où il se devait prononcer, il était convenu que d'autres chefs en feraient autant à Lisbonne et dans les principales villes du royaume. Soit malentendu, soit défection, dès le début, ses plans furent presque partout déconcertés; le colonel Cezar de Vasconcellos, un des plus brillans et des plus intrépides officiers de l'armée portugaise, donna pourtant le signal dans la ville de Torres-Novas. Trop peu nombreux pour résister aux forces dont pouvait disposer le gouvernement de Lisbonne, les insurgés s'enfermèrent dans Almeïda, une place depuis long-temps abandonnée, mais où du moins l'on pouvait organiser quelque défense. Ils espéraient que, si on les voyait ainsi persister jusqu'au bout dans leur périlleuse entreprise, leurs amis du dehors se décideraient à les seconder. Très peu de jours après, en effet, un *pronunciamiento*

eut lieu à l'université de Coïmbre; les étudians s'emparèrent du gouverneur civil, désarmèrent la garde municipale, et sommèrent la garnison de faire cause commune avec eux. L'officier auquel s'adressait la sommation répondit qu'il s'empresserait d'y déférer, si on lui pouvait montrer un ordre du gouverneur civil. Pendant que les étudians allaient chercher cet ordre, l'officier prit sur-le-champ ses mesures et dressa des embuscades aux divers carrefours de la ville. Quand la jeunesse des écoles revint, trop confiante dans la parole qu'on lui avait donnée, et montrant de loin, d'un air de triomphe, l'ordre du gouverneur, les soldats la reçurent à coups d'escopette, la traquèrent çà et là dans les rues, et il n'en fallut pas davantage pour mettre un terme à l'insurrection.

Dans Almeïda cependant, M. de Bomfim, M. Cezar de Vasconcellos, les députés qui s'étaient rangés sous leur bannière et tous leurs compagnons, se trouvaient réduits à l'extrémité la plus pénible; toutes les troupes disponibles du gouvernement, commandées par le baron de Leiria et les vicomtes de Val-Longo, de Vinhâes et de Fuente-Nova, investissaient de toutes parts la place. De Vizeu et de Coïmbre, on écrivait que les deux villes se prononceraient infailliblement, si les insurgés tenaient jusqu'à la fin d'avril, et il est hors de doute que M. de Bomfim aurait tenu plus long-temps encore, si bientôt vivres, argent, munitions, tout n'était venu à manquer. Pendant trois mois, les insurgés endurèrent les plus cruelles privations; plus de quatre mille bombes furent lancées sur la place par les troupes de M. da Costa-Cabral. Le 7 avril, la position était devenue intolérable; privé de tabac, ce qui pour l'homme de guerre est dans le midi une véritable torture, le soldat gardait pourtant la plus sévère discipline; manquant de pain et harassés de fatigue, les assiégés broyaient eux-mêmes leurs petites rations de grains à l'aide de ces incommodes *atafonas* (moulins à chevaux) qui aujourd'hui ne subsistent plus guère qu'en Portugal. A ce moment décisif, quelques amis de M. de Bomfim réussirent à se faire jour à travers les quatre ou cinq mille hommes qui entouraient la ville, pour aller vers le nord susciter une diversion. Le 30 avril, ils étaient dans l'Alemtejo; mais le 28 M. de Bomfim avait été contraint de signer une capitulation. Le général n'avait plus ni une once de pain ni une *cruzada;* c'est tout au plus si, en mangeant les quelques chevaux qui leur restaient, ils auraient pu, lui et ses compagnons, prolonger de quatre ou cinq jours la résistance. L'avis d'ailleurs lui était parvenu que l'ambassade d'Espagne avait conseillé à son gouvernement une intervention immédiate; il savait, à n'en pouvoir douter, que dès le mois précédent M. Gonzalez-Bravo avait dirigé des munitions et des troupes sur la ville frontière de Ciudad-Rodrigo.

M. de Bomfim sortit d'Almeïda avec les honneurs de la guerre, et se réfugia aussitôt en Espagne, accompagné de ses officiers. Quelques jours auparavant, un décret les avait privés de leurs biens et de leurs grades; la précipitation que l'on mit à les en dépouiller forme un fâcheux contraste avec le refus que fit la reine, en 1837, de sanctionner ou plutôt de promulguer une

mesure exactement semblable, adoptée par les cortès contre les maréchaux et leurs partisans. On s'en peut d'autant plus étonner que sur ce point, aux termes de la charte, la reine avait toute latitude, tandis qu'en 1837 la constitution de 1820, qui avant celle de 1838 a pendant quelque temps régi le Portugal, lui déniait jusqu'au droit de *veto*. Hâtons-nous de le dire, après la capitulation, le *pronunciamiento* d'Almeïda n'a coûté la vie à personne; M. da Costa-Cabral fut bien un peu prompt à remplir les prisons de suspects et à déporter sans jugement les plus compromis sur les côtes d'Afrique; mais on peut lui rendre ce témoignage, que du moment où il n'eut plus rien à craindre de la révolte, il en finit complètement avec la réaction.

Nous avons insisté sur le *pronunciamiento* d'Almeïda, car de tous les évènemens que depuis trois ans on a vus s'accomplir en Portugal, c'est celui qui a le mieux mis en évidence les embarras politiques et financiers contre lesquels se débat M. da Costa-Cabral. Avant d'entreprendre le siége d'Almeïda, M. da Costa-Cabral demanda aux cortès un vote de confiance, et les cortès s'empressèrent de le lui accorder. Ce vote rappelait en quelque sorte celui que M. Mendizabal avait obtenu des chambres espagnoles au commencement de sa première administration; M. da Costa-Cabral se hâta de le mettre à profit pour contracter divers emprunts dont nous aurons bientôt à dire les conditions. En se dessaisissant de leur argent, les capitalistes de Lisbonne exigèrent que l'on comprimât le plus tôt possible et à tout prix le soulèvement d'Almeïda. M. da Costa-Cabral en fit la formelle promesse, et il tint sa parole avec tant de zèle, que, le jour même où les septembristes se décidèrent à capituler, le ministre dirigeant avait dépensé déjà le montant des emprunts; il ne restait pas même un *conto* dans les caisses de l'état.

M. da Costa-Cabral est un homme de résolution ; dans sa carrière politique, tout, jusqu'à ses fautes, le démontre surabondamment. Il en était venu à ce point, qu'il lui fallait ou déserter la lutte, ou trancher par un coup d'état et sans hésitation toutes les difficultés. C'est à ce dernier parti que devait s'arrêter un homme de son caractère. Un mois après la réduction d'Almeïda, M. da Costa-Cabral avait conclu un nouvel emprunt, engageant le revenu du tabac, du savon et du salpêtre à des conditions dont nous aurons également à faire connaître les détails; le ministre de la reine doña Maria s'engageait aussi avant que possible dans cette voie fatale des expédiens ruineux, d'où, à la même époque, M. Mon, le ministre des finances d'Espagne, s'efforçait de sortir en rompant avec les *contratistes*. Il faut le dire, dès le moment où le *Diario* publia sous forme de décret les conditions de l'emprunt, il s'éleva parmi les députés, parmi les membres de la chambre héréditaire, au conseil d'état, à la junte du crédit public, au tribunal de commerce, et dans les autres tribunaux, partout enfin, une opposition formidable, qui, à chaque instant, par les journaux, par les protestations collectives, par les réclamations particulières, s'efforçait de perdre le ministre dans l'esprit de la reine. Pour échapper à de si nombreux adversaires, M. da Costa-Cabral n'imagina rien de mieux que d'en venir aux dernières extrémités et de les frapper tous

à la fois. C'est alors, le 1er août, un mois, jour pour jour, après l'émission de l'emprunt, qu'il promulgua les trois décrets sur la magistrature, sur l'armée, sur l'université, qui, à ce moment même, font encore, à Lisbonne, dans la presse et à la tribune des cortès, l'objet des plus sérieuses polémiques et des plus ardentes discussions.

Le meilleur écrit qui se soit publié sur ces questions capitales a pour titre : *Memorandum ao corpo legislativo, ou Reflexoes sobre o decreto do 1° de agosto de 1844, por um cartista.* Ce chartiste est un membre du suprême tribunal de justice, M. Antonio-Joaquin de Magalhães. Il est impossible de mieux prouver que les décrets violent jusqu'aux moindres conditions du régime constitutionnel, et non-seulement de ce régime, mais de tous ceux où l'autorité monarchique n'a pas complètement absorbé en elle-même toute espèce de pouvoir. De l'un à l'autre bout de sa démonstration, qui, à ce point de vue, est péremptoire, M. de Magalhães s'appuie sur l'autorité de Montesquieu, de Bodin, de Jean-Jacques Rousseau, et de tous les publicistes qui, en France, ont précédé notre révolution, aussi bien que sur celle de MM. Dupin, Royer-Collard, Rossi, Benjamin Constant. M. de Magalhães, M. Duarte Leitão, M. de Silva-Carvalho et presque tous les autres membres de la haute magistrature protestèrent avec énergie; M. de Silva-Carvalho fut contraint d'envoyer sa démission à la reine. Au conseil d'état, M. de Palmella déclara que le dernier coup était porté à la loi fondamentale. Pour bien comprendre toute la force de l'opposition que faisait en plein conseil d'état à M. da Costa-Cabral M. le duc de Palmella, il faut savoir qu'en Portugal le conseil d'état forme comme une sorte de comité qui, dans les grandes occasions, est tout-à-fait libre d'exprimer sa pensée sur les actes du ministère; c'est, on le voit, sous quelques rapports, le conseil d'état d'Angleterre, et non point celui que Napoléon a institué chez nous.

Le Portugal ne nous a guère fait qu'un emprunt notable, celui de notre système judiciaire, et encore lui a-t-il fait subir de fort graves modifications. Le Portugal a une cour suprême, qui réside à Lisbonne, et à laquelle sont soumis les arrêts des *relaçoens* (cours royales) de Lisbonne, de Porto, de Ponte-Delgada et de Goa. Chaque *concelho* ou district a ses juges de première instance, *juizes de direito* et *juizes ordinarios;* il est vrai de dire que si les premiers sont nommés par le gouvernement, c'est le peuple qui a le droit d'élire les seconds. Nous devons ajouter encore que la police préventive et la police correctionnelle sont confiées à des magistrats spéciaux. Le Portugal a aussi, à Lisbonne et à Porto, deux tribunaux, ou plutôt deux jurys de commerce, choisis par leurs pairs dans la corporation des marchands, le président excepté, dont le gouvernement s'est réservé la nomination. Auprès de ces jurys, les *juizes de direito* exercent les mêmes fonctions que nos conseillers de cour royale auprès des jurys ordinaires. Les arrêts de ces deux tribunaux ne sont point, comme ceux des autres juridictions inférieures, déférés aux cours royales ou à la cour de cassation, mais à un autre tribunal suprême, siégeant à Lisbonne, qui ne connaît que des affaires com-

merciales, et dont les membres sont nommés par le souverain. Au reste, procédant de l'élection ou directement choisis par le prince, tous les magistrats du royaume étaient jusqu'ici, et depuis les temps les plus reculés, comme chez toutes les nations de l'Europe, inamovibles et placés hors la dépendance du gouvernement. Par le premier des décrets promulgués au mois d'août 1844, M. da Costa-Cabral a radicalement détruit une situation si naturelle et si normale. Qu'il soit de première instance ou d'appel, peu importe, chaque juge peut être aujourd'hui déplacé et révoqué, si depuis trois ans déjà il ne siége au tribunal où il remplit ses fonctions. Cette mesure est de tout point inexcusable; les circonstances ne la provoquaient d'aucune manière, car en Portugal la magistrature n'a jamais pris qu'une part fort restreinte aux querelles politiques; elle est d'ailleurs sans exemple dans les pays où le pouvoir politique n'exerce pas ouvertement la dictature. C'est là une de ces déterminations violentes qu'un gouvernement ne devrait jamais songer à prendre sans le concours de la représentation nationale, et encore selon les vrais et immuables principes, non pas du régime représentatif, mais des simples monarchies tempérées, si peu que l'on souhaite de garanties contre les abus et les excès du prince, aucune assemblée, aucune autorité constituante ne pourrait aller aussi loin que M. da Costa-Cabral. M. da Costa-Cabral a réduit les magistrats à n'être plus que les agens et les instrumens du pouvoir; il a subordonné à l'ordre politique cet ordre judiciaire, dont les législateurs et les chefs des sociétés les moins avancées avaient eux-mêmes respecté, constitué l'indépendance; il a détruit l'immunité qui, chez les nations constitutionnelles, suffirait à protéger la vie et la fortune des citoyens dans le cas où le pouvoir exécutif finirait par dominer et par opprimer celui qui est chargé de faire les lois. En Portugal, cette immunité était d'autant plus précieuse, que les municipalités, autrefois si libres et si florissantes, n'y jouissaient plus que d'une indépendance nominale. A la vérité, les assemblées communales y sont encore nommées par le peuple; mais leurs attributions subissent le sévère contrôle des juntes de district, et l'on n'a pas souvenir que celles-ci, bien que leurs membres soient élus par les municipalités mêmes, aient jamais résisté aux volontés du gouvernement, signifiées par une sorte de chef politique ou de préfet, qui, en Portugal, se nomme *gouverneur civil*.

Le second décret de M. da Costa-Cabral donne au ministère le droit, non-seulement de réduire les officiers à la demi-solde, mais de les destituer, sans être pour cela obligé d'exposer ses motifs. Ici également sont méconnues et froissées les idées libérales importées à Lisbonne par l'empereur dom Pedro, et proclamées dans le préambule de toutes les constitutions que depuis 1820 le pays a subies. Et, en vérité, l'on dirait que M. da Costa-Cabral s'est, de gaieté de cœur, aliéné la plupart des officiers de l'armée, dont les sympathies avaient fait jusqu'à ce jour sa force principale. Chacun le sait, l'armée portugaise ne s'est jamais fait remarquer par l'esprit de subordination et de discipline; c'était encore, il y a deux mois à peine, la seule armée d'Eu-

rope où un officier subalterne pût discuter les ordres de ses chefs et les déférer à un conseil qui trop souvent prononçait selon les opinions, ou, pour mieux dire, les passions dominantes. Certainement, il n'y a pas, dans le Portugal, un seul esprit élevé qui ne convienne qu'un tel privilége ne se pouvait maintenir; mais M. da Costa-Cabral n'avait-il aucun autre moyen d'imprimer à l'officier subalterne le respect de l'autorité? N'est-ce point un principe admis aujourd'hui sans contestation, dans tous les pays libres, que le grade militaire est une propriété véritable, et non point une fonction précaire que le gouvernement délègue ou retire selon ses caprices? Pour rallier l'officier à la cause de l'ordre, pour lui faire comprendre l'absolue nécessité de la subordination, était-il donc indispensable de l'avilir à ses propres yeux et à ceux de ses inférieurs? Comment M. da Costa-Cabral n'a-t-il pas vu que, loin de resserrer les liens de la discipline, loin de remédier à la démoralisation de l'armée, il y a mis le sceau en amoindrissant l'officier dans l'esprit du soldat, en supprimant le prestige du grade, et, partant, le respect dont ce prestige le peut seul entourer?

Le troisième décret du mois d'août place les professeurs des universités dans une situation exactement semblable à celle des officiers de toutes armes. A Lisbonne, à Porto, à Coïmbre, il n'y aura plus désormais un seul professeur, si recommandable qu'il soit par ses lumières ou par sa position sociale, qui, au gré du ministère, ne puisse être déplacé, suspendu, révoqué. A ce sujet, se présentent, avec plus de force peut-être, les réflexions que nous avons déjà faites à propos des officiers et des juges. A toutes les époques, depuis le moyen âge, les universités portugaises ont joui d'une complète indépendance. Sous ce rapport, aucune autre ne leur pouvait être, selon nous, comparée, ni en France, ni en Allemagne, ni même en Angleterre, nulle part enfin. Que, dans ces derniers temps de révolutions et de déchiremens intérieurs, les universités portugaises aient parfois abusé de cette indépendance; que, par un enseignement un peu imprudent, les professeurs aient exalté souvent les passions, ou, si l'on veut, les espérances de la jeunesse aux dépens de l'ordre et de la sécurité publique, cela n'est pour personne l'objet du moindre doute. On sait bien que, depuis vingt-cinq ans, la jeunesse des écoles a pris une part active à presque tous les *pronunciamientos;* mais, pour ramener l'enseignement supérieur au respect de l'ordre établi, était-il donc nécessaire de lui enlever toute sa liberté? Le décret de M. da Costa-Cabral porte un coup mortel aux universités portugaises. Est-il un seul homme d'intelligence qui aujourd'hui consente à occuper les vieilles chaires de Coïmbre, si, à sa première parole, un ministre, — et encore ne s'agit-il point ici d'un ministre spécial de l'instruction publique, — le peut réduire à un silence absolu? Au palais du Luxembourg, dans la discussion de la loi sur l'enseignement secondaire, M. Cousin représentait plaisamment M. le maréchal Soult discutant en plein conseil les grandes questions de psychologie et de métaphysique. Le même argument se retrouve dans les journaux de Lisbonne, qui se demandent si M. le duc de Terceira se chargera désormais de

dresser le programme scientifique, philosophique ou littéraire des universités.

Au fond, le cabinet portugais ne se préoccupe guère de l'enseignement public, ni des moyens de le relever. Pour peu que l'on soit versé dans l'histoire de la philosophie au moyen âge, on se rappelle qu'en aucune autre université les doctrines péripatéticiennes n'étaient si bien comprises, ni si bien exposées que par les docteurs de Coïmbre; en théologie, et c'est tout dire, ces docteurs soutenaient avantageusement la lutte avec les formidables casuistes d'Alcala et de Salamanque. Ce sont là de glorieux souvenirs qui n'ont pu encore s'effacer, excepté peut-être à Coïmbre, d'où ils semblent avoir disparu en même temps que l'ancienne splendeur. Seul, dans cette vieille et morne cité de Coïmbre, à Porto, à Lisbonne, l'enseignement de la médecine jette ou plutôt jetait naguère quelques lueurs mourantes, car, en vertu d'un nouveau décret de M. da Costa-Cabral, on ne pourra désormais professer que la chirurgie dans les deux dernières villes; l'enseignement de la médecine n'a été maintenu qu'à Coïmbre. Il y a quatre ans environ, on a fondé une école polytechnique à Lisbonne, et à Porto une école des arts et métiers; mais la pénurie absolue du trésor a forcé M. da Costa-Cabral de supprimer tous les secours jusqu'ici votés par les cortès en faveur des établissemens où s'enseignaient les sciences, et, à Porto aussi bien qu'à Lisbonne, les deux écoles peuvent être considérées déjà, nous le craignons bien, comme si elles avaient cessé d'exister.

De tous les organes de M. da Costa-Cabral, un seul a osé approuver le décret qui détruit l'indépendance des professeurs, et il va sans dire que c'est le journal officiel, le journal de M. Carlos Bento; les trois autres n'ont pas hésité à convenir qu'en plaçant ainsi toutes les garanties dans la main du pouvoir politique, le ministre exagérait et par conséquent faussait le système de la centralisation. Les journaux de l'opposition ont accusé M. da Costa-Cabral de n'avoir pris une si excessive mesure que pour atteindre un docteur de Coïmbre, M. João Lopez de Morães, qui a fondé l'*Opposição nacional*, et, avec M. de Morães, les autres professeurs qui lui ont fait une si rude guerre à la chambre des députés. Écartons les mobiles personnels, et, à propos des universités comme à propos de toutes les autres mesures décrétées par le ministre de doña Maria, bornons-nous à constater qu'en dehors du cabinet Cabral, aucun pouvoir, aucune institution n'est vraiment demeurée debout. A Lisbonne les cortès, dans les provinces les municipalités, partout les jurys ordinaires n'ont plus conservé qu'une ombre de vie et d'indépendance; le conseil d'état n'est plus consulté que pour la forme, si même on juge à propos de le consulter encore; la magistrature est destituée de son inamovibilité séculaire; la garde nationale est dissoute; l'officier de l'armée a perdu la propriété de son grade; le haut enseignement a cessé d'être libre; la junte du crédit public, dont nous allons avoir à définir les attributions, ne protège plus en réalité, ni le crédit privé, ni celui de l'état; aujourd'hui même, on parle de l'abolir tout-à-fait. Voilà la situation intérieure du Portugal dessinée

en traits précis et avec la plus rigoureuse exactitude. M. da Costa-Cabral ne voit-il pas que le ressort est véritablement tendu outre mesure, et qu'en un tel pays c'est la révolution qui recommence et fait de nouvelles ruines, quand le ressort vient à se briser?

Parmi les ruines que la révolution a déjà faites, il en est une du moins, nous devons le reconnaître, que le cabinet portugais est parvenu à relever. M. da Costa-Cabral a résolu enfin la question religieuse, qui d'un instant à l'autre pouvait compliquer la question politique; un rapprochement sérieux et définitif s'est opéré entre le Portugal et le saint-siége, qui, en 1834, après la suppression des ordres monastiques par Dom Pedro, fulmina une bulle d'excommunication contre le gouvernement de la jeune reine constitutionnelle. La bulle du pape divisa profondément l'église portugaise et la troubla jusque dans la plus petite paroisse; M. l'évêque de Vizeu déclara hautement qu'il ne reconnaîtrait d'autres évêques et d'autres prêtres que les prêtres et les évêques nommés par Rome. Le gouvernement eut beau envoyer des administrateurs dans les églises vacantes, et c'était le plus grand nombre: un parti puissant, bientôt formé et discipliné par M. de Vizeu, se prononça contre ces administrateurs, qui presque partout furent accueillis comme des intrus. De son côté, le pape avait, lui aussi, nommé ses commissaires qui, munis d'une bulle spéciale, parcouraient les campagnes, instruisaient et prêchaient en secret, comme après l'édit de Nantes nos ministres calvinistes, ou comme nos prêtres catholiques sous le régime de la terreur. On comprend sans peine quel parti aurait pu tirer, un jour ou l'autre, de ces hostiles dispositions, le fameux archevêque d'Evora, M. Fortunato de Bonaventura, le plus opiniâtre champion de Dom Miguel, réfugié à Rome avec le prétendant. En se rapprochant du saint-siége, M. da Costa-Cabral a donc rendu un véritable service à la cause libérale, et nous hésitons d'autant moins à le constater, que, de tous les clergés européens, celui du Portugal est peut-être celui qui jusqu'à ce jour s'est le moins laissé envahir par les ambitions politiques; le marquis de Pombal en a fini avec les jésuites, dom Pedro avec les ordres monastiques et les biens de main-morte; M. de Bonaventura vient de mourir à Rome; il ne reste plus en Portugal qu'un clergé séculier, peu instruit encore, à la vérité, mais dévoué à sa mission évangélique, fort populaire et méritant de l'être, éprouvant pour les luttes de la vie publique une telle répugnance, que les évêques appelés au sénat par la reine n'y vont siéger qu'à de rares intervalles et à leur corps défendant.

Si l'on examinait de près les articles du nouveau concordat, on pourrait démontrer que M. da Costa-Cabral, dans son empressement à reconnaître les sacrées et légitimes attributions du saint-siége, a fait trop bon marché peut-être de certains droits essentiellement inhérens au pouvoir temporel. Les administrateurs nommés par le gouvernement, le pape les désavoue de la façon la plus formelle; ce sont les commissaires mêmes du pape qui enfin reçoivent une consécration officielle; dans un pays si éminemment catholique, cette dernière mesure a naturellement soulevé de très vives inquiétudes au

sujet des actes religieux accomplis par les commissaires du gouvernement dont l'intrusion est ainsi proclamée. Le pape élève au cardinalat l'archevêque de Lisbonne, et sur ce point assurément personne en Portugal n'a trouvé à redire; mais du nouveau cardinal le pape fait un patriarche, suscitant ainsi une rivalité fâcheuse entre le prélat de Lisbonne et l'archevêque de Braga, à qui déjà l'archevêque de Tolède dispute si opiniâtrément le titre de primat des Espagnes. Ce n'est pas tout, le pape fonde à Lisbonne un chapitre patriarcal dont il définit les droits et les attributions, qu'il dote de certaines rentes annuelles et même de certains immeubles, sur les fonds du trésor et sur les biens de l'état. Si le régime représentatif n'était pas en Portugal une fiction aujourd'hui fort peu décevante, ne pourrait-on pas rappeler à M. da Costa-Cabral que c'est aux cortès et non au pape qu'il appartient de donner au clergé une constitution civile, et qu'à la rigueur, si l'on se repent d'avoir aboli la main-morte, c'est une loi du royaume, une vraie loi politique, et non pas une simple bulle, qui la doit rétablir?

Mais n'insistons point sur les difficultés infinies qui de près ou de loin se rattachent à cette ligne de démarcation qu'il conviendrait de tracer entre les deux domaines : il reste bien assez de griefs pour l'opposition à laquelle M. da Costa-Cabral est en butte de la part des membres du conseil d'état et de la junte du crédit public, des juges de première instance et des juges d'appel, des professeurs de l'université, des principaux officiers de l'armée, du parti nombreux que tous les mécontens ont formé dans la presse, à la chambre des députés et à la chambre des pairs. En s'arrogeant une autorité qui jusqu'ici n'a jamais été limitée ni contrôlée par la représentation nationale, M. da Costa-Cabral s'est engagé de lui-même en des embarras qui bien certainement ont mis en évidence son talent et l'énergie de son caractère, mais d'où il lui sera impossible de sortir s'il ne se décide à solliciter le réel concours des cortès, et à rétablir les vrais principes du régime constitutionnel. Nous ne voulons pas justifier les révoltes à main armée et les *pronunciamientos;* mais en s'attachant à mettre en relief les désordres et les maux qu'ils entraînent, les apologistes de M. da Costa-Cabral ne font-ils point le procès de la politique aventureuse qui les a provoqués? On a vu déjà quelles complications financières ont suscitées les derniers troubles : il suffira de montrer comment ces complications vont chaque jour s'aggravant, pour bien faire comprendre qu'avec ses seules ressources M. da Costa-Cabral est tout-à-fait impuissant à les trancher.

III. — SITUATION FINANCIÈRE. — IMPÔTS ET EMPRUNTS. — OPÉRATIONS DE LA BOURSE A LISBONNE. — ÉTAT DU CRÉDIT.

L'histoire des finances du Portugal, qui, au fond, n'est que trop sérieuse, a toutes les apparences, toutes les allures d'un roman véritable; ce roman mérite qu'on le raconte, car rien au monde ne fait mieux comprendre combien dans un état appauvri, d'où le commerce a disparu et où l'on ne tire

qu'un parti fort médiocre des richesses naturelles, sont de toute nécessité vaines et dangereuses les bizarres et au premier aspect si décevantes évolutions du crédit. En Portugal, l'histoire des finances se divise en deux parties bien distinctes : la première est renfermée entre l'année où la reine remonta sur son trône et celle où fut abolie la charte ; quant à la seconde phase, elle comprend toutes les années écoulées de 1836 à 1845. Les opérations financières qui ont précédé la restauration de doña Maria ne nous intéressent aujourd'hui que d'une façon très peu sensible : sous dom Miguel, le Portugal vivait à l'état de banqueroute, et assurément ce n'est point la moindre des causes qui ont entraîné la chute de l'infant. Le régime libéral se peut rendre ce témoignage, que du moment où il a été rétabli, il a immédiatement essayé de réparer les injustices du régime absolu; par malheur, dès les premiers temps, il s'est engagé en des voies si fausses, que ses efforts pour remédier au malaise n'ont guère abouti qu'à l'empirer.

En 1834, les financiers officiels de Lisbonne avaient une telle confiance dans les ressources et l'avenir du crédit, qu'on en donnerait une idée à peine, si on la comparait à celle que, sous la régence, le système de Law inspira aux capitalistes français. Le gouvernement vécut du crédit, tant que cela lui fut possible, sans reculer devant les abus les plus naïfs, devant les plus folles exagérations. C'était alors une maxime presque reçue, qu'à toute force on pouvait se passer de l'impôt; on contractait emprunts sur emprunts, on en contractait pour le seul plaisir d'en contracter, on en contractait pour payer les intérêts de ceux que l'on avait déjà souscrits. Lisbonne, éblouie, s'émerveillait et se récriait d'aise quand arrivait l'argent anglais ou français; mais l'argent étranger disparaissait en un clin-d'œil, comme les marées qui, un instant, blanchissent d'écume les galets de Cintra, et Lisbonne retombait en des inquiétudes mortelles que le gouvernement ou du moins le ministère, s'il tenait à vivre, devait aussitôt se mettre en devoir d'apaiser. A ces momens difficiles, un simple employé du trésor, aujourd'hui ministre des affaires étrangères, M. Gomes de Castro, était le seul roi, le vrai dictateur de la situation politique et financière; M. Gomes de Castro s'embarquait pour Londres : à force de démarches et de persévérance, au prix des plus coûteux sacrifices, il parvenait à découvrir un nouveau filon dans cette mine de l'emprunt, où l'on creuse de si profonds abîmes; l'opération terminée, l'infatigable négociateur rentrait à Lisbonne, où sa présence excitait les mêmes transports que si, nouveau dom João de Castro, il avait découvert des continens et des archipels; l'humble paquebot où il venait de faire sa traversée était salué par des acclamations unanimes comme s'il eût été le vaisseau-amiral d'une flotte apportant aux rois du XVIe siècle les trésors du Brésil ou de Macao.

D'emprunts en emprunts, de joies trompeuses en réels mécomptes, on arriva jusqu'à l'époque où fut abolie la charte. Jetons un voile sur toute la période révolutionnaire, de 1836 à janvier 1842, pendant laquelle il n'était guère facile d'avoir recours au crédit. A tout propos attaquée, entamée, bouleversée, modifiée, renversée, restaurée, l'administration septembriste

se vit contrainte de tout laisser en souffrance. Aux premiers jours de tranquillité pourtant, on songeait à relever, ou, pour mieux dire, à fonder le crédit public, en même temps que le système tributaire, quand M. da Costa-Cabral s'en alla proclamer la charte à Porto et remettre les armes aux mains des partis. M. da Costa-Cabral, après sa victoire, ayant pris pour collègue M. Gomes de Castro, revint tout naturellement aux opérations de 1834. Cette fois pourtant, on voulut que l'impôt vînt en aide à l'emprunt, et, sans aucun doute, c'était là un progrès considérable. Par malheur encore, autant le principe était raisonnable, autant l'est peu la manière dont on s'y est pris pour le mettre en pratique : sans renoncer à aucune des exagérations de l'emprunt, le gouvernement de M. da Costa-Cabral a eu recours à toutes les exagérations de l'impôt.

En Europe, comme en Asie et en Afrique, le royaume de doña Maria renferme un peu plus de cinq millions de sujets; le Portugal seul et les îles européennes en renferment trois millions huit cent mille environ. Pour maintenir l'ordre dans la métropole et les colonies, le gouvernement de M. da Costa-Cabral entretient une armée que les chiffres officiels font monter à près de 29,000 hommes, mais qui en réalité se réduit à 18,000 fantassins et à 1,800 cavaliers. De sa toute-puissante marine, le Portugal n'a conservé que 2 vaisseaux de ligne de 80 canons, et 37 autres bâtimens de grandeurs diverses, frégates, corvettes, bricks, schooners, cutters, qui, avec un bateau à vapeur et les 2 vaisseaux de ligne, portent à peu près 944 pièces d'artillerie. C'est la marine et l'armée qui, avec les intérêts de la dette publique, absorbent, et au-delà, les ressources nationales. Pour bien faire comprendre les embarras dans lesquels se débat le gouvernement de Lisbonne, il nous suffira d'exposer ici les principaux chiffres de la dette : à l'intérieur, la dette est de 32,708 contos de reis (1), ou d'environ 198 millions de francs, et supporte un intérêt de 1,443 contos (9 millions de francs ou peu s'en faut); à l'extérieur, elle est de 48,000 contos (276 millions de francs), à un intérêt de 2,435 contos, environ 15 millions de notre monnaie. Réunies, les deux dettes forment un effrayant total de 80,708 contos de reis, un peu plus de 484 millions de francs, supportant un intérêt de 3,938 contos ou près de 24 millions de francs! Et encore, n'est-il question ici que de la dette consolidée : à ce chiffre énorme il faut joindre celui de la dette non-consolidée, composée surtout d'une foule d'obligations et de petits emprunts antérieurs à la restauration de doña Maria, d'un incroyable arriéré de soldes, de pensions, d'appointemens, dus par les divers ministères, et qu'on a pris le parti de capitaliser en 1841. Il serait impossible de donner, même approximativement, le chiffre de cette dette dont, à la vérité, le gouvernement ne prend guère souci. Imitons-le sur ce point, et ne nous occupons que de la dette consolidée, un magnifique total, on vient de le voir, et qui, avant de monter

(1) Le *reis* est l'unité minime et idéale de la monnaie portugaise; un *conto* de *reis* vaut 6,000 francs de notre monnaie; 8 reis valent 5 centimes; 160, 1 franc.

à de si monstrueuses proportions, a dû obliger l'habile M. Gomes de Castro à faire bien souvent le voyage de Londres!

En vertu d'une stipulation récemment conclue dans cette même ville de Londres, on ne paie aujourd'hui que la moitié des intérêts de la dette extérieure; les intérêts qui, de terme en terme, s'accumulent, doivent être plus tard remboursés; en attendant, ils forment une espèce de dette flottante. L'intérêt, qui aujourd'hui n'est qu'à 2 et 1/2 p. 100, sera de 3 p. 100 en 1849, et ainsi de suite, à des époques déterminées, jusqu'à ce que l'arriéré soit comblé. Rien de mieux, assurément, si, pour se mettre en état de faire face aux futures obligations, le gouvernement s'attachait, dès maintenant, à imprimer une impulsion féconde au commerce, à l'industrie, à l'agriculture; mais nous craignons fort, — et l'on va voir si nos appréhensions sont fondées, — que, loin d'augmenter les revenus du pays, le système économique du cabinet portugais ne soit combiné de telle manière qu'il doit finir par les épuiser.

Bien que M. da Costa-Cabral ait fait présenter déjà d'ambitieux budgets à l'examen des chambres, il est difficile de calculer le chiffre des recettes et celui des dépenses. Pour ne point nous perdre en d'interminables détails, qui, au lieu d'éclaircir la question, la compliquent en pure perte, bornons-nous à établir ici nettement que, s'il faut s'en rapporter aux relevés mêmes de l'administration, les charges du royaume, frais généraux, dépenses des divers ministères, s'élèvent annuellement, avec les intérêts de la dette, à un peu plus de 11,156 contos de reis, un peu plus de 66 millions de francs, tandis que les impôts, taxes, patentes, droits et monopoles de toute espèce, ne donnent qu'un revenu d'un peu plus de 9,841 contos, un peu moins de 60 millions de francs. A la fin de 1842, le ministre des finances, M. le baron de Tojal, ne faisait point mystère d'une si terrible situation; mais le gouvernement s'est bientôt repenti d'avoir ainsi ouvert aux regards du public les profondeurs menaçantes du déficit. En juin 1843, les cortès examinaient le budget des dépenses. Or, pour diminuer le plus possible l'effrayante disproportion qu'il présentait avec celui des recettes, les deux chambres, tout à coup prises d'un inconcevable accès d'indépendance, demandaient à grands cris des économies qu'à toute force elles voulaient faire porter sur tous les chapitres des divers départemens Pour les arrêter en si beau chemin, le cabinet prit prétexte des convulsions qui alors déchiraient l'Espagne, et prorogea indéfiniment les cortès. Celles-ci pourtant ne s'étaient point séparées sans voter un certain nombre de réductions auxquelles M. da Costa-Cabral promit de se conformer; mais en présence du déficit, qui, de toutes parts, s'agrandit, est-on bien en état de ne pas manquer à une telle promesse? M. da Costa-Cabral fit en effet des économies, mais des économies illusoires, dont s'émerveillèrent pourtant les cortès, redevenues bientôt de fort bonne composition. MM. da Costa-Cabral et de Tojal retranchèrent héroïquement du budget des chiffres qui n'étaient là que pour la forme, comme les appointemens dévolus à des emplois qui jamais n'ont eu de titulaires, ou bien les salaires que recevaient, durant les années précédentes, des fonctionnaires

promus depuis à des emplois supérieurs. Une seule de ces réductions était bien réelle, et c'était la seule peut-être à laquelle on n'eût point dû songer. Elle frappait le jardin botanique de Lisbonne et quelques autres établissemens de Coïmbre, et pour long-temps, sans aucun doute, elle doit enrayer l'enseignement des sciences en Portugal. Si habile que l'on fût, du reste, à grouper les chiffres, et, çà et là, dans plusieurs chapitres, à forcer les recettes, comment serait-on parvenu à produire la moindre illusion sur cet effrayant déficit qui, de l'un à l'autre bout du royaume, laissait tant d'intérêts en souffrance? Il y a plus d'ailleurs : c'est avec ses propres chiffres que le gouvernement avait ainsi soulevé tant d'alarmes. Que serait-ce donc si l'on acceptait les calculs de la coalition! Dans un court, mais substantiel opuscule, qui a pour titre : *Breves consideraçoes sobre o estado de nossa fazenda publica*, M. Jeronymo Dias de Azevedo dresse le relevé de toutes les charges, de toutes les misères depuis les plus anciens arriérés de la dette non consolidée jusqu'aux retenues que les employés subissent à tous les degrés de l'administration : M. Azevedo porte ce déficit, ou, si l'on veut, le total de tous les arriérés, à plus de 9,000 contos (54 millions de francs)!

Quels que soient, au demeurant, les calculs que l'on adopte, les calculs du gouvernement ou ceux de la coalition, les embarras de M. da Costa-Cabral n'en sont point aujourd'hui moins graves ni plus tolérables; quand les caisses de l'état sont absolument vides, ce n'est point pour le moment la question principale de savoir à quel chiffre se doit supputer le déficit. Or, c'est précisément à cette pénurie extrême que M. da Costa-Cabral, on l'a vu plus haut, a été conduit par le *pronunciamiento* d'Almeïda. M. da Costa-Cabral était en présence d'un énorme déficit; aussi éprouva-t-il une certaine hésitation à prendre sur lui la responsabilité des moyens par lesquels on le pouvait à toute force combler. Il ne se borna pas à consulter ses collègues et les grands fonctionnaires du royaume, il fit appel aux lumières et au patriotisme de ses adversaires. Une réunion eut lieu dans son cabinet, composée des ministres, des membres de la junte chargée de surveiller les incessantes fluctuations de la dette publique et de presque tous les membres des deux chambres, chartistes purs ou coalitionistes, qui en finances avaient jusque-là fait preuve de quelque habileté. M. da Costa-Cabral ouvrit la discussion par un discours où il exposa nettement les cruels embarras du trésor; il parla longuement des expédiens décisifs auxquels, en pareille circonstance, avaient eu recours l'Angleterre et la Hollande, déclarant sans détour que les mesures ordinaires seraient impuissantes, non pas seulement à guérir, mais à diminuer le moins du monde le malaise financier. A peine eut-il achevé son discours, que ses adversaires lui répondirent avec non moins de franchise, par l'organe de M. le duc de Palmella, qu'ils étaient prêts à l'appuyer de toutes leurs forces, mais à la condition expresse qu'il rendrait immédiatement compte de tous les fonds dont il avait pu disposer depuis les premiers temps de son administration. M. da Costa-Cabral et ses collègues se récrièrent énergiquement contre de telles exigences; de part et d'autre, la discussion ne

tarda point à s'animer, et l'un des ministres, M. Gomes de Castro, s'emporta jusqu'à dire à M. de Palmella : « Qu'exigez-vous là, monsieur le duc? nous prenez-vous pour des dilapidateurs? — Je n'exige rien, répliqua M. de Palmella; c'est votre seul honneur, messieurs les ministres, qui vous fait un devoir de rendre un pareil compte à la nation portugaise. » A ces paroles, le ministre de la guerre, M le duc de Terceira, ne pouvant plus se contenir, quitta précipitamment la salle, et la séance fut levée au milieu de la plus vive agitation.

Demeurés seuls, M. da Costa-Cabral et ses collègues désespérèrent un instant de pouvoir conjurer les périls de la situation. Le ministre des finances lui-même, M. le baron de Tojal, était tombé dans un si grand découragement, qu'il aurait immédiatement remis sa démission entre les mains de la reine, si, à force d'instances, M. da Costa-Cabral n'était parvenu à le retenir auprès de lui. Avant de se séparer, les membres du cabinet nommèrent une commission chargée de proposer un moyen quelconque d'en finir avec les difficultés du moment. Dans cette commission devaient siéger les plus habiles financiers de Lisbonne, MM. Félix Pereira de Magalhâes, Florido, Roma et Jose da Silva-Carvalho. A peine réunis, les quatre commissaires déclarèrent qu'ils ne voyaient aucun remède au mal profond qui minait le crédit public et menaçait de le tuer tout-à-fait, si les ministres ne se décidaient à se départir de leur politique arbitraire; pour la seconde fois, M. da Costa-Cabral et ses collègues se virent complètement abandonnés.

Réduit à l'extrémité, M. da Costa-Cabral se détermina sur-le-champ à faire une émission nouvelle de titres de la dette publique, jusqu'à concurrence de 2,000 contos de reis (12 millions de francs); mais ici le ministre se venait heurter à des obstacles plus difficiles encore à surmonter. Nous l'avons dit, une junte spéciale, — la junte de crédit public, — est chargée, à Lisbonne, de veiller sur la dette nationale; cette junte, créée par la révolution de septembre, a pour mission d'empêcher qu'on ne porte atteinte aux intérêts des créanciers et à ceux de l'état; c'est pour cela que sur les quatre membres dont elle se compose, deux sont nommés par les créanciers, un par la chambre des députés, le quatrième par le gouvernement. Le jour où M. da Costa-Cabral leur communiqua son projet, tous les quatre s'accordèrent à le combattre; comme le ministre persistait dans sa résolution, ils adressèrent à la reine une représentation respectueuse, mais ferme et très nettement motivée, où ils déclaraient qu'en aucune circonstance, on ne les pourrait contraindre à reconnaître les nouvelles inscriptions. Un instant, M. da Costa-Cabral eut la pensée de pratiquer l'émission à Londres, mais l'agent financier qui, à Londres, vis-à-vis des créanciers anglais, représente le gouvernement de Lisbonne, ayant été consulté sur l'opportunité d'une telle mesure, répondit de façon à ôter jusqu'à la moindre espérance de succès; bon gré mal gré, il fallut renoncer à l'emprunt.

Contraint de recourir à d'autres moyens pour subvenir aux besoins du lendemain et à ceux de l'heure présente, M. da Costa-Cabral se souvint du

contrat par lequel, immédiatement après le siége de Porto, le gouvernement avait livré le monopole des tabacs à M. le comte Farrabo. Ce contrat se trouvant expiré déjà, M. da Costa-Cabral annonça qu'il le renouvellerait en faveur de toute compagnie qui serait en mesure de prêter 4,000 contos, ou 24 millions de francs, à l'état. En stipulant ainsi de lui-même les conditions de l'emprunt, M. da Costa-Cabral violait la charte, qui, par l'article 15, oblige le gouvernement de soumettre ces conditions aux cortès. Ce n'est pas là, du reste, le principal grief qu'à cette occasion on ait élevé contre le gouvernement de Lisbonne; par les orateurs et les publicistes de la coalition, le cabinet portugais a été accusé formellement d'avoir voulu jeter une nouvelle et plus riche proie à l'agiotage, en adjugeant l'emprunt à une compagnie qui porte le nom de la *Confiança nacional*, avec laquelle, depuis 1842, M. da Costa-Cabral a conclu presque tous ses arrangemens de finance, et qui dans tout le royaume est en butte à une grande impopularité. A vrai dire, la manière dont l'adjudication a été conduite confirmerait bien en quelque sorte une si grave imputation. Une autre compagnie que la *Confiança nacional* s'étant présentée pour faire concurrence aux capitalistes privilégiés, le gouvernement, ajoutant brusquement le monopole des savons et des salpêtres à celui des tabacs, augmenta les charges de l'emprunt, et déclara que l'adjudication aurait lieu dans un délai de vingt-quatre heures. En si peu de temps, il eût été difficile à la compagnie rivale de réaliser les conditions nouvelles; aussi l'emprunt fut-il le lendemain adjugé sans enchères aux capitalistes de la *Confiança nacional*.

Cet emprunt est de 4,000 contos, à 5 p. 100; en le contractant, le gouvernement s'est réservé la faculté de l'amortissement, qui, selon les calculs de M. de Tojal, doit avoir lieu en vingt-trois ans. C'est là précisément la fameuse opération financière qui, en juillet dernier, a soulevé contre M. da Costa-Cabral cette bruyante explosion de colères à laquelle le ministre a répondu par les trois décrets du 1er août. En publiant les conditions de l'emprunt dans le *Diario do governo*, M. da Costa-Cabral a fait, si l'on nous permet de parler ainsi, comme un exposé de ses embarras et de ses espérances. M. da Costa-Cabral ne conteste point que ce ne soit un système ruineux d'engager ainsi les revenus du royaume; c'est pour la dernière fois qu'il le pratique : avec cette anticipation de 4,000 contos, il se fait fort d'en finir avec les emprunts. Il prend l'engagement de subvenir aux besoins des divers services; il dresse calculs sur calculs, et emprunte à la statistique ses plus pompeux appareils, pour démontrer qu'il n'est point si malaisé qu'on l'imagine de rentrer dans les voies normales. Que faut-il penser de ces belles protestations? Que peut-on attendre de si magnifiques promesses? Nous ne savons; ce qu'il y a de certain, c'est que, pour dissiper les inquiétudes, M. da Costa-Cabral a beaucoup à faire. Ces protestations et ces promesses, M. da Costa-Cabral les a déjà faites à cinq reprises depuis qu'il est ministre, toutes les fois que la pénurie du trésor l'a forcé de recourir aux moyens extrêmes,

toujours avec la même confiance en ses ressources, toujours avec la même solennité, et toujours pour aboutir au déficit.

Mais laissons à l'avenir le soin de montrer si M. da Costa-Cabral se prépare ou non un nouveau mécompte, et bornons-nous à examiner les conditions de l'emprunt. En vérité, si c'est la *Confiança nacional* qui a stipulé ces conditions, on peut affirmer qu'elle a traité le gouvernement en vrai fils de famille anticipant sur son patrimoine : il n'en est pas une qui ne doive rapporter aux capitalistes des profits hors de toute proportion avec les chances défavorables qu'ils peuvent courir. Parlons mieux, ces chances même sont tout-à-fait nulles : la compagnie, ne livrant que par annuités les 4,000 contos à l'état, n'aura d'autre peine que de verser dans les caisses du trésor l'argent que lui rapportera l'exploitation de son monopole, ses bénéfices exceptés, cela va sans dire, et ces bénéfices doivent, dit-on, atteindre un chiffre énorme. On calcule, d'une façon approximative, que, sur la seule exploitation des tabacs, le trésor perd au nouvel arrangement une rente annuelle de 100 contos ou de 600 mille francs environ. Ce n'est pas tout, le gouvernement abandonne complètement les salpêtres à la compagnie, il les lui abandonne dans les colonies comme dans la métropole; il ne s'en est pas même réservé la quantité nécessaire pour les services publics. Or, de cette seule exploitation des salpêtres, jusqu'ici négligée comme toutes les autres, la *Confiança nacional* retirera un profit immense, incalculable, pour peu qu'elle sache, et il ne lui sera point très difficile d'y parvenir, retrouver les anciens débouchés, ceux qui subsistaient à l'époque où les seuls salpêtres ne rapportaient pas moins de 400 contos (2 millions 400 mille francs) ! Ce n'est pas tout encore : avant de livrer les premiers fonds, la compagnie a retenu, sur la somme entière qu'elle est tenue d'avancer, 300 contos, ou 1 million 800 mille francs, pour amortir une partie de l'emprunt et garantir le paiement des intérêts : il en est résulté un si grave embarras, que le gouvernement a été contraint de forcer immédiatement certaines contributions pour leur faire rendre au moins ces 300 contos. Enfin, et ici nous retrouvons les griefs élevés par la coalition, au point de vue des idées constitutionnelles, la *Confiança*, pour s'assurer la seule exploitation des produits que le gouvernement lui abandonne, a exigé que l'on élevât toutes les peines par lesquelles on essayait déjà de réprimer la contrebande; elle a exigé que des juges spéciaux, nommés par elle-même, fussent chargés de prononcer ces peines; elle a exigé l'autorisation de prendre un grand nombre de mesures préventives, et d'opérer de rigoureuses perquisitions qui ne peuvent manquer d'exaspérer les classes laborieuses. On n'en doutera point, si l'on songe qu'en bien des provinces, la fabrication des savons, livrés aussi à la *Confiança nacional* comme les tabacs et les salpêtres, est devenue, en dépit du monopole, une industrie si populaire et çà et là si florissante, que ce monopole a été vingt fois sur le point d'être aboli par les cortès.

En résumé, si M. da Costa-Cabral est pour quelque temps en mesure,

avec les contos de la *Confiança nacional*, de tenir tête aux nécessités les plus urgentes, il voit bien lui-même qu'il ne faut plus songer à faire de l'emprunt la base principale du système financier; il comprend bien maintenant que ce système doit être fondé sur l'impôt, puisque après tout, c'est à l'impôt qu'un état bien ordonné demande en premier lieu les garanties de l'emprunt, en second lieu les moyens de l'amortir. M. da Costa-Cabral aspire donc à créer son système tributaire, et nous le félicitons que la pensée lui en soit enfin venue : en 1844, les cortès ont consacré leur session presque tout entière à remanier l'impôt; malheureusement, la plupart de leurs votes, forçant les contributions, surchargeant le pays et, par suite, tarissant la source des revenus publics, vont précisément contre le but auquel tendait M. da Costa-Cabral quand il les leur a demandés.

Directes ou indirectes, toutes les contributions ont été élevées. On a augmenté de cinq pour cent le droit de vente, que supportent naturellement les propriétaires besogneux, réduits à se défaire de leurs immeubles. Les droits de succession ont subi un tel accroissement, qu'ils sont hors de toute proportion avec la valeur des terres, valeur très peu considérable dans un pays où une agriculture paresseuse et routinière ne parvient pas même à placer tous ses produits. La levée du nouvel impôt a d'ailleurs été combinée d'une si étrange manière, le fisc, qui le doit percevoir, est investi de telles attributions, qu'en plusieurs provinces on parle déjà d'abandonner les terres pour se soustraire à l'obligation de payer la taxe. On a également augmenté les droits sur les fers de Suède et d'Angleterre, et l'on voit quelle lourde charge on vient d'imposer à un pays qui en définitive ne vit réellement que de son agriculture. Que le fer se vende ou non à bas prix, ne faut-il pas toujours que le laboureur en achète pour sa herse et pour sa charrue? Ajoutez qu'une si sévère mesure doit infailliblement ruiner les fonderies de Porto, de Braga, de Lisbonne, qui sont obligées d'acheter à l'étranger leur matière première. Ce coup qu'on vient de porter à l'industrie fabrile est d'autant plus rude qu'on pourrait lui rendre aisément au Brésil, par un simple traité de commerce, les débouchés immenses qu'elle y avait autrefois.

On a rétabli l'odieux impôt du sel, qui en Portugal n'avait jamais subsisté que sous la domination espagnole, et que le premier roi de la maison de Bragance s'était empressé d'abolir. Le nouveau monopole, qui déjà réduit à l'extrémité une grande compagnie depuis long-temps établie pour l'exploitation de la pêche, pèsera d'une façon intolérable sur les populations des côtes et des villes maritimes : on sait quelle énorme quantité de sel on est obligé de consommer sur les bateaux pêcheurs. Ce n'est pas tout : en créant le monopole du sel, les cortès ont rétabli la dîme exorbitante que, sous le régime féodal, les maîtres de ces bateaux payaient aux seigneurs, aux couvens, à la maison royale; seulement, aujourd'hui, ce sont les officiers du fisc qui prélèvent au profit du trésor le huitième environ du produit brut. On a grevé au-delà de toute mesure l'humble industrie linière, aussi populaire que la fabrication des savons dans presque toutes les provinces, dans le

Minho surtout, où les femmes du peuple n'ont guère d'autre occupation que de filer leur quenouille et de tisser un peu de toile grossière. L'état s'est emparé de l'impôt sur les viandes, qui jusqu'à ce jour formait le principal revenu des municipalités; cet impôt est maintenant si élevé, que selon toute apparence la consommation diminuera de moitié. En bonne santé, le paysan et l'homme du peuple ne consommeront plus que de la morue, et comme la morue vient d'Angleterre, la taxe n'aura été, en définitive, établie qu'au profit des marchands de Londres et de Liverpool. Le paysan malade sera réduit à une privation cruelle, et l'on sait que pour le pauvre, dans une telle situation, la viande est le remède le plus efficace.

Presque partout, une autre loi oblige le peuple de renoncer à l'usage du vin, les cortès ayant jugé à propos de faire supporter aux vins ordinaires une taxe tout aussi forte que celle qui déjà pesait sur les vins de qualité. Le plus clair résultat d'une telle loi sera de supprimer le commerce des vins ordinaires, qui, en ces dernières années, avait pris de très considérables développemens. A partir de cette année même, les droits de timbre sont augmentés, et il n'est pas un seul papier de commerce, un seul papier public, les journaux exceptés, qui ne soit rigoureusement assujetti au timbre, mesure excessive dans un pays où le commerce, appauvri, obéré, est obligé à chaque instant de renouveler ses obligations. On a élevé les droits d'octroi à la porte des villes, et comme à Lisbonne la banlieue est également soumise à l'octroi, on s'est mis en devoir d'agrandir la banlieue, ce qui, un beau jour, vaudra peut-être à M. da Costa-Cabral une révolte de campagnards.

Dans les ports, les droits de tonnage sont accrus de 5 pour 100, et l'on a frappé de si fortes taxes le petit nombre de produits qu'on exporte encore pour les colonies, qu'on entrevoit le moment où celles-ci n'auront presque plus de relations avec leur métropole. Les intérêts de la dette intérieure subissent une retenue de 10 pour 100, bien qu'aux termes des conventions primitives elle ne doive être, comme l'attestent les coupons mêmes, assujettie à aucun impôt. C'est aux dépens des petits rentiers, aux dépens des orphelins, des veuves et des établissemens de bienfaisance, que s'opère une retenue si considérable. On a élevé de 10 à 15 pour 100 celle que tous les ans on prélève sur les appointemens des employés en activité de service; pour les employés en retraite, la retenue est de la moitié, ni plus ni moins. Et, d'ailleurs, les premiers depuis bientôt six mois, les seconds depuis onze mois, n'ont pas même touché un seul reis de leur solde. En Portugal, l'armée seule aujourd'hui ne se ressent point de l'universel malaise : on remarquera même que dans la Péninsule l'armée n'est jamais mieux payée qu'en ces temps de révolutions et de crises, qui, pour le reste de la nation, entraînent une si désolante et si complète pénurie.

C'est une excellente idée, assurément, que de chercher à relever le trésor par l'impôt; mais, avant tout, il faudrait qu'au lieu de tarir les revenus publics, l'impôt les pût augmenter; il faudrait qu'en donnant une puissante et durable impulsion au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, on mît le

pays en état de supporter ses nouvelles obligations. M. da Costa-Cabral pourrait-il dire par quels progrès matériels se compensent les lourdes charges qu'on vient d'imposer au Portugal? Ici, vous avez beau regarder autour de vous, de Lisbonne à Portalègre, il vous sera impossible de rien découvrir. En ce moment, il est vrai, les cortès discutent une loi qui fondera l'unité des poids et mesures; c'est la seule amélioration positive dont le pays soit redevable à M. da Costa-Cabral. Les journaux du cabinet portugais ont fait sonner bien haut, tout récemment, le projet d'un chemin de fer qu'une compagnie anglaise avait offert de construire, et l'institution des caisses d'épargne à Lisbonne, à Braga, à Porto. Du chemin de fer il n'est plus question déjà, les dernières fluctuations du crédit ont amorti soudainement tous les courages; et quant aux caisses d'épargne, il faut bien constater qu'avant M. da Costa-Cabral elles subsistaient dans les trois villes à l'état d'indépendance. Le gouvernement s'est borné à les constituer en monopole. En livrant ce monopole à la fameuse compagnie de la *Confiança nacional*, il a déclaré que les sommes déposées dans les caisses ne pourraient être saisies : on craint fort qu'en définitive il n'ait ouvert, pour les jours de crise, un asile aux agioteurs maltraités par la hausse ou la baisse, qui à tout prix chercheraient à conserver leurs fonds.

Il y a quelques mois, nous devons le dire, ministres, députés, pairs du royaume, membres de la majorité ou de la coalition, tous les hommes de quelque valeur et de quelque influence, voulaient un instant faire trêve aux petites querelles de personnes, pour doter leur pays d'un système complet de routes et de grandes voies de communication. Tout le monde comprenait enfin combien il est honteux pour un pays européen que dans chacune de ses provinces, même en plaine, on ne puisse voyager qu'à pied ou à dos de mulet, ni plus ni moins qu'au cœur du Maroc. Un négociant portugais, qui, en France et en Angleterre, s'était pris d'enthousiasme pour les grandes entreprises de travaux publics, conseillait d'établir un impôt dont le produit fût consacré à construire les routes, se faisant fort de réaliser un emprunt; dès les premiers jours, cet emprunt aurait permis d'employer les fonds qui devaient résulter de l'impôt. Notre spéculateur soumit ses plans à M. le duc de Palmella, qui aussitôt convoqua une sorte de commission, où vinrent siéger les capitalistes et les chefs de tous les partis. La commission adopta le projet d'impôt, mais elle se prononça énergiquement contre l'emprunt, ne voulant point exposer aux mille chances de l'agiotage une entreprise où la fortune du pays se trouvait tout entière engagée. Plus tard, le gouvernement lui-même adopta le projet ainsi modifié, et comme, de part et d'autre, on s'accordait à ne voir en ceci rien de politique, la loi des routes fut votée par les chambres à la presque unanimité. Malheureusement, vers la fin de la discussion, à un moment où l'esprit de défiance envers le cabinet régnait sur tous les bancs des cortès, l'opposition fit voter un amendement par lequel la levée comme l'emploi de l'impôt fut placée sous la surveillance des juntes de district ou es conseils généraux, ce qui à l'instant, bien que ces

juntes n'aient point conservé une grande indépendance, refroidit de beaucoup l'ardeur du gouvernement. Aussi, jusqu'à l'heure même où nous sommes, n'avait-on point songé à exécuter la loi qui pourtant avait été revêtue de toutes les formalités nécessaires avant le *pronunciamiento* de Torres-Novas.

Pourtant, comme en définitive la loi était faite, le cabinet a voulu en tirer tout le parti possible, et récemment, il y a quelques jours à peine, il a témoigné l'intention de réaliser, donnant pour garantie l'impôt des routes, un colossal emprunt de 20,000 contos (120 millions de francs). 20,000 contos! plus d'argent qu'on n'en pourrait trouver dans tout le Portugal! Cet emprunt, qui d'ailleurs s'établirait contre le vœu hautement manifesté aux cortès, à l'époque où l'on a voté l'impôt, entraînerait, s'il était sérieux, des abus et des inconvéniens plus graves encore que ceux du fameux contrat des salpêtres, des savons et des tabacs. Le crédit public est aujourd'hui si épuisé, que, pour attirer les souscripteurs, la compagnie qui avancerait les fonds au gouvernement serait obligée de promettre un intérêt annuel de 7 pour 100 au moins. Outre qu'en faisant ces avances, à mesure même qu'elle les pourrait faire, elle trouverait le moyen, comme la compagnie des tabacs, non-seulement de s'indemniser par l'impôt, mais de réaliser d'énormes profits, elle aurait le droit d'établir sur toutes les routes nouvelles des droits de péage, qui porteraient à leur comble les mécontentemens des populations. En résumé, pour avoir des routes, le Portugal paierait des impôts comme la France, où l'état fait lui-même ouvrir et chaque jour améliorer les grandes voies de communication, et en même temps il s'assujettirait à des droits de péage, comme l'Angleterre, où, à leurs risques et périls, les compagnies particulières mènent à bout ces grandes entreprises. Arrêtons-nous là, car nous courrions le risque d'insister sur de pures chimères. A Lisbonne même, cet emprunt de 20,000 contos n'est point regardé comme sérieux. Si, depuis quelque temps, on en a partout répandu la nouvelle, c'est uniquement pour déterminer les capitaux redevenus tout à coup bien timides à reparaître sur la place, une sorte de manœuvre pour relever et soutenir les fonds publics, aujourd'hui si complètement tombés.

Il faudrait bien, cependant, en finir une bonne fois avec ces équivoques moyens de bourse, qui font payer par de cruelles catastrophes l'animation fiévreuse qu'ils provoquent un instant à la surface du pays. Sans compter cette convention nouvelle, qui, dit-on, lui doit donner 20,000 contos, M. da Costa-Cabral a contracté, depuis son avénement, vingt-trois emprunts environ : qu'a-t-il gagné à spéculer ainsi sans ménagement ni mesure sur le crédit de ce pauvre petit royaume? Pour se maintenir M. da Costa-Cabral a besoin d'avoir constamment recours à ces expédiens des *opérations mixtes*, sans exemple dans les pays les plus obérés, et qu'il est bon d'expliquer pour donner une idée de la dévorante promptitude avec laquelle va chaque jour s'agrandissant l'abîme du déficit. En Portugal, quand les employés, réduits à une intolérable misère, ne peuvent pas même toucher une légère avance

sur leur arriéré, ils vendent à bas prix leur créance aux banquiers même avec lesquels le gouvernement contracte ses emprunts. Le jour venu de couvrir ces emprunts, les capitalistes ne font en argent que la moitié des avances; l'autre moitié est représentée par les reconnaissances qu'ils ont reçues de ces malheureux employés, qui, pour ne pas mourir de faim, se sont vus contraints de céder l'intégralité de leurs droits. Avec un dégoût mêlé d'une profonde tristesse, nous détournons les regards d'un trafic si odieusement immoral, et nous en laissons toute la responsabilité aux publicains éhontés et sans entrailles qui, en pleine Europe, ont l'audace de l'exercer. Bornons-nous à constater qu'en dernier résultat, le gouvernement obéré de Lisbonne, dupe et victime comme les employés eux-mêmes, n'y peut absolument rien gagner, et qu'au lieu de conjurer ou de retarder la ruine du trésor, il la précipite et la rend inévitable. S'il lui est impossible de payer ses employés, il est bien évident que vis-à-vis des capitalistes qui les remplacent, il doit se trouver exactement dans la même situation. Mais qu'importe aux capitalistes ? N'ont-ils pas entre les mains, à titre de garanties ou de gages, la plupart des richesses nationales ? S'en faut-il de beaucoup maintenant, si l'on excepte les impôts qui ont tant de peine à produire, qu'ils ne se soient emparés de tous les revenus de l'état ?

Un tel système ne peut durer; il est aisé de prévoir que les capitalistes eux-mêmes seront contraints d'y renoncer. Que le peuple s'en indigne ou soit disposé à le tolérer encore, c'est là aujourd'hui une considération fort secondaire : si l'on s'arrête, c'est que l'on aura fini par rencontrer l'épuisement absolu des populations. En Portugal, les opérations de crédit ont lieu d'une façon toute particulière qui, hier encore, assurait de scandaleux profits à un petit nombre de spéculateurs. Les fabriques, les établissemens de bienfaisance, les possesseurs de majorats, les veuves et les orphelins, n'ayant point le droit d'exposer leurs rentes aux chances de l'agiotage, le marché serait toujours à l'état de calme plat, si de temps à autre l'on n'émettait un emprunt. Lisbonne n'a point de bourse; ce sont les simples changeurs, cinq ou six tout au plus, qui se chargent de négocier les fonds publics; quand elle juge l'instant favorable, la horde des monopoleurs les va trouver et leur donne commission de prendre des inscriptions pour un certain nombre de contos. Cette intervention de la haute finance, dont on fait grand bruit, est une sorte de glu pour les petits rentiers, les petits capitalistes, qui sur-le-champ accourent en foule. Aussitôt que la hausse est parvenue au point où l'on a voulu qu'elle arrivât, les agioteurs s'empressent de vendre et réalisent d'énormes bénéfices. L'instant d'après, on le conçoit, le mouvement factice a complètement cessé, emportant sans retour l'argent et les espérances des dupes; vous diriez une de ces trombes des archipels atlantiques, qui, après elles, ne laissent que des monceaux de débris.

C'est ainsi que, pendant des années entières, une poignée d'agioteurs a fait, à son gré, hausser et baisser la rente, dominant la place et entraînant le ministère; mais le crédit a tant reçu de ces brusques et fatales secousses,

que la crédulité publique s'en est enfin révoltée : il ne faut plus songer maintenant à lui tendre de ces grossiers piéges, et d'ailleurs le malaise général a singulièrement retréci la surface que le Portugal pouvait offrir à ces immorales spéculations. En juin 1844, malgré un très fort mouvement de hausse, il n'était pas même possible de vendre à 52. Depuis plus long-temps encore que la place de Lisbonne, les places de Paris et de Londres se tiennent en garde contre de telles manœuvres ; et la preuve, c'est que le gouvernement portugais n'a jamais pu tirer parti de la hausse, soit pour amortir une partie de la dette étrangère, soit pour la convertir. Aussi, quoi qu'on en puisse dire, les capitalistes, en possession des plus sûrs revenus de l'état, répugnent-ils maintenant à traiter avec le ministère : à quoi leur servirait d'émettre de nouveaux emprunts qui n'offriraient aucune chance à l'agiotage? Les uns et les autres n'aspirent plus qu'à sortir du royaume, ou, du moins, à faire en propriétés foncières de grandes acquisitions que les bouleversemens financiers et les simples révolutions politiques ne leur puissent point enlever. Il n'est pas jusqu'au ministre des finances qui ne désespère de la situation actuelle. Ne parlez plus à M. le baron de Tojal des ressources du crédit, dont il a tant abusé; M. de Tojal a cessé d'y avoir la moindre confiance. A la vérité, M. de Tojal n'y croyait guère que depuis l'époque où M. da Costa-Cabral lui a confié le portefeuille des finances. Avant 1842, il a fait partie d'un cabinet septembriste. Ce cabinet avait si peu de foi dans le crédit, qu'il se dispensait même de payer les intérêts de la dette étrangère, ce qui, pour le dire en passant, était bien aussi un abus. On le voit donc, en 1845, M. de Tojal n'aura eu d'autre peine que de revenir à ses opinions de 1838.

Que ces opinions, du reste, soient ou non anciennes chez M. de Tojal, peu importe; plaise à Dieu seulement que M. de Tojal y persiste! plaise à Dieu qu'il les puisse fortement persuader à M. da Costa-Cabral et à ses collègues! Puissent-ils, les uns et les autres, ne plus songer à demander quelques instans de répit illusoire à ces mirages trompeurs du crédit, qui, en s'évanouissant, ne leur ont jusqu'ici laissé qu'une épuisante lassitude et d'amers découragemens! A quoi sert de grouper les chiffres, de recourir à tous les artifices de la statistique, pour dresser, comme cette année même, d'ambitieux budgets qui, à la moindre objection, à la plus légère critique, s'écroulent à la fois par la base et par le couronnement? Comment donner le change à tout un peuple qui, vous montrant ses souffrances, vous supplie, sinon d'y appliquer un complet remède, au moins de ne les point aggraver? C'est dans le sol que réside, en Portugal, le germe de la richesse publique : c'est à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, qu'il appartient de l'y féconder. Pour l'industrie et l'agriculture, M. da Costa-Cabral n'a rien fait encore. Le seul commerce pourrait prochainement rétablir l'équilibre entre les revenus et les dépenses, et par conséquent assurer l'indépendance du royaume. M. da Costa-Cabral n'a pourtant rien fait non plus pour le commerce : on n'en aura que trop la preuve par l'exact tableau que nous allons dresser des relations qui maintenant subsistent entre le Portugal et les autres nations. Nous voici enfin en demeure de re-

monter à la principale cause du malaise, qui elle-même nous doit clairement indiquer le moyen de fermer tant de plaies saignantes, d'en finir avec de si profondes et de si douloureuses complications. En Portugal, pour les chefs de tous les partis, pour les hommes sincères, il n'y a pas deux systèmes de politique extérieure. Sur la question principale, M. da Costa-Cabral peut aisément se mettre d'accord avec ses plus déterminés adversaires : le moyen de croire que sur toutes les autres il ne lui fût point également facile de s'entendre avec eux, ou du moins de les réduire à une radicale impuissance, s'il prenait franchement le parti de renoncer à cet inquiet et mesquin absolutisme qui, depuis trois ans, ne lui a suscité que des périls et des embarras?

IV. — SITUATION DIPLOMATIQUE ET COMMERCIALE.

Pour la diplomatie, en Portugal, il y a dans ce moment quatre rôles bien distincts : on comprend aisément ces rôles quand on connaît les catégories dans lesquelles peuvent se ranger à Lisbonne les ambassadeurs et les ministres des diverses nations. Dans la première, il faut placer les diplomates qui, par une intervention active, incessante entre le gouvernement et les partis, viennent chaque jour en aide à M. da Costa-Cabral; à vrai dire, cette catégorie-là, c'est l'envoyé du Brésil qui à lui seul la forme tout entière; nous avons eu à définir déjà l'influence qu'exerce à Lisbonne M. Antonio Menezes Vasconcellos de Drummond. A la seconde appartiennent les diplomates qui, avant tout, sinon exclusivement, se préoccupent de certains principes dont M. da Costa-Cabral leur paraît, à défaut de l'infant dom Miguel, le plus franc et le plus hardi défenseur; ces diplomates pourtant ne soutiennent guère le jeune ministre que par leurs encouragemens et par leurs conseils. Ici nous rencontrons en première ligne l'envoyé d'Autriche, M. le feld-maréchal baron de Marschall, qui, à proprement parler, représente à Lisbonne non-seulement l'empereur, son maître, mais la Russie, la Suède, la Prusse, la confédération germanique et tout le nord absolutiste de l'Europe; à tous ces ministres ou envoyés du nord de l'Europe nous joignons à regret l'internonce du pape, monseigneur Camillo di Pietro. Nous voudrions que le représentant de la puissance religieuse en Portugal se tînt scrupuleusement à l'écart des stériles agitations de la politique. Tout récemment, à l'époque où M. da Costa-Cabral a demandé un bill d'indemnité aux cortès, M. di Pietro est allé plus loin encore; on eût dit qu'il était jaloux de se ménager une petite place à côté même de M. de Drummond. M. di Pietro a convoqué dans son palais tous les évêques pairs du royaume, et les a déterminés à voter pour M. da Costa-Cabral. Avec un regret non moins vif, nous nous voyons également contraint d'y joindre le ministre d'une puissance constitutionnelle, le chargé d'affaires de Belgique, M. de Beaulieu. On concevra sans peine le crédit dont M. de Beaulieu jouit à Lisbonne, si l'on songe qu'il y représente l'oncle même du roi dom Fernando, qui professe pour le roi des Belges une affection profonde et une grande vénération. Avant M. de Beaulieu, M. Wan-de-

Weyer accusait plus nettement par son attitude l'influence du monarque belge, et le but vers lequel celui-ci pouvait pousser son jeune parent. En 1836, lors de la première tentative qui se soit faite pour restaurer la charte, M. Wan-de-Weyer a été, de notoriété publique, un des plus ardens instigateurs du mouvement avorté de Belem.

Après les puissances qui assistent M. da Costa-Cabral de leurs conseils, viennent celles qui sans aucun doute le patronnent et désirent qu'il se maintienne, mais se feraient un vrai scrupule de le troubler ou de l'importuner de leurs représentations, et n'entretiennent guère que pour la forme des ministres auprès de la reine doña Maria. C'est là un rôle extrêmement habile, on en peut juger, qui, sans donner le moindre titre à la reconnaissance, ni à la considération du parti que soutient M. da Costa-Cabral, indispose au-delà de toute expression le parti qui le combat. Pour ceux qui savent quelle est aujourd'hui en Europe l'attitude de notre diplomatie, est-il besoin d'ajouter que ce rôle est celui de la France? Il y a quelques années, un jeune secrétaire d'ambassade, plein de fermeté et d'intentions excellentes, M. Forth-Rouen, ayant manifestement témoigné ses sympathies au parti septembriste, il suffit d'un mot pour refroidir son ardeur; il est vrai que ce mot venait de Paris, et qu'il tombait de bien haut : « Mieux vaut, dit un grand personnage, mieux vaut n'être rien que d'être brouillon. » Ce mot a été plus tard complété par un autre, non moins significatif, attribué au même personnage, et dont voici le sens très précis : « Qu'avons-nous à faire du Portugal? Cela regarde le roi des Belges. » Nous sommes loin de contester les lumières du roi des Belges; mais, en vérité, si réellement la France a des intérêts en Portugal, elle pourrait tout aussi bien s'en occuper elle-même. La France, on ne peut le méconnaître, n'exerce pas en ce moment à Lisbonne l'influence directe et active qui devrait lui appartenir. Nous en dirons autant de l'Espagne. Auprès de doña Maria, la diplomatie espagnole prend scrupuleusement exemple sur la nôtre. Le plus clair bénéfice que l'Espagne, ainsi que la France, ait jusqu'ici retiré des étroites relations de famille qui viennent de s'établir entre doña Isabel et doña Maria, c'est que, dans les salons des Necessidades, notre grand cordon de la Légion-d'Honneur ait pu briller sur la poitrine de don Luis Gonzalez-Bravo.

Dans la quatrième catégorie se rangent les diplomates qui avant tout se préoccupent de l'industrie et du commerce de leurs nations, parfaitement indifférens aux principes et aux divers régimes qui se peuvent succéder à Lisbonne, disposés à recevoir avec un égal empressement les concessions qu'ils ambitionnent, des hommes de la charte et des hommes de la constitution de septembre : nous avons nommé l'Angleterre et les États-Unis. Parlons d'abord de l'Angleterre; il est curieux de décrire l'exacte situation où elle se trouve vis-à-vis du gouvernement de Lisbonne, qui aujourd'hui aspire à lui échapper.

Au siècle dernier, l'Angleterre a conclu avec le Portugal des conventions fort célèbres, — le traité de Méthuen, — qui, établissant une balance de commerce extrêmement inégale, devaient avoir et en effet eurent bientôt pour

résultat de dépouiller le Portugal de sa richesse en numéraire, et par suite de sa richesse agricole et industrielle. A la vérité, l'Angleterre avait d'abord admis les vins du Portugal à des conditions assez avantageuses; mais à peine le traité fut-il conclu, qu'elle accorda les mêmes conditions à la France et à d'autres nations européennes; le Portugal se vit presque réduit à ne pouvoir plus faire que le commerce restreint des vins de Porto. Les conventions de Méthuen ont enfin expiré en 1834, et depuis lors c'est le but, opiniâtrément poursuivi, de l'Angleterre de les renouveler sur les mêmes bases; malheureusement pour elle, son vassal industriel en a si bien senti les conséquences désastreuses, qu'il n'est pas en Portugal, quelles que soient d'ailleurs les querelles de la politique intérieure, un seul homme sérieux qui en veuille entendre parler. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les nombreuses brochures qui maintenant se publient à Lisbonne, celle surtout qui a pour titre : *Hontem, Hoje et Amanha* (*Hier, Aujourd'hui et Demain*), où la question se trouve très clairement exposée. Les régimes septembristes qui ont précédé l'avénement de M. da Costa-Cabral, c'est l'Angleterre qui en a préparé et précipité la chute, ces régimes ne songeant à rien moins qu'à fonder un système de douanes et de tarifs dont elle pouvait prendre ombrage. M. de Sabrosa, un des chefs de la fraction la plus avancée du parti septembriste, M. de Bomfim, un des chefs de la fraction modérée, qui tour à tour ont gouverné leur pays, sont même allés jusqu'à solliciter l'intervention de la France; il va sans dire que s'ils ont pu l'un et l'autre obtenir une réponse, cette réponse a dû être exactement semblable à celle que Naples a reçue de nous à l'occasion du droit de visite. Si, en renversant les septembristes, l'Angleterre s'était imaginé avoir plus facilement raison des partisans de la charte, l'Angleterre s'est préparé un rude mécompte. Pas plus que ses prédécesseurs, M. da Costa-Cabral ne paraît disposé à lui sacrifier l'avenir de son pays. Sur cette question, du moins, nous pouvons rendre pleinement justice à M. da Costa-Cabral. Vis-à-vis de l'Angleterre, le chef du gouvernement portugais a fait preuve d'une fermeté qui n'a fléchi ni devant les promesses ni devant les menaces. M. da Costa-Cabral a parfaitement compris deux choses : la première, c'est que, par le commerce et l'industrie seulement, se peut relever en Portugal la fortune publique, et que, pour cette raison, il est radicalement impossible de traiter encore avec la Grande-Bretagne sur les bases des anciennes conventions; la seconde, c'est que les cortès, en définitive, si commode que soit leur docilité actuelle, ne lui permettraient jamais de résoudre sans leur assentiment, un assentiment que l'on veut mûrir, le problème où se trouve engagée la fortune même de la nation. L'Angleterre a eu beau s'y prendre de toute manière; flatteries, obsessions, caresses de diplomatie, rumeurs de guerre, hautains *ultimatum*, rien ne lui a réussi. Vainement, depuis le fameux traité de la quadruple alliance, on a remanié les conventions politiques; éludant l'occasion, le Portugal a constamment ajourné les conventions commerciales. C'est tout au plus si lord Howard de Walden, le ministre plénipotentiaire de sa majesté britannique à Lisbonne, a pu obtenir une sorte

de traité provisoire, stipulant des concessions réciproques. Les avantages que les Anglais en retirent ne peuvent d'aucune façon se comparer à ceux que leur vaudrait un nouveau traité de Méthuen. Ces avantages, pourtant, sont assez considérables déjà pour confirmer le Portugal dans toutes ses répugnances. Une *revue* anglaise que nous avons sous les yeux constate elle-même que pas un navire portugais ne met à la voile pour Londres sans être chargé de fortes sommes en or et en argent.

Dans la presse de Londres, les refus de M. da Costa-Cabral ont d'abord soulevé une indignation dont on aurait peine à se faire une idée convenable; c'étaient de furieux transports de colère qui menaçaient de tout renverser à Lisbonne. Sans aucun doute, on pouvait s'attendre à voir, en faveur de la constitution de septembre, la contre-partie du *pronunciamiento* de janvier 1842. Depuis quelque temps, la presse anglaise a subitement changé de tactique; plus vif que jamais, le ressentiment subsiste, mais ce ressentiment se garde bien d'éclater au grand jour. Tout au contraire, pour M. da Costa-Cabral on professe la plus haute estime; pour lui maintenant il n'y a plus que des éloges et de touchantes avances. On parle avec affectation de ses intentions excellentes, de son ferme caractère; on parle même de son génie. Si M. da Costa-Cabral résiste encore, ce n'est point qu'il redoute l'opposition coalitioniste; non, mais, parmi ceux mêmes qui le défendent, il y a un grand nombre d'industriels dont l'intérêt particulier repousse tout rapprochement étroit avec l'Angleterre. M. da Costa-Cabral saura se mettre au-dessus de ces petites considérations de personnes; il finira par les sacrifier à l'intérêt général du royaume, qui, à toute force, exige qu'on lui rende son bienheureux traité de Méthuen. Le Portugal est un gentilhomme,— ce sont les propres expressions de la presse anglaise,—mais un gentilhomme ruiné, dont la susceptibilité est d'autant plus irritable. En ménageant un peu plus cette fierté maladive, la tolérante et magnanime Angleterre viendra sûrement à bout de ses préventions; sûrement il se jettera, le pauvre *fidalgo*, dans les bras de ces compatissans et honnêtes marchands de Londres, de Liverpool, de Manchester qui, à tout prix, veulent lui rendre son ancienne opulence et le couvrir des plus somptueux vêtemens. Que les journaux anglais aient ainsi brusquement et complètement changé de ton et de langage, il ne faut pas que l'on s'en étonne. La Grande-Bretagne s'est enfin aperçue qu'il ne lui sert absolument de rien d'agiter ce pays, de renverser régimes et ministères. Que M. da Costa-Cabral tombe demain, en quoi serait-elle plus avancée? Il est radicalement impossible que les évènemens poussent aujourd'hui aux affaires un homme qui puisse être de meilleure composition. C'est ici une question de vie ou de mort, et l'on sait déjà de quelle énergie indomptable on peut au besoin faire preuve dans ce petit royaume sur une telle question. Il y a quelques années, le Portugal ayant aboli l'esclavage dans les colonies, l'Angleterre en prit prétexte pour le forcer à reconnaître le principe du droit de visite. Le Portugal ne sacrifia qu'à la dernière extrémité la dignité de son pavillon. Avant de plier sous les inflexibles exigences de l'Angleterre, il sollicita une fois encore l'in-

tervention de la France, et cette fois encore, sans le moindre succès. Si le Portugal a ainsi lutté dans le seul intérêt de la dignité nationale, combien ne doit-il pas être encore plus disposé à la résistance, quand l'avenir de sa nationalité même, tout jusqu'à sa fortune matérielle est formellement menacé!

Ce qui nous étonne, c'est que, désespérant de surmonter par l'intimidation les résistances du Portugal, l'Angleterre s'imagine que, par de mielleuses paroles, elle pourra s'ouvrir vers son but un plus direct et plus rapide chemin. Comment une pareille illusion n'est-elle pas tombée la première fois que les plénipotentiaires des deux nations ont débattu les simples bases des tarifs? Il y a un an tout au plus, M. de Palmella lui-même et M. Florido se sont rendus à Londres, chargés de traiter à des conditions qui garantissent les intérêts de leur pays; aucune de ces conditions n'a été acceptée par l'Angleterre; il y a plus, aucune, évidemment, ne pouvait être acceptée. Voyez plutôt : existe-t-il un seul moyen d'établir entre les deux puissances une ombre même de réciprocité? Le Portugal possède d'excellens vignobles : il est bien naturel, s'il reçoit les cotons de l'Angleterre, qu'il demande à celle-ci d'admettre ses vins. A une telle prétention, l'Angleterre ne peut répondre que par un refus absolu. Si elle dégrève les vins et les eaux-de-vie de Portugal, il faudra bien qu'elle en fasse autant à l'égard de l'Espagne, de l'Allemagne, de la France. Adieu le revenu énorme qu'en ce moment lui rapportent les droits sur les vins et les alcools. L'Angleterre fait sonner bien haut qu'elle seule, en ce moment, consomme les vins de Porto; outre que c'est là un commerce fort restreint, les vins de Porto sont d'une qualité tellement supérieure, qu'en dépit de tous les tarifs du monde il s'en consommera toujours, en Angleterre ou ailleurs, exactement la même quantité. Le Portugal est un pays agricole : pour peu qu'il reçût une culture intelligente et active, le sol y produirait, avec une incroyable abondance, toute sorte de fruits et de grains. Ces grains et ces fruits, il est inutile de songer à les exporter en Angleterre tant que l'aristocratie terrienne maintiendra sa fameuse loi des céréales. D'un jour à l'autre, le Portugal peut être un pays industriel; mais, dès ce jour, il devient un des plus dangereux rivaux de l'Angleterre, et il est inutile de chercher comment peuvent, dans un traité de commerce, se concilier les intérêts des deux nations.

En vérité, plus on regarde autour de soi, plus il paraît démontré qu'un pareil traité n'est pas possible. Qu'on regarde encore, et l'on verra qu'il n'est point dans le monde une seule nation qui, à quelque degré, ne puisse faire au Portugal les avantages que lui dénie l'Angleterre. De nombreux débouchés pourraient s'ouvrir pour ses vins en Russie, en Prusse, en Suède, dans presque toute l'Allemagne; les États-Unis ne demandent pas mieux aujourd'hui que de les venir chercher jusque dans Porto et Lisbonne. Il y a un peu plus de trois ans, la veille même de l'avénement de M. da Costa-Cabral, les cortès, à un moment d'irritation contre les exigences de l'Angleterre, votèrent des conventions spéciales avec les États-Unis; trop occupés alors à débrouiller des complications intérieures, les États-Unis ne répon-

dirent que médiocrement à de si formelles avances; ce sont eux aujourd'hui qui voudraient reprendre les négociations. Séparé à l'amiable du Portugal, si l'on nous permet de parler ainsi, le Brésil a conservé toutes ses sympathies pour son ancienne métropole; le Brésil prendrait encore ses vins, ses produits agricoles, ses instrumens aratoires, ses toiles de fil, ses fers de Braga; le Brésil est si favorablement disposé en faveur du Portugal, qu'il préfère ses fers à ceux de l'Allemagne, bien que l'Allemagne pût lui fournir les siens à un prix beaucoup moins élevé, moins chers des deux tiers ou peu s'en faut. Que l'industrie prospère à Lisbonne, à Porto, à Braga et dans toutes les villes du royaume, elle n'aura jamais à craindre de ne pouvoir placer tous ses produits; sans parler des échanges que le Portugal pourrait faire avec certains pays d'Europe et d'Amérique, ses vastes colonies qu'il néglige, en absorbant une grande quantité de ces produits, formeraient des entrepôts admirables pour un grand commerce à travers l'Asie et l'Afrique, jusque dans les lointains continens et les archipels reculés où survivent les glorieux souvenirs des ancêtres. Le vieil Orient lui-même, celui qui touche à nos portes, lui offre ses marchés, d'où le négoce européen a été si long-temps banni. Ce n'est point, à vrai dire, d'une mission politique, mais bien plutôt d'une négociation commerciale que tout récemment l'ambassadeur turc, Fuad-Effendi, a été chargé auprès de la reine doña Maria. Fuad-Effendi devait remplir la même mission auprès de la reine Isabelle : peut-être, avant d'aborder dans la Péninsule, l'envoyé turc ne soupçonnait-il pas lui-même l'isolement complet où, vis-à-vis l'une de l'autre, vivent encore les deux nations.

Pour l'Espagne, à l'avénement de Philippe V, un siècle après que le Portugal eut secoué sa domination, le Portugal n'avait point cessé d'être un vassal révolté; pour Charles II lui-même et pour le conseil de Castille, les princes qui régnaient à Lisbonne étaient les fils des ducs de Bragance, dépouillés, à titre de félons, de leurs domaines héréditaires, et non certes les légitimes héritiers du roi dom Sébastien. Aussi, lors des guerres de la succession, le Portugal se prononça-t-il contre le duc d'Anjou, le prétendant populaire, qui véritablement avait le cœur de la nation espagnole; le Portugal se jeta dans les bras de ceux qui s'intéressaient le plus vivement au triomphe de l'archiduc autrichien; il se jeta dans les bras des Anglais. La paix se conclut enfin, une paix qui assurait la couronne d'Espagne au petit-fils de Louis XIV, mais qui en même temps témoignait de la profonde lassitude et de l'affaiblissement moral du roi de France. Le fameux traité des Pyrénées est le dernier grand acte du roi Louis XIV, mais de Louis XIV épuisé de vieillesse et de chagrin. Ce traité, qui abandonnait à l'Anglais Mahon et Gibraltar, — Mahon, que nous avons rendu à l'Espagne, Gibraltar, où la Grande-Bretagne est plus solidement que jamais établie, — reconnaissait l'indépendance du Portugal et les droits de sa dynastie. En échange d'une telle concession, l'Espagne ne sut point exiger des avantages commerciaux qui, à toute autre nation que ce vieux peuple de Philippe II en pleine déca-

dence, auraient suffi pour balancer l'énorme influence dont les Anglais venaient de s'emparer à Lisbonne. L'Espagne demanda seulement pour ses nationaux le privilége dont jouissaient déjà les Hollandais, et que plus tard ont obtenu la France et l'Angleterre, le privilége d'être soumis à des juges spéciaux. C'est ici le commencement d'une question fort importante, qui maintenant même se débat entre le Portugal et l'Espagne, et que sont appelées à résoudre les cortès actuellement réunies à Lisbonne.

En résumé, on pourrait dire qu'à dater du dernier siècle les rapports ont complètement cessé entre l'Espagne et le Portugal. Maîtres absolus à Lisbonne, les Anglais interceptent toute communication aux frontières. Ce n'est point là une opinion exagérée, mais bien l'expression d'un fait rigoureusement historique. Si le Portugal est aujourd'hui sans routes, s'il est impossible d'y voyager, surtout dans les provinces qui avoisinent l'Espagne, sans courir le risque de mourir de faim, c'est aux Anglais qu'il faut s'en prendre; ce sont eux qui l'ont voulu, ce sont eux qui ont détruit la navigation sur les fleuves portugais venant d'Espagne, le Duero, le Tage, la Guadiana. A diverses reprises, les maisons régnantes de Madrid et de Lisbonne contractèrent des alliances, mais de pures alliances de famille, sans caractère politique, et surtout ne changeant rien à la situation du commerce et de l'industrie chez les deux peuples. Il était d'autant plus facile aux Anglais de prévenir toute convention préjudiciable à leur propre commerce, que leur influence n'était pas moins prépondérante à Madrid qu'à Lisbonne dès les premières années du règne de Philippe V. La politique du régent et des ministres de Louis XV, l'éloignement qu'avaient produit entre nous et nos voisins de petites intrigues de cour et les pitoyables ambitions dynastiques du prince français que nous venions de placer sur le trône de Charles-Quint, ne pouvaient entraîner évidemment qu'un tel résultat. Le Portugal devint une île véritable où l'Angleterre put tout à son aise introduire non-seulement ses marchandises, mais ses mœurs et jusqu'à ses moindres habitudes de la vie privée. Nous finirons par un trait qui fera nettement comprendre, en même temps que la domination de l'Angleterre, cette séparation absolue de l'Espagne et du Portugal. Les deux pays, qui par terre n'avaient plus aucune relation commerciale, en conservèrent un très petit nombre par mer; ces relations, c'est l'Angleterre qui les tenait et les tient encore, pour ainsi dire, dans sa main à Gibraltar.

Cette situation déplorable, qui aujourd'hui même subsiste, les deux pays ne s'en sont guère inquiétés que depuis trois ou quatre ans environ. Jusqu'en 1840, les missions diplomatiques n'étaient confiées en Espagne qu'à de vieux seigneurs, fort préoccupés d'étiquette et ne plaçant l'intérêt politique de leur nation que dans ces banales démonstrations de bon vouloir et d'amitié, dans ces complimens stériles qui, de temps à autre, s'échangent entre les gouvernemens. En 1840, on demandait à l'un des derniers ambassadeurs d'Espagne à Paris, M. le marquis de Miraflores, où en pouvait être le commerce de son pays avec la France; M. le marquis ne fut pas loin de considérer la question comme une sorte d'offense; il répondit dédaigneuse-

ment que l'on s'adressât au consul de sa majesté catholique à Paris. Pourtant, après la guerre civile, l'Espagne constitutionnelle comprit qu'il se fallait absolument départir d'une si absurde indifférence; les jeunes hommes qui, durant les dernières agitations, s'étaient produits en politique se hâtèrent de prendre l'initiative; une commission, dont le célèbre M. Olozaga était le président, fut chargée d'examiner les rapports diplomatiques avec le Portugal, et d'aviser aux moyens d'améliorer la situation.

Déjà, il faut se hâter de le dire, le gouvernement d'Espartero avait conclu avec le cabinet de Lisbonne un traité stipulant la navigation du Duero, ce fameux traité qui, sous le dernier ministère de M. de Bomfim, suscita presque une guerre entre les deux nations. On doit se souvenir que, si M. de Bomfim résista au comte-duc, qui le sommait d'exécuter immédiatement les conventions, c'est que ces conventions n'avaient point reçu encore la sanction des cortès portugaises. Le traité finit par être mis à exécution, mais en Portugal il redoubla pour ainsi dire les séculaires répugnances contre l'Espagne, grace au ton hautain que, dès le principe, le gouvernement du comte-duc jugea convenable de prendre vis-à-vis du gouvernement de doña Maria. Le Portugal demeura profondément blessé de cette ironie menaçante de M. Ferrer, ministre des affaires étrangères d'Espartero, *qui priait le cabinet de Lisbonne de ne point forcer l'Espagne à faire une conquête sans gloire.* Aussi, quand il fut question d'arrêter les règlemens stipulés par le traité, le Portugal, l'intervention de l'Angleterre aidant, supprima-t-il pour ainsi dire le traité même. En vain le Duero, rendu navigable, fut-il ouvert aux produits et aux marchandises de l'Espagne : le Portugal exigea non-seulement un droit d'introduction, mais un droit de consommation à Porto et sur toute la ligne, condition intolérable qui replace les choses exactement au point où elles se trouvaient avant même qu'on songeât à ce fameux projet de navigation.

Encore une fois, cependant, une pareille situation ne peut être acceptée par l'Espagne, et le Portugal est intéressé, autant pour le moins que l'Espagne elle-même, à ce qu'elle ne soit point maintenue. Tronquée sur la frontière de Portugal, la péninsule espagnole perd ses fleuves précisément au moment où ils deviennent navigables; ces fleuves prennent leur source dans les quatre provinces les plus arriérées de l'Espagne au point de vue industriel et commercial. C'est par les seuls fleuves portugais que toutes les quatre peuvent écouler au dehors leurs denrées et leurs marchandises : la Galice et l'Estramadure par la Guadiana, qui aboutit à Beira; les deux Castilles par le Duero et le Tage, qui mènent, l'un à Porto, l'autre à Lisbonne. Un seul fait montrera combien sont désastreuses les conséquences de cet isolement. Tous les ans, les provinces espagnoles voisines du Portugal produisent bien plus qu'il n'est nécessaire pour les besoins de leur population. Eh bien! de cet excédant de production, qui tous les ans est fort considérable, malgré l'état de décadence ou l'agriculture est tombée en Espagne, on ne retire, à vrai dire, aucun profit; réduits à vendre leurs grains sur les lieux mêmes, — si toutefois ils les peuvent vendre, — les agriculteurs de Galice

et d'Estramadure en obtiennent un si bas prix, qu'il est presque inutile d'en parler. Souvent on manque de blé en Espagne même, en Andalousie ou dans quelque autre province maritime; la Galice et les autres provinces qui, par les fleuves portugais et par mer, pourraient, à peu de frais et en peu de temps, venir à leur secours, n'en gardent pas moins leurs grains, tant, par l'intérieur de l'Espagne, les communications sont difficiles et coûteuses! L'Estramadure et la Galice regorgent de blés, dont elles ne savent que faire, quand l'Andalousie en demande au reste de l'Europe, quelquefois même au Maroc et aux autres pays du continent africain.

Que le Portugal perde autant que l'Espagne, et plus encore, s'il est possible, à la séparation commerciale, cela ne peut être l'objet du moindre doute. Si bien cultivé que soit un jour le Portugal, si florissante qu'y doive être l'industrie, un pays, si resserré en définitive, qui peut avoir de si nombreux débouchés, ne saurait craindre que la concurrence de l'Espagne, s'exerçant par ses fleuves et par ses ports, lui cause jamais le moindre préjudice. Il suffirait de l'inégalité qu'établiraient, au détriment des marchandises espagnoles, les droits d'introduction et de transit, pour assurer, et bien au-delà, le complet écoulement des produits portugais. Il suffirait de ces droits pour ramener dans le pays la richesse numéraire, qui en a depuis si long-temps disparu, pour relever peut-être le trésor public, quand l'Espagne aura repris enfin son rang parmi les grandes nations commerçantes. Ce n'est pas tout : qu'est-ce qui empêcherait la race portugaise, si heureusement douée, si active, qui aujourd'hui se débat dans de stériles agitations politiques, de faire elle-même, entre l'Espagne et les autres nations, ce commerce de facteurs, par lequel ses ancêtres ont acquis autrefois une si grande opulence? Ajoutez qu'entre l'Espagne et le Portugal, on pourrait aisément établir le commerce d'échange, quoi qu'en disent les marchands d'Angleterre. L'Alemtejo, qui n'a pas de blés, possède d'excellens vignobles; l'Estramadure n'a pas de vins, et l'on sait combien les grains y abondent, combien surtout, dans des temps meilleurs, ils y doivent abonder. Or, c'est une ligne de raison qui sépare l'Alemtejo de l'Estramadure; entre les deux provinces, l'échange se pourrait faire de la main à la main. En favorisant un seul produit portugais, l'Espagne obtiendrait un placement assuré pour une partie des cotons de Catalogne. Tout cet avenir commercial ne vaudrait-il pas mieux, pour la plus faible des deux nations péninsulaires, que de s'épuiser à recevoir les cotons d'Angleterre et à désoler l'Espagne par la contrebande? A la frontière de Portugal, la contrebande est aussi active qu'à la ligne de Gibraltar; mais, dans les deux pays, en définitive, elle n'enrichit que le rebut des populations.

Pour l'Espagne et le Portugal, il y a de si grands avantages à l'union commerciale, que la commission diplomatique dont M. Olozaga était le président eut sur-le-champ à cœur, sinon de la consommer, au moins de la rendre un jour possible. La commission prit prétexte de la vieille convention qui, en Portugal, accordait des juges spéciaux aux sujets de l'Espagne. Cette convention, qui réellement porte atteinte à l'indépendance portugaise,

l'Espagne offrit de l'abolir, si le cabinet de Lisbonne la voulait remplacer par une convention commerciale. Le cabinet de Lisbonne répondit nettement qu'il n'y avait lieu à rien modifier, à rien remplacer, la guerre de 1807 ayant rompu tous les anciens traités conclus avec l'Espagne. On se rappelle qu'en 1807, l'Espagne fit en effet cause commune avec la France contre le Portugal. Ce fut, on le pense, un grand désappointement pour la commission de Madrid, qui ne pouvait s'imaginer qu'à la paix de 1810 on n'eût point expressément rétabli les vieilles conventions. On fit de longues et de minutieuses recherches dans les archives de l'état, dont la confusion était, depuis un temps infini, devenue proverbiale, et l'on découvrit enfin une toute petite convention de 1810, qui, réglant le sort des prisonniers faits de part et d'autre durant la guerre, remettait formellement en vigueur tout ce qui jusque-là avait été stipulé entre les deux royaumes. La découverte fut immédiatement signifiée à Lisbonne; mais il paraît qu'à Lisbonne les archives de l'état ne sont pas non plus tenues avec un soin exemplaire : M. da Costa-Cabral, qui déjà était ministre, fit répondre que, de son côté, il n'avait rien trouvé de semblable, et que si la convention de 1810 n'était pas apocryphe, elle n'avait pas, du moins, reçu en 1810 la ratification du gouvernement portugais. Heureusement, en même temps que la convention on avait découvert les deux gazettes officielles de l'époque, les gazettes de Cadix et de Lisbonne qui la publiaient tout entière, et il fallut bien que M. da Costa-Cabral se décidât à reconnaître les prétentions du gouvernement de Madrid.

Ces curieux pourparlers remontent à 1842. Aujourd'hui, M. da Costa-Cabral va plus loin encore; de son chef, sans consulter l'Espagne ni la France, ni aucune des nations qui en Portugal jouissent du privilége des *conservatorias*, — c'est le nom des juridictions spéciales auxquelles sont soumis les étrangers, — M. da Costa-Cabral se propose d'abolir ces juridictions. Il y a quelques jours à peine, il vient de présenter aux cortès un projet de loi qui les supprime; M. da Costa-Cabral n'a pas plus de respect, on le voit, pour les conventions internationales que pour les chartes de son pays. Nous ne concevrions pas, pour notre compte, que l'Espagne reculât devant le caprice du jeune ministre de doña Maria Le droit de l'Espagne est constant; à Lisbonne seulement, l'Espagne a quatorze mille nationaux; dans le Portugal, quarante mille, qui, sans profit pour elle, ont quitté leur terre natale. Sous l'ancien régime, quand la main-morte et la loi des majorats livraient le sol, en Galice, aux moines et aux seigneurs, les pauvres paysans, réduits à une misère extrême, émigraient en Portugal, où ils exerçaient les petits métiers, le petit négoce. C'est ainsi qu'en ce moment nos montagnards pyrénéens, ruinés par le code forestier, s'embarquent pour la Havane ou pour Montevideo. L'Espagne est d'autant plus autorisée à exiger le maintien des *conservatorias*, qu'en abolissant l'inamovibilité de la magistrature portugaise, M. da Costa-Cabral a détruit son autorité morale. Peut-elle abandonner ses nationaux à la discrétion de juges qui eux-mêmes se trouvent à la discrétion du pouvoir ? En tout état de cause, l'Espagne ne devrait céder que si on lui

offrait une compensation. Ainsi a fait l'Angleterre, qui, à l'époque où elle avait l'espoir d'obtenir un nouveau traité de Méthuen, n'a point usé de son privilége. Maintenant que les négociations commerciales paraissent indéfiniment ajournées, l'Angleterre est revenue sur sa concession : tout récemment, le cabinet de Saint-James a, lui aussi, nommé son juge conservateur.

La compensation que désire l'Espagne, c'est un traité qui, à la frontière, renverse les barrières qu'y ont élevées les antipathies et les préjugés des deux derniers siècles, un traité qui fonde une franche et sérieuse alliance commerciale, un traité qui rétablisse enfin la navigation non-seulement sur le Duero, mais sur la Guadiana et le Tage, à des conditions telles que les deux peuples y trouvent leur profit. Plus qu'en Espagne peut-être, un pareil traité donnerait en Portugal une toute-puissante impulsion au commerce et à l'industrie; le Portugal est un de ces pays où l'industrie et le commerce ne demandent qu'à prospérer. En dépit des guerres civiles et des inquiétudes publiques, le commerce de détail est çà et là très florissant; la Péninsule entière n'a pas de magasins comparables à ceux de Porto. Le Minho, Beira, Lisbonne, Portalègre, possèdent des tuileries excellentes, de belles fabriques de draps, de nombreux martinets; à Porto, déjà, on commence à construire de solides machines à vapeur. En sera-t-il de tous ces établissemens comme des fonderies que, faute de débouchés et de combustibles, faute surtout de routes sûres et commodes, on s'est vu contraint d'abandonner? En serait-il comme de toutes les exploitations de mines, qui seules eussent ramené un peu de bien-être dans les provinces, mais auxquelles il a fallu également renoncer? On aura peine à concevoir, si l'on ne connaît point le Portugal, jusqu'où l'incurie est poussée par le gouvernement de Lisbonne. Depuis trois ans qu'il est ministre, M. da Costa-Cabral n'a pas même eu le temps de faire dresser une statistique de ce que le Portugal a pu conserver d'industrie; d'une province à l'autre, de l'une à l'autre ville, les intérêts matériels sont aussi complètement isolés que si entre villes et provinces il y avait tout le continent africain. A Lisbonne, un petit nombre de fabricans avaient organisé une sorte d'exposition annuelle, pensée féconde qui infailliblement eût ranimé dans le royaume l'émulation industrielle, pour peu qu'on se fût mis en devoir de l'encourager. M. da Costa-Cabral n'y a seulement pas pris garde, et nous craignons bien que la pauvre petite exposition de Lisbonne n'ait pas le moindre avenir.

Le gouvernement de Lisbonne est formellement accusé par ses adversaires de n'avoir rien fait ni pour l'industrie ni pour le commerce, rien enfin qui doive un jour relever la monarchie portugaise. Nous comprenons l'impuissance du gouvernement de Lisbonne : eût-il les meilleures intentions du monde, comment un si bon propos tiendrait-il aux continuels embarras que ui suscite l'étroit arbitraire qu'il essaie de faire prévaloir contre les institutions? Nous ne contestons point l'énergie ni même le talent de M. da Costa-Cabral; mais en un pays où toutes les ambitions personnelles se sont jusqu'ici librement donné carrière, le gouvernement ne devrait chercher sa vraie force que dans les principes. Par malheur, cette force des principes

est la seule dont M. da Costa-Cabral ne prenne aucun souci. Que M. da Costa-Cabral ne s'excuse point sur l'indifférence que le Portugal semble professer à l'égard de toutes les lois politiques et de tous les régimes; n'est-ce pas précisément le plus grave reproche qu'on puisse lui adresser, que trois ans de ministère ne lui aient point suffi pour en finir avec une telle indifférence? N'est-ce pas le meilleur titre de la coalition, ce parti nouveau, où sont venus se réunir presque tous les anciens serviteurs de dom Pedro, les septembristes modérés et les plus influens chartistes, d'avoir senti qu'à tout prix il faut compter avec la nation, si l'on veut sérieusement entreprendre de la régénérer? Sans le concours de la nation, rien de grand ni de durable; mais, dans l'état de torpeur où elle va se dégradant, comment la nation répondrait-elle aux efforts par lesquels on essaierait de la relever? On n'est véritablement un peuple industriel et commerçant que si on est un peuple libre, un peuple politique; l'histoire de tous les âges est là pour le démontrer. Cette vérité, aussi vieille que la civilisation humaine, une seule nation la pourrait avec autorité rappeler à M. da Costa-Cabral : nous avons nommé la France, qui, à Lisbonne, doit avant tout se préoccuper de l'avenir des principes. Comme l'Espagne, la France jouit du privilége des *conservatorias;* nous ajouterons même que son droit est moins contesté, mieux établi peut-être que celui de l'Espagne; il a été nettement reconnu dans une convention du 14 juillet 1831. Avant d'accéder aux désirs de M. da Costa-Cabral, l'Espagne stipulera, nous l'espérons, des conditions avantageuses pour son industrie et pour son commerce : il serait digne de la France d'exiger, en faveur de la société portugaise elle-même, un retour sincère aux seules maximes de gouvernement qui la puissent reconstituer. Sans aucun doute, il nous serait facile, au besoin, de faire avec le Portugal un échange de produits naturels et d'objets des manufacture; mais, pour nous, ce ne serait là qu'une considération secondaire, si le Portugal cessait d'être enfin le faible et besogneux vassal de la Grande-Bretagne; si, avec l'Espagne, il formait au midi un contre-poids à l'influence de sa vieille suzeraine. Aux hommes d'état de Lisbonne qui s'imaginent que l'alliance commerciale entre leur pays et l'Espagne rétablirait infailliblement l'unité politique dans la Péninsule, à ceux qui d'avance pourraient s'affliger d'un tel résultat, nous répondrions que le vrai péril de la nationalité portugaise est dans le désordre des finances, dans la pénurie absolue du trésor, dans le malaise dissolvant qui, depuis un siècle, travaille les populations. Que le Portugal devienne enfin capable de se gouverner, qu'il soit, non pas certes, comme autrefois, un des plus riches pays de la terre, mais un pays en état de se suffire à lui-même, et l'on n'aura point la pensée d'attenter à son indépendance. Après la mort de dom Sébastien, le roi-cardinal dom Henri livra lui-même Lisbonne aux soldats de Philippe II, en abaissant le sceptre que lui avaient rapporté les fugitifs d'Alcaçar-Quivir. Sous les princes qui, dans toutes les mers navigables, envoyaient en conquérans leurs vice-rois et leurs amirantes, songeait-on seulement en Castille à s'emparer d'un village dans l'Alemtejo?

XAVIER DURRIEU.

MONOGRAPHIES POLITIQUES.[1]

—

HENRI IV.

Recueil des Lettres-Missives de Henri IV, publié par ordre de M. le ministre de l'instruction publique, par M. Berger de Xivrey. — 1844.

Mémoires de Jacques Maupas de Caumont, duc de La Force, publiés, mis en ordre et précédés d'une introduction par M. le marquis de La Grange. — 4 vol. in-8°, 1843.

Satire-Ménippée de la vertu du catholicisme d'Espagne et de la tenue des Estats de Paris, nouvelle édition, accompagnée de commentaires et précédée d'une notice sur les auteurs, par M. Charles Labitte. — 1841.

La Réforme et la Ligue, la Ligue et Henri IV, par M. Capefigue. — 1844.

Dans les nombreux panégyriques inspirés par le conquérant pacificateur de son royaume, on s'est plutôt attaché à mettre en relief les qualités personnelles du Béarnais qu'à juger l'œuvre même dont il fut l'instrument. Celle-ci mériterait pourtant une appréciation sérieuse, car elle fut inspirée par des idées très différentes de celles qui avaient prévalu jusqu'alors, et elle ouvrit une ère nouvelle pour la France et pour l'Europe.

Jamais prince ne fut plus propre que Henri de Béarn à la tâche que lui imposèrent les évènemens. Pour l'accomplir, ses défauts ne lui servirent peut-être pas moins que ses qualités. Si devant une sérieuse critique on voit disparaître le héros virgilien chanté dans un fastidieux

(1) Pour la série de ces monographies politiques, voyez les numéros du 15 novembre 1842, des 1er, 15 novembre et 1er décembre 1843.

poème, et le preux chevalier dont on s'est accoutumé à dessiner la brillante silhouette sur des mots heureux et des aventures galantes, il reste pour la postérité un prince d'autant de jugement que de courage, aussi propre aux transactions qu'à la guerre, aussi habile à résister à ses amis qu'à triompher de ses adversaires. Marchant vers son but avec une rare persistance, sachant entretenir le dévouement des siens sans leur en payer jamais le prix au préjudice de ses intérêts, combinant enfin tous les profits du calcul avec toutes les séductions de la spontanéité, Henri IV était l'homme le plus propre à maîtriser cette société dissolue, qui, long-temps exploitée par des médiocrités ambitieuses, ne pouvait manquer, ne fût-ce que par lassitude, de se reposer sous la main du plus persévérant et du plus habile.

La royauté n'avait été jusqu'à lui que le couronnement de l'édifice social; Henri s'efforça d'en faire la base même de la société française, et prépara presque toutes les choses accomplies sous son successeur. A l'avénement du premier prince de la maison de Bourbon se rattache la chute du régime municipal, qui avait fait la force de la ligue, et la prépondérance de la noblesse de cour, sur laquelle s'était appuyé le monarque pour combattre la bourgeoisie et le clergé, étroitement associés dans une résistance commune.

A ce règne remonte enfin le nouveau droit public européen qu'on entreprit de fonder sur l'équilibre des puissances, lorsqu'il devint nécessaire de suppléer par des combinaisons dynamiques à la pensée qui, après avoir constitué la chrétienté, venait de succomber sous la réforme. Cette époque marque donc la fin de beaucoup de choses et le commencement de beaucoup d'autres. Il y a toujours profit à l'étudier, lors même qu'on n'espérerait pas l'éclairer par des documens nouveaux. Je veux en retracer rapidement l'esquisse, afin de juger à son origine même la conception politique du chef de la maison de Bourbon; je veux surtout rappeler sous quelles influences se développa le grand mouvement qu'il fut donné à Henri IV de régler et de contenir.

La monarchie s'était transformée depuis que la maison de Valois présidait aux destinées de la France. Les rois avaient conquis leur couronne à la pointe de l'épée, en ce sens du moins que ce n'était plus du siége lointain de leurs souverainetés indépendantes que les grands vassaux menaçaient l'impuissant suzerain. Les incidens de la longue guerre qui avait assuré l'indépendance nationale au XVe siècle, les entreprises habilement machinées de Louis XI et l'extinction de la plupart des anciennes maisons princières, avaient fait passer aux mains

des membres de la famille royale les apanages et presque tous les grands gouvernemens du royaume. La plupart des hauts seigneurs avaient transporté leur domicile à la cour, et c'était contre les princes de son sang que la royauté était désormais appelée à défendre ses prérogatives. Le Louvre était devenu le centre de toutes les intrigues, le siége de tous les complots, le foyer où toutes les ambitions venaient se concentrer pour exploiter la faveur du monarque ou s'imposer à lui par la force.

Jamais la royauté n'avait été entourée de plus d'éclat, et jamais elle n'avait été plus impuissante. La force était partout, excepté dans ses mains. Les grandes villes s'administraient elles-mêmes et traitaient avec les envoyés du prince du haut de leurs remparts crénelés; le clergé, indépendant par sa richesse territoriale et régi par ses propres assemblées, ne tenait à la couronne que par les heureuses dispositions du concordat récemment conclu par François Ier. Si la noblesse avait cessé d'exercer dans ses domaines la souveraineté à laquelle elle aspirait en d'autres temps, elle en avait conservé l'administration presque tout entière. Ses baillis y appliquaient les lois, les fourches de ses justices épouvantaient les peuples, et ses membres se présentaient seuls aux *montres* pour former les contingens militaires, dont la couronne ne disposait que pour un temps fort court et sous des conditions déterminées. Les parlemens, élevés par la politique royale pour combattre l'aristocratie féodale, commençaient à fonder leur indépendance et réclamaient des droits que la royauté entendait concentrer entre ses mains. La faculté de choisir parmi les princes du sang et les grands du royaume des gouverneurs de province investis, par le seul fait de leur nomination, de toutes les prérogatives de la souveraineté, le pouvoir de lever quelques compagnies régulières et de soudoyer des reîtres à l'étranger pour les opposer aux armemens des dépositaires infidèles de leur autorité, telles étaient les seules attributions de la couronne au moment où la plus grande crise des temps modernes vint troubler toutes les consciences, remuer tous les intérêts, agiter toutes les passions, de l'une à l'autre extrémité de l'Europe.

Lorsque la lance de Montgommery eut frappé Henry II dans les pompes d'une fête, il fut facile de prévoir à quelle impuissance la royauté serait réduite, et quel abîme de calamités allait s'ouvrir pour le royaume. Des princes dont l'aîné portait au front le signe de sa mort prochaine, et dont les autres touchaient encore à l'enfance, survivaient seuls de cette maison de Valois qui avait régné sur la France pendant plus de deux siècles. Ils avaient tous hérité de la légèreté

pétulante et de l'irrésistible entraînement vers la gloire et vers le plaisir qui caractérisèrent la plupart des souverains issus de cette race brave et frivole. Une étrangère était appelée à soutenir le pouvoir chancelant au milieu des ambitions qui s'apprêtaient à le dévorer. Catherine de Médicis avait été nourrie dans les pratiques de ces petits états de l'Italie, pour lesquels la trahison et le meurtre étaient devenus des moyens réguliers de gouvernement. Les odieuses théories émises pour les justifier, les élégances d'une vie raffinée, plus corrompue par l'esprit que par les sens, tous ces enseignemens et tous ces exemples avaient pénétré avec la Florentine dans la demeure de nos rois. Jamais influences pestilentielles n'altérèrent d'une manière plus rapide et plus prompte la pureté du caractère national. La France avait vu long-temps le sang couler dans sa capitale et jusque sur les marches du trône; mais, avant cette époque, le crime avait toujours parmi nous gardé son nom : il n'avait jamais été travesti en maxime d'état, en système de politique journalière. Si les passions de nos pères étaient ardentes, quelquefois impitoyables, elles n'appelaient pas à leur aide la dague et les maléfices, les drogues des empoisonneuses et l'art des nécromanciens. Ce fut à l'Italie du XVe siècle que la France dut tout cela, et, dans ce triste commerce, elle troqua presque toutes ses vertus contre les vices qui allaient le moins à sa nature et à son génie.

Il faut avoir cette considération toujours présente à l'esprit pour comprendre la physionomie de la France dans la seconde moitié du XVIe siècle. Les trahisons, les meurtres et les guet-apens de cour, les doctrines homicides qui se répandirent dans la nation et que la chaire chrétienne accueillit trop souvent, tout ce dévergondage d'action et de parole, toute cette corruption de l'intelligence, la seule qui ne soit pas sans remède, émanait de l'Italie comme d'une sentine ouverte sur l'Europe. La ligue aurait été la plus admirable, et l'on peut dire la plus sublime des manifestations populaires, si à la pensée religieuse qui animait les masses pour la conservation de leur foi nationale, ne s'étaient jointes des inspirations plus calculées, et si le génie florentin n'avait déteint sur les chefs de ce grand mouvement tout autant que sur leurs adversaires. Machiavel a exercé sur les contemporains de Catherine de Médicis une action aussi universelle que celle de Voltaire sur la génération qui l'a suivi. L'un faussa le mouvement religieux de 1590, comme l'autre a détourné de sa direction naturelle la révolution politique de 1789. Il en est presque constamment ainsi dans l'histoire : le présent y porte toujours le poids des

erreurs et des passions du passé. C'est parce qu'il est rarement donné à des principes de se développer en dehors de toute influence étrangère à eux-mêmes qu'il faut se garder de les juger en les isolant du milieu qui les transforme et les modifie.

A l'époque où Catherine se trouva chargée du poids de cette couronne, trop lourde pour la tête mourante de François II, la cour avait trop d'intérêts particuliers à ménager pour concevoir quelque chose qui ressemblât à une politique nationale. D'un côté s'élevaient les princes lorrains, puissans par leur origine carlovingienne, leurs alliances royales et les grands gouvernemens dont ils étaient revêtus. Le duc de Guise avait sauvé la France en défendant Metz contre les forces impériales, et consommé l'œuvre de Duguesclin en arborant la bannière fleurdelisée sur les remparts de Calais. Le cardinal de Lorraine, l'une des lumières de l'église, n'était pas moins puissant par sa doctrine au concile de Trente que par son habileté et son esprit de décision au sein du cabinet. Insatiables de grandeur et d'influence, les Guise s'étaient approprié la grande maîtrise de la maison du roi, au préjudice du vieux connétable de Montmorency, et avaient enlevé à la maison de Châtillon et à ses créatures des gouvernemens de province et des commandemens de place que celle-ci entendait reprendre. Cette puissante maison, étroitement liée par le sang à celle du connétable, était alors représentée par trois frères, dont l'un commandait l'infanterie de la France, dont l'autre portait le titre d'amiral de ses flottes, dont le troisième, élevé à la plus haute dignité de l'église, donna le scandale d'un mariage et d'une apostasie, et contribua, par une activité infatigable, à réunir pour jamais les intérêts de la réforme et ceux de sa famille.

Bientôt une autre maison, dont la haute origine faisait ressortir davantage la position besogneuse, vint agiter pour son propre compte le théâtre où grandissaient chaque jour aux dépens de l'autorité royale les deux factions de Lorraine et de Châtillon. Les princes de la branche de Bourbon parurent à la cour de François II, portant encore le poids d'impopularité qui s'attachait au nom du connétable, ce grand ennemi de la France. Antoine de Bourbon, son chef, avait trouvé, par son mariage avec l'héritière nominale du royaume de Navarre, une fortune que la pauvreté de sa maison lui faisait estimer encore plus douce; il n'aspirait guère qu'à la conserver en se dérobant aux agitations qui bouleversèrent sa vie, quelques efforts qu'il fît pour leur échapper, au prix de sa dignité, pour ne pas dire de son honneur; mais le prince de Condé, son frère, dont un mariage royal

n'avait pas relevé la triste fortune, sentait dans toute son amertume la déchéance de sa race et l'espèce d'amnistie dont elle portait le poids. Il éprouvait l'ardent désir de la replacer au niveau de son origine en lui reconquérant une place usurpée par des princes étrangers au sang de saint Louis, et les périls mêmes qu'il avait à traverser dans sa lutte contre la maison de Lorraine étaient un stimulant pour cet esprit aussi enclin à l'action qu'au plaisir et à l'intrigue qu'à la guerre. Condé décida du sort de la maison de Bourbon, car le parti pris par le chef de la branche cadette entraîna bientôt le jeune représentant de la branche aînée. Il aurait suffi du seul conflit de ces ambitions princières pour troubler le règne d'une femme et d'un enfant. Ces grandes factions réunissaient en effet tous les personnages dont le nom faisait alors autorité dans la nation, dans l'église ou dans l'armée, et la royauté n'aurait pu trouver en dehors d'elles ni force matérielle ni force morale.

Cette époque était donc prédestinée à des luttes inévitables. Toutefois, ces luttes se seraient livrées à la surface de la société, et auraient fini, comme toutes les prises d'armes de cette nature, par transaction ou par lassitude, si un intérêt plus élevé n'était venu agrandir la sphère où s'agitaient toutes ces cupidités. Dans sa course rapide à travers l'Europe, le protestantisme avait rompu l'unité de l'Allemagne, bouleversé l'Angleterre, changé la face des monarchies du Nord. De Genève, il s'étendait sur la France, et faisait les plus grands efforts pour vaincre les résistances qu'il rencontra dès l'origine dans les corps de l'état et surtout dans le pouvoir municipal, expression et organe des populations elles-mêmes.

A juger de la réforme par l'état où elle est aujourd'hui descendue, on a quelque peine à s'expliquer l'ardeur et le dévouement de ses premiers apôtres. Le protestantisme ne présente nulle part aujourd'hui un corps de doctrine religieuse, et, en l'envisageant sous cet aspect, il est assurément moins menaçant pour l'unité catholique que ne le fut l'arianisme au IVe siècle, ou le pélagianisme au Ve. Si l'on ne mettait au premier rang les circonstances politiques qui firent du protestantisme l'instrument d'une révolution européenne, il serait impossible de s'expliquer une propagation aussi rapide, car quelle œuvre reposa jamais sur des idées moins concordantes, quelle doctrine marcha aussi audacieusement de contradictions en contradictions? La réforme proclamait l'indépendance de la raison humaine en continuant de l'enchaîner à des dogmes laissés désormais sans interprétation comme sans autorité. En prétendant maintenir à la parole

divine son action souveraine sur l'humanité, elle subordonnait cette parole elle-même à tous les caprices de notre orgueil, à toutes les faiblesses de notre intelligence. Si elle conservait au christianisme son caractère de révélation surnaturelle, c'était en arrachant à celle-ci l'infaillibilité qui la conserve, et sans laquelle l'œuvre de Dieu se trouve soumise à celle de sa créature. Abîme d'incohérence et de non-sens, le protestantisme attribuait à l'esprit de l'homme l'interprétation de la parole divine, alors qu'il déniait le libre arbitre à sa conscience; combinant l'austérité et le relâchement, il exagérait les rigueurs inutiles et supprimait les pratiques nécessaires, il jetait le prêtre marié dans tous les soucis de la vie du monde, en même temps qu'il refusait au monde la consolation et l'appui du tribunal de la pénitence.

Si le temps a pu mettre en relief ces contradictions de la réforme, elles n'échappaient nullement au siècle grave et savant qui la vit naître. Aussi faut-il reconnaître que, si en moins de trente années l'hérésie s'étendit sur la moitié de l'Europe, de tels progrès ne pouvaient s'expliquer que parce que Luther perpétra une révolution sociale en affectant de poursuivre une révolution religieuse.

Débarrasser les princes électeurs du joug que faisaient peser sur eux les constitutions de l'empire germanique, faciliter à Henri Tudor ses sanglans hyménées, permettre à Gustave Wasa de rémunérer les services de ses pauvres compagnons par le pillage des églises et la distribution des terres ecclésiastiques, livrer à la dévastation, des bords de la Baltique à ceux de la Méditerranée, les vieilles abbayes, les nobles commanderies et les manses épiscopales, ce n'était pas faire de la théologie, et je ne sais pas d'œuvre plus exclusivement politique que celle-là.

En substituant à l'unité du saint-empire une anarchie au sein de laquelle s'arrondirent quelques souverainetés au détriment de la patrie commune; en battant monnaie dans tout le nord de l'Europe avec les vases du sanctuaire; en recommençant en Angleterre, au profit de l'aristocratie, épuisée par les guerres civiles, l'œuvre de spoliation consommée en d'autres temps par la conquête normande, Luther a été un révolutionnaire pur et simple, et, dans sa pensée intime, le temps qu'il donnait à la controverse n'était pas certainement le plus utilement employé. La France se trouva menacée à son tour par l'invasion protestante. C'est un des momens les plus solennels de son histoire, et de l'histoire du christianisme tout entier. Son adhésion à la réforme aurait porté à l'unité catholique un coup terrible; cette défection eût tôt ou tard entraîné l'Europe méridionale, déjà menacée

par Venise et par le nord de l'Italie. La France triompha dans cette épreuve par l'énergie de sa foi populaire, le calvinisme ne parvint pas à identifier sa puissance avec celle de la royauté et de l'aristocratie aussi étroitement que dans le reste de l'Europe, par un concours de causes qu'il est important d'observer.

La Providence, qui semble réserver la France à une mission religieuse dont elle n'a pas conscience entière, avait en quelque sorte pris ses mesures à l'avance pour l'empêcher d'être envahie par l'hérésie. Sans être irréprochable, le clergé français était moins dissolu que celui dont Luther avait pu signaler avec trop de justice les vices et les souillures. D'un autre côté, aux mauvais rapports qui avaient existé entre Louis XII et Jules II avaient succédé, depuis l'avènement de Léon X à la papauté, les relations les plus bienveillantes. Le concordat conclu avec le pontife réservait aux rois très chrétiens la nomination directe aux évêchés et la collation de la plupart des bénéfices. Cette prérogative épargnait à la royauté la principale tentation d'une rupture. Les dignités ecclésiastiques directement conférées par la couronne étaient d'ailleurs le plus souvent attribuées à la noblesse de cour, et si cet usage eut pour résultat regrettable d'affaiblir l'esprit ecclésiastique, il empêcha du moins l'aristocratie française de convoiter les dépouilles de l'église avec autant d'ardeur que dans le nord de l'Europe. Enfin l'unité nationale était trop fortement constituée à cette époque pour qu'il fût possible d'aspirer à la briser au profit des ambitions princières, comme cela s'était fait en Allemagne. Au XVIe siècle, toutes les grandes provinces de la monarchie étaient réunies à la couronne, et quelques efforts qu'aient tentés pendant près d'un siècle les chefs successifs des réformés, depuis le premier prince de Condé jusqu'au dernier duc de Rohan, pour provoquer le morcellement du territoire, leurs projets de fédéralisme n'en ont jamais compromis gravement l'intégrité. Si ce grand travail d'assimilation territoriale n'avait été terminé avant les derniers Valois, la réforme aurait trouvé dans le royaume un accès beaucoup plus facile.

Les parlemens repoussèrent aussi le protestantisme par esprit de corps et par intérêt de parti. Ils s'étaient attribué des droits d'intervention exagérés sans doute sur les juridictions ecclésiastiques et la discipline même de l'église; mais cette intervention suffisait à leur ambition, et leur orgueil trouva autant de profit à rester gallicans qu'à se proclamer calvinistes. Quant aux universités, qui, à de rares exceptions près, furent le centre de la plus vive résistance aux doctrines protestantes, on sait qu'elles repoussaient alors systématiquement

toute innovation, quelle qu'en fût la nature : elles luttèrent contre le protestantisme dans le même esprit qu'elles mettaient à défendre l'inviolable autorité de la philosophie d'Aristote; elles restèrent stationnaires en religion comme en philosophie, moins peut-être par piété que par pédantisme.

Aucune cause générale ne favorisait donc en France la diffusion du protestantisme; il s'y trouva livré à ses propres forces, au lieu de devenir comme en Angleterre, en Suède, en Prusse et dans presque tout le reste de l'Allemagne, l'auxiliaire et l'instrument du pouvoir. Il fut vaincu dans cette lutte corps à corps contre le génie national, car dix siècles de l'histoire s'élevèrent contre lui. En France, plus encore que dans le reste de l'Europe, l'église avait constitué la nation. L'invasion musulmane s'était arrêtée aux plaines de Tours, le cri puissant des croisades était sorti de poitrines françaises, et la chevalerie avait, par un lien mystique, uni l'esprit nobiliaire à l'esprit religieux. La France avait presque toujours été l'auxiliaire des pontifes romains dans leur politique en Italie, quoiqu'elle eût maintenu avec une singulière et jalouse persévérance la liberté d'action de la couronne, depuis saint Louis jusqu'à Charles VII. Aucun peuple n'avait pris autant de soin pour combiner l'indépendance de la puissance temporelle avec les droits de l'unité religieuse, et le gallicanisme, dans ses prétentions exorbitantes, était devenu comme une sorte d'inoculation anticipée de la réforme, devant laquelle les progrès du protestantisme s'étaient soudainement arrêtés. Depuis le commencement du siècle, les merveilles de la renaissance avaient développé des goûts peu conciliables avec la nudité d'un culte iconoclaste; enfin l'austérité qu'affectait la réforme n'allait pas à la génération qui, après avoir vu les scandales de François Ier, était destinée sur ses vieux jours à contempler les adultères publics de Henri IV.

La réforme ne s'étendit en France que par voie de conquête individuelle. On comprend dès-lors que, de tous les pays de l'Europe, la France soit celui où les convictions calvinistes aient été le plus désintéressées et le plus sincères. La doctrine de Calvin fit d'assez grands progrès dans quelques villes et surtout dans les nombreux châteaux de la noblesse éloignée de la cour. Plus tard, dans les provinces méridionales du royaume, un levain d'hérésie, dont la fermentation était vieille de plusieurs siècles, vint lui prêter l'énergie populaire qui lui manqua presque toujours ailleurs.

Il était impossible qu'à raison de leur faiblesse numérique, les réformés ne recherchassent pas l'appui de l'une des grandes factions

de cour qui se disputaient le gouvernement. Le prince de Condé et les Châtillon, qui avaient associé leurs efforts pour supplanter les Guise, vers lesquels inclinaient toutes les préférences de François II et de Marie Stuart, leur nièce, profitèrent avec une habileté peu commune de tous les incidens d'une lutte soutenue en commun pour identifier les destinées du protestantisme avec celles de leur propre parti. Ils y avaient déjà rallié la plus grande portion de la noblesse provinciale : cette association scella l'union de plus en plus intime de l'aristocratie et de la réforme, du moins dans le midi du royaume.

Au début de la lutte, les ambitions de cour parurent au premier plan de la scène, et les religionnaires restèrent encore relégués sur le second. Tel fut le caractère de la ténébreuse conspiration d'Amboise, exécutée par des instrumens ignorans de l'œuvre pour laquelle ils étaient convoqués. Mais les passions fortes et les convictions sérieuses reprirent promptement dans ce conflit la suprématie qui leur appartient toujours, et la mesquine rivalité des Châtillon et des Guise fut bientôt élevée à toute la hauteur d'une guerre de religion. Dès l'avénement de Charles IX, une immense question avait surgi, celle de savoir quelle place il convenait de faire dans la constitution du royaume très chrétien aux novateurs qui, déplaçant la base de cette constitution elle-même, se séparaient de l'unité religieuse et menaçaient de briser l'unité politique.

Cette question était assurément la plus grave et la plus délicate qui pût alors être agitée, car l'admission des hérétiques à la jouissance du droit commun et à l'égalité civile était une chose jusqu'alors sans exemple au sein de l'Europe chrétienne. Dans la ferme croyance du temps, il n'était pas moins nécessaire d'être fils de l'église que d'être régnicole pour faire partie de la grande société française. Abjurer la foi commune, c'était répudier la patrie même. Les peuples vivaient par une seule pensée, autour de laquelle ils avaient enlacé leur avenir comme leur passé. Cesser d'être catholique, c'était se séparer de l'histoire et de la constitution du pays telle que les siècles l'avaient faite; déserter la vieille cathédrale des aïeux pour le temple construit d'hier était un acte aussi énorme que le serait dans nos idées modernes l'abandon du drapeau, symbole visible de la nationalité. Dans une contrée où les parlemens appliquaient les décisions des conciles, où les deux puissances distinctes en principe étaient toujours confondues dans leur action par les légistes et par les peuples, l'hérésie était une rébellion contre l'état même. Les édits contre les religionnaires étaient les *lois de septembre* du XVIe siècle. Comment n'eût-il pas paru tout

aussi rationnel de protéger alors le symbole de Nicée par des dispositions pénales, qu'il a pu l'être de nos jours de mettre sous la protection des lois le droit que le roi tenait de sa naissance, selon la charte de 1814, ou celui qu'il tient du vœu de la nation, selon la charte de 1830?

Il fallait de longs et rudes assauts pour entamer cette grande idée de la chrétienté qui planait sur l'Europe depuis Charlemagne, et qui n'était pas demeurée moins vivace chez les réformés que chez les catholiques. Où donc a-t-on vu que les religionnaires aient appliqué, dans les états où il leur fut donné de prévaloir, le principe tout moderne de la liberté de conscience et surtout celui de l'égalité complète des croyances dans l'ordre politique? Était-ce là ce que disaient Luther, Calvin et Zwingle? était-ce là ce que faisaient Gustave Wasa et la papesse Elisabeth? Les temps présens ne viennent-ils pas malheureusement confirmer encore sur ce point les enseignemens du passé? Les pays les plus hostiles au nouveau droit public européen fondé sur l'incompétence de l'état en matière de religion ne sont-ils pas ceux où la réforme s'est enlacée comme une plante parasite au vieux tronc dont elle aspire la sève? La France avait, même avant 1789, rendu l'état civil et l'égalité politique aux protestans. La Suède et le Danemark sont encore loin du temps de Louis XVI, et si le grand scandale de la persécution légale touche à son terme en Angleterre, c'est aux efforts persévérans de la plus pauvre des nations catholiques qu'il faut en attribuer la gloire.

Combien de temps la réforme résistera-t-elle à la liberté? Dieu seul le sait. Quant à nous, nous acceptons de grand cœur l'épreuve nouvelle préparée par les âges. La séparation complète des deux puissances nous apparaît comme l'un des plus grands bienfaits que la Providence ait ménagés au catholicisme. En accueillant avec confiance ce grand changement, le culte catholique a fait aux docteurs qui arguaient de son immobilité la réponse du philosophe : il a marché.

Sachons ne pas nous étonner si les contemporains de Charles IX et de Henri III n'envisageaient pas les questions comme nous le faisons aujourd'hui, et s'ils résistaient avec énergie à des faits dont la portée peut nous paraître insignifiante. Les seules transactions durables sont celles que les évènemens ont préparées; c'est se condamner à l'impuissance et parfois s'exposer à un martyre inutile, que de devancer le temps en prétendant substituer son œuvre propre à celle des siècles.

L'Hospital eut à la fois ce malheur et cette gloire; il appartenait moins à son siècle qu'au nôtre. Les espérances de conciliation et de

paix obstinément poursuivies pendant le cours de sa carrière le rendirent presque étranger à la génération belliqueuse au milieu de laquelle il était condamné à vivre. Il est aussi dangereux de devancer son époque que de ne pas marcher avec elle, et dans les affaires les presbytes sont aussi impuissans que les myopes. Entre Coligny et le cardinal de Lorraine, le célèbre chancelier ne pouvait manquer d'être effacé et n'était appelé à laisser dans l'histoire que le stérile souvenir de ses bonnes intentions. L'édit de Romorantin, l'édit d'Orléans, toutes les mesures de pacification successivement essayées de 1560 à 1572 avaient un défaut capital, c'est de n'être sincèrement acceptées d'aucun des deux partis. Aux yeux des huguenots comme à ceux des catholiques, les mesures déterminées par les chances de la guerre, et variables comme ces chances elles-mêmes, étaient plutôt des armistices que des actes permanens placés sous l'inviolable garantie de la foi jurée. Il serait d'ailleurs impossible de signaler, même dans les ordonnances les plus favorables aux religionnaires rendues sous le règne de Charles IX, aucune disposition qui impliquât la conquête du principe de la liberté de conscience telle qu'elle a été plus tard comprise et entendue. Si la libre pratique de leur culte était accordée aux protestans, c'était seulement dans les domaines des seigneurs possédant haute justice, ou bien encore dans l'enceinte de quelques villes déterminées, en exceptant toujours, par une disposition formelle, la résidence royale et spécialement la vicomté de Paris. Jamais le tiers-parti ne tenta davantage, même par l'édit de janvier, le premier pas du chancelier dans une route qui devait être marquée pour lui par tant de déceptions. Nous verrons bientôt dans quel sens se modifia sous Henri III l'esprit de ces conventions, devenues plus tard de véritables traités passés avec l'ennemi au même titre qu'avec l'étranger, selon la fortune des armes.

Les mesures conciliatrices de L'Hospital vinrent se briser contre d'invincibles résistances. Le peuple voyait un hérétique dans le magistrat qui se refusait à partager ses haines, et s'écriait dans ses suspicions outrageantes : *Dieu nous garde de la messe du chancelier* (1). Les parlemens résistaient à ses édits et ne consentaient à les enregistrer que sur des lettres de jussion et après des protestations éclatantes. Cette résistance était plus vive encore au sein des corporations municipales placées par leur constitution même hors de l'action d'un gouvernement désarmé, et qui, délibérant comme des corps souverains dans

(1) *Histoire de Charles IX*, par Varillas, liv. II.

l'enceinte de la cité fortifiée, s'inquiétaient fort peu des belles harangues de M. le chancelier aux états d'Orléans ou à l'assemblée de Saint-Germain. Le plus grand nombre des bonnes villes avaient entrevu dans la réforme une menace contre les droits que leur avait légués un passé encore plein de sève; elles la repoussaient comme un attentat aux douces croyances et aux pompeuses cérémonies qui constituaient alors la poésie même de l'existence. En voyant le protestantisme appuyé sur l'aristocratie territoriale marcher à la conquête religieuse et politique de l'Europe dans toute la ferveur de son prosélytisme, la bourgeoisie française, celle de Paris en particulier, comprit d'instinct qu'il fallait ou renoncer à sa foi, ou combattre à outrance pour rester maîtresse du terrain; elle prit noblement ce dernier parti, et sut le poursuivre jusqu'au bout. En fermant l'accès du trône à Henri IV jusqu'à son abjuration, elle sauva le catholicisme en France, mais ce fut pour périr elle-même à l'œuvre, successivement dépouillée de tous les élémens qui avaient fait sa force, effacée pendant deux siècles de la scène politique où elle ne devait plus reparaître qu'au jour d'une réaction terrible.

Catherine de Médicis, dont le cœur ne palpita que pour le pouvoir, s'il battit jamais pour quelque chose, voyait avec la plus complète indifférence la lutte dogmatique ouverte entre les docteurs des deux religions, lutte dont elle avait espéré d'abord tirer quelque parti dans l'intérêt de sa puissance. Obsédée par une idée fixe, tout entière à l'espoir d'établir l'ascendant de la royauté entre les deux factions qui se disputaient l'exploitation du royaume, la régente consuma sa vie en efforts non moins furieux qu'impuissans pour atteindre un résultat impossible. On la vit d'abord se lier aux Châtillon et repousser les Guise, parce que, le parti protestant étant plus faible que le parti catholique, elle crut qu'il serait plus facile de le dominer; mais les Guise, ayant promptement pénétré la pensée de Catherine, opposèrent à la déférence systématique des réformés une ardeur non moins systématique et non moins efficace. Ne pouvant se faire agréer de la reine, ils résolurent de la faire trembler, et la sommèrent de choisir entre eux et leurs ennemis. La régente subit alors la pire condition pour les ambitieux, celle de servir d'auxiliaires dans leur propre parti, au lieu d'en être l'ame.

Le duc de Guise s'étant entendu avec le duc de Montmorency et le maréchal de Saint-André, on vit s'élever le triumvirat fameux dont l'accord rendit vains tous les efforts de Catherine pour ressaisir le pouvoir. Pendant douze ans, cette femme étrangère à toutes les émotions

de son siècle fut condamnée à des manœuvres stériles entre des partis énergiques et convaincus. On la vit dépenser dans une poursuite vaine une souplesse sans égale et une fécondité d'esprit incomparable. C'est qu'il est des temps où l'on ne peut agir qu'en résumant en soi les forces vives qui les dominent. La nature avait créé Catherine incapable d'un tel rôle. Un jour, lassée de ses tentatives inutiles, elle voulut jouer ce rôle de sang-froid, en suppléant par un affreux calcul de l'esprit à la passion dont elle était dépourvue; c'est pour cela surtout que la mémoire de Catherine restera maudite dans la postérité, et qu'au souvenir de la Saint-Barthélemy elle ne pourra pas même opposer l'horrible excuse qui ne manque pas toujours aux bourreaux, et que Dieu pèse dans sa justice.

Il est difficile d'éclaircir, d'après des témoignages contemporains, les motifs véritables des diverses prises d'armes qui vinrent, en moins de dix années, interrompre le cours de cette paix si laborieusement préparée par la régente, et qui la fuyait toujours comme une ombre insaisissable. Les violences commises à Vassy en 1562 par l'escorte du duc de Guise, la querelle survenue au souper de la reine, en 1567, entre le prince de Condé et le duc d'Anjou pour la lieutenance générale du royaume, enfin le projet attribué l'année suivante à la cour de faire enlever les deux chefs des réformés pendant qu'ils profitaient dans leurs terres du bénéfice de la seconde paix; ces évènemens précipitèrent peut-être les résolutions décisives, comme le veulent les historiens, mais il y aurait à coup sûr bien peu de clairvoyance à les regarder comme les causes mêmes de la guerre. Ces causes étaient plus générales et plus profondes; elles gisaient en quelque sorte dans l'air embrasé que respiraient les partis. Jamais les édits de pacification n'avaient reçu d'exécution sérieuse. D'un côté, les protestans s'efforçaient d'en étendre les dispositions en prêchant hors des limites où l'exercice de leur culte était strictement confiné; de l'autre, les catholiques employaient la violence pour empêcher, dans les lieux où ils se trouvaient les plus forts, ce qu'ils considéraient comme un scandale. Les provocations succédaient aux provocations, et le sang coulait impunément chaque jour sur tous les points du royaume. Lorsqu'une cause morale domine à ce point les évènemens, il n'est pas d'étude plus stérile que celle d'en démêler l'origine accidentelle.

En se développant dans leur cours irrésistible, ceux-ci apprirent bientôt à Catherine qu'il fallait, malgré les leçons du *Prince*, renoncer à la pensée de battre l'un des partis par la main de l'autre, et à l'espoir de terminer cette grande lutte par quelques meurtres particuliers. La

direction des évènemens avait échappé depuis long-temps aux hommes mêmes qui les avaient provoqués, et ceux-ci avaient déjà presque tous disparu de cette scène agitée. Le prince de Condé était tombé à Jarnac sous l'arquebuse de Montesquiou, le duc de Guise avait été assassiné devant Orléans par un serviteur de Châtillon, le connétable avait péri à Saint-Denis, le maréchal de Saint-André à Dreux, le roi de Navarre avait succombé à la blessure reçue au siége de Rouen, au moment où il rêvait dans la tranchée au repos qu'il goûterait un jour sous les orangers des Baléares. Tous ces grands chefs n'étaient plus, la guerre et l'assassinat en avaient délivré le royaume. Pourtant la situation était plus troublée et le pouvoir royal plus impuissant que jamais. Catherine n'avait pas marché d'un pas plus assuré dans cette route que la mort avait ainsi nivelée devant elle. Subissant donc dans toute son étendue l'empire des passions soulevées, après s'être reconnue incapable de les contenir, la reine-mère résolut un jour de faire oublier à force d'audace les longues hésitations de sa pensée et la duplicité de sa conduite. Mettre un abîme entre elle et les réformés, donner un gage terrible aux catholiques, lui parut une combinaison habile et sûre pour échapper à ses propres incertitudes et pour conquérir cette prépondérance qu'elle poursuivait en vain depuis si long-temps.

C'était en 1572 : la paix était faite depuis deux ans, une paix pleine de troubles et de soupçons, comme toutes celles qui l'avaient précédée, et qui ne permettait pas de compter sur le lendemain. Cependant les chefs des deux partis étaient tranquilles, car on avait ménagé tous les intérêts particuliers et largement servi la cupidité des grands, à quelque religion qu'ils appartinssent. Coligny se montrait au Louvre à côté du jeune duc de Guise, et, sur l'ordre du monarque, celui-ci s'asseyait à la table royale près de l'homme auquel il imputait l'assassinat de son père. L'austère Jeanne d'Albret avait quitté ses montagnes, et consentait à voir de ses yeux les pompes de la cour catholique; Henri de Béarn, son jeune fils, était appelé à l'honneur de la plus haute alliance du royaume, et Charles IX l'allait chercher dans le camp des huguenots pour l'appeler son frère. L'enivrement des plaisirs succédait à celui des armes. Le Louvre se dépouillait du sombre appareil dont il était revêtu depuis si long-temps, et sous les voûtes de Notre-Dame on voyait réunis pour le royal mariage les plus illustres soutiens des deux religions. Charles IX applaudissait à cette union symbolique, car il était las de régner au milieu des alarmes, et, sentant la vie lui échapper, il aspirait à en jouir. Le jeune monarque

poursuivait à la fois avec une ardeur fébrile la pensée du plaisir et celle de la gloire. Le plaisir, comment le goûter dans toute sa plénitude en vivant entouré d'une muraille de hallebardes? La gloire, comment l'atteindre en combattant contre des Français?

Cette triste gloire des guerres civiles, la politique de sa mère la lui avait même dérobée; c'était au duc d'Anjou, son frère, qu'il avait été donné de cueillir les lauriers de Jarnac et de Moncontour. Cependant une occasion propice semblait s'offrir à son empressement, et une brillante carrière pouvait s'ouvrir devant sa jeunesse inutile. Les Pays-Bas échappaient alors à l'Espagne, et les insurgés suppliaient la cour de France d'en accepter la souveraineté en échange de son concours. Charles IX embrassait avec un empressement égal cette double perspective de guerre étrangère et d'émancipation filiale. Coligny, habile à cacher la souplesse d'un courtisan consommé sous le grave appareil du sectaire, entretenait constamment le jeune monarque d'un dessein dont celui-ci aimait à entendre exposer l'exécution facile et la portée incalculable. Le vieux chef des réformés commençait à devenir ainsi singulièrement agréable au roi. Son beau-frère de Béarn et le jeune prince de Condé ne lui advenaient pas moins. Une sorte de révolution paraissait donc sur le point de s'opérer dans cet esprit non moins violent que mobile. Les mémoires contemporains attestent que Catherine s'en alarma souvent, et c'est énoncer un fait sinon certain, du moins très probable, que d'attribuer en partie la résolution du 24 août au désir d'élever une barrière éternelle entre le roi et les chefs calvinistes, vers lequel commençaient à incliner ses sympathies.

On a souvent accusé la reine-mère d'avoir préparé par deux années de machinations le crime de la Saint-Barthélemy; on a prétendu associer un roi de vingt-trois ans à l'horrible préméditation de ce massacre: c'est avoir réussi à calomnier même Catherine. Le mariage du jeune roi de Navarre avec Marguerite de Valois ne fut point un guet-apens préparé pour attirer à la cour, par l'éclat d'une telle solennité, la noblesse huguenote. L'amitié de Charles pour son beau-frère, sa bienveillance pour Coligny, étaient sincères, et le ciel n'a pas permis que la couronne de France reposât jamais sur la tête d'un monstre qui aurait reculé à ce point la limite du crime. Les témoignages contemporains, et en particulier celui de la reine Marguerite (1), constatent que le roi demeura jusqu'au dernier moment étranger au complot tramé quelques jours seulement avant son exécution par sa mère et

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois*, liv. Ier, année 1572.

par le duc de Guise; ils laissent également hors de doute la sincérité des sentimens affectueux qui entraînaient alors Charles IX vers l'amiral.

Ces dispositions publiquement manifestées alarmèrent Catherine; un évènement soudain hâta sa résolution. Au coup de pistolet de Poltrot qui avait frappé son père, le duc de Guise répondit, selon les mœurs et les maximes du temps, par le coup d'arquebuse de Maurevert. Au moment où Coligny revenait du Louvre à son hôtel, il fut blessé au bras de trois balles par l'assassin le plus expert de l'époque, homme fort connu et fort accrédité, auquel diverses expéditions entreprises par ordre de la cour avaient mérité le surnom quasi officiel de *tueur du roi*. Cet incident contraignit à prendre un parti décisif, car on était placé dans l'alternative, ou d'arrêter immédiatement tous les princes de Lorraine, ou de voir se soulever tous les amis de l'amiral qui réclamaient avec lui une vengeance juridique. Livrer les Guise à la justice, c'était se séparer à jamais de Catherine et commencer un procès qu'on n'aurait pas eu la force de conduire jusqu'au bout; laisser les huguenots courir aux armes pour se faire justice, c'était voir recommencer la guerre civile en abdiquant dès l'origine toute action et toute autorité.

Catherine se crut donc arrivée à l'heure suprême de sa vie, et résolut d'atteindre en un seul jour, par son audace, le but qui depuis douze années échappait toujours à sa souplesse et à son habileté. Machiavel avait dit : « La cruauté est bien employée lorsqu'elle ne s'exerce qu'une seule fois et qu'elle est dictée par la nécessité de s'assurer la puissance... Il faut commettre en une seule fois toutes les cruautés nécessaires pour n'avoir plus à y revenir... Les offenses doivent être faites toutes ensemble, afin qu'ayant moins de temps pour les ressentir, elles blessent moins, tandis que les bienfaits doivent se verser petit à petit, afin qu'on les savoure davantage (1). »

Ces maximes étaient celles du temps; elles passaient, comme les idées encyclopédiques au XVIIIe siècle, pour la doctrine des grands esprits et la nourriture des fortes ames : quoi d'étonnant si Catherine en subit l'influence, et si, pressée de prendre un parti, elle en essaya la sanglante application? Le roi subit une dernière fois l'ascendant de sa mère. Circonvenu par quelques gentilshommes dévoués à Catherine, il reçut avec des détails multipliés et odieusement vraisemblables la confidence d'un complot tramé par les huguenots contre sa vie; il com-

(1) *Il Principe*, cap. VIII. *De quelli che per scelleratezza sono pervenuti al principato.*

prit d'ailleurs, selon l'aveu d'un des plus impitoyables conseillers de ce grand crime (1), qu'il fallait opter entre le Châtillon et la reine, se séparer à jamais de sa mère, ou sacrifier avec l'amiral tous ceux qui aspiraient à le venger. Alors, par une péripétie terrible, cet esprit faible et malade s'élança d'un seul bond jusqu'aux dernières extrémités de la violence. Incapable de résister à l'ivresse du sang, Charles eut à peine consenti à le laisser répandre, qu'il s'y plongea jusqu'aux coudes.

Alors sonna la cloche funèbre qui a marqué ce jour d'un caractère ineffaçable. Il est demeuré unique dans nos annales jusqu'à ce que le 2 septembre ait associé à ce sanglant souvenir celui de ses horreurs nouvelles. Ces deux massacres furent inspirés par une même pensée : l'un était destiné à séparer à jamais la royauté du parti protestant; l'autre eut pour but et pour résultat de séparer à jamais la révolution du parti modéré, qui aspirait à arrêter son char lancé vers les abîmes. Toutefois, s'il fallait pousser jusqu'au bout le parallèle, Danton resterait bien supérieur à Catherine : l'un eut au moins toute l'énergie et, s'il est permis de le dire, tout le profit de son crime; l'autre s'arrêta court, hésitante et indécise, dans la voie où elle était entrée. De tous les grands attentats de l'histoire, il n'en est pas de plus stérile que la Saint-Barthélemy; il n'en est pas qui ait plus infructueusement déshonoré ses auteurs. Désavoué le lendemain, puis repris pendant quelques jours pour être abandonné de nouveau, le projet d'un massacre général des protestans n'aboutit qu'à des assassinats nombreux sans aucune efficacité politique. Le roi était sans armée, et restait, après s'être fait haïr, incapable de se faire craindre. Un grand nombre de gouverneurs se refusèrent à seconder les vues de la cour, manifestées par des ordres contradictoires. Les fugitifs ne furent jamais poursuivis; aucune disposition ne fut prise pour les empêcher de se réunir dans les provinces, où ils firent à loisir les préparatifs d'une nouvelle campagne.

L'issue de celle-ci releva toutes leurs espérances, et les laissa plus forts avec le souvenir d'une mortelle injure à venger. Après avoir résisté dans la Rochelle à toutes les forces du duc d'Anjou, les réformés allaient contraindre ce prince à lever honteusement le siége, lorsque son élection à la couronne de Pologne parut en fournir un prétexte plausible. Le traité signé avec les Rochellois victorieux contint pour tout le parti protestant les stipulations les plus favorables, et organisa

(1) Le maréchal de Tavannes.

pour la première fois la religion réformée dans une indépendance menaçante. L'humiliation des armes royales et l'établissement des places de sûreté, tel fut donc le résultat définitif d'une exécution accomplie par un fanatisme moins coupable et moins odieux dans sa barbarie que la froide politique qui l'avait suscité.

Charles ne porta pas long-temps le poids de ce crime; de sanglantes images chassèrent le sommeil de sa couche et lui infligèrent l'un des plus grands supplices de ce monde, celui du remords dans la puissance. La violence de ses émotions hâta le terme de sa vie, que son siècle fit coupable et qu'il aspirait à rendre glorieuse.

Sous Henri III, les évènemens se pressent; la situation se présente sous un aspect nouveau, et la royauté se trouve directement mise en cause. Si le calvinisme ne s'est pas numériquement étendu dans les provinces, il s'est organisé partout d'une manière formidable. Plus de cent vingt places fortes sont entre les mains des réformés; ils forment une patrie dans la patrie par l'unité de leurs pensées, et un état dans l'état par la nature des concessions qui leur sont faites. Les sympathies religieuses, vivement excitées d'un bout à l'autre de l'Europe, et devant lesquelles le patriotisme disparaît, assurent aux huguenots des ressources inépuisables. Élisabeth leur prodigue des secours; l'Allemagne jette sur le Rhin des nuées de reîtres et de lansquenets, attirés par le fanatisme religieux et par l'espoir de faire fortune. Pour résister à ces invasions menaçantes, préparées par les princes mêmes du sang de France, la cour est contrainte de rechercher le dangereux appui de l'Escurial. Philippe II devient par la force des choses le chef avoué du catholicisme en Europe, et la main qui agite l'Angleterre du fond de la prison de Marie Stuart ourdit en France la grande ligue devant laquelle la royauté disparaît comme une fiction inutile. Stimulé par les offres qu'on lui adresse et les secrets desseins qu'il voit poindre, le fils de Charles-Quint conçoit l'espoir de régner à Paris par procureur. Des rivalités excitées au sein de la famille royale, des mœurs dépravées et cruelles semblent précipiter vers une catastrophe ce royaume divisé contre lui-même et cette royauté chargée des mépris publics. Aux deux factions religieuses qui s'y combattent depuis vingt ans, il faut ajouter désormais le parti des *mignons* et celui des *politiques :* l'un qui vit des faiblesses du prince, l'autre qui grandit en exploitant les fautes de tous. Un roi de théâtre trône sur cette scène déshonorée par l'intrigue, ensanglantée par l'assassinat. Il y joue tour à tour à la guerre, à la dévotion, au machiavélisme, à la grandeur, dominé dans ces transformations diverses par la seule pensée du

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

plaisir. Celle-là, Henri de Valois la poursuit avec une ardeur inextinguible : en Pologne, où il croit trouver le plaisir sous une couronne; dans les cours d'Allemagne et d'Italie, où il s'arrête comme un touriste désœuvré, entre les soucis de la royauté qu'il abandonne et de la royauté qu'il va prendre. Il change de royaume comme de maîtresse, et pendant que le duc de Guise élève en face de lui l'édifice de ses audacieuses espérances, on le voit poursuivre avec persévérance la laborieuse recherche du plaisir, tantôt dans l'éclat de fêtes somptueuses, tantôt sous le froc des pénitens. Sa précoce vieillesse demande à la nature entière des émotions qu'elle lui refuse. Il dissipe la fortune publique en des profusions inouies; il essaie, pour réchauffer ses sens, des voluptés hideuses, et lorsqu'à la livrée du plaisir il associe celle de la mort, la terrible joie du sacrilége jette à peine quelques lueurs dans les ténèbres de cette ame éteinte.

L'impuissance physique du monarque était devenue aux yeux des peuples le signe même de sa dégradation morale. Elle ouvrait le champ à toutes les ambitions, et semblait légitimer tous les attentats. Lorsque la tombe s'était refermée sur le duc d'Alençon, dernier fils de Henri II, après une vie de complots avortés et de trahisons domestiques, Henri III, à peine âgé de trente ans, avait déjà perdu l'espoir de continuer sa race, et derrière cette royauté avilie, dont un coup de poignard ou les excès d'une orgie pouvaient soudainement terminer le cours, un abîme s'ouvrait devant la France. La branche la plus rapprochée du trône était représentée par un prince calviniste, qui, séparé de sa femme, n'avait pour héritiers que les princes de la maison de Condé, élevés dans le protestantisme le plus fervent. La question dynastique se trouvait donc nécessairement posée, et il était impossible que le grand péril de l'avenir ne pesât pas déjà de tout son poids sur ce malheureux règne.

On a accusé la maison de Guise d'avoir créé tous les embarras de cette époque; il serait plus exact de lui reprocher d'en avoir profité avec une habileté rare. L'extinction prochaine de la branche régnante, l'avènement imminent d'une maison huguenote, et la lutte dès-lors inévitable du principe religieux contre le principe héréditaire laissaient pressentir à tous les esprits le recours, si dangereux dans tous les siècles, à la décision suprême de la nation.

Par ses grandes qualités personnelles et par le souvenir de son père, le jeune duc de Guise exprimait plus complètement qu'aucun autre prince de son temps la pensée religieuse, qui faisait alors le fond de la nationalité française. Il comprit de bonne heure l'importance de ce

rôle, et les chances qu'il lui préparait lorsque le conflit viendrait à s'élever entre le droit dynastique et la souveraineté populaire. Sous François II et sous Charles IX, la maison de Lorraine n'avait aspiré qu'à gouverner l'état en dominant le monarque; sous Henri III, elle espéra davantage, et on la vit s'élever à la hauteur de sa nouvelle fortune. Cette maison n'aspira pas d'abord à expulser Henri de Valois d'un trône où son abaissement même préparait après lui un accès plus facile; elle ne désirait pas précipiter la crise, tant elle la jugeait inévitable. C'est le propre des révolutions de ne laisser à personne la puissance de conduire les évènemens, et d'amener des dénouemens rapides autant qu'imprévus. Au lieu d'une guerre de succession contre un prétendant huguenot, à la mort de Henri III, le duc de Guise se trouva conduit à engager contre son roi une lutte immédiate; il dut combattre pour lui arracher le sceptre de la main, au lieu de s'emparer après lui d'une couronne en déshérence. S'il est des temps où l'ambition du trône peut être patiente et où il lui est donné de ne rien risquer, il en est d'autres où il faut qu'elle sache marcher tête levée et jouer les grosses parties. Le Balafré accepta tous les périls et toutes les conditions de son grand rôle. Il parvint, par la signature de la sainte ligue, à grouper autour de sa personne toutes les forces des catholiques, en associant ses destinées à leurs plus chères espérances; puis, lorsqu'il se vit dépassé par un évènement dont il n'avait pas mesuré toute la portée, il n'hésita pas, pour conserver le vent de la faveur populaire, à substituer l'audace du factieux à la prudence du chef de parti, et la France le vit à la journée des barricades pénétrer dans le Louvre, et faire évanouir par son regard dominateur les desseins mal concertés d'une royauté hésitante.

Pendant que le fils de François de Guise héritait de la gloire et du rang de son père, les réformés voyaient grandir loin de la cour un jeune prince auquel les rattachaient les souvenirs de sa mère, et qui par son droit héréditaire paraissait appelé à rétablir un jour l'équilibre entre la faiblesse numérique des protestans et la puissance des catholiques. Henri de Béarn et Henri de Guise, deux princes du même âge, représentaient les deux idées de leur siècle; c'était entre eux que l'avenir semblait avoir à prononcer.

Nous verrons disparaître promptement de la scène le duc de Guise assassiné, tandis que le roi de Navarre va l'occuper bientôt tout entière. Puis après nous verrons celui-ci se séparer de son propre parti pour devenir roi d'une transaction en abdiquant avec éclat la pensée

même dont il avait été si long-temps l'expression et l'espérance. Quel était ce prince, quels présages pouvait fournir sa jeunesse, quelles hâtives épreuves avaient façonné cette souple et forte nature?

Ce fut un bien grand jour pour Henri d'Albret que celui où il emporta dans les pans de sa robe le vigoureux enfant destiné à le venger plus tard de l'Espagne. La chanson de sa mère dans les douleurs de l'enfantement, le vin de Jurançon et la gousse d'ail ont reçu depuis Péréfixe une consécration populaire. Tout cela est devenu vrai. Henri d'Albret était un prince d'un esprit cultivé. Il avait en matière d'éducation des idées fort avancées qu'on dirait empruntées de l'*Émile*. Il voulut faire élever le jeune comte de Viane à l'air libre des montagnes, la tête nue et les pieds déchaux. Nourri en simple gentilhomme, au château de Coroaze, dans les solitudes du Bigorre, ayant passé toute sa jeunesse dans une province aux habitudes simples, au langage pittoresque, Henri contracta dans ce commerce journalier avec la nature et avec les hommes une rectitude de pensée et un naturel de manières inconnus aux princes grandis dans l'enceinte des cours. Élevé dans les principes calvinistes par sa mère, dans le temps où Antoine de Bourbon, son père, combattait contre les réformés, à la tête de l'armée royale, le prince de Béarn avait contracté par suite de cette déplorable dissidence une indifférence précoce pour les idées qui passionnaient si vivement son siècle. Cette indifférence, entretenue par le goût des plaisirs et les entraînemens de la jeunesse, était rendue plus invincible encore par le spectacle des animosités et des violences qui répugnaient à son équité et à sa modération naturelles. Doué d'un sens droit et d'un calme imperturbable, lors même qu'il semblait dominé par l'ivresse des sens, Henri de Béarn ne pouvait s'associer ni à l'ardeur de tant de haines, ni aux illusions de tant d'espérances dont son bon sens pénétrait la vanité.

Conduit un jour à la cour à l'âge de huit ans, cet enfant alerte et frais avait charmé Henri II par la vivacité de ses réparties en langue béarnaise, la seule qu'il parlât alors. Deux années passées au collége de Navarre lui apprirent le français et quelque peu de latin. Les habitudes de l'écolier n'enlevèrent rien à l'originalité du jeune montagnard. Jeté après la mort de son père dans le camp des réformés par l'autorité de Jeanne d'Albret, proclamé à la mort du prince de Condé, son oncle, chef nominal du parti, il assista à la bataille de Moncontour à l'âge de seize ans. Son coup d'œil militaire, si l'on en croit les historiens, pénétra le vice des dispositions qui amena la perte de cette

journée si fatale aux religionnaires (1). Sitôt que la paix fut faite, il se retira dans son gouvernement de Guyenne, et vécut surtout dans ses domaines héréditaires du Béarn, où il allait poursuivant les daims sur les rochers et les jeunes filles dans les vallées, entremêlant ses volages amours de la lecture des Vies de Plutarque, que Jacques Amyot venait de traduire pour l'usage des jeunes seigneurs.

Ce fut au sein de cette vie provinciale et de ces plaisirs faciles que la politique de Catherine vint chercher le prince de Béarn pour l'unir à sa fille. Celui-ci n'accepta pas sans regret cette vie si nouvelle et si contrainte. Il parut à la cour réservé et un peu timide. Les *noces vermeilles* étaient à peine terminées, que la nuit de la Saint-Barthélemy vint arracher au roi de Navarre tous ses amis, et l'isoler dans une cour au milieu de laquelle il n'était plus qu'un otage et un prisonnier. Ce prince ploya sans trop d'efforts sous le poids des circonstances, et crut pouvoir pactiser avec la force. De tous les sacrifices imposés comme conditions de son salut, il faut bien reconnaître que l'abandon de sa religion fut celui qui parut le moins lui coûter. Entre la messe et la Bastille, il choisit volontiers la messe, et donna sur ce point au roi son beau-frère les plus complètes satisfactions.

Sans méconnaître la contrainte qui pouvait alors peser sur lui, il est curieux de retrouver dans les importantes archives de sa vie, si heureusement mises en lumière, ses diverses lettres au pape, au cardinal de Ferrare, au doyen du sacré collége (2), et de suivre les détails de la mission de M. de Duras, envoyé par le roi de Navarre vers Grégoire XIII, pour lui porter l'assurance de sa respectueuse et filiale soumission. C'est avec des exhortations qui semblent de tout point sincères, qu'il invite ses amis « à se ranger, à son exemple, à la forme de vivre que le roi désire pour la réunion de ses subjects en son obéissance (3). »

Si les actes publics du roi de Navarre étaient fort surveillés dans cette cour, les penchans de l'homme privé n'y étaient aucunement contrariés. Les filles d'honneur de Catherine de Médicis étaient d'une facilité proverbiale, et Marguerite de Valois n'avait pas acquis le droit d'être jalouse. Pris aux filets de Mme de Sauve, la grande coquette de son siècle, Henri s'inquiétait moins des sévérités de la for-

(1) Bury, *Histoire de la vie de Henri IV*, t. Ier

(2) *Recueil des lettres-missives de Henri IV*, par M. Berger de Xivrey, publié par ordre de M. le ministre de l'instruction publique. (Tome Ier, lettres du prince de Navarre.)

(3) Lettre à l'amiral de Villars, 22 octobre 1572.

tune que des infidélités de sa maîtresse. Les évènemens ne l'avaient pas révélé à lui-même, il n'avait pas encore deviné ses destinées.

Trois années s'étaient écoulées de la sorte, lorsque l'esprit remuant du duc d'Alençon engagea ce prince dans des manœuvres clandestines avec les religionnaires et avec l'étranger. Alors, comme nous l'apprend Sully (1), par suite de la résistance qu'il rencontrait pour obtenir le titre de lieutenant-général qu'avait porté son père, le roi de Navarre eut le tort de recevoir ces dangereuses confidences. La police de Catherine eut bientôt découvert la complicité des deux princes, et de ce jour le Louvre devint pour l'un et l'autre une étroite et odieuse prison. L'évasion du duc d'Alençon, préparée par la reine Marguerite, fut suivie de près de la fuite du roi son époux. Il se rendit à Tours, et, s'y trouvant entouré de la noblesse huguenote, il n'hésita pas à reprendre la cocarde de son parti, en se rendant solennellement au prêche. Son retour au protestantisme fut un moyen de trouver de la force pour la lutte dans laquelle il venait de s'engager.

Pendant que cet évènement remettait les armes aux mains du parti, le prince de Condé agitait l'Allemagne en y soulevant contre la France toutes les antipathies religieuses et toutes les cupidités de petits princes sans fortune. Les mécontens de l'intérieur eurent bientôt réuni une armée de cinquante mille hommes, à laquelle Henri III n'aurait pu résister, si l'égoïsme des prétentions n'avait fait naître chez les chefs un désaccord qui sauva l'unité de la monarchie sous Henri III, comme plus tard sous Louis XIII. Catherine parvint à dissoudre par des traités particuliers une coalition redoutable. Deux intérêts s'y trouvaient réunis sous une bannière commune. Les politiques, groupés autour de la maison de Montmorency, s'efforçaient de faire prévaloir les questions territoriales et les intérêts des grandes races sur les passions religieuses qui imprimaient à ces débats une physionomie toute populaire. Les réformés subordonnaient tout à l'intérêt de conscience, dont ils étaient les représentans ardens et convaincus. Ceux-ci faisaient la guerre au pape et à la messe, ceux-là voulaient des gouvernemens et des pensions : étrangers par leurs vues et par leurs tendances, les uns et les autres aspiraient à abaisser le pouvoir royal, afin de s'élever sur ses ruines. Le duc d'Alençon était devenu pour les politiques un instrument précieux. Frère du roi et héritier présomptif du trône, il donnait à la ligue de tous ces intérêts privés la consistance d'un parti dont il travaillait à devenir le centre.

(1) *Mémoires de Sully*, liv. Ier, année 1575.

Les princes de Condé et de Navarre représentaient pour l'Allemagne comme pour la France la cause même de la réforme. Le triomphe du duc d'Alençon tendait à reconstituer la féodalité sur la base de l'hérédité des gouvernemens provinciaux; celui des princes de la maison de Bourbon impliquait pour l'avenir la séparation du royaume de la grande unité romaine.

Le peu d'accord des confédérés arracha la France à ce double péril. Les chefs du parti politique tinrent la campagne, qui fut terminée sitôt qu'une ample satisfaction eut été donnée à leurs prétentions individuelles aux dépens du trésor public. Après avoir, dans son manifeste, réclamé pour les protestans des conditions qui auraient fait passer entre leurs mains la souveraineté du royaume, le duc d'Alençon n'hésita pas à abandonner les réformés, et renonça, pour prix de quelques apanages, au rôle qui pouvait, selon Sully, en faire l'un des plus grands princes de la chrétienté.

Le jeune roi de Navarre ne voulut pas devenir la doublure du duc d'Alençon, et partager avec lui le mépris public. Séparé désormais par l'éclat de son abjuration du parti catholique, comprenant bien d'ailleurs que ce parti était pour jamais inféodé à la maison de Lorraine, il aima mieux rester le premier dans la faction la plus faible que de disputer une position secondaire au sein du parti le plus nombreux. Arraché aux molles influences qui dominaient sa vie, Henri de Béarn ne se sentit pas plus tôt entouré d'une noblesse pleine de courage, qu'il s'engagea dans une direction ferme et arrêtée. Les circonstances, à défaut de conviction, le firent chef du parti réformé, et de ce jour sa carrière publique commence. Retiré dans son gouvernement de Guyenne après la conclusion de la paix, il ne tarda pas à y déployer les qualités éminentes destinées à briller plus tard sur un plus vaste théâtre.

Les huit années qui s'écoulèrent depuis la fuite du roi de Navarre (1) jusqu'à la mort du duc d'Alençon, qui éleva Henri au rang d'héritier présomptif de la couronne de France, ne furent pas moins agitées que stériles. La paix et la guerre s'y mêlent et s'y succèdent au point de leur imprimer un caractère indéfinissable.

L'édit de Poitiers et les articles de Bergerac, les conférences de Nérac, de Pleix, de Mazères, des actes nombreux et des négociations éclatantes, témoignent du désir persévérant d'Henri III d'octroyer aux

(1) Ce prince quitta la cour le 1er février 1576, et le duc d'Alençon, alors duc d'Anjou, mourut le 10 juin 1584.

réformés des stipulations favorables et d'assurer la paix du royaume, tandis que celle-ci n'a jamais été plus troublée par les attentats particuliers et les agressions des partis. Menacé par les progrès chaque jour croissans de la ligue, tenu en échec par l'attitude équivoque des chefs du parti politique, le roi de France devait faire les plus grands efforts pour éviter la guerre. En admettant en effet que cette guerre fût heureuse, elle ne pouvait profiter à son autorité abaissée, car l'enivrement du parti catholique était un péril pour le monarque, qui avait perdu sa confiance; et si l'on supposait des revers, ceux-ci devenaient une arme plus dangereuse encore aux mains de ses implacables ennemis. Pendant cette période où il voyait se préparer de loin sa propre déchéance, Henri III fit donc la paix aussi vite et aussi souvent qu'il le put; mais lors même que les conditions de la paix avaient été solennellement proclamées, on en aurait vainement cherché la trace dans le pays. Les provinces soumises aux seigneurs mécontens, particulièrement le Languedoc, sous Danville, celles qui formaient soit l'apanage de la maison de Condé, soit la souveraineté particulière du prince de Navarre, restaient étrangères aux stipulations proclamées par les édits pour le reste de la monarchie française. Tantôt les cours de justice ajournaient l'enregistrement des édits, tantôt les commandans particuliers des villes refusaient obstinément de s'en dessaisir, de telle sorte que, de la Garonne aux Pyrénées, il n'y avait pas moins d'expéditions militaires à entreprendre et de places à forcer pour parvenir à l'exécution des traités que pour conquérir ces traités mêmes. Les luttes de seigneur à seigneur, les surprises de places, soulèvemens de villes, maraudes, pillages et assassinats entretenaient une anarchie permanente, et rendaient la paix aussi funeste que la guerre même. Tel était plus spécialement le triste état de la Guyenne, lorsque le roi de Navarre vint reprendre possession de son gouvernement. Les forces des deux religions s'y balançaient, les places de guerre étaient tenues par des commandans appartenant à des partis opposés, la guerre de partisans était devenue une industrie, et la force la seule règle des transactions.

Le roi de Navarre ne recula pas devant tant d'obstacles, augmentés souvent par le mauvais vouloir des agens de la cour. Il entama une guerre héroïque contre le brigandage, et osa parler de justice et de traités à des hommes qui ne croyaient qu'à la force et ne prenaient conseil que de leurs passions. C'est en lisant sa volumineuse correspondance qu'on peut comprendre tout ce qu'il en coûta d'efforts à ce prince pour conquérir les terres dont il avait le gouvernement,

ville par ville et pour ainsi dire homme par homme. Jamais on ne déploya dans une œuvre difficile plus de persévérance et de courage. Ses nombreuses lettres au roi Henri III, à ses secrétaires d'état, au duc de Damville, au maréchal de Matignon, aux échevins, jurats et consuls des villes, aux pasteurs des églises réformées, ses dépêches officielles et ses billets les plus intimes, sont empreints du même cachet, et s'élèvent, si l'on peut ainsi parler, à la même hauteur de modération et de droiture. Le roi de Navarre ne poursuit qu'un seul but, l'exécution complète et sincère des édits de pacification dans son gouvernement et dans ses domaines; il le poursuit contre ses co-religionnaires aussi vivement que contre les catholiques; il ne fait aucune acception de personnes et de croyances dans les mesures de redressement qu'il réclame de la cour ou qu'il prescrit à ses officiers. On le voit aussi souvent se mettre en campagne pour réprimer les excès des protestans que pour contenir les catholiques; enfin l'on a peine à se persuader, en lisant cette vaste correspondance, qu'elle émane du chef de l'un des partis qui partageaient alors la France, tant elle est calme et précise, tant elle rappelle l'austère lucidité de notre meilleur style administratif.

« Messieurs, écrit-il, presque au début de ses fonctions, à la noblesse et aux communautés de Guyenne, ayant plu à Dieu, après tant de calamités, confusions et désolations, que les guerres et discordes civiles ont apportés en ce royaulme, toucher le cœur du roi, mon seigneur, de la compassion de si longues et continuelles misères, et l'encliner à faire un édict de pacification, chascun a pu voir clairement comme mes actions et déportemens n'ont tendu qu'à la faire bien établir en mon gouvernement, à réduire la noblesse et les villes, à promettre publiquement de la maintenir, à faire, suivant iceluy, esgal traictement, faveur et distribution de justice à ceulx de l'une et de l'autre religion, et en somme à jouir de la doulceur du bien de la paix, jusques à faire remettre entre les mains des catholiques plusieurs places et maisons, encore occupées, bien qu'aulcuns d'eulx me déteinsent les miennes propres, afin de montrer à tous exemple d'une vraie réunion.... Nous avons tous esprouvé à noz despens que toutes nos guerres et divisions du passé n'ont servi que de nous réduire à cette extrémité de toucher au doigt la ruine et dissipation générale de ce royaume, esquelles si nous rentrions à présent, il n'en faut moings attendre que de voir ralumer un feu inextinguible et une guerre irréconciliable par toute la France, et conséquemment une ruine inévitable. A ces causes, il est temps de nous desciller les yeux, pour n'être

abusez et empeschez, par les artifices accoutumez, à prévoir l'horrible orage qui déjà nous menace, et le prévenir, comme il est aisé, si nous voulons y apporter une sincère volonté et droite intention. Il est besoin que vous tous, messieurs, tant de la noblesse que du clergé, vous accordiez unanimement à faire obéir sa majesté, à suivre et exécuter cette sienne volonté et déclaration. Et puisque la conservation, le repos et le salut du peuple est la plus juste et équitable de toutes les lois approuvées de Dieu et des hommes, il faut s'employer tous à un si utile et nécessaire effect, empescher tous autres effects contraires au repos commun, et s'opposer à tous qui tascheront de le rompre, en renouvelant les défiances au milieu de nous, sans se laisser désormais circonvenir du prétexte et vérité de religion, du service du roy et bien public, dont ils ont trop souvent accoutumé de se couvrir faussement... Prenons donc cette bonne et nécessaire résolution, de pourvoir à notre conservation générale contre les prastiques et artifices des ennemys de notre repos, et je proteste devant Dieu, qui est notre juge, que sous l'autorité du roy, mon seigneur, je vous maintiendrai tous en ma protection; je feray rendre esgalement justice à un chascun, tant de l'une que de l'autre religion, et avec pareil traictement; je vous tiendray tous chers comme ma propre vie, courray sus avec vous à tous ceux qui entreprendront de troubler nostre concorde publique. En quoy je n'espargnerai ma vie, ne tous les moyens que Dieu m'a donnez (1). »

Le roi de Navarre ne dérogea jamais aux engagemens pris dans cette lettre, et solennellement renouvelés dans une déclaration adressée aux états du royaume (2). Jamais les actes ne répondirent plus complètement aux paroles dans les situations les plus diverses de la vie. Lorsque, bloqué par l'émeute dans les murs de la ville d'Eause, il échappait à la mort par un miracle d'audace; lorsque, couvert de sang, il forçait Cahors après un assaut furieux, le prince était aussi maître de lui-même, aussi fidèle à sa politique d'apaisement, qu'au jour où il négociait avec Catherine, au milieu des plaisirs de sa petite cour de Nérac, entre d'Ayelle et Fosseuse.

Le mérite éminent de Henri IV est de s'être toujours possédé dans l'entraînement des sens comme dans celui de la guerre; il unit la force du champ de bataille au sang-froid du cabinet, les qualités brillantes

(1) Lettre à la noblesse, villes et communautés du gouvernement de Guyenne; 21 décembre 1576.

(2) A MM. les gens assemblés pour les états de Blois; 1er février 1577.

du gentilhomme à la calme persévérance d'un esprit politique. Aussi quelle habileté ne le voit-on pas déployer! à quels sacrifices ne le voit-on pas consentir pour rentrer dans les voies de sa politique naturelle, lorsque les passions des siens ou l'entraînement des circonstances l'ont obligé à en dévier momentanément! La guerre provoquée par les menées de Marguerite de Valois, et connue sous le nom de *guerre des amoureux*, est à peine commencée, que Henri se prépare à négocier la paix, qu'il la provoque par ses démarches, et se montre aussi facile que son parti voudrait le voir exigeant. Plus tard, ce n'est qu'à la dernière extrémité, après la révocation de tous les édits accordés aux protestans, qu'il arme contre la cour pour résister à l'agression depuis long-temps préparée par la ligue.

C'est que si le tempérament du roi de Navarre l'entraînait à la guerre, l'intelligence de sa position le faisait constamment incliner vers la paix. Chef d'une minorité pleine de courage et en même temps d'illusions, ne parvenant à se maintenir contre la maison de Lorraine et contre la ligue que par le concours précaire du parti politique et l'assistance intéressée de l'étranger, Henri ne se flatta pas un seul jour d'amener le triomphe du parti qui avait uni ses destinées avec les siennes. Toute sa correspondance constate la réserve avec laquelle il s'expliquait en toute occasion sur la question religieuse; elle prouve ses efforts persévérans pour détourner l'attention publique de sa situation particulière, et pour rejeter dans le vague les mesures qu'elle pourrait lui commander un jour.

Une lettre contraste cependant avec toutes celles où il est fait allusion à cet intérêt si délicat et si grave : c'est une réponse de Henri à son cousin le cardinal de Vendôme, qui l'engageait, avant la mort du duc d'Alençon, à se déclarer catholique pour faire tomber la barrière qui le séparait de la nation. Henri répond avec une émotion qui ne lui est pas habituelle à cette ouverture intempestive, risquée par un jeune homme de vingt et un ans. Sans anticiper sur les évènemens, et en s'en remettant à la Providence pour le cas, alors improbable, où elle l'appellerait à des devoirs nouveaux, il proteste que ses convictions religieuses sont sincères, indépendantes de tout motif humain, et déclare qu'il ne donnera jamais aux peuples le scandale de *changer de religion comme de chemise*, convaincu que *les gens de bien l'aimeront trop mieulx affectionnant une religion que n'en ayant pas du tout* (1).

Une telle déclaration ne se reproduira plus dans ces termes affir-

(1) Lettre au cardinal de Vendôme, archevêque de Rouen; 6 mars 1583.

matifs et chaleureux, du moment où la position du roi de Navarre sera changée, et où le chef du parti huguenot sera devenu l'héritier de la couronne des fils aînés de l'église. Il est difficile de concilier l'énergique conviction qu'elle exprime avec la réserve habituelle du roi de Navarre sur cette matière. Aussi serait-elle de nature à causer quelque étonnement, si Duplessis-Mornay ne rappelait, dans ses mémoires, l'origine de cette lettre, en écrivant en marge : *dressée par M. Duplessis* (1). Il est facile de trouver la trace de la même influence dans les lettres du roi à Théodore de Bèze, et dans les dépêches officielles *dressées* pour M. de Ségur lors de sa mission près des princes protestans du Nord, mission à laquelle l'austère calviniste s'efforçait d'imprimer une couleur beaucoup plus religieuse que politique. La coopération de Philippe de Mornay aux dépêches du roi son maître se révèle par une phraséologie pompeuse et une gravité compassée. Il fait poser le roi de Navarre devant l'Europe, et substitue le langage animé d'un chef de secte au naturel parfait d'un homme dégagé de toute passion, et malheureusement aussi de toute croyance.

Les difficultés étaient grandes à la petite cour de Navarre, agitée par les intrigues de la reine-mère et par celles de Marguerite, devenue irréconciliable à son époux. On y manquait du nerf de la guerre, car le malheur des temps avait ruiné la pauvre noblesse, et il était donné à peu de gentilshommes huguenots de pouvoir, comme M. de Rosny, en venant rejoindre leur brave chef, porter en croupe derrière eux le prix de leurs hautes futaies. Il fallait se concerter avec les seigneurs mécontens qui entendaient donner à la guerre une direction toute politique, pendant que les réformés exigeaient qu'on lui imprimât une direction toute religieuse. Henri se trouvait donc placé entre des intérêts égoïstes toujours prêts à l'abandonner et des passions ardentes dont il n'était pas moins dangereux de dépendre. Il était contraint ou de rester en paix sous la protection d'édits dont le retrait était exigé par une faction puissante, ou bien d'armer contre son suzerain au risque d'avancer, par ses succès non moins que par ses revers, les affaires de MM. de Guise et la chute de la dynastie capétienne.

L. DE CARNÉ.

(*La fin au prochain numéro.*)

(1) *Mémoires de Duplessis de Mornay*, t. Ier, p. 172; 1624.

LIMOËLAN.

M. de Limoëlan fut un de ces hommes extraordinaires dont la gloire s'est perdue dans les guerres civiles de la révolution. Capitaine aux dragons de Noailles, il donna sa démission en 1790, et se jeta dans une ligue de gentilshommes qui prit le nom de confédération poitevine et qui échoua. Bientôt après il devint l'un des chefs militaires de cette fameuse conjuration de La Rouarie qui devait arrêter les progrès de la révolution.

La Rouarie mort, la conjuration découverte, Limoëlan s'enfuit à Jersey et repassa secrètement en France aux premiers soulèvemens de la Vendée; mais il était signalé dès long-temps à la police révolutionnaire, et son château de Lagrange, sur les bords de la Loire, fut l'un des premiers pillés et brûlés. Son fils, très jeune enfant, fut sauvé par un métayer qui le cacha sous du fumier et lui dit de *faire le mort*. Mme de Limoëlan avait péri. L'enfant se rappelait que sa mère l'avait hissé par-dessus une fenêtre du rez-de-chaussée donnant sur le jardin, et sans doute elle s'était sacrifiée pour le sauver.

M. de Limoëlan emmena son fils à l'armée avec lui. Il faudrait ici quelques traits du caractère de cet officier. Sa physionomie était frappante; il était d'une grande taille, sec et robuste, d'un visage maigre et vermeil, avec un grand nez d'aigle, des yeux étincelans et des che-

veux blancs ébouriffés. Sa parole était brève, ses gestes brusques, son maintien fier et taciturne; mais on l'aimait malgré sa sévérité, il passait pour un homme juste et charitable. Ces caractères rudes plaisent au peuple, qui n'y voit que de la franchise. On disait dans le pays en commun proverbe : « Quand les Limoëlan ont quelque chose en tête, la tête a beau tomber. »

Dans l'armée vendéenne, le rôle de M. de Limoëlan fut assez obscur; peu de chefs le connaissaient, il se tut dans les conseils, et ceux qui le voyaient de près sur le champ de bataille ne s'expliquaient point la rage meurtrière dont il semblait saisi; le sabre à la main, il était un autre homme; son visage devenait couleur de sang, ses yeux jetaient la flamme : ce fut là qu'on put le juger.

Le métayer qui avait sauvé le petit Hercule de Limoëlan conjura son maître de le lui laisser en garde, alléguant les misères de la guerre qu'un enfant si jeune ne pouvait supporter; mais M. de Limoëlan ne voulut rien entendre, et renvoya le paysan tout seul aux ruines du château de Lagrange. Ce jeune homme, blessé au bras, ne pouvait suivre l'armée : il s'appelait Langevin. Durant les marches, Hercule voyageait en travers de la selle de son père. Si l'on venait à se battre, Limoëlan le confiait à quelque femme cachée près de là, ou le faisait coucher derrière une haie, en lui disant de ne pas bouger et d'attendre qu'il vînt le reprendre, et l'enfant s'y accoutuma si bien, qu'il s'endormait souvent au bruit de la fusillade. L'affaire finie, le comte venait le chercher, le front ruisselant de sueur, et, serrant sa petite main dans sa main tremblante, il le promenait sur le champ du combat. Comme cet enfant était fort aimé dans la division, il y avait toujours parmi les morts quelque gentilhomme, quelque soldat de ses amis. Limoëlan l'arrêtait auprès de chaque cadavre, et souvent on le vit essuyer avec son mouchoir des visages ensanglantés pour les lui faire reconnaître. — « Celui-ci, lui disait-il d'une voix basse et précipitée, c'est notre ami Deslandes qui vous a tant porté dans ses bras et qui vous tenait encore ce matin sur ses genoux; vous reconnaissez ses grandes bottes. » Et retenant l'enfant saisi d'horreur, il posait la main sur un autre corps mutilé qui palpitait encore : — « Voilà votre pauvre Coustard qui vous donnait de son pain. Vous n'avez plus qu'à prier pour lui, les bleus l'ont tué. »

L'enfant pâlissant trépignait de rage, et se jetait sur le sabre de son père pour venger ses bons amis Coustard, Deslandes et tant d'autres. Si le rassemblement pénétrait dans un bourg après le passage des bleus, Limoëlan menait son fils de porte en porte; il lui mon-

trait les toits fumans, les enfans égorgés, en lui rappelant que ce que les bleus avaient fait là, ils l'avaient fait à Lagrange, et que sa mère avait péri ainsi. Dans la suite, le nom seul des soldats de la république causa des transports à cet enfant, et l'on avait peine à le retenir quand il savait que son père allait se battre contre eux.

A la fin de l'année, le père et le fils passèrent la Loire et revinrent, échappés par miracle à la dernière déroute de Savenay. Dès que la guerre se ralluma, le comte de Limoëlan se réunit aux troupes de Charette. Hercule, déjà fort, chargeait à cheval à ses côtés; ils figuraient tous deux en 1796 dans l'état-major du général vendéen, quand il fit son entrée à Nantes après la pacification de la Jaunaye. Charette mort, Limoëlan, qui n'était pas homme à poser les armes, alla lever une troupe en Bretagne, et devint, après ses campagnes de la Vendée, un des chefs les plus inconnus, mais les plus redoutables de la chouannerie. On cite encore quelques-uns de ses faits d'armes dont le souvenir s'est conservé. Un jour, deux convois considérables devaient passer sur la route de Rennes; Limoëlan court leur barrer le passage à la tête d'une vingtaine d'hommes; mais, en présence d'un ennemi bien supérieur, ces hommes se troublent. Cette incertitude pouvait les perdre. Le comte, tout seul, marche droit au commandant républicain, qui saisit un fusil et le couche en joue; Limoëlan esquive le coup, saute d'un bond sur les épaules de l'officier et lui plonge un couteau dans la gorge. Ses chouans le suivirent, et le convoi fut enlevé.

A quelque temps de là, séparé des siens, Limoëlan rencontre un paysan dans la campagne et lui demande ce qu'il y a de neuf. Cet homme lui apprit que M. de Bourmont venait de prendre le Mans. — « Eh bien ! dit Limoëlan, je prendrai Loué, moi ! »

Il trouve un peu plus loin trois insurgés et les engage à marcher avec lui vers Loué; mais il les laisse à pied derrière lui, pénètre seul dans la ville au galop et descend chez les fonctionnaires républicains. Il vit en entrant des fusils dans la salle. — « Au nom du roi ! livrez vos armes; vous savez que le général Bourmont a pris le Mans, son avant-garde me suit; préparez ses logemens. »

Les fonctionnaires obéissent; Limoëlan fait charger deux cents fusils sur une charrette qu'il emmène. A trois lieues de là, il distribue les armes à ses hommes et renvoie le voiturier en lui disant : — « Va dire à ton citoyen maire que le général Bourmont a pris le Mans avec sa troupe, et que j'ai pris Loué tout seul. »

Tel fut ce Limoëlan dans les guerres civiles. En six ans, il ne coucha point quatre nuits dans sa maison de Lagrange, dont on avait re-

levé les ruines. Cependant l'insurrection s'apaisait en Bretagne; bien des chefs étaient morts ou pris, les bandes se dispersaient; des armistices, des négociations de toute sorte contribuaient à pacifier ce malheureux pays, et Limoëlan reparut enfin à Lagrange, qu'il acheva de rendre habitable. Le gouvernement l'y laissa tranquille; on voulait à tout prix calmer les haines, et d'ailleurs on ne connaissait guère le comte pour ce qu'il était, car ce fut un trait essentiel de ces guerres d'ensevelir dans l'obscurité les hommes et les choses qui auraient dû jeter le plus d'éclat.

La manière de vivre de Limoëlan dut encore rassurer l'autorité; il s'occupait dans sa retraite de l'éducation de son fils, et son apparente réconciliation fut signalée surtout par une circonstance qu'on va rapporter.

Hercule, en effet, poursuivait des études mathématiques sous les yeux de son père, sans autre récréation que la chasse, quelques vieux romans et l'unique société de Langevin, devenu le concierge de l'habitation nouvelle. La guerre avait dépeuplé le pays. La plupart des gentilshommes voisins avaient disparu; d'ailleurs, sous la surveillance d'une police ombrageuse, toute communication devint redoutable. Lagrange même, bâti près de l'ancien château de Beaulieu, était dans un site sauvage qui donnait cours dans le pays à d'anciennes superstitions. Le comte était toujours sombre et laconique, son fils ne le voyait qu'à l'heure des leçons et du repas. Cette solitude, cette maison, et tous les affreux souvenirs de son enfance, influèrent sur le caractère de ce jeune homme, où dominaient la mélancolie et l'exaltation.

Un jour son père le fit appeler dans sa chambre, chose extraordinaire dont Hercule fut fort troublé. M. de Limoëlan était assis devant une table de bois blanc et cherchait des papiers dans une cassette. Il se retourna vers son fils, debout à ses côtés.

— On vient d'établir à Paris une école militaire, où l'on doit former d'excellens officiers; j'ai résolu de vous y envoyer. Vous partirez demain.

Hercule regarda son père d'un air où se lisait assez son étonnement.

— Vous porterez l'uniforme de la république et la cocarde tricolore. Vous obéirez à vos chefs comme à moi-même. Soumettez-vous à tout, je vous l'ordonne.

A ce mot de république, une vive rougeur trahit l'indignation du jeune homme.

— Vous vous livrerez selon vos goûts, reprit Limoëlan, aux études qui conviennent soit à un ingénieur militaire, soit à un bon officier d'artillerie. Donnez vos soins à tout, s'il est possible, afin qu'on puisse plus tard vous employer selon le besoin. Je vous recommande le maniement des armes. Sachez bien tenir une épée. Vous êtes bon écuyer et bon tireur; exercez-vous encore, et quand vous serez bon officier....

Hercule, le feu dans les yeux, allait répondre, mais le père, impatienté de ses soupçons, l'arrêta rudement.

— Que craignez-vous donc? Quand vous serez bon officier, je vous mettrai à la disposition du roi.

A ce mot, le jeune homme confus baissa les yeux.

— Soit que nous reprenions les armes, continua M. de Limoëlan, soit que le roi nous revienne par des voies pacifiques, il aura toujours besoin de bons serviteurs. Je vous dirai plus tard ce qui se prépare. Tenez-vous prêt seulement à entrer dans mes vues. C'est assez que vous sachiez dès à présent combien vous pouvez être utile, et combien mes motifs sont pressans. Vous en jugerez par ce que me coûte une pareille démarche.

L'effort était visible en effet. Le comte se détourna vite sur d'autres considérations.

— Une guerre de dix ans a décimé les royalistes tant à l'étranger qu'à l'intérieur. La seule affaire de Quiberon écrasa d'un coup l'élite de la vieille armée. Nous autres qui avons survécu, nous vieillissons. Que reste-t-il ensuite? Des paysans, de pauvres gens qui savent mourir à leur manière, mais plus de chefs, plus d'officiers. Vous ne feriez ici que perdre le temps. Les affaires peuvent changer de face, et dans tous les cas votre carrière serait ouverte.

Hercule n'avait rien à répliquer aux ordres de son père; mais, d'ailleurs, ce projet le remplit de joie. Sortir de l'oisiveté, voyager, voir Paris, s'acheminer vers l'épaulette, c'était justement tout ce qu'il pouvait souhaiter. Le comte exécutait promptement ce qu'il avait résolu : le départ eut lieu le lendemain; Langevin n'en eut avis qu'au moment même, quand il fallut seller les chevaux, et le pauvre garçon, les larmes aux yeux, demanda la permission d'accompagner M. Hercule à Saint-Florent, ne fût-ce que pour l'embrasser à son aise. M. de Limoëlan assista froidement aux derniers préparatifs; mais, quand son fils tout ému lui tendit les bras, le vieux gentilhomme le serra dans les siens avec une violence mal contenue, et rentra brusquement chez lui.

Langevin revint le soir bien triste; ce départ le laissait absolument seul dans ce désert de Lagrange. M. de Limoëlan, par bizarrerie, ne voulait personne pour le servir qu'une vieille femme sourde. D'ailleurs, il n'accordait pas grande confiance à Langevin, qu'on accusait, à tort ou à raison, d'avoir montré certaine timidité pendant la guerre; et le comte, en lui donnant l'étrange titre de concierge, l'avait logé, comme par dérision, dans une masure isolée, séparée de Lagrange par des terrains incultes et les ruines de l'ancienne ferme. S'il faut le dire enfin, Langevin n'était point insensible aux bruits qui couraient sur le château de Beaulieu, dont il était fort voisin; et quand on visite encore aujourd'hui ce qui reste de ces ruines formidables, on ne s'étonne point qu'elles aient donné lieu à bien des superstitions.

Ce vieux manoir, transmis jadis aux Limoëlan par alliance, n'était plus habité depuis deux siècles, et Lagrange, qui fut alors construit à peu de distance, sur un plateau assez étendu, conserva long-temps son vieux nom de Château-Neuf, quoique déjà reconstruit et restauré plusieurs fois. Cette dernière maison fut brûlée, comme on sait, en 1793; M. de Limoëlan n'en retrouva que les quatre murs, où l'on voyait encore les cheminées sculptées des salles du rez-de-chaussée. Pressé de s'y rétablir, il fit seulement recouvrir d'une toiture ces pans de mur qui restaient. Une prairie qui s'étendait autrefois devant la façade principale s'était transformée en aire à battre le grain; de l'autre côté, des jardins en friche descendaient sur une longue pente jusque dans les fossés de l'ancien manoir.

Le château de Beaulieu, dont on ne voit de loin qu'une tour, est en réalité si vaste, que les préaux et les remparts mis en culture faisaient le fond d'une des métairies de Lagrange. La grande tour, qui s'élève sur l'extrême croupe de la colline, plonge jusqu'au fond d'une gorge sauvage, où roule parmi les roches une petite rivière; et, du haut des créneaux, cette vallée profonde et bien boisée semble un gouffre où reluit çà et là le cours de l'eau à travers les sombres feuillages. Cette solitude farouche prêtait à mille contes; mais l'histoire elle-même attachait au vieux château des souvenirs funestes. On prétend qu'il fut habité par Foulques de Sancerre, châtelain féroce, adonné aux maléfices, qui, sur la foi d'un confident abominable, égorgeait secrètement de jeunes enfans, afin de découvrir le grand œuvre. Depuis lors, disait-on, les apparitions surnaturelles ne cessaient point dans les profondeurs souterraines de l'édifice. Selon la même tradition, ces souterrains, prodigieusement étendus, perçaient le roc, passaient sous la rivière, et débouchaient au loin dans la campagne

jusque sur les bords de la Loire. Cependant il ne se trouva point dans le pays de curieux assez intrépides pour s'en assurer. Ces passages, s'ils existaient, servirent sans doute pendant la guerre au comte de Limoëlan, dont les prompts mouvemens sur l'une et l'autre rive de la Loire semblaient tenir du prodige. En 1793, on essaya souvent de brûler Beaulieu, mais la vieille muraille résista, et les soldats de la république ne purent que souiller ces voûtes féodales d'affreuses orgies, dont le souvenir se mêlait aux anciennes superstitions.

Quand on interrogeait M. de Limoëlan sur ces mystères, il affectait un grand mépris pour rassurer ses gens. Hercule, la tête échauffée depuis son enfance par les récits qu'on en faisait, tenta souvent de pénétrer dans l'intérieur du château; mais il fut arrêté par des grilles de fer inébranlables.

Au surplus, si les frayeurs de Langevin s'étaient ranimées, ce ne fut point sans sujet. Sa maison étant située à égale distance de Lagrange et du vieux château, il fut troublé plusieurs fois par des spectacles assez extraordinaires. Une nuit, entre autres, réveillé par les sifflemens d'un orage qui ébranlait ses fenêtres, il vit distinctement une traînée lumineuse sortir de la vallée, derrière la grande tour de Beaulieu. Ce feu, qui ne fut suivi d'aucun bruit, ne ressemblait point à la foudre, et Langevin ne put voir là que l'effet d'un maléfice. Il crut aussi plusieurs fois, et toujours dans la nuit, apercevoir des ombres qui rôdaient au pied des murs de Beaulieu; mais son maître ayant rebuté les premières communications de ce genre, il pensa qu'il fallait se taire. M. de Limoëlan d'ailleurs devenait de jour en jour plus farouche et plus affairé. Langevin l'approchait à peine en lui apportant de temps à autre quelque lettre venue de Paris. Il se doutait bien que ces lettres étaient de M. Hercule; mais le comte les recevait d'un tel air, qu'il n'avait jamais osé, malgré tout son désir, s'informer de son jeune maître. Deux ou trois de ces lettres, qu'on fera connaître, expliqueront ce qui se passait alors entre le père et le fils.

Limoëlan, en envoyant son fils à Paris, n'avait pas fait certaines réflexions qui le frappèrent dans la suite. La France était alors ivre de triomphes. L'Europe coalisée et refoulée de toutes parts, les merveilleuses campagnes d'Italie et d'Égypte, la dernière levée de l'ouest comprimée, pouvaient faire croire que cette république, qui n'était déjà plus qu'un nom, avait enfin vaincu tous ses ennemis tant au dedans qu'au dehors; l'enthousiasme public enivrait surtout cette jeunesse des écoles militaires, appelée à figurer bientôt à son tour sur le théâtre de ces guerres glorieuses. L'élévation rapide de tant de

généraux, la grande fortune de Bonaparte, l'étude exclusive des sciences physiques, l'ardente lecture de tous les ouvrages enfantés par le génie révolutionnaire, tout contribuait à nourrir parmi ces élèves une exaltation qui s'attachait encore au fantôme de la république, et le pouvoir nouveau ne jugeait point à propos de contrarier ces illusions, qu'il employait à son profit. Hercule de Limoëlan fut jeté dans cette brûlante atmosphère.

Quand il entra dans l'école, il venait de s'y former justement une conspiration qui n'était d'abord qu'un jeu d'enfant, sous la conduite d'un certain Marius Malseigne, jeune homme fougueux, hardi, emporté dans ses opinions, qui s'était attribué une grande autorité, et qui régnait, pour ainsi dire, entre ses camarades. Sa taille haute, la violence de ses propos, de grands airs de générosité et de résolution, expliquent cette influence. Par l'apparente conformité des sentimens, aussi bien que par la division profonde de leurs opinions, s'il est possible toutefois d'expliquer cette bizarrerie, Hercule se trouva bientôt fraternellement lié avec ce jeune homme.

A cette époque, le parti républicain, c'est-à-dire les restes du jacobinisme de 93, intriguait encore dans l'ombre contre un pouvoir mal affermi. Déjà ses efforts s'étaient marqués par des entreprises célèbres et des projets d'assassinat contre la personne du premier consul. Ses vues se tournèrent enfin sur ce foyer de républicanisme entretenu dans l'école. D'anciens montagnards y nouèrent des relations, dirigèrent ces jeunes courages, et la conspiration prit de l'importance; mais la police avertie veillait. Marius Malseigne, dans l'école, demeura le chef du complot.

A la date du 11 brumaire an x (2 novembre 1802), M. de Limoëlan écrivait à son fils :

« Vos études sont à peu près achevées. Si vous m'avez obéi, vous devez être tel que je voulais que vous fussiez. Dans tous les cas, pour des raisons pressantes, je vous prie et vous ordonne de quitter Paris sur-le-champ, et de venir, dès que vous aurez reçu cette lettre, me rejoindre à La G..., où je vous communiquerai mes intentions.

« G. DE L. »

Hercule répondit à cette lettre :

« MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

« Vous m'avez élevé dans la loyauté, et je compte que vous me pardonnerez de me montrer digne de vos leçons et de vos exemples.

Vous me faites l'honneur de m'appeler auprès de vous en des intentions que je connais ou que je devine; j'oserai vous avouer que ma conscience me défend de m'y conformer. Il ne m'appartient pas d'entrer en discussion avec un père respecté, que je crains déjà de trop affliger; mais la cause qu'il défend ne me paraît plus la meilleure. S'il faut le dire enfin, puisque c'est ma seule excuse, je suis républicain, prêt à verser mon sang pour des principes sacrés où je vois l'unique salut du monde. Je dois à la patrie l'emploi des connaissances qu'elle m'a données. L'Europe entière nous attaque; c'est contre l'Europe que je tirerai l'épée. On m'offre une lieutenance d'artillerie au sortir de l'école, et j'espère, les choses étant ainsi, que vous me conseillerez de l'accepter. Si, malgré cet aveu que je n'ai pu retarder, vous me permettez d'aller vous serrer dans mes bras, tous mes vœux seront comblés. Quoi qu'il advienne, veuillez, cher et noble père, me tenir pour votre tendre et respectueux fils,

« HERCULE DE L. »

Par le retour du courrier, Hercule reçut ces quelques mots :

« Vous n'avez plus aucun droit de vous présenter à La G..., si ce n'est à titre d'ennemi. J'espère, pour vous, ne vous y revoir jamais. »

Hercule s'était abusé sur les suites d'une pareille déclaration. Déçu par l'absence, par le monde qui l'entourait, il s'était figuré, dans une illusion assez ordinaire, que les convictions contraires s'affaiblissaient de toutes parts; il comptait d'ailleurs auprès de son père sur l'effet de sa franchise et de sa droite intention. La lettre du comte le rappela durement à la vérité; il y reconnut trop le caractère paternel et son inflexibilité véritable pour essayer de répondre. Très touché, très combattu pourtant, il s'ouvrit de ses chagrins à Malseigne, et celui-ci ne manqua point d'en tirer avantage pour jeter tout-à-fait Hercule dans ses projets; il ne lui montra dans cet évènement qu'un nouveau sacrifice à faire à la cause de la liberté, et ce stoïcisme républicain était tout propre à séduire le noble cœur du jeune Limoëlan.

Quant au changement de ses opinions, il s'explique aisément après ce qu'on a dit. Sa jeunesse, des séductions de tout genre, sa vive amitié pour Malseigne, tout y avait contribué, et peu de temps avait suffi pour dévouer aux théories républicaines l'énergique fidélité de ce vieux sang royaliste et breton. Cependant il refusa long-temps d'entrer dans la conjuration de Malseigne, uniquement retenu par des

considérations de famille; il se croyait libre à l'égard de son père pour le fond de ses opinions; mais il n'était point sans scrupules sur ce vieux nom qu'il portait, exposé, en pareille occasion, aux chances d'un procès criminel. La dernière lettre de son père le décida; il entra dans le complot, et devint le second de Malseigne pour la prochaine exécution.

Quant à la lettre du comte qui hâtait sa décision, on devine assez que M. de Limoëlan avait pu juger dès long-temps les progrès du changement de son fils.

L'exécution du complot fut remise à l'époque où les élèves de la première promotion, dont faisaient partie Malseigne, Hercule et leurs complices, sortiraient de l'école pour attendre les ordres du ministre et leur nomination dans les divers corps de l'armée. Le plan se réduisait à refaire un 1er prairial, à soulever les faubourgs, appuyés cette fois de forces militaires. Les officiers gagnés étaient en petit nombre; mais on comptait à la fois sur leur uniforme et sur les démonstrations populaires pour décider le mouvement des troupes. On devait se saisir des consuls, dissoudre le corps législatif et convoquer une nouvelle convention nationale, avec le plein exercice de la constitution de 93; mais ce projet audacieux se ressentait de la jeunesse des conjurés, et les vétérans de la révolution qui s'y étaient mêlés prirent leurs mesures pour se tenir à l'écart en cas de revers. En effet, la police suivait les progrès de l'entreprise et la laissait mûrir à loisir, n'y voyant qu'une occasion profitable pour le gouvernement, et comptant que la punition des plus coupables parmi ces jeunes officiers fournirait un exemple salutaire à l'armée.

Le moment de sortir de l'école arriva, et les élèves se répandirent dans Paris; mais diverses divisions, dont Hercule connut la cause trop tard, amenèrent des délais : il s'était logé dans la rue Saint-Hyacinthe, fort découragé, fort aigri par des lâchetés et des défections qui se multipliaient au moment du péril. Enfin la conspiration n'était plus qu'à trois jours de son dénouement, quand, un soir, comme Hercule rentrait chez lui après une journée accablante, deux hommes, embusqués dans son escalier, se jetèrent sur lui. D'autres attendaient dehors avec une voiture de place; on le conduisit à la Conciergerie, tandis que sa chambre était forcée et ses papiers saisis. Après un interrogatoire assez bref à la police, on le mena dans une prison militaire, sans qu'il sût rien de ce qui s'était passé à l'égard de Malseigne, de Simon et de ses autres complices : il ignorait surtout que son ami, son frère d'armes, Malseigne lui-même, circonvenu, séduit par des promesses, eût vendu

tous ses secrets au ministre de la police, mais dans sa profonde mélancolie cette arrestation acheva de l'abattre. On ne trouva chez lui que des papiers insignifians; malheureusement on saisit ailleurs une de ses lettres, qui fut mise sous les yeux du premier consul. On la rapporte ici parce qu'elle fait connaître son caractère, ses dispositions du moment, et son invincible répugnance pour certains hommes dont cette intrigue l'avait rapproché. Cette lettre s'adressait à Malseigne.

« Mon ami, Simon te remettra cette lettre au nom de Durand; ne réponds point, ou sers-toi d'une autre voie. J'ai besoin d'épancher les dégoûts qui m'étouffent. Je pense à toi pour me souvenir qu'il est encore dans le monde des ames honnêtes. Ne me crois pas découragé néanmoins. Le pire qu'il nous puisse arriver, c'est de mourir : tant mieux, ce monde ne me donne point envie d'y demeurer long-temps. Voilà encore cet A., ce tueur, cet enragé d'égalité, qui passe à l'ennemi et qui entre dans l'état-major du césar, sur la foi de je ne sais quelles récompenses qui ont tenté sa lâcheté. Heureusement il n'est dans le secret de rien; mais on eût pu l'y mettre, et cela fait trembler. Ainsi tous ces hideux sans-culottes se couvrent à présent de dorures, et s'en vont les uns après les autres ramper aux Tuileries! Et un si terrible effort vers la liberté n'a pu enfanter qu'un troupeau de valets au service du premier tyran qui les voudra payer! Mêmes courages, même infamie parmi les soi-disant nôtres. J'ai long-temps conversé l'autre jour avec nos débris de la *montagne*. Ces gens-là font lever le cœur. Ils n'ont pas fait un pas hors de la mare de sang de 93; ils ne regrettent que les orgies d'Hébert à Auteuil, et n'ont encore à la bouche que les trois ou quatre sottises atroces de ce temps-là, *le couteau de la loi*, *la justice du peuple*, etc. On les comprend assez, les misérables! C'est la tyrannie qu'il leur faut à la place de ceux qui l'exercent, c'est de l'or et du sang; ils y mettent même un cynisme qui épouvante. D'ailleurs profondément ineptes, tout enivrés de leur règne d'un jour, tout bouillans de poursuivre leurs crimes, leur ignorance étonne, leur langage effraie. Qu'avons-nous de commun avec eux? que veulent-ils et que voulons-nous? Tout est à reprendre dans la révolution; parmi ceux qui l'ont conduite, ou plutôt qui l'ont souillée et perdue, je ne vois pas un homme digne de respect ni même de pitié. Je ne dis rien de Mirabeau, qui ne voulait que de l'argent et du bruit, et qui ne fut qu'un instrument justement brisé quand il devint inutile. Les girondins, demi-lâches, demi-scélérats, ne savent où ils vont ni ce qu'ils veulent, et s'effraient d'un mouvement qu'ils

ont causé; ils ne s'arrêtent dans le crime que quand le crime les menace eux-mêmes, et se laissent enfin sottement égorger. Pour Danton, je n'ose seulement me figurer ce hurleur sanguinaire, payé par la cour, par les factions, par tout le monde, qui se repose de ses boucheries, le verre à la main, parmi des prostituées, et qui recommence, dans les hôtels qu'il a pillés, les orgies de cette noblesse qui du moins n'égorgeait personne. Parlerons-nous de ce venimeux Robespierre, qui sacrifie à sa vanité bestiale jusqu'à ses complices, jusqu'à Desmoulins et Danton dont *le sang l'étouffe?* La liberté, la patrie ne sont plus rien si l'on a sifflé les platitudes de ce pédant sinistre qui expire enfin avec les convulsions d'un reptile impur, dans ce sang dont il s'est trop gorgé. Eh bien! que t'en semble? une plus abjecte tyrannie souilla-t-elle jamais le souvenir des hommes! Les constitutions, le croirait-on? se succèdent d'année en année et ne sont que des impostures; la guerre et l'échafaud détruisent les peuples, et le tout aboutit à couronner cinq malheureux de chapeaux empanachés à la Henri IV. Qu'est-ce qui l'emporte, le crime ou la démence? O honte! ô patrie! ô nom sacré de la liberté déshonoré par des monstres! ô cause de l'humanité à jamais compromise! Est-ce donc pour cela que la France s'est noyée dans le sang, qu'on a osé tout ce que nous avons vu? La France a été dupe, et je l'explique à ma manière: le gros de nos assemblées fut composé d'hommes imprévoyans et sans courage que quelques scélérats dominèrent par la terreur. Rappelle-toi la convention, rappelle-toi ces centres, c'est-à-dire la majorité, votant sous les poignards ou à l'ombre de la guillotine. Détrompés, dégoûtés de la révolution, ils s'en retirent au plus vite et se vendent, comme tu vois, au plus bas prix. La même chose eut lieu dans la nation, elle est aujourd'hui refroidie, exténuée, elle rouvre les yeux. Que devient donc ce prétendu mouvement révolutionnaire qu'on a cru général? Il n'a jamais été dans la multitude, et je refuse de le reconnaître dans cette minorité de scélérats dont je parle, et qui me feraient rougir d'aimer la liberté, s'ils la soutenaient. Si tu doutes de cet état de la France, vois dans les bras de qui elle se jette. Je craindrais de te décourager si je te connaissais moins; la vertu! la vertu! voilà le signe des miens; c'est à nous de la faire triompher; du moins il nous sera doux et glorieux de mourir pour elle.

« Salut et fraternité. »

Cette lettre fut livrée à l'autorité par Malseigne lui-même, dont la trahison ne coûta guère : l'ambition, la faiblesse qui se cache tou-

jours sous les dehors violens, ses opinions même poussées à l'extrême, l'avaient tout porté dans le camp ennemi. Le gouvernement ne daigna pas ébruiter une entreprise qui avait si peu de gravité. Malseigne, nommé coup sur coup capitaine et adjudant, fut envoyé dans les corps d'armée de l'ouest. L'autorité nouvelle en agissait volontiers de la sorte pour apaiser ses ennemis nombreux et les partis qui grondaient encore. Tous les papiers de ce complot imprudent furent également livrés ou saisis jusqu'à la lettre suivante, adressée par Hercule, du fond de sa prison, à l'un des plus jeunes complices, nommé Simon, qui ne fut pas même arrêté.

« Nous n'avons plus, cher Simon, qu'à rendre l'ame sous le pan du manteau. Voici le dernier coup. Qui l'eût deviné? C'est la plus surprenante horreur de ce temps qui en produit de belles. Je crois rêver en traçant ces quatre mots : *Malseigne nous a vendus!* Une chose me console, c'est qu'il est à peu près sûr que je serai fusillé dans huit jours. Le dictateur triomphe. Ce n'était rien pour lui que de nous tuer, il a voulu nous déshonorer, et il n'y réussit que trop avec ce lâche. Quelle honte, quel spectacle pour un Français digne de ce nom! Je suis instruit, mais trop tard. Je t'envoie ce dernier adieu malgré les précautions de mes geôliers. J'attends la mort, mais je meurs fidèle aux opinions que tu me connais.

« Vive la république! »

Cette lettre fut remise, avec la première, dans les mains du premier consul, qui se connaissait en hommes, et qui sut apprécier celui-ci. Bonaparte, qui prenait grand intérêt à cette brillante école récemment fondée, voulut connaître jusqu'aux derniers détails de cette prétendue conspiration. Il n'y vit qu'un coup de jeunesse et nul motif de se priver, dans un avenir prochain, de bons et savans officiers. Les conjurés, qu'on avait dédaigné d'arrêter, furent dispersés dans différens corps. Hercule de Limoëlan, qui parut l'homme le plus à craindre, était en prison, et deux anciens jacobins, agitateurs incurables, furent à cette occasion jetés au château d'If de Marseille.

La dernière lettre d'Hercule ne donne qu'une faible idée de son désespoir. Cette longue machination ourdie avec des hommes qu'il méprisait pour la plupart, l'état des choses publiques dont il était si cruellement blessé, les triomphes de ce gouvernement soutenu par la gloire et le génie d'un homme extraordinaire, aussi bien que par les

lâchetés de ses adversaires, tout semblait depuis long-temps se succéder pour accabler son courage; l'inconcevable trahison de Malseigne fut, comme il le disait, le dernier coup. Dès le premier moment, il résolut de se tuer dans sa prison; mais, en y songeant mieux, il fut d'avis, dans sa haine farouche, qu'il ne fallait point épargner le sang d'une autre victime à la pourpre des nouveaux Césars; et peut-être eut-il aussi la pensée de prouver à son père, par une telle mort, qu'il n'était point tout-à-fait indigne de sa famille.

Il s'attendait donc à subir le jugement expéditif d'une commission militaire. Deux jours se passèrent, mais le soir même du second jour il entendit tirer précipitamment les verrous de sa porte; le guichetier s'arrêta sur le seuil, et le prisonnier vit entrer un homme de petite taille enveloppé d'une grosse lévite, et dont il ne put distinguer le visage. Il se crut dévoué à quelqu'une de ces exécutions secrètes dont on accusait le gouvernement consulaire, il soupçonna quelque tentative de la police pour lui arracher de nouvelles révélations; mais l'homme, sans lui laisser le temps de conjecturer, lui demanda d'un ton brusque et moqueur s'il n'avait point conspiré avec les chouans pour la maison de Bourbon.

Cette question surprenante le déconcerta à tel point, qu'il put à peine répondre.

— En ce cas, reprit l'homme à la lévite, vous n'auriez pas grande répugnance à commander une compagnie dans les départemens de l'ouest, où la guerre s'est rallumée?

— Général, dit Hercule en reconnaissant le personnage, est-ce une manière de me demander une trahison?

— Si je vous en croyais capable, je vous ferais fusiller sur-le-champ; mais je suppose que vingt-quatre heures de cachot vous ont ouvert les yeux sur une folie coupable abandonnée de tous vos complices. On ne trahit personne quand on s'appelle comme vous.

On sait que déjà Bonaparte commençait avec la noblesse ce système de séductions qu'il poursuivit plus tard. L'ancien éclat du nom de Limoëlan l'avait frappé autant que le caractère du jeune homme qui le portait.

— C'est pourquoi, général, répondit Hercule, je mourrai ou vivrai comme on voudra, attaché à mes opinions.

— Eh bien! monsieur, on s'en servira, de vos opinions; en attendant, la France vous demande votre épée. Vos opinions vont-elles la lui refuser?

— Non, mon général.

L'homme, s'approchant du prisonnier, lui frappa sur l'épaule en souriant.

— C'est parce que je vous connais, monsieur de Limoëlan, que je suis venu vous faire moi-même cette proposition. Je savais d'avance votre réponse. On s'assure d'un homme comme vous en le menant devant l'ennemi; il n'a plus là qu'une chose à faire.

Il reprit, sans laisser à Hercule le temps de répondre :

— Vous êtes libre dès à présent. Vous trouverez demain votre brevet aux bureaux de la guerre. Partez immédiatement. Je me souviendrai de vous.

L'homme se retira aussi brusquement qu'il était entré, laissant Hercule plein d'agitation et d'incertitude. En repassant le peu de paroles qu'il venait d'entendre, et ce mélange d'impatience, d'autorité, de bienveillance qui les avait accompagnées, il demeurait humilié de n'avoir pu répondre, et pourtant il ne voyait point par quel moyen il eût pu résister à une manœuvre si suspecte.

Il sortit le lendemain de sa prison sans grande joie, et trouva son brevet à l'état-major, avec un ordre de quitter Paris sur-le-champ pour rejoindre son corps cantonné à Châteaubriant, dans la Loire-Inférieure. Sa seule disgrace, que la supériorité du grade semblait compenser, fut qu'il n'entrait point, du moins pour le moment, dans l'arme spéciale de l'artillerie ou du génie; il fut nommé capitaine d'infanterie.

C'était un effet de la politique des consuls d'envoyer dans l'ouest, troublé de nouveau par la chouannerie, tous les jeunes officiers compromis dans la dernière conspiration. On voulait occuper et utiliser encore cette fougue républicaine contre les ennemis les plus acharnés de la révolution. Trois jours après, Hercule fut rendu à son poste, et croyant, sur la foi des feuilles publiques, cette guerre des chouans depuis long-temps étouffée, il fut fort surpris de trouver en arrivant le pays en feu. Ce qui l'étonna davantage et le frappa de je ne sais quel pressentiment sinistre, ce fut d'apprendre que les troupes étaient placées sous le commandement supérieur de ce même Malseigne, cet ami, ce traître, si rapidement monté en grade. Grace à cette rencontre, l'officier supérieur commandant la garnison de Châteaubriant lui parut dûment prévenu sur son compte; toutefois, ce chef le reçut poliment, et lui dit dès l'abord :

— Capitaine, je vous ménage une réception digne de votre mérite et qui vous donnera occasion de vous faire connaître à vos hommes. Il y a cinq cents chouans à Segré. Je vous ai désigné pour les dissiper

à la tête de votre compagnie. Je n'y pourrai joindre qu'un piquet de hussards. J'ai peu de forces, et je suis obligé de les ménager, de ne pas m'éparpiller surtout. Je suis déjà trop faible dans ma position. D'ailleurs, je ne doute pas que ce détachement ne vous suffise. Ce sera une manière de payer votre bienvenue et de gagner vos éperons; dans une heure je vous présente à vos hommes, et vous vous mettrez en route à la nuit tombante. A propos, nous avons ici un de vos amis, le lieutenant Simon; vous serez sans doute bien aises de vous revoir. Il m'a souvent parlé de vous.

Hercule, préoccupé de ce qu'il avait appris sur Malseigne, se dit en sortant :

— Je vois qu'il s'agit de me faire tuer. Le procédé est honnête, ils y trouvent leur compte, et moi le mien.

Après que le commandant l'eut mis à la tête de sa compagnie, il s'en alla dormir quelques heures, car il était encore las du voyage, et n'eut pas même le temps de s'informer du lieutenant Simon, qu'il aurait revu avec grand plaisir. Le soir, il rassembla son monde, fit charger les armes, et l'on partit en silence avec deux ou trois paysans qui servaient de guides.

On longea des haies et des bouquets de bois jusqu'à ce qu'il fit nuit noire pour dérober la marche de la troupe. Les cavaliers seuls suivaient le grand chemin en cas que l'ennemi se laissât tenter par leur petit nombre. On traversa ensuite de grandes landes, et l'on parvint à l'endroit où les renseignemens signalaient la réunion des chouans. On n'y trouva personne. On battit le pays aux environs, on détacha des éclaireurs qui ne rapportèrent nulles nouvelles. Après quelques heures de recherches fatigantes ou de stations l'arme au bras, le capitaine posa ses sentinelles et permit à ses hommes de prendre un peu de repos.

Vers trois heures du matin, Hercule sortit en sursaut d'un sommeil agité. Son voyage rapide et les évènemens qui s'étaient succédé si vite pour lui depuis trois jours l'avaient rempli de trouble. Il se leva et se promena à pas lents autour de sa troupe endormie dans l'espace de terrain embarrassé de broussailles qui la séparait des sentinelles. Pour la première fois il fut frappé vivement de sa présence dans ce pays si proche du sien.

L'aube commençait à poindre et découvrait par degrés ces vallons boisés et ces champs de blé noir qui lui retraçaient tant de souvenirs et de cruelles scènes de son enfance. Il avait aussi jadis dormi sur ces landes, il y avait vu de même ses compagnons couchés autour de lui,

mais pour quelle autre cause et sous quel drapeau! Livré à ces déchiremens et comptant bientôt y mettre un terme, il tressaillait malgré lui d'un frisson fiévreux, glacé par l'air froid du matin, après cette nuit de fatigues.

Tout à coup il crut entendre un léger bruit dont l'éloignement et la durée le mirent en défiance. Il s'avança vivement en séparant de la main les ramées épineuses, et franchit assez tôt ce fourré de buissons pour voir, à portée de pistolet, la flamme d'un coup de feu; le soldat en vedette tourna sur lui-même, et tomba sans pousser un cri. L'explosion retentissante fut suivie de cris d'alerte et d'une courte fusillade des sentinelles qui se repliaient. Aussitôt éclatèrent des hurlemens sauvages qui troublèrent le capitaine lui-même, et dont la nouveauté ne manquait jamais son effet. Les chouans attaquaient. Hercule, qui par un hasard des plus heureux avait reconnu la direction de cette attaque imprévue, fit à la hâte filer sa troupe, qui semblait fuir, jusque sur la lisière du taillis, où il eut le temps de la mettre en ordre en l'adossant dans une position avantageuse qui permettait de reprendre la défensive. Les cavaliers, cachés derrière un bouquet de bois qui faisait saillie, eurent ordre de demeurer immobiles jusqu'à nouvel ordre, assurant les derrières du détachement et offrant en dernière ressource une réserve que l'ennemi peut-être ne connaissait point.

Les assaillans, par un trait caractéristique de leur tactique, suivirent sans ordre la marche des bleus à travers le bois en tiraillant avec les mêmes cris. Ce genre d'attaque était fort dangereux en ce que, se précipitant sans ordre et de tous côtés, et servis par tous les accidens du terrain, arbres, pierres, buissons, d'où ils tiraient à couvert, ils forçaient bientôt la troupe la mieux disciplinée à rompre ses rangs, à se débander comme eux jusqu'à se battre corps à corps. Dans une telle mêlée les paysans, sans bagages, lestes, infatigables et accoutumés au terrain, avaient ordinairement l'avantage. Ils s'éparpillèrent de la sorte à travers les arbres et sur tous les points, divisant le feu de la troupe et ripostant de leur côté par une fusillade irrégulière, mais bien dirigée. Bientôt, ne voyant nulles traces du piquet de cavaliers qu'on leur avait signalé, et jugeant la troupe assez ébranlée, ils s'élancèrent sur le terrain découvert qui la séparait d'eux, en poussant leurs cris ordinaires. La mêlée devint très chaude. Ce fut alors que les cavaliers, sur l'ordre du capitaine, débouchèrent l'un après l'autre, ce qui doubla leur nombre en apparence, et cette diversion vint à propos, car la compagnie rompue était fort inférieure, et l'on se battait

homme contre homme. Au moment où Hercule, qui s'était avancé de ce côté, criait un ordre au maréchal des logis, un homme en souquenille de matelot, qui abattait tout devant lui et qui portait un masque noir, se détourne, saute sur le capitaine, et lui lâche à bout portant un coup de pistolet qui fracasse son hausse-col. Hercule lève son épée sur cet homme, mais celui-ci, prompt comme la foudre, le prévient d'un furieux coup de sabre de marine, qui heureusement, lancé de trop près, glisse sur l'épaule et le baudrier de l'officier; cet élan mutuel les jette dans les bras l'un de l'autre. Dans cette étreinte, le capitaine serre avec tant de rage la lame de son adversaire autour de son propre corps, qu'elle éclate dans sa main, et cet effort les fait chanceler tous deux. Hercule saisit ce moment, redouble, roule avec son ennemi dont le masque tombe, et lui appuie son genou sur la gorge en tirant un pistolet de sa ceinture. Il crut d'abord que la fureur lui troublait la vue en regardant ce visage décomposé; mais, en y portant de nouveau son arme, il le reconnut. C'était bien son père lui-même.

— Sans quartier au moins! lui dit le comte à voix basse et l'écume à la bouche.

Hercule jette autour de lui un œil égaré, ramasse le tronçon du sabre de son père, et le lui présente; mais le vieillard, promptement relevé, fouillait convulsivement dans le vêtement qui couvrait sa poitrine; il en tire un couteau qui tremble dans sa main, et tout frémissant comme s'il se retenait de s'élancer encore sur l'officier, il lui dit en grinçant des dents : — Ne voudrais-tu pas me forcer à t'assassiner? Va-t-en, car tu me tentes. Que je te rencontre une autre fois!

Il s'arracha pourtant à cette place, et s'en retourna vers les siens sans hâter le pas. Les chouans se dispersaient déjà de tous côtés, et le sergent de la compagnie, qui accourait en ce moment au secours du capitaine, s'arrêta tout stupéfait en voyant la fin de la scène; mais, croyant sans doute le capitaine blessé, il s'écria en se tournant vers ses camarades :

— Tirez sur le brigand!

— Arrêtez, dit Hercule tout pâle et se jetant en travers, que pas un ne bouge!

— Mais, capitaine, c'est un chef, c'est le masque noir.

Hercule abattit de la main le fusil de cet homme.

— Tais-toi, malheureux; si tu tires, tu es mort.

Il s'aperçut à peine dans son trouble combien cette parole était imprudente et inexplicable pour les soldats. Le sergent dit tout bas à ses hommes :

— Le capitaine s'y entend! c'est justement ce masque noir qu'on cherche.

— Avez-vous entendu ce qu'ils ont dit, sergent? poursuivit un soldat incorporé de la veille, et qui passait pour un espion.

— Des complimens peut-être, et chacun s'en est allé tranquillement de son côté.

Les cavaliers, qui avaient achevé de disperser les chouans dans les landes, revinrent après avoir perdu deux hommes. Leur charge, faite à propos, avait décidé le succès d'une affaire qui semblait si mal engagée, et que la troupe devait perdre par son petit nombre.

Quand Hercule se vit seul sur ce champ couvert de cadavres, son sabre sanglant à la main, sous le coup de cette lutte abominable, il fut saisi d'un transport d'horreur qu'il ne put contenir. Il rassembla sa compagnie à la hâte, et reprit, à la tête du détachement, le chemin du cantonnement dans un silence farouche, qui fut, durant la route, un nouveau sujet d'étonnement pour ses soldats.

L'aventure circulait dans les rangs à voix basse, et l'on invoquait à ce sujet le témoignage des plus anciens compagnons qui connaissaient le masque noir pour l'avoir rencontré à d'autres affaires. C'était l'usage des chouans de désigner leurs chefs par un nom de guerre, qui souvent s'attirait une renommée terrible. Celui dont il s'agit était un des plus redoutés, et pour sa bravoure extraordinaire, et pour la rapidité prodigieuse de ses attaques, qui semblaient se multiplier dans tout le pays. Vingt fois on avait dressé des plans pour le prendre sans y pouvoir réussir. Jamais on n'avait vu son visage, et, l'imagination des soldats s'en mêlant, on allait jusqu'à dire qu'il était l'un des personnages les plus considérables de l'émigration et l'un des princes de la famille des Bourbons.

Hercule marchait la tête basse. Sans nouvelles de son père depuis long-temps, mais le croyant paisiblement retiré à Lagrange, il cherchait à s'expliquer comment et pourquoi il avait repris les armes, et, tout le ramenant à sa fatale rencontre, son trouble se trahissait par des frémissemens et des gestes involontaires.

En revenant après un tel avantage, le capitaine Hercule fut très obligeamment accueilli par le commandant, soit que la méfiance de cet officier fût diminuée par cette brillante conduite, soit que cet accueil servît à dissimuler ses sentimens véritables. Hercule, encore tout ému, saisit ce moment : — Mon commandant, lui dit-il, je vous en conjure, tirez-moi d'ici, donnez-moi quelque commission plus tranquille; je ne suis pas fait pour cette guerre. Je suis né dans ce pays,

et je ne puis voir tuer ces paysans sans que le cœur me manque. Je m'en explique nettement, et vous apprécierez mes motifs. Qu'on m'envoie sur la frontière.

Le vieil officier parut touché de ces raisons.

— Où vous envoyer? J'ai peu de monde, vous le savez. Je consulterai l'adjudant-général, qui vient d'arriver.

— Malseigne! dit Hercule.

— Ah! oui, vous le connaissez; il était à l'école en même temps que vous. Ce n'est qu'un jeune homme, mais il va vite.

— Tenez, dit Hercule, nouvelle raison pour m'éloigner. Malseigne et moi nous n'aimons plus à nous trouver ensemble. Présentez-lui ma demande, je suis sûr qu'il sera de mon avis.

— Oui, reprit le commandant avec un sourire d'intelligence, j'ai entendu parler de ce qui s'est passé à l'école.

— Que fait-il donc ici?

— On n'en sait rien précisément, une mission importante... il a des pleins pouvoirs sur les corps du département. Il s'agit peut-être d'une négociation avec les chouans. Tout cela se rattache, dit-on, à des plans de haute police. Fouché est là-dessous.

— Je comprends, dit Hercule avec un sourire de mépris. Parlez-lui de moi, puisqu'il le faut, et ôtez-moi de sa vue; je ne tiens pas à l'avancement.

La présence de Limoëlan à l'armée de l'ouest envenimait en effet la haine furieuse que lui portait Malseigne. Il fut facile à l'adjudant-général d'abuser contre Hercule des secrets de sa famille qu'il connaissait bien, et du rôle qu'avait joué son père dans les guerres de la Vendée. Il eut soin même d'insinuer parmi les officiers de l'état-major que, s'il avait rompu l'équipée de l'école, c'est qu'il avait acquis la preuve que Limoëlan travaillait secrètement pour les Bourbons. Il fut bientôt instruit de la scène suspecte qui s'était passée sur la lande, et il en fut question quand le commandant lui exposa la demande d'Hercule. Malseigne donna là-dessus ses instructions à l'officier supérieur, et choisit ce moment pour développer de grandes mesures dont il était chargé, disait-il, et qui pouvaient étouffer d'un coup la guerre prête à se rallumer sur la rive gauche par l'effet d'une machination formidable.

Le lendemain, le commandant fit appeler Hercule et lui dit que sa demande était accordée. Il lui expliqua qu'il s'agissait d'aller surveiller le cours de la Loire aux environs de Varades et d'Ancenis; que, le pays étant parfaitement calme de ce côté, c'était un poste fait pour

lui, et qu'il y pourrait tout à l'aise dessiner les paysages, qui sont fort beaux. Le commandant, sans être un méchant homme, dissimulait sous de gauches plaisanteries les motifs insidieux de cette décision. Hercule remarqua son air composé : il n'était plus le même que la veille, et surtout il reprit toute sa gravité quand il quitta le capitaine en lui souhaitant *bon voyage*.

Hercule partit le jour même avec la moitié de sa compagnie, et cette commission, qui le rapprochait du lieu de sa naissance, n'était point de nature à calmer le trouble où le jetait la vue de ce pays. La route qu'il suivait, il l'avait parcourue avec son père à la suite de l'armée vendéenne, dans l'expédition d'outre-Loire. Ces contrastes l'atteignaient partout. Il n'était point d'ailleurs sans inquiétude sur son expédititition et la démarche qu'il avait tentée auprès de ses chefs. Il craignait que le commandant n'eût mal compris sa répugnance et ne le tînt pour un lâche qui fuyait les occasions périlleuses; puis tous les bruits qu'il recueillait sur le fameux masque noir lui prouvaient que son père se mêlait plus que jamais à cette guerre furieuse. Qui pouvait dire s'il ne lui était point réservé de le rencontrer encore sur le champ de bataille, s'il n'aurait point l'occasion de le sauver en quelque affreux péril? Et quoi de mieux à faire, dans la défaite de ses illusions patriotiques, que de se dévouer pour son père, et d'expier ainsi leur fatale division?

Souvent il consultait, en marchant, l'ordre qui lui commandait de se diriger sur certains points du cours de la Loire, et d'y stationner. Cet ordre tout à coup réveilla ses craintes, car on y désignait cette portion du pays comme le principal foyer des menées séditieuses dont il avait ouï parler; mais il ne s'attendait pas à la profonde émotion dont il fut saisi le soir du second jour de marche, quand, parcourant, avec mille sentimens confus, ces bords de la Loire et ces paysages charmans si bien gravés dans sa mémoire, il découvrit tout à coup le grand chêne, un arbre immense, qui marquait, pour un homme connaissant le pays, l'endroit où était le château de Lagrange, éloigné tout au plus d'un quart de lieue au-delà du fleuve. A cette vue, son cœur battit à lui faire perdre haleine; il sentit qu'il lui serait difficile, étant si près de ces lieux bien-aimés, de se retenir d'aller les voir une dernière fois, ne fût-ce que de loin. Rien ne semblait plus aisé, puisque, longeant la Loire avec son détachement, il dépendait de lui de s'arrêter où il voudrait entre Varades et Ancenis. Son père, d'ailleurs, guerroyant de l'autre côté de la Loire, il ne courait aucun risque de le rencontrer. Il commanda la halte à une demi-lieue de Varades,

auprès de quelques maisons éparses, et justement en face du château de Lagrange, dont le chemin lui était si connu. Les environs étaient tranquilles et l'étaient depuis long-temps, d'après ce qu'on put tirer des habitans qu'on interrogea. C'était, comme on le lui avait dit, un poste d'observation dans un coin reculé du théâtre de la guerre, où il n'était pas probable qu'on pût s'inquiéter de lui.

Après avoir pris les premiers soins pour le séjour, l'esprit troublé de la même pensée, il délibéra en lui-même comment il la pourrait mettre à exécution. Il ne s'agissait de rien moins que de quitter son poste, et c'était de quoi le faire balancer; mais il pouvait croire et alléguer qu'il était trop éloigné de ses chefs pour demander une permission qu'on lui eût sûrement accordée. Un jour d'absence d'ailleurs lui suffisait, et son lieutenant pouvait fort bien le remplacer pendant ce peu de temps.

Quelques heures après l'arrivée de la troupe, un soldat, celui-là même qui avait questionné le sergent sur la lande et qui passait pour un espion, rejoignit en traînard la compagnie. Il apportait des nouvelles du cantonnement : il y avait eu le matin, disait-il, divers engagemens, et l'on avait pris un chef de chouans qui pouvait bien être le masque noir. Les soldats qui entouraient cet homme battirent des mains. Hercule s'imagina que son père était prisonnier, et, comptant s'en assurer, il n'hésita plus dans son dessein d'aller à Lagrange.

Le soir même, il fit venir son lieutenant, l'investit du commandement, lui dit à demi son projet, en ajoutant qu'un jour lui suffirait. Une heure après, à la tombée de la nuit, il passa la Loire sur une petite barque dont le batelier lui faisait remarquer certains endroits fameux dans la grande guerre par les divers passages des troupes vendéennes. Comme il répondait par des monosyllabes et des signes affirmatifs :

— Sans doute vous vous battiez déjà contre les brigands? lui dit cet homme.

— Non, j'étais encore bien jeune et je servais avec eux.

Il laissa sur le bord le marinier tout étonné de voir un Vendéen qui passait la Loire sous l'habit d'un officier bleu, et se mit en marche à la hâte, car la nuit tombait, et il avait un grand quart de lieue à faire par des chemins difficiles; mais ces chemins, il ne les avait point oubliés. En marchant très vite et dans une agitation entretenue par la rapidité de sa course, il lui échappait des soupirs, des cris de joie et de pitié à la vue de certains objets qu'il retrouvait sur son passage. Là, c'était la ruine tronquée d'un moulin qui se dressait comme une

tour isolée sur le sommet d'un coteau; plus loin, les pans de murs noircis d'une ferme incendiée; tout portait dans les environs les traces du fer et du feu des colonnes infernales. Son émotion redoublait à chaque pas, ses yeux étaient pleins de larmes, et sur la limite des champs il sautait légèrement par-dessus ces échaliers qu'il s'était si bien exercé à franchir dans son enfance.

Dans son premier projet, il ne voulait que voir de loin le toit où dormait son père, errer autour de sa maison comme un étranger, et s'en retourner aussitôt. Il comptait maintenant interroger quelque paysan, se découvrir à quelqu'un du château, avec toutes les précautions nécessaires. Enfin il aperçoit tout à coup la vieille grande tour de Beaulieu, qui se détachait en noir sur le pâle azur du ciel; la lune éclairait le paysage et bordait d'une ligne de lumière le vaste profil des remparts. Hercule s'arrêta quelques minutes pour reprendre haleine; il reconnut les masses de verdure qui dominaient la tour. C'est là que, tout enfant, il allait hardiment chercher des nids d'oiseaux. Il suit avec ravissement le contour de ces vieilles murailles dont il retrouve en son souvenir les portions qui lui sont cachées. Derrière ces créneaux se trouve le petit bâtiment ruiné de la ferme; un pan de mur écroulé lui marque la plate-forme ancienne où jadis il a vu des potagers, et cette guérite en pierre couvre l'entrée défendue qui mène aux souterrains du château. Enfin il distingue, à force d'attention, le petit chemin creux qui monte en tournant au château, la gothique porte tout ouverte et toute démantelée qui encadre un coin du ciel, et qui n'a plus dans sa ruine que la forme d'un arc-de-triomphe.

Mais à ce moment même, l'œil attiré par un point lumineux, il reporta les yeux sur lui-même et reconnut avec frayeur la garde et la dragonne de son sabre qui reluisaient au clair de lune et son uniforme brillant qui pouvait le trahir en cet endroit découvert. Il reprit vivement sa marche. Il voulait voir surtout le toit d'ardoises de Lagrange, et l'ancienne chapelle située à l'angle du bâtiment, qui était seule demeurée intacte après les incendies de 93; cet espace de terrain qui était autrefois le jardin, où étaient restés de son temps quelques pieds de vignes et des fleurs rustiques, et enfin la maisonnette de Langevin. Tout en se promettant de résister aux mouvemens qui le poussent, il avance et s'arrête de temps en temps, épiant autour de lui au moindre bruit qu'il croit entendre; il tourne ainsi les flancs du vieux château, passe sur des cailloux la rivière basse qui en baigne le pied,

gravit le chemin qui tourne autour de la grande tour, et bientôt voit une faible lumière qui le retient immobile, palpitant de joie, de crainte, de curiosité : c'était la maison de Langevin, dont il n'était plus qu'à vingt pas, ayant plus abrégé son chemin qu'il ne croyait. La lune, glissant en cet endroit sur le toit de la loge, laissait dans l'ombre l'étroite façade où brillait la faible lumière qu'il avait vue. Il s'arrêta, respirant à peine, combattu par la crainte et l'envie de courir embrasser Langevin. Bientôt il entend les grognemens d'un chien qui le font tressaillir, et puis des aboiemens. C'était le vieux Sultan, le chien de son père. La porte de Langevin s'ouvrit dans l'obscurité; Hercule, n'osant bouger, se dissimulait de son mieux devant un amas de buissons, cherchant à se confondre avec le feuillage. Langevin, qui était sorti, demeura un moment immobile dans l'ombre; puis, guidé par le chien qui frétillait en jappant, il fit quelques pas son fusil à la main, en disant : Qui êtes-vous là? Hercule, voyant le brave homme le coucher en joue, courut au-devant de lui :

— Arrête! arrête! Langevin, c'est moi!

Langevin, à ce cri, s'arrêta sans baisser son arme, perclus de frayeur et d'étonnement. Hercule, en deux sauts, fut auprès de lui, et le prit dans ses bras.

— C'est vous, monsieur Hercule, ou si c'est quelque mauvaise apparence qui abuse de moi?

Il faisait en même temps force signes de croix.

— Eh bien! j'ai failli vous tuer. Comme Langevin est mon nom, je vous aurais tué.

— Mon père est-il à Lagrange? lui dit Hercule.

— En tout cas, il n'en est pas loin.

— Mais on dit qu'il est arrêté.

— N'en croyez rien.

Puis, rabattant son arme et lâchant ses paroles une à une avec cet air hébété qui marque la plus vive émotion des paysans :

— Mais c'est égal, voyez-vous, vous êtes tout de même perdu. Entrez vite chez nous et fermons; il n'y a point de sûreté ici pour vous.

— Je le sais, dit Hercule.

— Entrez, et fermons.

Langevin l'entraîna dans sa maison avec des précautions qui montraient son effroi, et comme prêt à le défendre. Quand ils furent entrés, le paysan, jetant les yeux sur l'uniforme du capitaine à la lueur de la chandelle :

— C'est donc bien vrai que vous voilà avec les habits de la république. On sait cela ici. Ah! monsieur Hercule, vous êtes le fils de notre maître, mais il n'y a pas à cette heure un de nos hommes qui ne tirât sur vous comme sur un lièvre, votre père tout le premier, et surtout dans ce moment-ci.

— Dans ce moment-ci! Que se passe-t-il?

— Ce qui se passe! Avant qu'il soit long-temps, voyez-vous, tout le pays sera mis à feu et à sang, comme à la grande guerre. On ne me dit rien, mais j'ai des yeux. Ne faites pas parler un pauvre homme. Je ne vous dis ça que pour votre bien. Malheur à vous si vous étiez rencontré! Nuit et jour, des gens armés vont et viennent dans le pays. Chacun a repris son fusil. Il est venu aussi des étrangers que personne ne connaît; et puis le diable s'en mêle! J'ai vu bien des choses, moi, qui ne sont point dans l'ordre, et je ne rêvais point.

— Et tu es sûr qu'il n'est rien arrivé à mon père? disait Hercule.

— Mais reposez-vous donc, monsieur Hercule, reprit Langevin en avançant dans son trouble une escabelle. Vous avez besoin de boire, de manger; et moi qui n'y pensais pas! Je perds la tête.

— Je n'ai ni faim ni soif, mon ami. Mais qu'as-tu vu de si terrible?

Langevin alla doucement s'assurer que sa porte était solidement verrouillée.

— Des choses effrayantes, reprit-il à voix basse, et j'ai pourtant fait la guerre, comme vous savez; mais j'ai vu de mes yeux. Vous savez ce petit chemin qui descend aux fossés, du côté des champs, vous verriez ça d'ici s'il faisait clair; le soir, moi qui vous parle, je vois souvent passer là des files d'hommes qui marchent sans bruit, comme des ames du purgatoire; d'autres fois, ces créatures sortent par le grand soupirail; enfin, à certains jours, vous entendriez comme un coup de tonnerre, et puis une traînée de feu part de la grande tour...

— Un coup de fusil, dit Hercule.

— Non pas, ça file tout droit en l'air. Je suis sûr de ce que je dis, monsieur Hercule.

Ces propos n'étonnèrent point Hercule, qui se rappelait le naturel peureux de Langevin; mais, sans s'arrêter à des suppositions chimériques, il cherchait à pénétrer des causes trop véritables et qui étaient plus à craindre.

Langevin, qui le regardait fixement avec des yeux humides, lui dit en sanglotant :

— Tenez, monsieur Hercule, Dieu sait si j'ai du plaisir à vous voir là, mais j'aimerais encore mieux vous savoir bien loin.

Puis, se hâtant dans les soins qu'il voulait prendre, il rajusta les tisons, souffla sur des bruyères sèches qu'il avait jetées dans l'âtre, et posa sur une table quelques restes de nourriture.

— C'est vrai, dit Hercule en levant la tête, je pourrais te compromettre; tu m'as tiré d'inquiétude, je vais m'en retourner.

— Vous me faites injure, monsieur Hercule; je vous ai sauvé une fois, je vous sauverai bien deux. Vous connaissez bien Langevin, il se jetterait dans le feu pour vous. D'ailleurs, il faut que je vous reconduise; vous courriez justement grand risque à cette heure. C'est un miracle que vous ayez échappé aux embûches en arrivant. Vous resterez ici tant que vous voudrez, et vous coucherez dans mon lit. Je passerai la nuit au coin du feu.

Quelques instances que pût faire le capitaine, il fallut se résigner à cet arrangement. Il se jeta sur le lit du concierge.

— C'est que, voyez-vous, disait Langevin en allant et venant pour achever ses préparatifs, on dirait que Lagrange est désert; mais il y a partout des yeux et des oreilles. Vous allez frapper à la porte, M. le comte est absent. Vous verrez pourtant des gens qui vont et viennent. Je vous en dis peut-être trop, et sans doute je ne sais pas tout; mais le diable s'en mêle assurément. Il y a long-temps que je l'ai dit, ce vieux château noir de Beaulieu est un mauvais voisin qui porte malheur à Lagrange.

Mais il parlait encore que le capitaine, accablé des fatigues de la journée, dormait profondément. Langevin alluma sa pipe, éteignit sa lampe, et s'assit au coin du feu, où il ne tarda pas à s'endormir lui-même.

Il faisait encore nuit quand Hercule, rudement secoué, s'étonna d'entendre Langevin qui lui disait :

— Monsieur Hercule! vite, levez-vous!

— Mais il ne fait pas jour.

— Je suis fâché de vous réveiller si matin, mais le temps presse, il ne faut point nous exposer.

Hercule vit, en sautant à bas du lit, que Langevin était fort épouvanté.

— Eh bien! mon ami, je vais me remettre en route.

Mais Langevin se jeta sur lui.

— Au nom du ciel, ne bougez pas! Dieu sait ce qui pourrait vous

arriver. Ne me quittez pas. Je vais vous mettre en lieu sûr, car vous ne pouvez plus rester ici. Heureusement je me suis réveillé. Tenez, voyez-vous? il y a une lumière à la petite fenêtre de Lagrange.

— Eh bien?

— Toutes les fois qu'il y a une lumière à la petite fenêtre de Lagrange, c'est signe de quelque diablerie. Les ombres vont et viennent aux alentours. Dieu me préserve d'en dire du mal. Nous n'avons pas de temps à perdre, M. le comte en personne va faire la ronde par ici.

— Que veux-tu que je fasse?

— Vous êtes brave, vous, monsieur Hercule, c'est dans la famille; je vais vous cacher dans un endroit où le diable lui-même n'irait pas vous chercher, s'il n'y est pas déjà.

— A Beaulieu, dit Hercule en souriant.

— Justement, et par un chemin qui n'est peut-être connu que de moi. C'est notre ancien curé qui m'a forcé d'y aller avec lui pour chercher des restes de paperasses qui appartenaient aux anciens seigneurs. Sauf votre respect, il y en a quelques-uns d'enterrés là.

— Je me souviens, dit Hercule, que le premier escalier de la tour est barré par des grilles, et que j'ai bien enragé, étant enfant, de n'y pouvoir pénétrer.

— Elles sont ouvertes depuis long-temps, je m'en suis aperçu en poursuivant une fois Sultan qui allait aboyer par là, ce qui n'est pas bon signe. Êtes-vous prêt?

En disant ces mots, Langevin, une lanterne à la main, serrait à la hâte un briquet dans sa poche.

— Pour plus de prudence, passons par ici, le chemin est couvert.

Il ouvrit une fenêtre à deux pieds de terre qui donnait sur le derrière de la maison. Ils enjambèrent le rebord de cette fenêtre et traversèrent un petit terrain enclos de haies où poussaient quelques légumes.

Le ciel blanchissait à peine. Le château, les champs, les coteaux voisins, commençaient à paraître, baignés de la brume matinale. Hercule promenait partout des yeux ravis, tandis que Langevin, marchant devant, le pressait à voix basse. Il y avait à traverser un champ découvert avant d'arriver à Beaulieu; mais Langevin, par excès de précaution, passa derrière les haies. Le capitaine, chemin faisant, s'amusait avec un plaisir d'enfant à considérer autour de lui des objets où s'attachaient ses plus anciens souvenirs; c'étaient des pans de mur en ruine dont il avait souvent escaladé la brèche; les grosses pierres qui lui servaient de degrés étaient encore à la même place, seulement un

peu plus couvertes de mousses et d'herbes sauvages. Langevin était à chaque instant obligé de le pousser et de le rappeler à la prudence. Ils arrivèrent ainsi devant une poterne à moitié enfouie sous la terre et embarrassée de broussailles. Le sol du fossé s'était exhaussé en cet endroit. Langevin écarta de la main les lierres poudreux qui obstruaient l'ouverture et s'y glissa péniblement. Ils virent en entrant un jour au-dessus de leur tête.

— Voyez-vous, dit Langevin, on pourrait croire que ce conduit ne sert qu'à monter sur la plate-forme; c'est pourquoi les bleus, du temps de la guerre, n'ont jamais pénétré dans le château bas, mais vous allez voir.

Il battit le briquet, alluma sa lanterne, et descendit quelques degrés rompus; ils arrivèrent devant une grille épaisse. Langevin déplaça une pierre qui masquait la vieille serrure scellée dans le mur, poussa vigoureusement, et la grille céda sans bruit. Elle donnait passage dans un escalier qui tournait sans fin et où il n'y avait place que pour un homme à la fois, encore fallait-il marcher avec précaution pour ne se point heurter la tête aux parois. Cet escalier finissait dans une sorte de galerie étroite où Langevin s'avança le premier en rampant.

— Nous sommes ici, dit-il, dans l'épaisseur des murs, et ces endroits servaient aux soldats de l'ancien temps qui se glissaient partout pour défendre la muraille.

Comme il disait ces mots, la flamme de la lanterne faillit s'éteindre sous le vent d'une troupe hideuse de chauve-souris effarouchées qui s'envolèrent en leur rasant le visage. Hercule frissonna, car il avait horreur de ces animaux, et Langevin, qui baissait la tête, lui dit en riant :

— Ah ! les chauve-souris vous font toujours peur? Vous souvient-il que j'en avais cloué une sur la grand'porte et que vous ne vouliez plus passer dessous?

Ils arrivèrent en se détournant dans une haute salle carrée, à grandes voûtes, dont les murs étaient charbonnés de dessins grossiers et bizarres.

— C'est ici, dit Langevin en levant sa lanterne, qu'on mettait les prisonniers, à ce que l'on raconte. On voit encore à la voûte deux crocs, — tenez, les voyez-vous? — qui servaient à les pendre, et ils demeuraient là pendus au milieu de leurs compagnons pour servir d'exemple. Ces pauvres gens n'avaient d'autre jour qu'un grillage taillé là-haut dans une porte masquée par la terre. Je puis vous laisser

ici, ou, si vous aimez mieux, dans un réduit moins obscur qui est là tout près.

Ils s'avancèrent dans une seconde galerie qui allait en pente et qui menait dans un de ces corps-de-garde où se réunissaient jadis plusieurs hommes d'armes pour la défense d'un point important des remparts.

— Ici du moins vous verrez plus clair; dans tous les cas, je vous laisserai ma lanterne, et, en quelque endroit que vous demeuriez, je défie bien qu'on vous y cherche.

— Mais, dit Hercule en souriant, de quoi comptes-tu que je puisse vivre ici?

— Y songez-vous, monsieur Hercule; je reviendrai avant deux heures, soit pour vous retirer, soit pour vous apporter des vivres. Soyez tranquille, je n'aurai guère autre chose en tête, et, si nous sommes assez heureux pour nous échapper tranquillement, je tâcherai de vous accompagner jusqu'à Saint-Florent.

Le métayer, avec un mouvement de cordialité combattu par le respect, tendit la main au capitaine.

— C'est égal, dit-il pour détourner son attendrissement, vous allez toujours bien vous ennuyer.

— Il est étrange, dit Hercule en levant les yeux vers les voûtes, que je sois emprisonné chez moi. Je tâcherai de passer le temps de mon mieux.

En même temps il tira de sa poche un petit volume. Langevin se retira sans vouloir souffrir que le capitaine l'éclairât, en disant qu'il reconnaîtrait bien son chemin, et Hercule entendit long-temps le bruit de ses pas incertains que lui renvoyait l'écho de ces murailles ténébreuses. Le premier moment de silence dans ce lieu sinistre lui causa quelque émotion, dont il ne put s'empêcher de sourire dès qu'il s'en aperçut. Hercule avait lu les romans du jour, et sa situation n'était point sans rapports avec les scènes mystérieuses que la littérature anglaise avait mises à la mode en France. Il ne connaissait point dans toutes les œuvres d'Anne Radcliff un château plus désert, plus profond, plus terrible, que ce vieux manoir de Beaulieu, qui lui avait inspiré tant de curiosité dans son enfance; mais il touchait au doigt maintenant le néant de ces rêveries romanesques. Que trouvait-il en effet dans ces murailles formidables? De la poussière et des oiseaux de nuit; le prestige même des souvenirs historiques s'était évanoui, et cet édifice où avaient vécu tant de preux n'était plus qu'une ruine inutile, bonne à faire peur aux enfans. Ramené à sa situation présente,

il commença de la trouver assez ridicule; il se voyait sans raison peut-être caché dans un souterrain, livré pour tout un jour à l'ennui, et se repentait d'avoir cédé si vite aux frayeurs de Langevin, qu'il connaissait pour un poltron. D'ailleurs, il craignait de demeurer trop longtemps éloigné de son poste, et cette inquiétude plus grave ne faisait que croître à mesure que le temps passait, si bien qu'il se promit de sortir du château s'il le pouvait, et de se remettre en route au plus vite, en se réservant de faire avertir Langevin par le premier paysan qu'il rencontrerait. Ces idées roulaient confusément dans sa tête, et machinalement il s'était approché d'une meurtrière d'où son regard errait sur une portion du pays environnant, que sa vue pouvait embrasser par ce petit jour. Les premiers rayons du soleil glissaient sur ces belles campagnes. Un paysan, son outil sur l'épaule, côtoyait au loin un champ de genêts. Il reconnut ces beaux paysages si chers à son souvenir. Le ciel était pur, et ce tableau lumineux, encadré dans les pierres de la meurtrière, tranchait avec la profonde obscurité du lieu où se cachait Hercule. Il demeura quelques instans devant ce spectacle, plongé dans mille rêveries confuses.

Cependant Langevin, étant heureusement sorti de la tour par les mêmes passages, courut chez lui, fit deux ou trois fois le tour de son clos, et, par suite des mouvemens qu'il crut découvrir à Lagrange, jugea prudent de demeurer quelque temps dans sa maison. Bientôt, pensant que le château était désert, il se dirigea de ce côté comme en faisant sa ronde ordinaire. En effet, le plus grand silence y régnait; tout était fermé, et, cette inspection terminée, il conçut l'espoir de faire immédiatement évader le capitaine par les chemins de traverse. A tout hasard il prit chez lui sa gourde, un peu de pain, et se glissa comme la première fois jusqu'à la poterne. Il descend à la hâte, pressé d'ouvrir son plan à Hercule; il l'appelle de loin à voix basse; l'écho des voûtes ne lui renvoie que le même bruit. Il avance en appelant, il prête l'oreille, et, n'entendant rien, comme il était assez proche de l'endroit où il avait laissé le capitaine, il s'inquiète, tire un briquet, et se guide avec la lumière. Il court au corps-de-garde, à la prison voûtée, Hercule n'y était plus. Langevin trouva seulement par terre le petit volume qu'il lui avait vu dans les mains. Il n'en fallait pas tant pour épouvanter le concierge; la peur le gagna, et il s'enfuit en criant : Monsieur Hercule! monsieur Hercule! Il revint au jour, convaincu que le malheureux jeune homme avait été la victime de quelque maléfice, de quelque attentat mystérieux, et qu'il fallait le chercher dans les entrailles du vieil édifice. A peine dehors, la terreur qui l'oppressait

laissa déborder les larmes, et, oubliant ses précautions, il retourna chez lui toujours courant, comptant appeler à son aide les premières personnes qu'il verrait. En arrivant près de sa maison, il se trouva face à face avec un soldat d'infanterie, son fusil sur l'épaule, qui frappait à la porte. Langevin, hors de lui, se crut mort; mais le soldat, venant à lui avec un air de gaieté et de franchise : N'est-ce point ici que s'est arrêté notre capitaine, le citoyen Hercule Limoëlan?

Langevin était prêt à nier par habitude; mais, frappé de ce secours inespéré qui venait à son jeune maître, il s'écria en pleurant :

— Hélas! il est peut-être mort à l'heure qu'il est, votre capitaine, et si vous voulez le secourir, il n'y a pas de temps à perdre.

Le soldat l'interroge, et Langevin, qui parle à peine, montre la tour et le chemin qui mène aux fossés.

— Attendez! dit cet homme avec feu.

Il franchit la haie d'un saut, reparaît aussitôt avec un gros de ses compagnons, qui semblaient embusqués près de là. On se hâta vers la tour en silence, et l'on suivait attentivement les traces de Langevin, qui poussait de gros soupirs.

Voici ce qui était arrivé au capitaine Hercule, dont l'inquiétude allait croissant par la longue absence de Langevin. Ayant rallumé sa lanterne, il s'était décidé à chercher quelque issue, ne fût-ce que pour tromper son ennui. Il remonta d'abord la galerie, éclairée de place en place par le jour des barbacanes, et se retrouva bientôt à l'entrée de la prison, qu'il reconnut fort bien aux coloriages grossiers qui couvraient les murs, et qui remontaient sans doute à une époque très reculée. Il eut la curiosité de les voir de près. On descendait sur le sol de la salle par un escalier sans rampe qui faisait le coude au coin du mur : c'était apparemment une précaution prise jadis contre les prisonniers en révolte. Quand il fut descendu sur ce sol poudreux, qui recouvrait peut-être bien des cadavres, sous ces voûtes profondes où sa lanterne ne jetait qu'une clarté lugubre, il tressaillit malgré lui, et son imagination mobile évoqua coup sur coup des visions effroyables; mais, à peine saisi du frisson qu'elles faisaient naître, il se mettait à rire de ces étranges dérèglemens de la pensée. Puis, levant la lanterne, il essaya de distinguer les peintures qui l'avaient attiré. C'étaient de grotesques effigies, que l'inhabileté du crayon rendait horribles, entremêlées d'inscriptions, parmi lesquelles Hercule parvint à déchiffrer celle-ci, dont l'orthographe et les caractères annonçaient l'ancienneté :

Dans un temps qui est loing du nostre,
Mon vengeur naistra de céans.
Traistre, tes petits enfants
Se deschireront l'ung l'austre.

JEAN DE LA CHASTRE,
De ceulx de Monsieur de Roquebrune.

Hercule demeura frappé du rapport éloigné qu'un esprit vif et inquiet comme le sien pouvait trouver entre cette prédiction et l'état présent de sa famille; mais une inscription voisine attira bientôt son regard, et celle-ci lui fit pousser une exclamation d'étonnement qui roula sous la voûte avec un bruit sinistre. On y lisait ces mots, d'une date plus fraîche :

Liberté, égalité ou la mort!
Vive la république une et indivisible!

FRIJAC,
Du bataillon de Tarn-et-Garonne.

C'était une preuve irrécusable que des soldats de la république, quoi qu'en dît Langevin, avaient pénétré dans les profondeurs du château; mais était-ce au commencement de la guerre? était-ce depuis peu? était-ce en vainqueurs, en pillards? ou l'auteur de cette inscription, prisonnier comme l'autre, avait-il péri dans cette affreuse captivité? Hercule, occupé de ces conjectures, sentit en marchant un corps dur qui se redressa sous son pied posé à faux, et, en approchant sa lanterne, il reconnut avec dégoût des ossemens humains dont le sol était parsemé. Cet endroit lui fit horreur. Il remonta promptement l'escalier, et découvrit alors en face de lui, à côté de la porte par laquelle il était entré, une autre porte doublée en fer et barrée d'une poutre, qui paraissait des deux côtés scellée dans la muraille; cette pièce de bois lui rappela l'antique manière de barricader les portes en usage dans le pays. Il fit couler la barre, qui disparut tout entière dans un côté du mur. La porte cédant, il regarda : c'était un autre escalier à vis. Dans l'espoir d'y trouver l'issue qu'il cherchait, et n'ayant rien de mieux à faire que de fouiller ces ruines, il s'assura que cette porte ne se pouvait point refermer, et s'aventura dans la noire spirale. Il compta cinquante-sept marches, et sentit à l'humidité du lieu qu'il était au-dessous du sol extérieur.

En cet endroit, un corridor se prolongeait devant lui à une assez

grande distance; il hésita d'abord à le suivre, d'autant mieux que ce corridor à son extrémité se divisait en plusieurs routes, et qu'il avait à craindre dans ces ténèbres de s'égarer, situation tout au moins fort désagréable. Enfin, la curiosité l'emporta; il remarqua la place de l'escalier, les divisions du carrefour, et s'enfonça au hasard dans l'un des passages, se promettant de s'en tenir là, marchant vite pour en finir, et tâtant les murs de la main; mais il crut bientôt que ses yeux, fatigués des ténèbres, étaient le jouet de quelque illusion en voyant papilloter un point lumineux dans l'éloignement. Il cacha derrière lui sa lanterne, dont le reflet pouvait s'accrocher à quelque mica des murailles, et n'en vit pas moins nettement une lueur rougeâtre comme la clarté d'un quinquet; il fut d'abord tenté de rebrousser chemin dans la crainte d'être rencontré fort mal à propos par quelques paysans de Lagrange occupés en cet endroit; mais il cédait à une impulsion irrésistible, et s'approchait sans faire aucun bruit sur le sol humide de ces cavernes. Ses suppositions changèrent en avançant, car assurément il n'était pas ordinaire de trouver des êtres humains à cette heure en des ruines séculaires protégées par des traditions effrayantes. Pour la première fois, il songea qu'il n'était pas tout-à-fait sans armes, et se trouva bien aise d'avoir gardé son sabre, qu'il avait maudit cent fois dans cette promenade ténébreuse. En approchant, il se trouva devant une ouverture assez étroite pratiquée dans le mur à coups de pioche, dont la trace était encore fraîche. La lueur qu'il avait vue partait d'une lampe placée au-delà de cette brèche comme pour signaler ce passage, et cette lampe, de la forme de celles que les paysans accrochent sous le manteau de la cheminée, persuada au capitaine que ces caveaux n'étaient point aussi abandonnés qu'on le croyait. Il passa la tête dans cette ouverture et ne vit au-delà que ténèbres. Délibérant alors sur ce qu'il allait faire, il entendit comme un murmure de voix humaines; il se rapprocha vite de l'ouverture : il ne se trompait point. Il pose sa lanterne derrière lui, et se hisse résolument par l'ouverture de l'autre côté du mur avant que les personnages qu'il entendait eussent donné à supposer qu'ils étaient plus proches. Son premier mouvement fut ensuite de se laisser tomber sur les mains, autant pour se dissimuler, en cas de rencontre, que pour mieux voir et mieux écouter; il entendit alors plus distinctement comme les propos interrompus d'une conversation qui commence entre personnes nombreuses.

Sous le coup de cette surprise, il s'avança le long du mur, dans la même attitude, c'est-à-dire sur les pieds et sur les mains, et ne s'arrêta

qu'à la vue d'une clarté nouvelle qu'un homme portait et qui parut en allumer plusieurs autres; il commença de distinguer alors, à travers de lourds piliers, des hommes debout et par groupes, qui s'entretenaient à voix basse. En même temps il sentait autour de lui un air plus frais qui le frappait au visage, et qui lui fit juger que l'enceinte où il se trouvait était fort spacieuse, mais il n'en pouvait distinguer les parois ni les dimensions précises. Enfin, il s'émut vivement et porta la main sur la poignée de son sabre, en s'apercevant que ces hommes étaient armés jusqu'aux dents.

Bientôt un mouvement se déclara parmi ces étranges personnages, dont le nombre semblait s'augmenter, une voix se fit entendre par-dessus les autres; malheureusement la voûte était si haute et la voix si combattue par l'écho, que le capitaine ne put rien saisir. Jusqu'alors ses impressions avaient été trop vives et trop rapides pour qu'il pût s'y arrêter, mais à la vue de ce spectacle qu'il ne pouvait prendre pour un jeu d'esprit, et se voyant d'ailleurs sur le point de se commettre avec ces figures suspectes, il s'interrogea sur ce qu'il convenait de faire. Aguerri contre les faiblesses de son imagination, convenablement nourri de philosophie et de sciences exactes, il ne s'arrêta pas un moment à des frayeurs ridicules, et pourtant il faut dire que ses souvenirs d'enfance, vivement réveillés par cette scène, l'avaient jeté d'abord dans un grand trouble. Sa raison reprit bientôt le dessus, et il se détourna bien vite sur les causes toutes naturelles qui donnent lieu aux croyances du peuple : il se rappela ces brigands qui, à la faveur des guerres civiles, désolaient certaines parties de l'ouest, et ces conciliabules de faux monnayeurs dont il avait lu tant de contes et qui choisissaient volontiers de tels laboratoires. Il chercha dans sa ceinture les pistolets qu'il y portait durant cette guerre, mais il les avait laissés au chevet du lit de Langevin. Il lui restait donc son sabre, et il sentit sous son uniforme un poignard qui ne le quittait plus : c'était celui que son père avait jeté à ses pieds sur la lande de Saint-Geniès; il ne lui en fallait pas davantage pour l'affermir contre tout péril.

Les hommes, d'abord dispersés, semblaient avoir pris place. Un silence profond régnait, et ce recueillement pouvait rappeler aussi les secrètes assemblées de ces religionnaires farouches qui ont tant figuré dans les révolutions d'Angleterre. Bientôt la même voix s'éleva, mais le capitaine n'entendait qu'un bruit roulant dans l'écho. Bien décidé pourtant à pénétrer ce mystère, il se glissa hardiment derrière un pilier dont l'ombre épaississait les ténèbres de son côté, et, ce mouve-

ment s'étant exécuté sans bruit, le capitaine encouragé se traîna d'un pilier à l'autre jusqu'au plus près de la compagnie. Là, retenant son souffle, il prêta l'oreille et fut troublé d'abord par une des voix qu'il entendait; mais la singularité de ce qu'il voyait l'empêcha de s'attacher au sens des paroles qui frappaient inutilement son oreille, comme il arrive au théâtre, où la pompe des décors et les costumes détournent d'abord l'attention du spectateur. Enfin il tomba tout à coup dans l'excès de la surprise et de l'épouvante en reconnaissant le principal personnage de cette scène, dont il put voir alors la disposition.

Sur une estrade qui jadis avait servi sans doute à exhausser quelque rang de stalles était une longue table où siégeaient trois hommes. Autour de ceux-ci se tenaient assis ou debout d'autres hommes, au nombre d'une vingtaine, avec différens costumes de paysans et de matelots, inégalement amassés en cercle sous des lampes dont les reflets rougeâtres faisaient briller leurs armes. L'un de ces hommes, au milieu d'un groupe, tenait près d'une lumière un paquet de papiers cachetés qu'il ouvrait et lisait les uns après les autres. C'était le débit monotone de cet homme que le capitaine avait entendu de loin. Celui-ci n'était pas encore revenu de son saisissement quand le lecteur s'arrêta : il s'ensuivit un mouvement confus, où l'on pouvait saisir des marques d'approbation; mais tout à coup le silence se rétablit, un des premiers personnages reprit la parole, et si le capitaine eût refusé d'en croire ses yeux, cette voix, qui le remua jusqu'au fond des entrailles, lui eût prouvé qu'il ne rêvait point. Cet homme était M. le comte de Limoëlan en personne. Rendu à lui-même, Hercule entendit des discours qui lui firent juger la nature des projets qui s'agitaient dans cette assemblée.

— Nous sommes informés, disait le comte, qu'il a transpiré jusqu'à la police de Paris quelques vagues soupçons des opérations qui s'apprêtent sur les deux rives de la Loire. Un détachement sous les ordres d'un lieutenant Simon a passé la rivière hier pour surveiller et prévenir les mouvemens qu'on redoute, et, d'autre part, une compagnie stationne sur l'autre rive, en observation, sous le commandement d'un jeune officier du nom de Limoëlan.

La voix du comte, non plus que son visage de bronze, ne distinguèrent point ce nom d'un autre par la plus légère altération; mais Hercule, trompé peut-être par sa propre émotion, crut s'apercevoir qu'il produisait une sensation légère parmi les hommes de cet auditoire. Il fut surtout fort étonné qu'on sût d'avance où était sa compagnie; mais il ne pouvait croire ce qu'il venait d'entendre du lieute-

nant Simon, et c'était là une nouvelle qu'il ignorait complètement. L'orateur continua.

— Il importe de déjouer ces mesures et de presser l'exécution de ce qui a été résolu devant vous. L'association compte sur vous tous; elle a pour gages vos actes passés, et, je puis le répéter pour la sûreté générale, il n'est pas un de nos chefs ou de nos agens qui n'ait exposé sa vie ou sa fortune pour la cause que nous défendons; il n'en est pas un qui ne soit prêt à lui faire le sacrifice de ce qu'il a de plus cher au monde. Je passe aux décisions du conseil. — « 29 juin, jour de saint Pierre et saint Paul, marqué pour l'entreprise de Saint-Régent sur les Tuileries et les ministères, rendez-vous des pelotons de la première division sur la rive gauche de la rivière, débarquement et distribution rapide des armes devant Saint-Florent. Je recommande la plus grande promptitude dans ce mouvement, d'où dépend le succès de la première journée. La distribution devant être faite au point du jour, on se met en marche à quatre heures. Jonction aux Ponts-de-Cé avec les divisions du Poitou. Prise d'armes le même jour de George à Morlaix, de Francueil à Vannes, de Guillaume au Mans, de Joseph à Rennes, de Thomas à Angers. En cas de contretemps, point d'hésitation. Les divers centres communiqueront par des estafettes marquées d'un ruban vert. Deux fusées partant de Laroche donneront le signal des mouvemens. Une seule indiquera le contre-ordre. Après la réunion et les engagemens prévus avec des postes détachés, marche combinée sur Paris. Le général Couëtus donnera ses ordres à Saint-Florent, et l'on me trouvera à Laroche au moment d'agir. » — Je vais faire l'appel sur la liste des signatures.

Parmi les noms, quoiqu'ils fussent pour la plupart défigurés et chargés de sobriquets, Hercule reconnut les principaux gentilshommes du voisinage, et plusieurs notamment qu'il croyait hors de France. Après que chacun eut répondu, le comte prononça lui-même le nom de Limoëlan, et, s'inclinant à son tour, il ajouta d'un ton simple :

— Qui a l'honneur de vous commander.

Il lut ensuite la formule suivante :

—Au nom de Dieu et du roi, sur mon honneur et ma conscience, je jure obéissance à mes chefs reconnus, je garderai le secret au prix de ma vie et de celle de mes proches, et de quelque personne que ce soit qui pourrait mettre l'alliance en péril.

Hercule un moment s'imagina que le comte avait tourné les yeux de son côté.

Un homme ouvrit le livre des Évangiles sur la table, et tous firent le

serment. Après les autres, le comte se leva, étendit la main sur le livre qu'on lui présentait en disant :

— Je le jure.

Après quoi il remit son chapeau sur sa tête.

— Messieurs, la séance est levée. Je n'ai plus qu'un mot à dire.

Un silence profond se rétablit.

— Nous sommes trahis !

Et dans le premier effet de cette parole le comte reprit avec feu :

— Ici même, au milieu de nous, un espion nous écoute. Point de trouble; il est en nos mains, et, quel qu'il soit, il ne peut échapper à notre justice.

Les conjurés, dans le même silence, se regardaient entre eux.

— Je demande qu'il soit jugé immédiatement, et avant que je le fasse connaître, afin que nul ne soit retenu dans sa sentence.

Hercule, se voyant découvert, ne bougea point de sa place, non plus qu'aucun des hommes qui étaient là.

— C'est à vous, monsieur le comte, dit une voix, de donner le premier votre avis.

— La mort ! dit M. de Limoëlan en se détournant.

— La mort ! répétèrent les autres.

— Qu'on le désigne ! dit la première voix.

Le comte, le bras étendu, allait parler; mais Hercule ne lui en laissa pas le temps et s'avança vers la table sous la lumière des lampes.

— Je suis sans doute celui dont on parle, mais je ne suis ni un espion ni un traître.

— Votre nom ? dit une autre voix.

— Je m'appelle Hercule de Limoëlan, je suis né dans cette maison, et je me trouve ici par hasard.

Le capitaine prononça ces paroles d'une voix aussi calme que celle de son père; elles produisirent parmi les conjurés une sensation visible où l'on distinguait l'horreur et l'admiration. Un d'entre eux, qui s'était approché, se retourna avec quelque embarras vers le comte comme pour l'interroger.

— Major, vous connaissez la sentence, dit le comte d'une voix sourde.

— Et le moment ? reprit cet homme.

— Sur-le-champ.

On se taisait, mais ce silence laissait voir ce qui se passait dans les cœurs. Hercule tira son épée et la présenta par la poignée.

— Je conçois, messieurs, que ma mort vous est nécessaire; mais je

ne suis pas un espion, je ne suis qu'un ennemi, et j'ai surpris vos secrets malgré moi. Que ce soit mon seul titre à mourir de vos mains. Voici mes armes. Vive la république!

Son regard, fermement fixé sur le comte, semblait n'adresser qu'à lui ces paroles. L'homme qui prenait le titre de major lui demanda tout bas s'il n'avait rien de plus à dire. Hercule mit la main sous son uniforme et en retira un couteau qu'il jeta sur la table en disant:

— J'oubliais encore cette arme.

Aussitôt deux hommes lui portèrent avec un certain respect la main sur l'épaule, tandis que d'autres se groupaient silencieusement en peloton militaire qui s'alla ranger à quelques pas sous les piliers. Les deux hommes qui tenaient l'officier le menèrent vers le mur opposé, et cette exécution sans sursis et sans appareil ne semblait plus qu'une froide horreur. A ce moment même, des coups sourds retentirent dans les profondeurs du caveau. Le comte se leva en criant: — Tirez sur le traître! Mais en même temps l'ouverture livrait passage à des hommes en uniforme, la baïonnette au bout du fusil et qu'on ne distingua que lorsqu'ils furent tout proches. Le comte s'élança de son siége et courut sur Hercule en levant une arme qu'un autre homme retint; cet homme était Langevin qui poussait des cris affreux. D'autres voix criaient : — Rendez-vous! rendez-vous! la défense est impossible! Plusieurs coups de feu remplirent le caveau d'une fumée épaisse qui ajoutait à l'horreur de la scène. Hercule vit tomber près de lui deux ou trois hommes qui l'environnaient. Tout ceci dura moins qu'un éclair. Comme Hercule se jetait au-devant des soldats, une balle partie du fond lui perça le bras; il s'écria : — Arrêtez! obéissez à votre capitaine!

— Capitaine! lui dit son lieutenant la rage dans les yeux, je vous trouve bien hardi. Vous n'êtes plus qu'un prisonnier, rendez-moi votre épée.

Deux soldats saisirent Hercule, et les autres, poussés par l'officier, se répandirent en tout sens dans l'enceinte, à la lueur de quelques torches; mais le gros des conjurés avait disparu par une issue fermée de lourdes grilles. On releva trois ou quatre de ces hommes qui étaient tombés, et qu'on acheva dans la première fureur. Tandis qu'on ébranlait la grille, Hercule se retourna et vit à ses côtés Langevin éperdu, qui s'attachait à ses habits; il le repoussa et, apostrophant l'officier:

— C'est sans doute ma présence en cet endroit que l'on accuse, lieutenant?

— Je n'ai point à vous répondre, capitaine; vous rendrez compte à qui de droit.

Les soldats se précipitèrent dans l'issue, dont les grilles venaient de céder. Ils remontèrent par de longs corridors jusque sur une plate-forme peu élevée qui aboutissait aux fossés, en un endroit où le rempart était démoli. Ceux qui étaient devant crièrent que les chouans s'étaient échappés. On reprit alors le chemin de Lagrange, que l'on vit de loin occupé par un détachement nombreux. Hercule marchait le dernier, entre les hommes qui le gardaient. Le commandant vint au-devant de lui.

—Comment, diable! capitaine, vous mêlez-vous aussi de trahir?

— C'est-à-dire, s'écria Hercule avec emportement, que tout me trahit moi-même. Quant à moi, je n'ai trahi personne, et sans doute je le ferai voir.

Le commandant haussa les épaules.

— J'ai ordre de vous faire juger immédiatement en conseil de guerre; c'est un grand regret pour nous. L'adjudant-général m'écrit qu'il sera ici ce soir ou demain; il entend mettre la plus grande promptitude à cette affaire, qui, malheureusement pour vous, occupe depuis long-temps l'autorité supérieure.

Il se retourna vers les officiers.

— Vous entendez, messieurs; assemblez vos hommes, et que tout soit prêt.

Le lieutenant Simon s'approcha du commandant et lui dit à voix basse :

— Je ne croirai jamais que Limoëlan soit coupable. C'est un bon républicain, fier, entêté, mais incapable d'une trahison.

— Je ne demande pas mieux que de le sauver, dit le commandant, mais cela me paraît bien difficile; en attendant, obéissons.

Hercule fut enfermé dans une pièce du rez-de-chaussée de sa propre maison. Cet évènement causait une grande émotion parmi les soldats. Il entendit long-temps des rumeurs autour du château et des roulemens de tambours qui signalaient divers mouvemens. Puis il considéra ces meubles familiers dont il était entouré, et tomba dans un tel accablement qu'il n'entendit point la porte qui s'ouvrit avec un bruit léger. Le lieutenant Simon, qui venait d'entrer, le trouva dans cet état devant un petit cadre de médaillons où étaient peints sa mère, son aïeul, et son père en son ancien uniforme.

— Eh bien! capitaine, s'écria Simon, il n'y a pas de temps à perdre, si tu veux te tirer d'ici.

Hercule avec transport courut à lui.

— Les autres sont-ils arrêtés?

— Personne que toi.

— Ah! tant mieux.

— Tant pis, mon ami. J'aimerais bien mieux que toute la bande fût prise et que tu fusses libre, car voilà une bien méchante affaire, mon pauvre Hercule.

— Qu'y veux-tu faire?

— Voici, mon ami, ce que j'y veux faire, et, entre nous, je ne tente point cette démarche de ma seule autorité; j'en ai dit quelques mots au commandant, qui ne veut pas qu'on le mette en scène, mais qui me prête les mains. Tu sais bien qu'on s'attendait depuis long-temps à quelque levée royaliste. Malseigne était chargé de dépister le complot, et je ne comprends pas comment, sachant cela, tu as pu t'en mêler. La sottise est faite, mais la police ne sait rien de positif; elle a tout lieu de craindre; notre coup manqué de ce matin peut prouver aux chouans que nous sommes mal instruits, redoubler leur audace et hâter l'exécution. Dis ce que tu sais, et tu seras récompensé plutôt que puni.

Hercule baissa la tête, pesant en lui-même si les conjurés, à demi découverts, renonceraient à leur entreprise.

— Réponds vite, dit Simon, tu n'es plus lié avec ces gens-là. Quant à toi, on sait tout, on t'excuse : tu conspirais avec ton père; encore un coup, personne n'est pris, il ne s'agit de sauver que toi.

— Mais, mon ami, lui dit Hercule avec un triste sourire, je ne conspirais pas. Une minute plus tard, on ne m'eût pas trouvé là. On allait me fusiller. C'est une histoire qu'il est inutile de dire, même à toi, mon ami.

Hercule lui prit la main affectueusement.

— Eh bien! je te connais, s'écria vivement Simon, je te crois, mais donne tes raisons au conseil.

— Je ne le puis pas, dit Hercule pensif.

— Limoëlan, ne te conduis point en jeune homme. Tu as été la dupe de ces beaux sentimens dans l'affaire de Malseigne. D'ailleurs, c'est rendre service à l'armée, à tes camarades, c'est un devoir pour toi de toute façon.

— Mon ami, je te remercie, je réfléchirai.

— Cela veut dire que tu n'en feras rien; mais songe que tu laisseras dans l'armée la réputation d'un traître.

— C'est là ce qui m'afflige, et je m'afflige aussi pour toi, Simon,

parce que je sais que tu as un bon cœur, et que tes regrets sont sincères.

— Oui, mais j'en connais que ta mort réjouira; car c'était un coup monté contre toi. Un homme de ta compagnie a servi d'espion; on cherchait à te compromettre, le commandant m'a tout avoué. Le conseil va s'assembler; songe à ce que je t'ai dit.

Il lui tendit la main en s'en allant, et le capitaine la lui serra de tout son cœur. Il entendit en effet que la troupe se rassemblait, et peu de minutes après quelques hommes de sa compagnie vinrent le prendre. Les officiers qui composaient la commission militaire s'étaient établis devant la porte du château; la troupe était rangée sur les côtés. Des paysans qu'on ne pouvait chasser étaient accourus sur le bruit qui s'était répandu que c'était M. Hercule, le fils de M. le comte, qu'on allait juger. Malgré le profond silence qui régnait, je ne sais quelles marques trahirent l'intérêt et l'émotion de l'assemblée quand on vit Hercule paraître. Il regarda autour de lui, sourit à Simon, et s'arrêta devant le conseil. Les tambours battirent.

Après les questions d'usage sur l'âge et la qualité, le commandant Bescher, président, poursuivit brusquement :

— Vous êtes accusé d'avoir pris part à un complot ayant pour but de renverser le gouvernement, et par conséquent d'avoir doublement trahi la France et comme citoyen et comme officier.

Hercule rougit légèrement, et dit la tête haute :

— Commandant, je suis faussement accusé, je n'ai trahi personne.

— Vous avez quitté votre poste hier?

— C'est de cela seul que je suis coupable.

— On vous a saisi ce matin dans une réunion de factieux?

— J'étais là fort innocemment.

— C'est bien vrai! s'écria Langevin, qu'on retenait comme témoin; mais on le fit taire.

— Déclarez ce qui s'est passé là, dit le commandant.

— Commandant, c'est ce que je ne puis dire.

— Les faits parlent d'eux-mêmes; vous n'avez qu'à vous justifier s'il est possible.

— Commandant, répliqua le capitaine d'un ton ferme, il est inutile de me presser.

— Limoëlan, s'écria le commandant avec impatience, c'est vous reconnaître coupable. L'arrêt n'est pas douteux, car vous êtes un traître.

Quelques voix s'écrièrent dans la foule : Non! non! et ces mots furent mêlés d'applaudissemens qui semblaient involontaires.

— Qu'on écarte ce peuple! s'écria le commandant, et, tandis que les factionnaires refoulaient les curieux, il se retourna d'un air agité vers les officiers. On parla chaudement et à voix basse.

— J'ai des ordres pressans, dit le commandant; nous avons déjà mis trop de lenteur. On veut une exécution immédiate et sans cérémonie, sans jugement; je suis fort embarrassé.

Les officiers s'entretinrent avec vivacité, après quoi le commandant se retourna :

— Limoëlan, vous êtes condamné à la peine de mort. Je prends sur moi d'attendre pour l'exécution l'arrivée de l'adjudant-général. Sergent, qu'on emmène cet homme et qu'on le garde à vue.

Les tambours couvrirent l'agitation dont furent suivies ces paroles. Hercule fut reconduit dans la salle qu'il occupait, et, comme il souffrait de sa blessure et qu'il était très faible, il prit quelque peu de nourriture qu'on lui avait apporté. A la fin du jour, dès qu'on le laissa seul, il courut à la fenêtre, d'où l'on voyait sur les coteaux voisins les dernières lueurs du soleil s'éteindre dans un ciel noir; de là l'on apercevait Laroche, une métairie située sur la hauteur de l'autre côté de la vallée, et d'où devait partir le signal des conjurés.

Hercule connaissait son père, et la force de ses résolutions le faisait trembler. Il frémissait des malheurs qui pouvaient éclater; mais, d'autre part, ses révélations envoyaient le comte à l'échafaud, et il ne se croyait pas le maître des secrets qu'il avait surpris. Quant à sa vie, il n'y songeait même point. Il demeura long-temps la tête appuyée aux barreaux, déchiré par ces combats. Le jour étant tout-à-fait tombé, il tira sa montre, la fit sonner dans l'obscurité, et s'assura que dans dix minutes tout serait décidé. Dans cette anxiété, il tenait les yeux fixés sur Laroche qu'il avait peine à distinguer dans la pâle clarté du ciel. Il crut bientôt apercevoir une faible lumière sur le fond noir du coteau. Peu après, une traînée de feu s'évanouit sans bruit dans les airs : c'était la première fusée, il en fallait deux pour le signal. Hercule respirait à peine. Après quelques secondes, qui lui parurent un siècle, une lueur sinistre annonça la fusée fatale, ses jambes fléchirent, et il allait quitter la fenêtre quand il vit une troisième fusée monter aussitôt après la seconde. Il ne se rappelait plus ce dernier signal; mais, assuré que l'exécution serait marquée par deux fusées, il vit là positivement un changement qui ne pouvait être

qu'un contre-ordre motivé par les évènemens de la matinée. Il joignit les mains dans son transport, comme pour remercier le ciel d'être du moins le seul à mourir. Sa dernière crainte était que les factionnaires ne donnassent l'alerte : il écouta avec de nouveaux battemens de cœur; tout demeurait tranquille, il n'entendit qu'un faible cliquetis et le pas du grenadier qui se promenait d'un bout à l'autre du corridor; mais, ainsi qu'il arrive souvent dans l'obscurité, ce silence et cette attention même le firent frissonner comme un enfant, et dans ce moment d'horreur involontaire il entendit une voix sourde qui disait près de lui :

— Ne faites point de bruit, quelqu'un va s'approcher de vous.

Cette voix, dans cette salle, et je ne sais quels souvenirs soudains de ses aïeux firent un moment chanceler sa raison.

— Êtes-vous préparé? reprit la voix.

— Approchez, dit Hercule en tressaillant, car cette voix, il crut encore la reconnaître.

Un bruit imperceptible se fit le long du mur, il fut suivi d'un froissement et d'un pas sourd, et le personnage, que le capitaine sentit à ses côtés, lui dit :

— Me reconnaissez-vous?

— Oui, mon père.

— N'ayez donc pas de crainte, je viens pour vous sauver.

— C'est vous, mon père, qu'il faut sauver, dit Hercule dans son agitation; mettez-vous en sûreté, il en est temps encore.

— Je sais tout, interrompit le comte, vous serez fusillé pour avoir refusé de nous dénoncer; ne perdons pas le temps, je ne songe plus qu'à vous. Vous êtes ici une centaine d'hommes, dans cinq minutes ils seront égorgés jusqu'au dernier. Je n'ai qu'à brûler l'amorce de ce pistolet sur le toit de cette maison; mes amis, cachés jusqu'au jour près d'ici, sauteront en trois bonds sur les postes. Impossible de leur résister, et vous êtes délivré infailliblement. Vous reconnaîtrez ensuite comme il vous plaira les façons d'agir de la république à votre égard. Je ne vous demande pas de prendre part à l'action. Dans tous les cas, voici des armes.

En même temps, le comte lui présentait dans l'ombre des pistolets qui tremblaient dans sa main, et que le capitaine repoussa doucement.

— C'est inutile, monsieur, je suis tout résolu à mourir; mais je veux mourir seul et sans mériter l'accusation dont on me charge.

D'ailleurs, j'ai prêté serment à la république; je ne deviendrais un traître qu'en m'échappant.

Le comte garda le silence un moment.

— Je vous entends, vous ne voulez point de violence. Tentons la fortune ensemble. Vous voyez combien j'ai pénétré facilement jusqu'à vous; il y a derrière la plaque de cette cheminée un passage qui a plusieurs issues sur les toits et dans les caves de cette maison. Vous n'avez qu'à me suivre, nous nous sauverons ou nous mourrons ensemble.

Hercule répondit d'une voix altérée :

— C'est une grande joie pour moi que de mourir avec votre estime; je ne puis renoncer à celle de mes camarades. Sauvez-vous seul, mon père; pour moi, je ne vous suivrai point.

— Et vous avez raison, dit brusquement le comte; je regrette qu'un homme comme vous ait servi une pareille cause. C'est donc là ce que vous voulez?

— Je voudrais aussi vous embrasser, mon père.

Le comte ouvrit les bras, et dans cet embrassement Hercule sentit que le visage du vieillard était mouillé de larmes. Entre ces deux hommes, il n'était pas besoin d'un mot de plus. Le comte se dégagea des bras de son fils, et disparut sans bruit comme il était venu.

Hercule, demeuré seul, et rassuré sur l'unique sujet de ses inquiétudes, se laissa tomber sur la grande chaise qu'on lui avait laissée, et, nul bruit extérieur ne l'alarmant sur l'évasion du comte, il s'endormit profondément.

A cinq heures du matin, un sergent vint le secouer, et lui dit avec émotion que l'exécution, d'abord marquée pour six heures, avait été retardée d'une heure, parce qu'on voulait attendre l'adjudant-général, qui serait alors arrivé.

— Mais j'ai pensé, mon capitaine, ajouta le vieux soldat, que vous ne seriez peut-être pas fâché d'avoir une heure devant vous.

Hercule s'assura facilement qu'il n'y avait point eu d'alerte dans la nuit.

— Capitaine, reprit le sergent, il y a là un paysan qui a pleuré toute la nuit au dehors, mais on a défendu de le laisser entrer.

— Je l'aurais embrassé avec plaisir, c'est un vieil ami; mais il faut obéir. Aussi bien ce pauvre Langevin m'aurait attendri. Dis-lui de ma part de s'en aller.

Hercule demeura seul, car aucun des officiers ne se sentit le cou-

rage de le revoir. A six heures, un piquet le vint prendre; deux sous-officiers se placèrent à ses côtés, et l'on se mit en marche en silence. Les troupes étaient en bataille à quelque distance du château, au milieu de ce plateau même où il était bâti, et d'où il commandait les coteaux voisins.

L'adjudant-général Malseigne venait d'arriver, et c'était le signal qu'on attendait. Le piquet parut sur le lieu de l'exécution, tandis que l'officier-général s'installait dans la salle même que le prisonnier venait de quitter. En passant devant les rangs, Hercule cherchait des yeux quelques-uns de ses camarades, mais ils ne purent soutenir ce dernier regard, et affectèrent de se détourner. Tout à coup un certain désordre se manifesta dans le groupe des officiers. Un homme décoré d'épaulettes sur un habit bourgeois tout souillé s'était jeté au milieu d'eux, et demandait impérieusement à parler à l'officier supérieur.

— C'est moi, dit le commandant Bescher; mais qui êtes-vous et qu'avez-vous à dire en un pareil moment?

— Précisément, le temps presse. Vous allez fusiller le meilleur officier de la république. Je suis le comte de Limoëlan. Vos soldats me connaissent.

— Assurez-vous de cet homme, s'écria le commandant.

— Je viens tout exprès; jugez-moi sur-le-champ, je suis prêt à vous donner les renseignemens qui vous manquent. Quant à cet officier, j'allais le faire fusiller pour nous avoir surpris. C'est moi qui l'ai blessé au bras. Le complot n'est plus à craindre, les gens qui me secondaient sont en sûreté; je vous livre ici le chef, mais ce jeune homme est innocent.

Hercule, jusque-là si ferme, pâlit au milieu des soldats, sans entendre ce que disait son père, mais ne le devinant que trop. Les officiers, déjà émus en sa faveur, pressentaient la vérité et admiraient l'étonnant caractère de ces deux hommes; ils entouraient le commandant, qui était fort touché lui-même et qui dit enfin :

— L'adjudant-général est là, cela le regarde; allez lui dire ce qui se passe et lui demander ses ordres.

Un officier partit, laissant les soldats sous les armes; les autres allèrent entourer Hercule. Le comte, debout entre deux grenadiers, attendait d'un air fort calme. En un clin d'œil, le lieutenant revint, et tous les spectateurs, en le voyant venir de loin, éprouvaient au même degré l'effet de cette scène. Cet officier remet un papier au commandant,

qui lit, jure sous sa moustache, et le jette en donnant un ordre. Il y avait sur ce papier ces mots tracés au crayon :

« C'est une comédie. Ils conspiraient en famille. Exécutez-les sur-le-champ; je prends tout sur moi. »

Les grenadiers qui escortaient le comte le conduisent à côté de son fils, et cette horreur s'exécute avec le silence et l'apparence impassible des mouvemens militaires. L'attendrissement du commandant perça dans ces mots dits à voix basse :

— Finissons-en vite.

En effet, les préparatifs furent si rapides, qu'on négligea de bander les yeux aux deux prisonniers. Au dernier commandement, le père et le fils se tournèrent l'un vers l'autre, et tombèrent ensemble sous les balles en se tenant embrassés.

L'adjudant-général Malseigne voulut bien donner à l'état-major de plus longues explications à déjeuner, et fit valoir notamment qu'il avait des instructions fort sévères, que le complot était redoutable, et que le père et le fils en étaient la tête. Il s'applaudit qu'on en fût venu à bout sans verser plus de sang. En effet, il fut approuvé et félicité par les autorités de Paris. C'était, disait-on, la dernière entreprise qui eût menacé de rallumer une guerre sérieuse dans les départemens de l'ouest.

A la fin du dernier automne, nous visitions les ruines du château de Beaulieu, quand on nous donna ces détails sur la famille Limoëlan. Un habitant de Saint-Florent, qui nous guidait, s'adressa, pour pénétrer dans le manoir, à un vieux paysan qui cultive quelque coin de terre dans le voisinage. Cet homme se munit des clés, et nous descendîmes par des escaliers ténébreux dans les souterrains où s'étaient passés la plupart de ces évènemens, qu'on nous expliquait sur les lieux à mesure que nous les parcourions. Nous marchions sous ces voûtes sombres à la clarté douteuse d'une lanterne, comme y avait marché Hercule de Limoëlan lui-même. Le vieux paysan nous donnait des détails minutieux, en employant volontiers la première personne du pluriel, que je pris long-temps pour une simple forme de son patois angevin; mais, en remontant, il m'échappa de demander à notre ami de Saint-Florent quel était cet homme.

— Eh mais, c'est Langevin lui-même, ce Langevin qui servait les MM. de Limoëlan, et c'est peut-être la même lanterne dont l'effet sinistre vous frappait tant là-bas qui a servi à M. Hercule.

Je considérai le paysan avec une curiosité mêlée de respect; mais je fus encore cette fois choqué de cet oubli, de cette froideur, de cette apathie de certains vieillards qui ont vu des choses mémorables. Pas un mot, pas un soupir, pas une marque de retour sur le passé n'était échappée à cet homme. Quand on fut remonté, je lui dis :

— Vous étiez donc présent à cette catastrophe?

Le paysan me regarda d'un air stupéfait, et il fallut que mon compagnon s'en mêlât pour lui arracher un : oui, monsieur.

— Eh bien! dites-moi, comment les bleus s'avisèrent-ils d'entrer dans la tour, dont les conduits étaient si difficiles et si peu connus?

— Voyons, Langevin, répondez à monsieur, dit mon compagnon pour m'appuyer.

— C'est moi qui les y menai pour le malheur de mes maîtres. J'aurais mieux fait de ne rien dire. Je croyais qu'ils n'étaient que quelques-uns à chercher notre jeune monsieur; mais ils étaient là une centaine cachés derrière les chênes pour guetter ce qui se passait : ils me suivirent tous. C'est ce qui fut le grand malheur de mes pauvres maîtres, puisqu'ils n'en sont pas revenus. On les fusilla bien tous les deux le long du champ.

Nous donnâmes quelque monnaie à Langevin, et quand nous fûmes à quelque distance, je dis à mon obligeant conducteur :

— C'est lui tout simplement qui a causé la mort de ses maîtres.

— C'est vrai, mais il ne s'en doute guère; il leur était fort attaché, il croit avoir tout fait pour le mieux, et puis les plus vives impressions s'effacent à cet âge.

ÉDOUARD OURLIAC.

MOUVEMENT

DE LA

POPULATION DE PARIS.

Dans une plaine qui n'était autrefois qu'un marécage de mauvais renom, sous un ciel assez maussade, qui d'ailleurs est sain, malgré ses caprices, et donne, année commune, 174 jours de beau temps, se trouve une cité sans rivale, quand on la considère comme foyer intellectuel, mais qui n'est plus que la troisième ville du monde, par rapport à l'étendue et à la population (1). La superficie occupée aujourd'hui par Paris donne 34,379,016 mètres carrés, dont 1,469,016 mè-

(1) Les sources que nous avons explorées sont, en premier lieu, les *Recherches statistiques sur la ville de Paris*, cinquième volume, publié en 1844, d'une collection entreprise en 1821. Ce dernier volume, le seul qui ait paru depuis la révolution de juillet, comprend, pour la période décennale écoulée de 1827 à 1836 inclusivement, dix-huit tableaux relatifs à la topographie, et cent vingt-trois tableaux qui expriment le mouvement de la population. Un texte plus détaillé et des tableaux synoptiques exposant les résultats décennaux ajouteraient beaucoup à l'utilité de ce travail. Nous avons aussi consulté le *Résumé statistique des dépenses et des recettes de la ville de Paris*, pendant une période de quarante-quatre ans (1797-1840), par M. Martin Saint-Léon (1 vol. in-4°); le volumineux budget de la ville de Paris, celui de l'administration des hospices, et beaucoup d'autres pièces émanées de l'autorité.

tres d'eau. Si cette étendue était divisée par portions moyennes entre les Parisiens, chacun d'eux aurait pour domaine 43 mètres carrés; mais la distribution de l'air et de l'espace est fort inégale entre les habitans du centre et ceux des quartiers excentriques. Trois arrondissemens qui comprennent des faubourgs, le 1er, le 12e et le 8e, occupent de 4 à 6 millions de mètres carrés; au contraire, le 4e, le 7e et le 9e n'en mesurent que 5 à 700,000, soit environ la neuvième partie. Il résulte de cette disproportion que l'habitant du 1er ou du 8e arrondissement a pour se mouvoir un terrain de 83 mètres carrés, tandis que celui du 4e ou du 7e n'a qu'un carré de 12 mètres. La différence est bien plus grande encore, si l'on établit la comparaison non plus entre les douze arrondissemens, mais entre les quartiers qui sont, comme chacun sait, au nombre de 48. Habitez-vous le quartier des Champs-Élysées, votre lot est un carré de 190 mètres : êtes-vous l'un des hôtes laborieux du quartier des Arcis, 7 mètres carrés doivent vous suffire.

Le chiffre de la population parisienne à diverses époques pourrait être interrogé par les hommes d'état pour constater le degré de la vitalité nationale. Paris, c'est le cœur de la France, qui se gonfle et bat largement quand le pays prospère, qui se comprime pendant les mauvais jours. Le plus ancien des dénombremens officiels, celui de 1694, donne à la grande cité 720.000 ames, évaluation moins exagérée peut-être que ne le croyait le judicieux Vauban. A cette époque, l'étoile du grand roi n'avait pas encore pâli aux yeux des peuples. Le canon de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde, retentissait glorieusement : on était à la veille de la paix de Ryswick. Vingt ans plus tard, après les pertes et les humiliations d'une guerre désastreuse, après les ravages de la famine et des épidémies, la population de Paris avait subi une dépression que les documens publics n'ont pas constatée, mais qui dut être considérable. On s'en ressentait encore un demi-siècle après la mort de Louis XIV, si toutefois on peut s'en rapporter au dénombrement approximatif de 1762, qui accuse seulement 600,000 ames. Une légère augmentation pendant le règne de Louis XVI, est un témoignage des efforts sincères de ce monarque pour le bien public; en 1784, une évaluation, basée par Necker sur le nombre des naissances, donna le chiffre 620,000, résultat confirmé postérieurement par des calculs plus précis. Tout à coup, le ciel s'assombrit, l'orage gronde : l'égoïsme et la peur déciment la ville du luxe et des plaisirs. Les uns se condamnent à l'exil; les autres vont se blottir obscurément dans les provinces, pour laisser passer la tempête.

Un recensement de 1789 n'attribue plus à la capitale que 524,186 individus. La décroissance continue sans doute jusqu'aux jours sanglans de 1793; il est regrettable pour l'histoire qu'on n'ait pas constaté à quel chiffre se réduisit la population parisienne pendant la terreur. La sécurité commence à renaître dès les premiers temps du consulat, et se manifeste par un épanouissement progressif de la société : on compte à Paris 548,000 habitans en 1801, et 580,000 en 1806. Cet essor est à peine suspendu par les derniers revers de l'empire. Avec le régime constitutionnel et la centralisation administrative poussée jusqu'à l'abus, la métropole devient un immense foyer lumineux dont l'expansion est surprenante. Trois ans après la restauration, Paris compte déjà 710,000 ames, et en douze ans ce nombre s'élève progressivement jusqu'à 880,000. La révolution de juillet, comme celle de 1789, éloigne momentanément les peureux et les mécontens. Le recencement de 1831 ne donne plus que 785,862 personnes, en comprenant la population mobile des établissemens militaires. La confiance renaît, la grande ville redevient, comme par le passé, le rendez-vous des gens d'affaires, le champ-clos des chevaliers d'industrie, le paradis des oisifs, et en 1836 un nouveau recensement signale 899,313 habitans. C'est, en cinq ans, une augmentation de 114,000 ames, ou environ 14 pour 100. Pour la banlieue, l'accroissement a été plus rapide encore, et s'est élevé, pendant la même période, à près de 25 pour 100, non compris les 10 à 12,000 personnes qui vont pendant les six beaux mois de chaque année habiter les communes rurales du département de la Seine. Enfin un dernier dénombrement, opéré en 1841, porte le total de la population parisienne à 935,361, et l'ensemble de la population départementale à 1,194,603. Ce surcroît de 36,000 ames pour la métropole, et de près de 100,000 ames pour les arrondissemens ruraux, serait un phénomène presque inquiétant, s'il n'avait pas une cause passagère, l'affluence déterminée par le grand travail des fortifications. Le recensement de 1841 ne nous étant connu que par ses résultats généraux, nous avons dû prendre pour base de nos appréciations le recensement analytique de 1836.

L'arrondissement le plus populeux à cette époque, comme encore aujourd'hui, était le sixième, qui renfermait 93,000 ames, tandis que le neuvième en comptait moitié moins. 12,055 individus avaient pour domicile les hôpitaux; 1,380 condamnés subissaient leur peine dans les prisons; il y avait dans les casernes 17,051 militaires; dans les établissemens religieux, 2,323 personnes. Les colléges au nombre de 10,

4 séminaires et plus de 300 maisons d'éducation renfermaient 9,251 enfans; cinq ans plus tôt, on en avait trouvé plus de 13,000; cette diminution serait-elle déjà un des effets de la lutte engagée contre l'Université? La population mobile logée dans les maisons garnies était évaluée à 35,000 individus, dont 500 étrangers. La base de la société, les familles, comprenaient environ 700,000 ames; aux familles étaient attachées plus de 110,000 personnes, les unes par les liens de la domesticité, les autres par des services divers. Un fait digne de remarque, c'est qu'en 1831 le nombre des femmes excédait celui des hommes d'environ 26,000, tandis qu'en 1836 on a compté 8,000 hommes en plus : cette différence en cinq années, ne pouvant être expliquée que par l'affluence des ouvriers de la province, est un symptôme d'activité industrielle.

Paris, en effet, n'est pas exclusivement la cité des Parisiens; c'est une propriété nationale, le rendez-vous de tous les Français : sa prospérité profite à chaque département; sa splendeur rayonne sur tout le territoire. On a constaté, en 1833, que la moitié des personnes qui résident à Paris n'y ont pas pris naissance. Sur 23,176 individus décédés, 10,858 étaient originaires des départemens, et 17 de nos colonies extérieures. En considérant que les provinciaux qui viennent à Paris pour y exercer un état sont en général des hommes faits, tandis que la population d'origine parisienne comprend en foule des enfans et des adolescens, on sera conduit à supposer que dans la classe des adultes, les Parisiens natifs sont moitié moins nombreux que les départementaux. En multipliant par 40 le chiffre des décès dans chaque classe, on obtient un total qui donne une idée assez exacte du nombre des survivans. A ce compte, en considérant que sur 5,274 provinciaux décédés à Paris, les seuls dont la condition ait pu être vérifiée, on a trouvé 866 individus de la classe dite libérale, on est conduit à conclure que plus de la moitié, que les deux tiers peut-être des personnes qui vivent à Paris de leur fortune ou de leur talent, y sont envoyées de tous les points du royaume. Paris gouverne la France, dit-on souvent avec l'accent du reproche. Erreur : c'est la nation qui daigne venir à Paris pour se gouverner elle-même. Les brillans salons de la société parisienne ne sont qu'un parlement à mille chambres où 70,000 députés de la province viennent représenter la civilisation française, de même que la France politique est représentée par ses mandataires spéciaux au Palais-Bourbon.

Dans l'ordre des professions salariées, certaines contrées semblent

prétendre au monopole d'une industrie spéciale. Ainsi, en poursuivant le calcul approximatif basé sur le chiffre connu des décès, on pourrait évaluer à plus de 5,000 le nombre des ouvriers cordonniers sortis de l'ancienne Lorraine. Presque tous les rudes enfans du Cantal, au nombre d'environ 7,000, se disputent les professions de chaudronniers, de charbonniers, de porteurs d'eau, de rémouleurs, de ferrailleurs. 4,000 maçons ou scieurs de long sont des oiseaux de passage qui ont leurs nids dans les montagnes de la Creuse. La plupart des marchands de vin et des tonneliers viennent de l'Yonne et de la Côte d'Or. Les femmes, attirées par les tristes chances d'existence qu'une grande ville offre à leur sexe, les servantes, les blanchisseuses, les filles de journée, appartiennent en général aux départemens qui avoisinent la capitale.

Dire qu'un millier d'étrangers, venus de toutes les contrées du globe, meurent annuellement à Paris, c'est porter à 40,000 le nombre de ceux qui y font résidence, soit passagèrement, soit d'une manière stable. Les laborieux Allemands y forment un groupe de 6 à 7,000; les Belges sont plus nombreux encore. Il y a environ 6,000 Savoyards, 4,000 Suisses, autant d'Anglais, et un peu plus de 600 Américains du nord.

Entre la métropole et les départemens, il n'y a qu'un échange profitable à la France entière : autant Paris reçoit de campagnards, autant il envoie de ses enfans dans les provinces. Les actes de l'état civil prouvent que l'affluence des étrangers ne lui est nullement nécessaire pour entretenir, pour accroître même sa population. De 1820 à 1829, la moyenne des naissances a été de 27,992 : pendant les sept années suivantes, période qui comprend les deux années désastreuses du choléra, cette moyenne s'est élevée à 28,475 : aujourd'hui, elle dépasserait 30,000. Les statisticiens calculent qu'il naît en France un enfant par 33 individus : si cette proportion était applicable à Paris, cette ville devrait renfermer un million d'ames. On a remarqué que les naissances masculines sont, en général, les plus fréquentes; mais la proportion entre les sexes est bientôt rétablie par un plus grand nombre de décès, pendant les deux premières années de l'existence des jeunes garçons.

De tous les enseignemens que puisse offrir la statistique, il n'en est pas de plus tristement significatif que la comparaison des naissances honnêtes à celles qui sont les fruits de la débauche et de la misère. Pendant la période comprise entre 1827 et 1836, la moyenne

décennale des enfans nés en légitime mariage a été de 18,778, dont 500 dans les hôpitaux. La moyenne des naissances hors mariage a été de 9,936, dont 4,865 dans les hôpitaux. Ainsi, plus d'un tie r de la population de Paris naît en dehors de la loi sur laquelle repo la société, et sur trois Parisiens qu'on rencontre (1), on a chance d voir un bâtard! L'économie politique fait de merveilleuses théories sur les intérêts matériels et l'accroissement de la fortune publique. Le meilleur moyen d'enrichir une nation ne serait-il pas de la moraliser? Quelle charge accablante infligée à la partie honnête de la société par ceux qui vivent dans le désordre! Sur 10 enfans qui naissent dans les hôpitaux, il y en a 9 dont la naissance est le châtiment d'une faute. Sur 37 femmes mariées, il n'y en a qu'une qui soit réduite à faire ses couches dans un lit d'hôpital; la proportion est de 1 sur 2 pour les infortunées qui deviennent mères sans avoir été mariées.

Depuis quelques années, le nombre des enfans naturels reconnus tend à s'élever. Vers les dernières années de la restauration, les chiffres étaient d'environ 2,300 au moment de la naissance, et de 180 postérieurement à la naissance. En 1836, on comptait 2,667 reconnaissances dans le premier cas, et 250 dans le second. Nous ne pouvons voir un progrès moral dans cette augmentation : elle semble dénoter que le respect religieux pour l'institution du mariage s'éteint chez ceux même qui conservent par honneur le sentiment de la paternité. Il faut voir au contraire un symptôme favorable dans l'accroissement du nombre des enfans reconnus par le fait d'un mariage postérieur à la naissance. Au lieu de 852 mariages réparateurs constatés en 1827, on en a compté dix ans plus tard 1087. Cet heureux résultat est dû principalement à une société charitable, celle de Saint-François Régis, qui a pour but de procurer par de bons avis ou par des sacrifices d'argent la sanction légale et religieuse aux unions irrégulières. Depuis 1826, époque de sa fondation, jusqu'au 1er janvier 1844, cette société a fait consacrer 11,007 ménages illicites, et légitimer près de 9,000 enfans naturels.

Le nombre des mariages est proportionnel au chiffre absolu de la population. La moyenne des dernières années a été d'environ 8,200, c'est-à-dire qu'un mariage correspond à un groupe de 110 individus.

(1) Cette supposition n'est pas rigoureusement exacte, parce que la mortalité est plus grande d'au moins 20 pour 100 parmi les enfans naturels que parmi les enfans légitimes, et surtout parce qu'un assez grand nombre des femmes qui ont une faute à cacher viennent des départemens voisins chercher un refuge à Paris.

La comparaison entre les arrondissemens riches et ceux où les pauvres sont en majorité démontre que l'aisance et l'éducation n'influent pas d'une manière appréciable sur le nombre des mariages. On compte moins d'hommes veufs que de femmes veuves. Est-ce une raison pour conclure que les chances de mortalité sont plus grandes en ménage pour le sexe masculin? Nous ne le pensons pas. Beaucoup d'hommes renoncent à se marier par égoïsme ou par système; mais dès qu'ils ont éprouvé l'intimité conjugale, il leur devient difficile de recommencer la vie de garçon, et ils ne tardent pas à rechercher de nouvelles unions. Les femmes, au contraire, impatientes de se marier quand elles sont jeunes, s'accommodent fort bien plus tard de cette indépendance qu'apporte le veuvage. Voilà pourquoi les actes de l'état civil accusent beaucoup plus de célibataires du sexe masculin que du sexe féminin, et pourquoi, en revanche, on trouve 54,000 veuves contre 17,000 hommes veufs et non remariés.

Chaque fois que l'horloge a compté vingt minutes, une existence s'éteint et un deuil commence. Pendant la période décennale qui s'est écoulée de 1820 à 1829, le nombre total des décès a été de 238,980, ce qui donne en moyenne un peu moins de 24,000 par année; le nombre des femmes décédées a dépassé celui des hommes d'environ 4 pour cent. Pour la période qui commence à 1830, la moyenne peut être évaluée à 25,000 morts par année, soit environ 69 par jour. Une exception doit être faite pour les calamités accidentelles, comme la guerre civile ou les épidémies. Ainsi, nous comptons à part 688 personnes tuées dans les journées de juillet, 275 tuées dans la sanglante émeute du cloître Saint-Merry, et 18,602 victimes du choléra. L'histoire du fléau de 1832 est écrite dans les tables mortuaires que nous avons sous les yeux. Quelques cas éclatent dès le mois de mars, et aussitôt une frayeur aussi contagieuse, aussi funeste que la maladie, prédispose la population parisienne aux plus effrayans phénomènes. 12,733 victimes succombent en avril. On respire, on se sent renaître les deux mois suivans; en juillet, une subite recrudescence emporte 2,573 personnes. Après cette seconde crise, le principe contagieux s'éteint progressivement, mais beaucoup plus lentement qu'on ne le suppose d'ordinaire : ainsi les états mortuaires signalent encore 505 cholériques décédés en 1833, et 25 en 1834. Il est à remarquer que la mortalité a été beaucoup moindre que d'ordinaire pendant les années qui ont suivi le choléra, comme si les funérailles de 1832 n'avaient été qu'une avance faite à la mort.

Sur les 24,057 personnes décédées en 1836, on en a compté 14,645

qui ont terminé leur existence chez elles, dans une aisance plus ou moins grande, 8,326 qui ont fini leurs jours dans les hôpitaux, 64 qui sont mortes dans les prisons, 289 qui ont eu pour dernier lit les dalles glacées de la Morgue. Ces résultats, que chaque année reproduit avec d'imperceptibles différences dans les chiffres, sont profondément tristes. Ils démontrent que dans cette cité si fière de sa civilisation et de son opulence, plus du tiers des citoyens périraient sans secours et peut-être sans asile, si la charité publique ne les recueillait à leurs derniers momens. Même parmi ceux qui rendent le dernier soupir dans un lit qui leur appartient, un tiers seulement a vécu dans l'aisance. C'est une conjecture qu'on peut tirer du tableau des inhumations faites l'année dernière, dans les trois cimetières de Paris. Sur 22,661 enterremens, déduction faite de ceux qui ont été opérés à la charge des hospices et hôpitaux, il y a eu 1566 achats de terrain à perpétuité, et 4,763 locations temporaires. La fosse commune, triste rendez-vous des pauvres, a englouti 16,332 cadavres.

Même dans les phénomènes qui sortent de l'ordre naturel, la persistance des résultats, le retour périodique des mêmes chiffres étonne le statisticien. Quand une année commence, on peut prédire qu'un peu plus de neuf cents Parisiens périront de mort violente, accidentelle ou volontaire. Deux cents à deux cent vingt individus seront asphyxiés par submersion, une cinquantaine par strangulation. La mode seule conserve quelque empire jusque sur le suicide : ainsi en 1832, le plus grand nombre des malheureux qui se sont donné la mort se sont précipités dans la Seine; en 1834 et 1835, après quelques catastrophes qui avaient frappé l'imagination populaire, on préféra l'asphyxie par le charbon. Les hommes figurent pour les trois quarts dans le tableau des morts soudaines; il y a pourtant une catégorie de victimes, celles qui périssent par la brûlure, qui appartiennent presque toutes au sexe féminin.

Représentons-nous maintenant le mouvement de cette ruche immense où bourdonnent, à côté des laborieuses abeilles, tant de guêpes malfaisantes et stériles. Essayons de classer les habitans de Paris par rapport à la profession qu'ils exercent. Les *Recherches statistiques*, publiées récemment par ordre de M. le préfet de la Seine, distribuent la population parisienne en cinq catégories, en comprenant dans chaque groupe toutes les personnes qui vivent de la profession exercée par le chef de la famille. Par exemple, pour un banquier réunissant chez lui sa femme et trois enfans, on compterait cinq personnes dans la classe

des commerçans. En appliquant cette règle au recensement de 1831, on est arrivé aux résultats suivans :

Personnes de tout âge et de tout sexe trouvant, soit directement, soit indirectement, leurs moyens d'existence dans l'exercice des	1° professions	libérales.....	125,788,	ou 16	pour 100.
	2° —	commerciales.	70,727,	9	—
	3° —	mécaniques...	337,921,	43	—
	4° —	salariées.....	172,890,	22	—
	5° —	militaires.....	78,586,	10	—
			785,862	100	

On s'étonnerait avec raison qu'un sixième de la population parisienne appartînt aux professions libérales, si nous n'ajoutions pas qu'on a compris dans cet ordre tous ceux qui vivent tant bien que mal d'un revenu capitalisé, d'un emploi, d'un talent. Ainsi, la moitié de ce premier groupe est formée par les propriétaires et les rentiers, au nombre de 61,000; mais, combien de propriétaires nécessiteux, combien de rentiers dont l'existence n'est qu'un prodige d'économie! 27,000 employés ou commis végètent, à peu d'exceptions près, dans des conditions subalternes. Quant aux personnes engagées dans les carrières où la culture de l'esprit est une nécessité, si peu nombreuses qu'elles puissent être, elles le sont beaucoup trop sans doute pour les ressources que leur offre notre société. Les fonctions qui ont pour base la science des lois, la magistrature, la procédure, le notariat, procurent à 7,000 personnes environ une existence plus souvent honorable que lucrative; combien d'avocats sans causes sur les 977 inscrits à la cour royale, sans compter 760 stagiaires! Il est triste pour les médecins, mais heureux pour la société que le nombre des malades n'augmente pas en proportion de celui des docteurs : au lieu de 1090 reçus en 1833, on en possède aujourd'hui 1430. Évaluer à 10,000 ames la famille des architectes, sculpteurs, peintres, dessinateurs et graveurs, ce serait assurément rester au-dessous de la réalité. Quant aux artistes musiciens et aux hommes de lettres, les documens officiels ne nous fournissent pas les moyens d'en opérer le dénombrement avec le degré d'exactitude désirable. Bien que tout le monde ait aujourd'hui la prétention d'écrire, et que la musicomanie soit un des travers de notre époque, nous croyons qu'en général le nombre de ceux qui cultivent les arts ou la littérature, avec l'intention d'en faire exclusivement leur métier, tend à décroître depuis quelques années : d'amers désenchantemens ont fait évanouir bien des vocations douteuses.

On a groupé, dans la catégorie des *professions commerciales*, les spéculateurs qui revendent en gros ou en détail des produits qu'ils n'ont pas fabriqués, depuis le banquier qui vend de l'argent jusqu'au brocanteur qui s'adresse aux passans dans les rues. Cette classe, évaluée à 70,727 personnes en 1831, en comprendrait au moins 81,000 aujourd'hui, si on lui attribuait une augmentation proportionnée à celle de la population totale. Ce chiffre, dans lequel le sexe féminin est en majorité, fait supposer environ 12,000 boutiques. Évaluer à 2,000 familles, soit 10,000 têtes, cette aristocratie de comptoir qu'on appelle le haut commerce, ce serait sans doute une exagération. Les neuf dixièmes des individus de cette catégorie sont donc de petits détaillans réduits à exploiter les plus pressans besoins de la foule qui vit au jour le jour. On remarque avec peine que les plus nombreux sont les cabaretiers : on en compte, femmes et enfans compris, environ 7,000; viennent ensuite les épiciers, 4,000; les fruitiers, à peu près autant; les limonadiers, 2,400; les bouchers, 2,000; les charcutiers, moitié moins. Le nombre des marchands ambulans dépasse 10,000. Le petit commerce a maintenant des ennemis dont il ne soupçonne pas même l'existence : il a été dénoncé par plusieurs économistes comme un fléau pour le peuple. Le bénéfice que le boutiquier prélève, comme intermédiaire entre le producteur et le consommateur, est, dit-on, un impôt d'autant plus dangereux qu'il pèse exclusivement sur les classes pauvres, et on appelle, comme un progrès, l'époque où l'ouvrier pourra s'approvisionner directement aux meilleures conditions de la fabrique.

Pour croire à la possibilité d'un tel changement, il faut n'avoir jamais observé les habitudes populaires. Ce qui soutient le petit détaillant, c'est qu'il fait crédit : le plus habile à étudier son voisinage, à discerner ceux avec qui on peut avoir la main facile, est le plus sûr d'achalander son comptoir. Pour la femme de l'honnête ouvrier, la grande politique est de ménager son crédit chez ses fournisseurs, et, dans ces familles dont les ressources sont si incertaines, n'est-ce pas une grande sécurité que la certitude d'avoir, quoi qu'il arrive, du pain à donner aux enfans, un verre de vin quand le père rentrera le soir brisé de fatigue et trempé de sueur? Sans ce besoin de crédit qu'a le pauvre et qui lui coûte si cher, le petit commerce succomberait probablement avant même que la philanthropie s'en mêlât; il céderait à l'action absorbante des puissans capitaux : de grands comptoirs régis en commandite feraient fermer par milliers ces échoppes boueuses et

enfumées qu'on appelle des boutiques; on verrait le débit des liquides se concentrer dans certains entrepôts, celui des comestibles dans de vastes magasins d'épiceries, de même qu'on voit déjà presque toute la vente des tissus monopolisée par de grands magasins de nouveautés.

La troisième catégorie, celle des *professions mécaniques*, qu'on évaluait, il y a quatorze ans, à 337,921 personnes, et qu'on peut sans crainte estimer à 380,000 aujourd'hui, est la plus nombreuse de toutes. Elle comprend les industriels proprement dits, c'est-à-dire ceux qui se livrent pour leur propre compte, ou à titre d'auxiliaires salariés, à la fabrication des produits échangeables. Les études faites par l'autorité municipale pour l'établissement d'un conseil de prud'hommes présentent une classification des industriels parisiens. En ne s'arrêtant qu'aux professions bien caractérisées, on en a compté environ 125 susceptibles d'être réparties en cinq sections (1). La première comprend vingt-quatre industries appliquées à la confection des fils et tissus. On trouve dans cette classe 2,480 fabricans aptes à concourir à l'élection des prud'hommes, c'est-à-dire exerçant depuis six ans au moins, et n'ayant jamais été en état de faillite. La seconde section, réunissant au moins vingt métiers dans lesquels on travaille les métaux, possède 5,627 notables, seulement parmi les fabricans établis. On s'étonnerait d'y trouver 650 maîtres horlogers, 742 bijoutiers, 420 fabricans d'instrumens de musique, 225 fabricans de bronze, etc., si l'on ne savait pas que Paris excite et alimente le luxe d'une grande partie de l'Europe. La troisième section, celle des produits chimiques, comptant quarante-six professions, ne réunit pourtant que 2,321 électeurs-prud'hommes. Sous le titre de professions diverses, on a groupé dans une quatrième section trente-cinq métiers qui fournissent 4,491 notables. On remarque, parmi les plus nombreux, les maîtres bottiers, 780; les ébénistes, 702; les chefs des industries relatives à la typographie et à la lithographie, 778. La dernière section, non admise dans l'ordonnance qui a constitué les prud'hommes, concerne spécialement l'industrie du bâtiment, c'est-à-dire qu'elle comprend 412 entrepreneurs de maçonnerie, 660 maîtres menuisiers, 500 maîtres serruriers, 462 peintres-vitriers, etc.; en tout : 4,080 notables.

(1) Nous consultons, non pas la nomenclature qui a servi de base au projet récemment ordonnancé, mais celle qui justifiait le projet de 1841, parce qu'elle nous paraît beaucoup plus détaillée.

Qu'à ces chefs d'établissemens, en exercice depuis six ans et de réputation intacte, on adjoigne 6,000 contre-maîtres et ouvriers patentés, on aura en total 26,000 propriétaires ou directeurs d'ateliers. Cette aristocratie de l'industrie, à raison de 4 ou 5 personnes par ménage, ne donne approximativement que 120,000 ames. Or, comme la population industrielle, prise dans son ensemble, doit dépasser aujourd'hui 380,000 ames, la différence entre ces deux chiffres, soit 260,000, représente la foule nécessiteuse des petits fabricans et des ouvriers à livrets. Il est à regretter que les publications du gouvernement ne nous permettent pas d'établir avec exactitude la statistique de la classe ouvrière. Le relevé des livrets, dressé à la préfecture de police pour une période de six années (1836-41), embrasse 118 professions et donne les résultats suivans, en nombres arrondis :

Livrets nouvellement demandés.....	152,000;	moyenne par année.	25,300
Visa d'arrivée à Paris.....	62,000;	—	10,300
Visa de départs de Paris.....	83,000;	—	13,800
Bulletins d'entrée chez les maîtres...	258,000;	—	43,000
Bulletins de sortie de chez les maîtres.	215,000;	—	35,800

Ce tableau donnerait la plus fausse idée du mouvement de la population industrielle. C'est que depuis long-temps, le décret de l'an XII, qui règle la police des ateliers, est tombé en désuétude faute de sanctionpénale contre les maîtres et les ouvriers qui refusent de s'y soumettre. La plupart des ouvriers, et ordinairement, disent les rapports officiels, les plus anciens et les meilleurs ne prennent pas de livrets : ceux qui en ont négligent le plus souvent de les faire viser par les maîtres, lorsqu'ils changent d'ateliers. Rien ne serait plus trompeur pour le statisticien qu'un règlement si mal observé. Il faut donc en revenir aux calculs basés sur les tables mortuaires, pour faire le dénombrement approximatif des personnes engagées dans les plus importantes spécialités de l'industrie parisienne. En comprenant sous le même chiffre tous les membres de la famille, on s'éloigne moins de la réalité pour cette classe que pour la précédente, puisque souvent les femmes et les enfans y sont utilisés. Le groupe des ouvriers cordonniers paraît le plus nombreux : on y compte environ 24,000 têtes. Viennent ensuite les tailleurs, 20,000; les menuisiers, 14,000; les orfèvres, joailliers, bijoutiers et ouvriers des industries accessoires, 12,000; les serruriers, 10,000; les maçons, 8,000; les ébénistes, 5,000; les typographes de diverses classes, 8,000; les chapeliers, 5,000; les coiffeurs, 5,000. En cherchant à nous rendre

compte de la condition de la majorité des femmes, nous trouvons au moins 40,000 couturières et ouvrières en linge, en comprenant les maîtresses d'atelier, 17,000 blanchisseuses, 15,000 lingères travaillant pour la plupart à leur propre compte; 6,000 ouvrières en châles; 5,000 brodeuses, 1,500 fleuristes, etc. Le commerce, avons-nous dit, spécule en général sur les besoins de la foule : on remarque, au contraire, en parcourant la liste des diverses industries, qu'elles s'adressent pour la plupart aux classes à qui le luxe est permis.

Bien que dans les trois catégories précédentes le plus grand nombre des individus vive d'un salaire, on a groupé, sous le titre spécial de *professions salariées*, les domestiques et gens à gages qui sont rapprochés de la domesticité par la nature de leurs services. Cette classe inférieure, évaluée en 1831 à 173,000 ames, en doit comprendre au moins 200,000 présentement. Les gens sans état qui vendent leurs bras au jour le jour y figurent environ pour 60,000, tant hommes que femmes. Cette race grossière et âpre au gain, qui, des plus pauvres cantons de la France, s'abat chaque année sur Paris et y monopolise les rudes métiers de commissionnaires, de charbonniers, de porteurs d'eau, de frotteurs, forme une famille à part d'au moins 16,000 individus. La classe des domestiques proprement dits dépasse en nombre 50,000 personnes, dont les trois quarts sont du sexe féminin. On remarque que sur 10 servantes une seule est mariée : cette particularité ne donne-t-elle pas l'explication de bien des désordres? Les services spéciaux de la domesticité font vivre en outre 20,000 portiers, 11,000 cuisiniers, 10,000 cochers ou garçons d'écurie, 3,000 gardes de malades ou d'enfans, etc. Cette énumération est triste; nous ne la pousserons pas plus loin.

La population militaire, évaluée à 80,000 ames, comprend, outre les soldats de la garnison casernés dans l'enceinte de Paris, les militaires de tous grades, en activité ou en retraite. Les femmes et les enfans figurent dans ce nombre pour un seizième, environ 5,000 ames.

Après avoir ainsi groupé les habitans de Paris par rapport aux métiers qu'ils exerçent, on s'étonne du petit nombre des existences faciles et bien assises, comparé à la multitude des destinées précaires et douloureuses. L'aisance, et, dirons-nous si l'on nous pardonne d'emprunter au langage vulgaire une de ces expressions pittoresques qui donnent un corps à l'idée, *le pain cuit pour l'avenir* semble assuré, comme par privilége, à un individu sur dix. Ce fait acquiert la puissance d'une démonstration mathématique par le contraste des deux classes placées aux extrémités dans la hiérarchie des conditions, la

classe électorale et celle qui est réduite pour vivre à implorer la charité publique. Sur la liste des électeurs politiques dressée en 1836 pour le département de la Seine, 14,608 noms appartenaient aux douze arrondissemens de Paris; 70,000 personnes au plus participent donc à cette aisance que peut faire supposer une contribution directe de 200 francs par famille. Beaucoup de rentiers, d'employés, d'artistes, nous dira-t-on, sont riches sans être électeurs; mais aussi, combien de propriétaires dévorés d'hypothèques, de patentés aux abois, qui possèdent la capacité électorale sans offrir en réalité cette garantie de fortune que la société leur demande! A ces chiffres, opposons la statistique de la population indigente.

En 1841, on a compté 29,282 ménages indigens, comprenant 66,487 individus (1). C'était, comme aux derniers temps de la restauration, 1 pauvre sur 13 personnes. Les termes de cette proportion moyenne varient beaucoup entre les divers quartiers de Paris. On ne compte dans le 2e arrondissement qu'un indigent sur 33 habitans; dans le 12e et le 8e, 1 personne sur 6 réclame comme un droit la charité publique. Le tiers de ceux qui meurent à Paris ne laissent pas de quoi se faire inhumer, et, sur 3 enterremens, il en est un dont l'administration doit supporter les frais. En voyant un jour de fête la foule insouciante et fièrement endimanchée, qui croirait qu'un individu sur 4 est condamné à rendre son dernier souffle dans un lit d'hôpital? Telle est pourtant la proportion ordinaire des décès constatés dans les établissemens ouverts à la pauvreté. Quel logement peut-on obtenir pour un loyer de moins de 100 francs? Un galetas dans une masure! 18,000 ménages, composés de 2 à 3 personnes, n'ont pas d'autres habitations. Un très grand nombre d'ouvriers loge au jour le jour dans de misérables garnis, dont la location devient plus dispendieuse à la longue qu'un établissement salubre et convenable. Cette race nomade, évaluée, il y a dix ans, à 28,000 têtes, en comprend 12,000 de plus en raison de l'affluence déterminée par la grande entreprise des fortifications. Si la caisse d'épargne de Paris reçoit annuellement 40 mil-

(1) Le budget de l'administration des hospices pour 1843 déclare 35,582 ménages indigens, comprenant 19,567 hommes, 30,994 femmes, et 35,840 enfans, en total 86,401 individus. A ce compte, les personnes secourues en qualité d'indigens auraient augmenté en nombre de plus de 20 pour 100 en deux ans. Les administrateurs, comme effrayés de ce résultat, ont ajouté que ces derniers chiffres n'étaient pas d'une exactitude rigoureuse, et que le prochain recensement triennal donnerait lieu à de nombreuses radiations. Il faut donc s'en tenir provisoirement à l'état détaillé de 1841.

lions, dont la moitié est fournie par les classes qui vivent d'un salaire, le Mont-de-Piété enregistre de son côté 1,400,000 articles dont la valeur totale, estimée à 24 millions par les prêteurs, doit représenter intrinsèquement une somme de 50 à 60 millions.

Presque tous les métiers fournissent des noms à la liste des infortunés qui ont le triste courage de faire constater officiellement leur misère. On y remarque 164 hommes lettrés, désignés par les qualifications d'employés, d'instituteurs ou d'écrivains : on en comptait à peu près le double, il y a dix ans. Est-ce à dire que les professions érudites offrent présentement plus de ressources que par le passé? Nous n'osons pas le croire, et si l'on compte moins de victimes dans les voies littéraires, c'est, comme nous l'avons déjà dit, que l'encombrement tend à y diminuer. Les artistes ont plus de ressources que les écrivains contre la dernière misère. L'instrumentiste qui ne craint pas de déroger s'enrôle dans les orchestres des bals publics. Les peintres dont les toiles ne trouvent pas d'acheteurs, peuvent accepter certains travaux de décoration. 39 musiciens seulement ont sollicité des aumônes; pas un indigent n'a pris la qualification de peintre. Quant aux professions manuelles, le nombre des indigens qu'elles produisent semble en général proportionné à celui des ouvriers qu'elles emploient : on pourrait conclure de cette remarque qu'il n'y a pas, comme le vulgaire paraît le croire, de métiers absolument bons ou mauvais, et que cette concurrence qui enfante la misère est à peu près égale dans tous les ateliers. Parmi les chefs de ménage indigens, 2,196 appartiennent à l'industrie du bâtiment, qui comprend une vingtaine de professions, depuis le maçon jusqu'au fumiste. Les cordonniers inscrits sont 1011; les tailleurs, 477; les petits brocanteurs, 778; les hommes de peine, dont l'unique ressource est de vendre au jour le jour leur force musculaire, 2,934. Les professions serviles donnent les résultats suivans : portiers, 1,283; cochers et charretiers, 311; chiffonniers et balayeurs, 271. On a déjà remarqué que les domestiques proprement dits, ceux qui se vouent au service intérieur des familles, trouvent moyen de déposer aux caisses d'épargne, à peu près autant à eux seuls que les classes ouvrières prises dans leur ensemble (1). Ajoutons à notre tour que la domesticité est peut-être, de toutes les professions, celle qui fournit le moins d'indigens, relativement au grand nombre des individus qu'elle occupe. Plus de 50,000 domesti-

(1) De 1836 à 1841, les classes ouvrières ont contribué aux dépôts dans la proportion moyenne de 24 pour 100, et les domestiques dans la proportion de 21 pour 100.

ques des deux sexes n'envoient aux bureaux de charité que 315 nécessiteux. Après ces résultats, il est un autre chiffre que nous ne pouvons plus écrire sans un sentiment de honte pour l'époque présente, sans effroi pour l'avenir de cette société française qui aime à se croire l'institutrice des nations : c'est le chiffre concernant les imprimeurs typographes. Sur un groupe que nous avons évalué à 8,000 ames, en y comprenant les femmes et les enfans, nous supposons 3,000 ouvriers chefs de ménage. Eh bien! 149 sont à l'indigence, 1 sur 20, tandis que la proportion pour les laquais et les servantes est de 1 sur 160! Qu'on endosse la livrée, et on aura huit fois moins de chances de tendre la main sur ses vieux jours qu'en se livrant à cette profession qui, dans l'ancienne hiérarchie industrielle, constituait une sorte de noblesse!

Les femmes réduites à demander des secours appartiennent presque toutes à ces professions indécises dans lesquelles la plupart se réfugient quand elles commencent à s'apercevoir que le trésor de leur jeunesse a été follement gaspillé. On trouve parmi les indigens inscrits 876 blanchisseuses, 938 femmes de ménage, 1,060 revendeuses, 2,127 ouvrières à l'aiguille, et 3,532 infortunées obligées d'avouer qu'elles sont sans état. Le nombre des femmes réduites à la misère par l'abandon de leurs maris a suivi, depuis douze ans, une progression inquiétante, si on l'accepte comme une mesure de la moralité populaire. Au lieu de 1,325 inscrites en 1832, on en a trouvé 1,898 en 1841. Tant de souffrances, tant de honte qu'il faut subir, ne sont pas exclusivement réservées aux enfans de la grande ville. Paris, nous le répétons, n'est qu'un lieu de rendez-vous où les étrangers font nombre pour moitié. Dans la catégorie des nécessiteux, la proportion des provinciaux atteint presque les trois quarts. Sur 29,000 chefs de ménages indigens, il y en a 21,000 qui sont originaires des départemens. La province ne connaît Paris que par un reflet de sa splendeur, par un écho de ses folles joies. On se décide à quitter le village sous la fascination d'un beau rêve. Les derniers regards qu'on jette sur le vieux clocher, sur le toit de chaume, sur les vieillards inquiets et défians, sur les jeunes voisins ébahis et jaloux, sont des regards d'orgueilleuse pitié : en songeant, sur la route, aux fortunes qui se font à Paris, aux plaisirs qu'on y rencontre, on se sent le pas léger et l'humeur riante; on arrive enfin dans le lieu d'enchantemens, et c'est pour y trouver la honte et les angoisses de la mendicité.

Si la société n'était pas portée à secourir les pauvres par devoir et par entraînement de cœur, elle devrait encore le faire par égoïsme.

Il est rare que la misère provoque immédiatement le crime; mais elle y mène par le dérèglement de la conduite, par une dégradation qui dégénère à la longue en une sorte de sauvagerie. On a évalué à 55,000 ames la partie vicieuse de la population parisienne; sur ce nombre, dans lequel les hommes sont en majorité, 25,000 personnes peuvent être conduites devant les tribunaux par l'irrégularité de leur vie, sans être précisément malfaisantes : les 30,000 autres constituent cette classe dont la démoralisation effrontée, dont l'audace coupable sont pour les citoyens paisibles un danger permanent. Parmi ceux qui commencent par la filouterie pour arriver à l'assassinat, le plus grand nombre, n'en doutons pas, sont des malheureux qui n'ont pas eu assez de force morale pour résister aux mauvais conseils de la misère. Les 20,000 femmes suspectes que Paris renferme, à ce qu'on assure, ne sont-elles pas presque toujours des ouvrières à qui il eût été difficile de proportionner leurs ressources légitimes à leurs légitimes besoins? C'est de cette classe que sortent les créatures dégradées qui en viennent à faire métier de la débauche. On en comptait, il y a peu d'années, environ 8,000, dont la moitié trouvait moyen de se soustraire à la surveillance de la police.

Hâtons-nous de parcourir les neuf prisons de Paris; énumérons les diverses catégories de détenus qu'elles renferment. Nos chiffres, relevés sur les états officiels, exprimeront une moyenne de sept années, de 1836 à 1842 inclusivement : jeunes garçons détenus, sans accusation préalable et par mesure de correction paternelle, 24; reclus par mesure de précaution administrative, infirmes, malades dangereux, enfans en bas âge, 432 hommes et 751 femmes; prisonniers pour dettes envers le gouvernement, 24; prisonniers pour dettes incarcérés sur la poursuite de créanciers particuliers, 150 hommes et 8 femmes. Ce dernier chiffre montre que nos mœurs commerciales sont heureusement loin de la rigidité anglaise. Avant l'adoption d'un bill voté récemment sur la motion de lord Brougham, les trois prisons de Londres contenaient 620 débiteurs, dont la plupart étaient incarcérés pour des sommes très faibles. Le nouveau bill, ayant statué qu'on n'encourrait plus la perte de la liberté pour une dette inférieure à 20 livres sterling, a réduit immédiatement le nombre des détenus à 250. Il y a ordinairement dans les prisons de Paris 1,200 hommes environ et 250 femmes, retenus sous le coup d'une prévention, ou dont la condamnation n'est pas définitive. Quant aux condamnés qui ont eu à subir leur peine dans les geôles du département, la moyenne en a été de 1,440. Ce nombre se décompose ainsi : condamnés correc-

tionnellement à un an ou moins d'emprisonnement, 841 hommes et 155 femmes : dans ces nombres, chose effrayante, les enfans au-dessous de seize ans, les gamins de Paris, figurent pour 450. Les détentions correctionnelles de plus d'une année doivent être subies dans les maisons centrales. Il y a communément 250 condamnés de cette catégorie qui attendent leur transférement, à moins qu'ils n'aient été autorisés à rester dans les prisons de Paris par faveur et à charge de se nourrir à leurs frais. Les prisonniers criminels, détenus également dans l'attente de leur translation, sont au nombre moyen de 72. En résumé, 42,000 à 44,000 individus entrent annuellement dans les prisons de Paris; un nombre à peu près égal en sort par acquittement, par libération, par remise de peine, par translation, par évasion, par décès : ce roulement retient d'ordinaire sous les verroux 3,000 à 4,000 personnes. En 1842, le nombre des journées de présence a été de 1,344,442, et la dépense totale de 1,279,909 fr. Les condamnés d'origine parisienne se trouvent en outre au nombre d'au moins 1,200 dans les dépôts de mendicité de Saint-Denis et de Villers-Cotterets, au nombre de 1,258 dans les diverses maisons centrales de détention, au nombre d'environ 500 dans les bagnes.

Il faut, malgré notre répugnance, compléter par un dernier trait le lugubre tableau des misères et des infirmités de la grande ville. Le nombre des aliénés du département de la Seine a été porté, par la dernière évaluation, à 3,685. Plus des deux tiers de ces malheureux, appartenant aux classes nécessiteuses, doivent être enfermés dans les hôpitaux, où leur entretien retombe à la charge du public. La dépense annuelle de chaque aliéné indigent est de 545 francs, et 885,404 journées de présence en 1841 ont occasionné un sacrifice total de 1,328,106 francs.

L'impression que laisse cette revue rapide de la population parisienne est, ce nous semble, mélangée d'inquiétude. Évidemment, la capitale de la France tend à devenir, comme Londres, un immense marché d'affaires, une monstrueuse agglomération d'hommes : les abus de la centralisation administrative, la convergence de tous les chemins de fer vers la métropole, la domination intellectuelle de la presse et des tribunes parisiennes, l'attraction du luxe et de la mode, hâteront de plus en plus ce résultat. Tout ce qui ressemblait jadis à un accroissement de population était, pour nos pères, un gage de prospérité publique. Le temps de cette philanthropie naïve est passé. Chacun sait aujourd'hui que la force d'une nation réside moins dans le nombre que dans la vigueur physique, dans l'énergie morale de

ceux qui la composent : on sait aussi que les plus grands foyers de population sont, toutes proportions gardées, ceux qui renferment le plus de souffrances et de misères. Le danger que nous entrevoyons n'est pas encore apparent pour tous les yeux; de brillantes illusions entretiennent la sécurité. Paris a des revenus considérables : son administration municipale est aussi intelligente que zélée. D'immenses travaux d'amélioration ou d'embellissement sont achevés; d'autres projets, plus grandioses encore, sont à l'étude et arriveront à terme, puisque l'argent ne manquera pas. Cette transformation de la vieille cité, que nous remarquons à peine parce qu'elle s'accomplit insensiblement sous nos yeux, frappe d'admiration les étrangers qui nous visitent à distance. Dans la vie privée, les progrès du luxe sont plus merveilleux encore. Mais quel est, au fond, l'effet de cette splendeur? La pauvreté en est comme offusquée, et cherche l'obscurité pour y cacher sa honte. Dans la classe moyenne, quiconque a quelques ressources les épuise pour faire bonne contenance, car paraître est devenu un des besoins de la vie, besoin de vanité pour quelques-uns, besoin de considération et de crédit pour le plus grand nombre. De cette émulation de sacrifices il résulte un éclat superficiel et trompeur, un éblouissement universel qui nous aveugle sur les douleurs réelles et profondes. Il est bon que l'attention publique soit attirée sur ce point, et c'est pourquoi nous avons essayé de donner une signification morale aux chiffres muets et froidement alignés dans les colonnes des documens officiels.

A. Cochut.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

RÉCEPTION DE M. MÉRIMÉE.

Voilà deux siècles bientôt que le bonhomme La Fontaine écrivait :

On ne peut contenter tout le monde et son père;

il est probable que, dans deux autres siècles, la sentence ne sera pas moins banale qu'aujourd'hui, parce qu'elle ne sera pas moins vraie. L'unanimité ne s'obtient nulle part, et particulièrement dans les lettres. En politique, on en a vu qui se contentaient d'une majorité modeste; en littérature, il est permis d'être plus humble encore, et de briguer de préférence les simples suffrages de la minorité. Benjamin Constant disait que d'ordinaire le bon droit est de ce dernier côté; c'est un propos qu'on trouve exécrable quand on est ministre, et parfait quand on ne l'est plus. La politique a ses variations; mais, dans les lettres, je tiens la maxime pour toujours excellente. On peut dire qu'en littérature l'aristocratie n'a cessé de maintenir son autorité, parce que, au lieu de priviléges, elle se trouve avoir des droits. Il n'y a de succès légitime que celui qui descend de la classe lettrée à la foule; celui au contraire qui monte de bas en haut ne saurait être qu'un engouement passager. Là est la sanction de toute po-

pularité durable; là éclate la profonde différence qui sépare *le Lépreux* des *Mémoires du Diable* et *Colomba* des *Mystères de Paris*. Je l'avoue, M. Xavier de Maistre n'a pas fait la fortune des cabinets de lecture, et le nom de M. Mérimée n'a guère été crié à son de trompe dans les carrefours du feuilleton pour convoquer l'arrière-ban des abonnés retardataires. C'est un malheur; mais peut-être *le Juif errant* aura-t-il rejoint les romans oubliés de Rétif, peut-être *le Comte de Monte-christo* reposera-t-il paisiblement auprès des élucubrations de Mercier, quand on lira encore *la Vénus d'Ille* et le *Voyage autour de ma Chambre*. L'avenir pourrait bien donner cet impertinent démenti au présent : il n'y a d'égal à la vogue de la veille que l'indifférence du lendemain. Toujours le talent a droit à sa revanche.

L'Académie française, dans ses dernières élections, a eu le bon goût et en même temps la prudence de ne point prendre le fracas pour la renommée; elle n'a pas sacrifié au veau d'or. Qu'on n'en doute point, la voie où elle vient d'entrer est la seule bonne; nous espérons qu'elle s'y maintiendra résolument. Dans l'abaissement notoire où sont tombées les mœurs littéraires, il est bon que le dévergondage de l'imagination et le trafic de la pensée ne reçoivent pas la consécration d'un corps officiel qui semble appelé, avant tout, à maintenir les traditions de dignité littéraire. En laissant de côté la valeur même des titres de chacun des derniers élus, qui ne serait frappé de voir, en quelques semaines, entrer l'un après l'autre à l'Académie M. Saint-Marc Girardin, qui n'a cessé de recommander la morale aux écrivains qui en oubliaient jusqu'au nom; M. Sainte-Beuve, qui le premier a donné le stigmate d'une dénomination à la *littérature industrielle*, et enfin M. Prosper Mérimée, qui aux déportemens du style substituant la sobriété, à l'intempérance de composition l'économie, à la précipitation les patientes retouches, au bruyant succès des entreprises mercantiles les discrètes inspirations de l'art, a fait de sa carrière une sorte de contraste épigrammatique avec celle des *lions* actuels du roman et du théâtre?

Certes, on nous permettra de croire qu'il y a là un symptôme significatif, et plus qu'une coïncidence de hasard. Dira-t-on que l'Académie se défie par système de la popularité proprement dite, et qu'elle a un parti pris contre les ovations du succès? Mais qui, dans ce temps-ci, a eu plus de succès que M. Scribe? Ses pièces sont jouées tous les soirs de Stockholm à Tombouctou, et, pour peu qu'on continue de conclure encore quelques traités relatifs à la contrefaçon, M. Scribe touchera des droits d'auteur en Sibérie. Selon nous, l'Aca-

démie a parfaitement fait de ne pas se laisser effrayer par les airs dédaigneux des aristarques du lundi : en accordant le fauteuil à M. Scribe, elle a tout bonnement donné sans pruderie un témoignage d'estime à l'homme qui a le plus spirituellement amusé son époque, ce qui après tout est quelque chose. Mais pourquoi l'Académie ne fait-elle pas pour M de Balzac, par exemple, ce qu'elle a fait pour M. Scribe? et comment a-t-elle le mauvais goût de préférer les trois petits volumes de contes de M. Mérimée aux tomes sans fin de *la Comédie humaine?* Ce n'est pas nous qui serions embarrassé de l'expliquer. Pour être pris au sérieux en politique, il faut avant tout avoir ce que, dans le langage parlementaire, on appelle de la consistance; de même en littérature. Là, une certaine tenue, une sorte de réserve de soi-même, sont également de rigueur; il est un degré de versatilité et de désordre où le talent peut bien encore tenter quelque équipée heureuse dans le pays de la Bohême et des aventures, mais où les régions sereines et consacrées de l'art lui semblent à jamais closes. Peut-être est-ce là tout le secret de l'estime donnée, en certain lieu, à *Colomba*, au détriment de *Modeste Mignon*. Coteries, n'est-ce pas? intrigues, déni de justice envers le génie, envie du succès, misères enfin que cela! Aussi ne saurait-on trop répéter désormais que Molière et Lesage n'ont jamais été de l'Académie. Voilà plus d'un siècle, il est vrai, que les candidats éconduits se consolent avec cette aimable ritournelle. Qu'importe? on se flatte après eux d'ajouter un nom à cette liste glorieuse qui compose l'*académie refusée*. Et d'ailleurs, comme la critique des journaux quotidiens s'est faite la complice, la vassale du roman-feuilleton, qui ne lui accorde plus que juste assez de place pour le louer lui-même, on est en mesure çà et là de savourer, par compensation, quelque hymne laudative où l'Académie est menacée de mort prochaine. L'argument n'a pas précisément le mérite d'être neuf, et, depuis qu'on l'emploie, les quarante auraient eu le temps de renouveler bien des fois leurs funérailles. Quoi qu'il arrive, ce n'est pas le dernier récipiendaire qui leur servira de fossoyeur. Un choix si distingué et si vraiment littéraire honore, à notre gré, le tact de l'Académie.

M. Mérimée n'est pas un faiseur de feuilletons; il ne laisse pas déchiqueter ses nouvelles au jour le jour, selon les besoins du prote, en longs fragmens quand les tribunaux se taisent, en petits chapitres quand les assises font concurrence au roman. Serait-ce là, par hasard, le secret de certaines hostilités mal déguisées? M. Mérimée, il est vrai, n'a pas découvert le conte en dix volumes; est-ce pour cela

qu'on lui reproche sa sobriété? Il n'a pas la phrase brutalement colorée et grossièrement incorrecte de M. Frédéric Soulié; est-ce pour cela qu'on lui reproche de n'avoir point de style? Jusqu'ici les organes graves de la publicité, tout en ayant la faiblesse de céder aux envahissemens du feuilleton, semblaient avoir tracé une ligne de démarcation entre le haut et le bas du journal. Le feuilleton était confiné dans les régions inférieures; mais aujourd'hui le feuilleton passe ses frontières : il se fait conquérant, et, montant les degrés, il s'installe sans plus de façon sur le trône de la critique. On parle au lecteur du bout des lèvres des minces mérites de *Clara Gazul*, et on lui offre en même temps à déguster l'admirable prose des *Drames inconnus*. Le rapprochement est de nature à convaincre les plus inexperts.

Tout succès soulève des ombrages. Le mot de *hasard heureux* a été prononcé, je crois, à propos de la facile entrée de M. Mérimée à l'Académie française. Les moroses ont trouvé que le spirituel conteur *arrivait* trop tôt et trop vite. Serait-ce, par hasard, que l'auteur de *Colomba* aurait jamais été de ceux qui ont hâte? Pas le moins du monde, et peut-être même faut-il voir dans ce régulier et calme développement du talent de M. Mérimée l'une des causes de sa réussite si peu tardive, si peu entravée. C'est à la fois un exemple et une leçon pour ces jeunes générations que nous voyons autour de nous entrer ou plutôt se précipiter dans les choses de ce monde avec toutes sortes d'aspirations impatientes. Certes, le moment serait mal choisi pour venir parler de la candeur juvénile et de ses ordinaires illusions. Pourquoi ne serait-on pas ministre à l'âge où l'était Pitt? pourquoi ne vendrait-on pas tout d'abord ses poèmes à une guinée par vers, comme faisait lord Byron? La patience est une vertu des sots, et l'attente une perte de temps. Les méthodes peu expéditives de la vieille tactique sont bonnes à mettre au panier : faire le siége des places est un préjugé, il faut les prendre d'assaut. La poésie a donc ses chefs d'école, qui n'attendent que l'occasion pour cesser d'être anonymes; la politique a ses hommes d'état qui n'attendent que l'heure pour cesser d'être inconnus. Aussi, pour aller plus vite, se garde-t-on bien maintenant de s'incorporer comme simple soldat; on s'engage tout de suite comme général. C'est au mieux; il ne manque au plus qu'une armée, mais c'est la moindre des choses.

Voilà comment procèdent, comment s'égarent les ambitions prématurées : elles prennent la vie pour une course au clocher et tombent dans le premier ravin. M. Mérimée, qui a toujours tenu à se préserver soigneusement du ridicule, et même des qualités qu'on ne conquiert

qu'en risquant d'en être légèrement atteint si on échoue, M. Mérimée s'est gardé en tout temps et avec bon goût de ces poses athlétiques et de ces airs prétoriens. Il a voulu demeurer, après le succès, ce qu'il était au début, c'est-à-dire, un écrivain net et naturel, un narrateur parfait, qui s'est volontairement tenu sur son terrain propre, et qui a mieux aimé être roi heureux chez lui que conquérant contesté au dehors. J'aime que de bonne heure on règle ainsi et circonscrive ses désirs : c'est la marque d'un tempérament littéraire vraiment sain. L'éparpillement n'est jamais un signe de force. Certes, quand M. Mérimée s'est fait par occasion antiquaire, quand il est entré en passant à l'Académie des Inscriptions, on peut dire que ce n'a pas été chez lui une de ces fantaisies maladives qui traversent et détournent la plupart des carrières littéraires d'à-présent; au contraire, il n'a fait en cela que suivre un penchant, développer une qualité, ajouter à son domaine le champ qui y confinait. L'un des plus frappans caractères, en effet, du talent de conteur chez M. Mérimée, c'est de traiter les choses d'imagination comme des matières historiques : il est si vrai, qu'il a l'air de ne pas inventer; il inspire si bien l'illusion de la réalité, qu'on le prendrait pour un exact érudit. C'est ainsi que M. Mérimée, même quand il essayait de changer de route, a toujours su approprier le choix de ses sujets à sa nature de peintre habile, à sa vocation d'écrivain précis et sobre d'ornemens. En un mot, il n'a eu d'ambitions que celles qu'il pouvait atteindre; il n'a pris la plume que quand une idée lui venait; il n'a jamais brusqué l'art ni en rien devancé l'heure. C'est ce que j'appelle une carrière bien faite, et où le talent a toujours à merveille aidé l'à-propos.

A l'Académie, on ne se remplace pas, on se succède. Il y a cependant une certaine appropriation de convenance et je dirais presque de bon ton que l'illustre compagnie aime, avec raison, à observer dans ses choix. L'éloge d'un philosophe semble étrange sur les lèvres d'un vaudevilliste, et, on en conviendra, c'était hautement manquer à la mémoire de M. de Bonald que de confier la tâche d'une si sérieuse biographie à M. Ancelot. Cette fois-là (et ce fut par hasard, je le veux croire), l'Académie s'oublia; elle donna à la tradition ce que Montaigne appelle une nazarde. En voyant l'auteur de *Colomba* s'asseoir l'autre jour dans le fauteuil de l'auteur de *Séraphine*, on se disait au contraire que jamais legs académique n'avait eu d'héritier, sinon plus direct, au moins plus légitime. Nodier et M. Mérimée appartiennent tous deux à la famille des aimables conteurs; ils sont parens, mais sans se ressembler; ils sont frères, mais avec des natures diverses

et presque opposées. Aussi n'en était-il que plus intéressant de voir comment le spirituel récipiendaire se tirerait de ce pas difficile, comment le romancier de la réalité louerait le romancier des chimères, comment l'écrivain qui s'est appliqué à reproduire la vérité positive garderait sa contenance en plein panégyrique officiel. C'est par là qu'était surtout excitée la curiosité de l'auditoire charmant et mondain qui se pressait à la dernière séance de l'Institut. L'attente, il est vrai, n'était pas mise en émoi comme à la précédente réception, parce qu'on ne comptait pas sur un tournoi littéraire, et que la rencontre entre M. Mérimée et M. Étienne paraissait devoir être beaucoup moins belliqueuse qu'entre M. Saint-Marc Girardin et M. Victor Hugo. Ce n'était plus cette fois la scène d'Ulysse et du cyclope; mais l'intérêt semblait compensé par le piquant même du sujet. Au lieu du poète insignifiant de *l'Enfant prodigue*, on avait cette gracieuse et avenante figure de l'auteur de *Trilby*, pour laquelle, surtout quand on a pratiqué l'homme et qu'on l'a aimé (c'était la même chose), on ne se sent au cœur que faiblesse et indulgence.

Cette indulgente faiblesse ne fait pas précisément le fond de l'ingénieux et fin discours de M. Mérimée. Je me l'explique : M. Mérimée n'avait pas connu Charles Nodier. On ne pouvait d'ailleurs demander à l'auteur de la *Chronique de Charles IX* de manquer à tous ses antécédens et d'abdiquer cette fois sa manière habituelle; c'eût été le priver de ses meilleurs avantages. M. Mérimée a la haine de la rhétorique, et ce n'est pas nous qui lui reprocherons de s'être le plus possible dérobé à l'emphase apologétique du *speach* d'académie : on serait tenté bien plutôt de lui en faire compliment. Il n'y a rien d'aussi plat que la notice de convention et que les banalités de l'éloge légal : cela ne trompe personne et ennuie tout le monde. M. Mérimée a su échapper de tout point à cet écueil; sa nette et spirituelle biographie de Nodier n'a presque pas cessé de provoquer ce sourire d'approbation qui, dans la bonne compagnie, est un signe d'assentiment plus flatteur que les bravos bruyans des *chevaliers du lustre*. On ne peut pas dire que M. Mérimée ait été séduit par son sujet; il l'a traité avec la plus parfaite et la plus stricte convenance, mais sans s'abandonner un instant aux illusions de la sympathie. D'autres, en se penchant amoureusement vers cette muse magicienne de Nodier, se seraient laissé prendre à ces jeux sans fin de lumière, à ces éblouissemens du caprice. Espièglerie de lutin qui s'échappe, airs provoquans de la fée Ondine qui fuit sur son dragon d'or, taquineries charmantes de la reine Mab qui, de sa conque de nacre, jette en courant des fils tenta-

teurs, rien n'a pu entraîner le positif et malin pseudonyme de *Clara Gazul* dans le pays des songes qu'habitent Smarra et Trilby. M. Mérimée a suivi d'un regard un peu sceptique ces caravanes aventureuses à travers le domaine fantastique de la rêverie; mais il n'a pas poussé la complaisance jusqu'à se mettre de la partie. Au milieu de justes hommages, on sent courir dans tout son agréable discours une légère veine d'ironie.

Certes l'ironie aussi était propre à Nodier, et jamais la malice peut-être, sous air de bonhomie, ne s'est plus vivement aiguisée que sous cette fine plume, que sur ces lèvres amincies exprès pour le sourire; mais, par une de ces contradictions qui ont fait la faiblesse et en même temps le charme du talent de Nodier, le douteur chez lui était susceptible d'enthousiasme, le moqueur tombait dans la sensibilité: au sortir du persiflage le plus sceptique, il se jetait dans les candeurs de la crédulité et résolvait le difficile problème d'être un railleur sentimental. La première de ces qualités n'a pas compensé la seconde aux yeux de M. Mérimée. J'avoue qu'en bien des choses il eût été difficile de mettre Nodier d'accord avec lui-même. Novateur en littérature et conservateur outré en linguistique, romantique dans ses livres et puriste à l'Académie, cultivant tour à tour le pastiche et l'invention, cédant aux modes littéraires et pratiquant l'originalité, fidèle à sa fantaisie de poète et soumis aux inspirations de ses libraires, passionné pour les élans de Werther et prenant au sérieux les virgules du chevalier Croft, érudit et romanesque, bibliomane et se moquant des livres, démocrate des républiques perdues et royaliste des monarchies en péril, il n'a cessé toute sa vie de se donner des démentis, démentis sincères et peu compromettans après tout dans une si aimable et si poétique nature.

On pourrait croire qu'à la longue cette mobilité de sentimens ôta à la physionomie de Nodier son caractère. Point; c'en est, au contraire, la marque en quelque sorte distinctive. L'honneur et le malheur à la fois de l'auteur de *Thérèse Aubert* et du *Dictionnaire des Onomatopées*, c'est de s'être éparpillé à travers tous les dilettantismes de l'esprit, d'avoir cherché en flâneur les curiosités érudites comme les raffinemens d'imagination, de s'être aussi irrésistiblement passionné pour un Elzévir *à la sphère* que pour un conte de Perrault, et pour une reliure de Derôme que pour une page de Bonaventure Desperiers; d'avoir disserté avec le même plaisir sur l'antenne d'un insecte et sur l'étymologie d'un mot oublié, de s'être fait enfin le chevalier errant des causes désespérées et des paradoxes insoutenables. Vous

le voyez, nulle unité dans tout cela, nul centre, nul point de ralliement : on a spirituellement comparé l'œuvre de Charles Nodier à une armée brillante à laquelle manquerait le quartier-général. Heureusement les prestiges de la forme et le pétillant de l'esprit sont là un gage sûr de durée. Le style de Nodier est d'un artiste consommé; il a des vivacités charmantes et des langueurs ineffables. Imaginez un jeu de rayon à travers une cascade ou dans une clairière, et vous aurez l'idée de cette diction savante, délicate, flexible, colorée comme un prisme, ciselée comme une arabesque. Quand les personnages des romans de Nodier sont, ainsi qu'il arrive souvent, chimériques et impossibles, il se trouve que le style jette son riche vêtement sur ces fantômes et leur prête la vie de l'art. Le cadre est si splendide, que l'on garde le tableau. Du reste, si l'auteur de *Jean Sbogar* n'a guère donné dans ses héros que des décalques de Werther, quelques-unes de ses héroïnes, en revanche, ont été touchées de la baguette magique : Clémentine, Séraphine, Thérèse, Amélie, chœur gracieux qui sera long-temps cher aux rêveurs par je ne sais quelle fleur de jeunesse et de sentiment. C'est ce don exquis de ne pas vieillir qui a toujours conservé sa fraîcheur au talent de Nodier. On l'a dit, ici même, mieux que je ne saurais faire : « De toutes les aimables sœurs de notre jeunesse qui nous quittent une à une en chemin, et qu'il nous faut ensevelir, il lui en était resté deux, jusqu'au dernier jour fidèles, deux muses se jouant à ses côtés, et qui n'ont déserté qu'à l'heure toute suprême le chevet du mourant, la Fantaisie et la Grace (1). » Charles Nodier s'est gaspillé, et il l'a su, et il le disait avec franchise; mais comment ne pas pardonner à son insouciance? On l'aime comme l'enfant prodigue; on ne peut lui en vouloir de s'être borné, lui aussi, à être, non pas un *roi d'Yvetot*, comme Rabelais, mais un *roi de Bohême* en littérature. Ce vagabondage de son esprit ressemble à *la Prairie* de Cooper; on s'ennuierait bientôt de cette vie errante à travers les steppes, si une créature mystérieuse n'était point toujours là, cachée sous son voile, et ne jetait un intérêt romanesque sur ces pérégrinations maussades; cette inconnue qui vous touche, chez Nodier c'est la Poésie.

M. Mérimée s'est moins appliqué à discerner dans leurs nuances les qualités de l'écrivain qu'à raconter la vie aventureuse de l'homme; il a fait sa tâche plus biographique que critique. Son discours est un

(1) Voyez les articles de M. Sainte-Beuve sur Charles Nodier, dans la *Revue* du 1er mai 1840 et du 1er février 1844.

morceau bien fait, un récit franc et allant au but, habilement semé de traits d'observation et de mots incisifs : l'ordonnance en est simple, mais parfaite; les ornemens en sont sobres, mais exquis. Là, comme toujours, cette plume constamment sûre d'elle-même s'empare du détail caractéristique et répugne à tout développement inutile. L'odyssée singulière et presque fabuleuse de sa jeunesse, à laquelle Nodier lui-même a emprunté depuis tant de souvenirs pittoresques qu'il a idéalisés et transformés, cet enfant dont on imprimait à douze ans les discours républicains, ce terroriste imberbe qui menaçait son père de se tuer pour avoir la grace d'une inconnue, ce candide enthousiaste de Werther qui regardait comme le plus beau jour de sa vie celui où il put se vêtir d'un habit bleu et d'une culotte jaune, ce monomane du malheur qui se croyait proscrit et qui poursuivait les papillons dans les montagnes en croyant fuir les gendarmes, ce démocrate que le jury faillit condamner à mort pour s'être fait le parodiste des clubs démocratiques, ce royaliste qui dénonçait lui-même ses vers républicains contre Bonaparte, toute cette série enfin de personnages bizarres que joua successivement Nodier est mise en scène avec l'art achevé qu'on connaît à M. Mérimée. S'il n'y avait dans ce récit je ne sais quel caractère chimérique exclusivement propre au héros, on pourrait le regarder comme un de ses meilleurs contes. Mais voyez si le contraste est piquant! M. Mérimée ici ne fait que raconter, et il se trouve pourtant être moins *réel* que quand il invente. C'est que, de tous les romans de Nodier, le plus invraisemblable à coup sûr est encore le roman de sa vie. M. Mérimée n'eût pas de lui-même choisi ce thème-là.

L'auteur de *Colomba* a donné à l'Académie un exemple excellent et que nous voudrions voir suivi. Il ne s'est pas composé un rôle, il a osé rester de tout point fidèle à sa manière et être lui-même. Trop souvent le style académique est une espèce de livrée sous laquelle chaque nouvel élu perd son caractère. J'entendais dire l'autre jour à quelqu'un, qui tenait entre les mains le recueil récemment réimprimé des discours de réception depuis vingt ans, que c'était un bal brillant, mais où il n'y avait guère que des dominos. Le mérite de M. Prosper Mérimée, au contraire, est d'avoir su garder son propre et original costume. C'était le seul moyen de rajeunir cette forme usée de l'éloge. En ne visant pas à l'éloquence, M. Mérimée a évité le lieu commun; en se garant des formules banales, il n'est à aucun moment tombé dans l'enflure. Contre l'habitude même, il ne s'est pas fait discursif, il n'a pas grapillé l'épisode comme on n'a guère scrupule de le faire en

occasion pareille, pour varier le sujet et promener l'attention. Tout discours académique a des périodes à allusions, comme une tragédie de Voltaire avait ses tirades philosophiques. C'est la recette du genre. M. Mérimée, au contraire, s'est borné strictement à son sujet; il l'a abordé sans préambule et s'y est constamment attaché jusqu'à la fin. La difficulté était de réussir ainsi par le fond même, sans recourir aux moyens ordinaires, sans faire la moindre concession aux habitudes du lieu : M. Mérimée a vaincu la difficulté. L'auditoire n'a même pas été trop surpris; les traits d'esprit ne lui en ont pas laissé le temps, et le public d'ailleurs aime l'indépendance. Ce discours est une sorte de portrait où le profil de Nodier se découpe nettement, un petit médaillon de bronze où les lignes de sa figure font relief.

Je disais tout à l'heure que M. Mérimée n'avait accosté personne dans son discours, qu'il ne s'était permis aucun hors-d'œuvre, aucune de ces distractions si habituelles aux récipiendaires, à tous ces flâneurs oratoires qui, embarrassés de remplir l'heure exigée, imitent La Fontaine et prennent le chemin le plus long pour arriver à l'Académie; je me trompais, M. Mérimée a fait une seule, une brève exception. On ne devinerait jamais au profit de qui! Il a glissé l'éloge de Rabelais. C'est, sans nul doute, la première fois que l'auteur du *Pantagruel* obtient les honneurs académiques : M. Mérimée a eu l'art, en lieu si naturellement puritain, de faire accepter sa propre poétique sous le couvert de ce vieux nom, et de forcer chacun d'applaudir tout haut à un auteur que chacun lit tout bas. C'était une sorte de défi malicieux dont l'habile écrivain s'est tiré à merveille. Tout son discours est d'une justesse de ton parfaite et je n'ai surpris qu'une seule note qui m'ait arrêté. A un endroit, M. Mérimée, regrettant que son prédécesseur n'eût pas cultivé ce don des vers qui se révèle dans quelques pièces exquises échappées çà et là à sa muse indolente, dit que « cette voix mélodieuse nous eût rendu peut-être André Chénier. » Ce rapprochement de deux noms qui rappellent des pinceaux si contraires, surprennent de la part d'un juge délicat; j'oserai demander à M. Mérimée ce qu'ont de commun l'harmonieuse clarté, la grace facile des quelques strophes de Nodier avec cet art savant, avec ce parfum de la Grèce dont sont imprégnés les vers de *l'Aveugle?* Mais ce n'est là qu'une vétille, une chicane de critique dont l'humeur est de toujours chercher noise sur quelque point.

M. Étienne a répondu à M. Mérimée par l'organe sonore de M. Viennet. On s'est vite aperçu que M. Victor Hugo, dans sa réponse à M. Saint-Marc Girardin, nous avait transportés, en vrai poète, plutôt

au paradis de Dante qu'à l'Académie française : sa peinture idéale des béatitudes de l'Institut s'est trouvée bientôt démentie. Il y a encore, à ce qu'il paraît, guerre civile dans l'Élysée. M. Étienne est venu déclarer que la célèbre compagnie n'avait *renié ni ses lois, ni ses dieux*. De quelle Académie s'agit-il? Est-ce de celle de M. Victor Hugo où l'on est *frères plutôt que confrères?* J'en doute un peu. Il y a donc l'Académie de M. Étienne et l'Académie de M. Hugo : à laquelle croire? Peut-être que si on interrogeait les quarante membres, on trouverait quarante académies différentes. Hélas! l'éloquent poète nous avait arrêtés devant un mirage.

Les allusions de l'auteur de *la Jeune femme colère* avaient évidemment bonne intention d'atteindre l'auteur de *Notre-Dame de Paris*. C'était une riposte au manifeste de la précédente séance, car M. Mérimée, dans son discours, avait soigneusement évité tous les prétextes de rencontre; il n'avait même pas caractérisé l'influence toute singulière et le rôle à part de Charles Nodier dans les rénovations du romantisme. M. Victor Hugo a donc payé pour les méfaits de Nodier et même pour ceux de M. Mérimée : heureusement l'illustre auteur des *Feuilles d'automne* est assez riche pour solder, si lourds qu'ils soient, ses comptes à la critique. Quand M. Étienne est arrivé à l'auteur de *Colomba*, ses rancunes classiques étaient satisfaites; il a pu ne pas marchander les louanges au récipiendaire. On le devine, nous acceptons sans aucun scrupule tous les éloges donnés par M. Étienne avec une bonne grace dont il faut lui savoir gré; seulement nous les aurions voulu plus choisis, plus nuancés, mieux appropriés aux mérites originaux, au talent si français de M. Mérimée. M. Étienne avait une belle occasion de faire, par l'apologie même du nouvel académicien, la satire de nos mœurs littéraires. Les contrastes ironiques eussent fait saillie à chaque instant. Quelle est, en effet, la plaie de presque tous les écrivains d'aujourd'hui? N'est-ce pas qu'au lieu de guider leur imagination, ils se laissent guider par elle? Eh bien! M. Mérimée a fait l'opposé toute sa vie, et c'est même là l'une des qualités qui constituent sa force. Nous avons des génies qui étalent de grandes théories et qui les contredisent par de médiocres ouvrages; M. Mérimée, au contraire, n'affecte pas d'avoir une haute esthétique, il se contente de composer des récits charmans. Voyez si ce sceptique heureux et circonspect a eu aucun de nos engouemens enthousiastes, aucune de nos maladies poétiques. Tandis qu'autour de lui on prodiguait sans compter et qu'on distendait les petits sujets en nombreux volumes, il a toujours enfermé l'émotion et comme concentré l'intérêt;

tandis qu'en vraie byzantins nous sacrifiions tout à l'image et que nous passions le temps à damasquiner notre style, à brillanter nos périodes, il se contentait du nécessaire et préférait le burin au pinceau ; enfin, tandis que la plupart se perdaient dans des ambitions sans bornes et s'épuisaient à construire des tours de Babel littéraires, lui il circonscrivait son domaine, il se tenait heureux d'être l'un de nos conteurs les plus goûtés. Voilà comment M. Mérimée, au milieu des conflits d'école, sut se faire accepter de tout le monde et se rendre incontesté : son art consista à mettre en relief les qualités excellentes qu'il avait et à ne jamais prétendre aux qualités qu'il n'avait pas. Sa réserve fit son originalité, sa prudence fit son succès.

Assurément M. Étienne est un homme d'esprit : tout le monde se souvient de sa vive et libérale polémique de la restauration. Comment la réponse qu'il a faite à M. Mérimée a-t-elle un peu trompé notre attente? Des expressions vieillies s'y étaient glissées et on passait trop souvent des *bruits du forum* au *poignard du fanatisme*. M. Étienne, qui avait beaucoup connu Nodier, n'a rien trouvé à ajouter à ce que venait de raconter M. Mérimée qui ne l'avait jamais vu; il s'est contenté de redire la même chose en moins bons termes. Ce morceau, où l'emphase n'est pas toujours évitée, ne rappelait guère, il en faut convenir, l'agréable discours de réception dans lequel l'honorable académicien avait avancé, et très spirituellement prouvé, il y a trente ans, que si l'histoire de France se perdait, on pourrait la reconstruire avec les comédies. Pourquoi M. Étienne n'a-t-il pas retrouvé seulement cette verve sobre et élégante qui, naguère encore, à l'inauguration de la statue de Molière, se distingua si heureusement de la harangue maussade et lourde de M. Arago? Y aurait-il donc aussi pour l'esprit des modes qui vieillissent, et le don qu'eut Nodier de toujours rester jeune était-il une exception? J'en veux douter, et je vais relire *les Deux Gendres*.

CHARLES LABITTE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1845.

Nous assistons depuis trois semaines à un triste spectacle. Un ministère moralement condamné par l'opinion persiste à garder les affaires. Une administration qui n'a pas la majorité nécessaire pour gouverner s'impose au parlement et au pays. Par une conséquence forcée de sa situation, le pouvoir se montre violent et faible. Sa violence éclate par des destitutions; les débats législatifs attestent son impuissance parlementaire. L'adoption ou le rejet des lois dépendent d'une voix de plus ou de moins dans la chambre des députés, coupée en deux parties égales. On s'assemble, on discute, on vote sans résultat; il n'y a ni majorité ni minorité; c'est la négation du gouvernement représentatif. Au dehors des chambres, l'opinion s'inquiète et s'irrite; on demande un terme à ces expériences dangereuses. Quelle peut être sur la France et sur l'Europe l'action d'un ministère dont l'existence repose sur une illusion ou sur un mensonge, dont l'agitation fébrile ressemble aux convulsions d'un corps d'où la vie s'échappe? Le ministère attend pour vivre ou pour mourir l'épreuve des fonds secrets. Dieu veuille pour son honneur et sa responsabilité que cette épreuve, si elle le condamne, lui semble décisive! Il est temps pour tout le monde de sortir d'une situation qui commence à répandre de vives alarmes dans le pays.

Pourquoi le ministère a-t-il destitué M. de Saint-Priest et M. Drouyn de Lhuys? Les amis de M. Guizot voudraient dissimuler la rigueur de cette mesure en l'attribuant à des convenances administratives; mais personne ne s'est mépris sur l'intention de M. le ministre des affaires étrangères. Ce n'est pas pour avoir passé plus ou moins de temps loin de son poste que M. de Saint-Priest, ministre plénipotentiaire en Danemark, a été frappé. Si l'honorable pair eût parlé ou voté pour le cabinet, assurément M. Guizot ne l'aurait pas destitué. Quant à M. Drouyn de Lhuys, chef de la direction

commerciale aux affaires étrangères, on prétend que ses fonctions exigeaient entre le ministre et lui une étroite communauté de vues, un parfait accord : soit. Mais l'honorable député est à la chambre depuis trois ans, depuis trois ans il siége au centre gauche : d'où vient donc que M. Guizot a reconnu si tard la nécessité de le remplacer? Si les convenances du service exigeaient la destitution de M. Drouyn de Lhuys, cette mesure aurait dû être prise il y a trois ans; elle aurait eu alors un caractère administratif. Aujourd'hui, après un vote qui a blessé mortellement le cabinet, la destitution de l'honorable député ne peut avoir qu'un caractère politique. C'est un avertissement donné aux fonctionnaires de la chambre, c'est une menace en vue du vote sur les fonds secrets. On a voulu intimider les dissidens et contenir le parti ministériel. Telle a été en effet l'opinion générale de la chambre, et c'est pourquoi elle a ressenti une émotion si vive. Le ministère a dépassé le but qu'il s'était proposé, et sa violence pourra lui devenir funeste. Par une atteinte si grave à l'indépendance parlementaire, le cabinet s'est frappé lui-même, car il a frappé son propre parti. Il a humilié ses amis en leur ôtant le mérite de leur adhésion, en supprimant la liberté réelle ou apparente de leur vote. Si le ministère pouvait encore trouver une majorité dans les ténèbres du scrutin, les moyens qu'il a pris pour l'obtenir auraient détruit d'avance la valeur morale de son triomphe; une majorité conquise par l'intérêt et par la peur n'est pas une majorité. Ajoutons qu'en destituant M. Drouyn de Lhuys, dont l'opposition discrète n'avait pas encore abordé la tribune, M. Guizot a oublié la doctrine qu'il avait professée lui-même sur la liberté du vote silencieux. Il tolérait autrefois l'opposition du silence; il accordait ce refuge à la conscience des fonctionnaires amovibles. Ce dernier asile leur est fermé aujourd'hui; ils sont condamnés à opter entre une adhésion servile ou une destitution. Cette manière de comprendre les devoirs des fonctionnaires dans les deux chambres remet sur le terrain la question des incompatibilités. Un nouveau grief est ainsi venu se joindre à ceux que le ministère avait déjà amassés contre lui : grief sérieux, dont l'importance va se révéler dans la discussion des fonds secrets.

Un ministère qui a foi en lui-même ne néglige jamais l'occasion d'exercer sur les discussions des chambres un légitime ascendant. Il s'empare de toutes les questions portées à la tribune. Dans les matières administratives comme dans les matières politiques, il conduit sans cesse le débat. Est-ce là, nous le demandons, ce qu'a fait le ministère dans la discussion du projet de réforme sur l'admission et l'avancement des fonctionnaires publics? Dira-t-on que cette réforme était sans importance? Ce serait aller contre l'opinion proclamée sur tous les bancs de la chambre. Depuis long-temps, la nécessité de déterminer d'une manière fixe les conditions d'admission et d'avancement dans les services publics avait frappé les chambres. L'idée de mettre un terme aux abus de la faveur, de soustraire le gouvernement aux obsessions de toute sorte qui l'assiégent, de poser des limites à une concurrence sans frein, de fermer les carrières aux incapables pour les ouvrir aux candidats intel-

ligens, dignes de la confiance de l'état; de repousser les promotions irrégulières pour encourager les avancemens mérités; de rendre au pouvoir, à l'administration, aux chambres, une nouvelle force, en les renfermant dans le cercle d'une règle destinée à les soutenir et à les contenir en même temps; cette idée sage et libérale avait germé depuis plusieurs années dans le parlement. Un ministre de l'intérieur, en 1838, avait même conçu à ce sujet le plan d'une réforme, et les honorables députés qui ont proposé de convertir en loi ce vœu de tout le monde ont répondu à un besoin public. Leur proposition appelait donc un examen approfondi, et les questions qu'elle soulève étaient de nature à provoquer de la part du ministère une intervention sérieuse dans le débat. Pourquoi cette intervention n'a-t-elle pas eu lieu? Pourquoi, dans une affaire qui les concerne tous, tous les ministres, sauf un seul, se sont-ils abstenus? Pourquoi M. Duchâtel, qui est à la fois l'un de nos administrateurs les plus habiles et l'un des orateurs qui possèdent le mieux le langage des affaires, s'est-il à peine mêlé à la discussion? Nul mieux que lui ne pouvait résoudre ce difficile problème de la réforme à introduire dans les emplois publics. Si M. Duchâtel s'est contenté de prononcer quelques paroles, fort justes d'ailleurs, sur un des points du débat, cherchant ainsi à le diminuer, par une indifférence affectée, au lieu de l'élever et de l'agrandir par le libre concours de son talent, ne faut-il pas voir dans ce calcul la conduite embarrassée d'un ministère qui doute à chaque instant de lui-même, qui craint de soulever les difficultés en soulevant les questions, toujours disposé à se rapetisser pour se dérober plus facilement dans la lutte?

Telle a été du reste, dans une foule d'affaires, la conduite du cabinet depuis quatre ans. Rarement on l'a vu s'avancer d'un pas ferme; il n'a jamais eu l'attitude d'un gouvernement fort qui compte sur sa majorité et sur lui-même, qui se fie pour le succès dans la droiture de ses intentions, et poursuit ouvertement, à la face du pays et des chambres, l'exécution des plans qu'il a conçus. Si l'on appelle gouverner se maintenir péniblement au pouvoir, transiger sans cesse avec une majorité douteuse, la suivre dans ses oscillations, se prêter à ses exigences, consulter à chaque instant avant de penser, avant d'agir, les dispositions mobiles de son tempérament et de son esprit; si l'on appelle gouverner faire rarement ce que l'on veut et souvent ce que l'on ne veut pas, nous convenons que les ministres du 29 octobre ont gouverné la France depuis quatre années. Mais si le gouvernement représentatif d'un grand pays est autre chose qu'un perpétuel calcul des chances du scrutin; si l'on appelle gouverner donner l'impulsion, diriger, maintenir son initiative, appliquer ses vues, attirer à soi la majorité au lieu d'aller à elle, faire ordinairement ce que l'on veut et jamais ce que l'on ne veut pas; si l'on appelle gouverner marcher librement, courageusement, dans une voie tracée par le sentiment du devoir, personne ne pourra dire que le ministère du 29 octobre ait donné jusqu'ici un tel spectacle. Sans parler des questions principales, comme celle du droit de visite, où l'homme éminent qui représente la politique du cabinet a fait exactement le contraire de ce qu'il vou-

lait, acceptant des chambres la mission de détruire lui-même son propre ouvrage, et sacrifiant ses convictions à des intérêts peu dignes de lui; sans parler des influences que le ministère a subies dans la politique extérieure, influences qui ont souvent modifié ses plans de conduite, que d'exemples, dans la politique intérieure, ont prouvé sa dépendance et sa faiblesse! Quel usage a-t-il fait de son initiative? quelle réforme sérieuse a-t-il tentée? quelle direction, quelle impulsion a-t-il donnée aux débats parlementaires? Ses projets de loi, ses systèmes, comment les a-t-il soutenus? Qu'on se rappelle les chemins de fer et la loi de l'instruction secondaire : quelles incertitudes, quelle timidité devant les chambres! Tout le monde sait qu'à diverses époques le ministère a médité des mesures d'une assez grave importance : les a-t-il exécutées? A-t-il osé défendre ses convictions? On sait l'histoire de la question douanière, du projet des ministres d'état et du banc des évêques; on sait l'histoire publique et l'histoire secrète du projet de dotation : quels moyens le ministère a-t-il employés pour se tirer d'embarras après s'être un instant compromis? Quelles voies tortueuses! qnel affaiblissement du pouvoir! On a vu le ministère soutenir devant les chambres des projets de loi dont la majorité bouleversait tous les articles, et le ministère, à chaque modification nouvelle, prenait l'opinion de la majorité; on l'a vu préparer de nouvelles lois, consulter ses amis sur les chances qu'elles pourraient avoir dans le parlement, puis les oublier, en parler de nouveau, et les oublier encore, selon que la majorité paraissait disposée ou non à les accueillir. Est-ce ainsi que l'on doit conduire les affaires d'un grand pays? Mais, dira-t-on, pour agir autrement, il faut avoir une forte majorité. Nous tombons d'accord sur ce point, et nous n'avons jamais dit autre chose; seulement, puisque le ministère, de l'aveu même de ses amis, n'a jamais eu cette majorité nécessaire pour gouverner dignement et utilement, pourquoi a-t-il conservé le pouvoir? pourquoi le garde-t-il encore? Quel attrait peut-il trouver dans une situation qui le condamne à l'impuissance?

Une seule affaire a été conduite dans ces derniers temps avec cet esprit de suite et cette vigueur qui sont le propre d'une administration maîtresse d'elle-même : c'est le gouvernement de l'Algérie. Là, point d'hésitation, point de faiblesse. Tout part d'un principe nettement défini, dont les conséquences se développent en pleine liberté. Est-ce au ministère, est-ce au maréchal Bugeaud que revient le principal honneur de ce progrès décisif qui assure l'avenir de notre occupation d'Afrique? L'indépendance administrative du maréchal Bugeaud n'est un secret pour personne. Tout le monde sait que depuis trois ans il n'y a qu'une pensée en Algérie, c'est la sienne; il n'y a qu'une volonté, c'est celle de son esprit ferme et convaincu; il n'y a qu'une politique, c'est le système qu'il a créé, système qui fait l'admiration des hommes de guerre, et qui honore en même temps l'esprit civilisateur de notre époque. Lorsque la discussion des crédits de l'Afrique viendra aux chambres, nous examinerons ce système dans ses détails. Nous verrons alors quelle part le ministère peut revendiquer dans la gloire du maréchal Bugeaud.

Mais revenons aux derniers débats de la chambre, si mal dirigés par le cabinet. La proposition de réforme dans les emplois publics, combattue plutôt qu'appuyée par le ministère, a été rejetée au scrutin à la majorité d'une voix. La réforme proposée soulevait des critiques justes. On pouvait lui reprocher de trop restreindre les choix, de poser d'une manière trop absolue le principe de la hiérarchie, de mettre une confiance excessive dans la garantie des examens et des diplômes. Néanmoins la proposition était un vaste sujet d'étude. Le ministère surtout pouvait en faire l'objet d'une discussion utile. C'est pour cette raison que nous lui reprochons l'indifférence qu'il a montrée. Du reste, sans le secours de plusieurs membres de l'extrême gauche qui ont repoussé la mesure comme une entrave à l'action du pouvoir, le ministère eût porté la peine de son insouciance. Il faudra désormais que l'extrême gauche lui prête son concours dans la défense des vrais principes du gouvernement.

Une autre épreuve a constaté la faiblesse parlementaire du cabinet. Deux votes sur la réforme postale ont montré de nouveau la chambre partagée en deux fractions égales, 129 contre 130, 170 contre 170. Une voix de plus du côté de l'opposition aurait fait triompher une réforme sage, utile, populaire, que le ministère a combattue. Nous respectons les scrupules de M. le ministre des finances. Gardien du trésor, il doit le défendre contre tous les changemens de tarifs qui tendraient à diminuer ses ressources; mais la prudence de M. Laplagne n'est-elle pas exagérée? Est-il vrai qu'une diminution de moitié dans la taxe des lettres pourrait exposer le trésor à des pertes sensibles? M. Laplagne a-t-il répondu à toutes les objections qu'on lui a faites? L'exemple de l'Angleterre n'est-il pas plus rassurant qu'il ne pense? Avec une taxe uniforme de 20 centimes, est-il chimérique de supposer que le nombre des lettres sera doublé en peu de temps, et que les revenus du trésor resteront intacts? M. le ministre des finances a parlé avec sa lucidité et sa précision habituelles, mais nous doutons qu'il ait fait partager à beaucoup d'esprits ses convictions. Si le parti ministériel a repoussé la mesure, c'est qu'il a voulu sans doute éviter au cabinet un nouvel échec. Quoi qu'il en soit, faute d'une voix, la taxe excessive des lettres est maintenue. Un impôt qui est mal réparti, qui blesse le principe de l'égalité des charges publiques, qui nuit aux intérêts du commerce, qui est contraire au développement des relations sociales, est conservé dans toute sa rigueur. Une législation vicieuse reste debout. Il faut espérer que le gouvernement ne se méprendra pas sur les véritables dispositions de la chambre. Elle désire vivement une réforme. Si le ministère ne répondait pas à ce vœu, l'initiative parlementaire se montrerait de nouveau, et son triomphe serait assuré.

Les réformes administratives sont le besoin du jour. Elles sont ardemment souhaitées par le pays. Autant les innovations politiques ont peu de charme pour lui, autant il a de penchant pour celles dont le but est de perfectionner l'état social, de répandre le bien-être parmi les populations, d'encourager la moralité des classes pauvres, de répartir plus également les charges publiques, d'étendre et de fortifier l'action administrative. Voilà les réformes que

réclame l'opinion, œuvre modeste, mais utile, qu'un gouvernement sage et libéral, aidé du concours des chambres, accomplirait sans bruit et sans faste. Le ministère du 29 octobre a peu compris cette mission. Sur ce point, comme en beaucoup d'autres choses, il laissera du travail à ses successeurs.

M. de Salvandy n'a pas voulu refuser plus long-temps le portefeuille de l'instruction publique, qui lui était offert depuis un mois. Ses amis ont vivement regretté cette résolution. Avant la discussion de l'adresse, l'ancien ministre du 15 avril avait à la chambre une de ces situations rares qu'un homme politique doit prudemment ménager. Une fraction du parti conservateur le reconnaissait pour chef. Il était le représentant d'une opposition modérée qui blâmait publiquement le ministère sans tramer sa chute. L'opinion de M. de Salvandy sur le droit de visite, sur Taïti, sur le Maroc, était connue; elle était formellement contraire au cabinet. On devait donc penser que l'honorable député réserverait son appui à une politique plus conforme à ses convictions et à ses souvenirs. Le sort et l'entraînement des circonstances, beaucoup plus peut-être que la volonté réfléchie de M de Salvandy, en ont décidé autrement. Il est devenu le collègue des ministres du 29 octobre. Ajoutons, il est vrai, que la veille du jour où il prenait cette détermination, le ministère dont il embrassait la fortune avait perdu la majorité dans le vote sur Taïti. Ce simple rapprochement suffirait, s'il en était besoin, pour justifier M. de Salvandy du reproche d'ambition. On serait tenté plutôt de lui reprocher un excès de désintéressement. Du reste, sa détermination n'a modifié en rien l'état des partis. Aucun ébranlement ne s'est produit parmi les dissidens. Loin de là, plusieurs d'entre eux ont pensé qu'après tout la présence de M. de Salvandy dans le ministère n'était pas un mal, que l'honorable député resterait sans doute fidèle à ses convictions comme à ses souvenirs, et qu'en entrant dans le cabinet, il avait dû se proposer pour but de faire triompher loyalement dans les conseils de la couronne les idées de conciliation et de transaction dont il a été l'un des plus fermes soutiens. Nous verrons par la suite, et prochainement peut-être, si ces pressentimens sont fondés.

Quoi qu'il en soit, l'entrée de M. de Salvandy dans le cabinet du 29 octobre a été marquée par une épreuve cruelle. Le jour où il prenait le portefeuille de l'instruction publique, la double destitution de M. de Saint-Priest et de M. Drouyn de Lhuys paraissait au *Moniteur*. Nous tenons de bonne source que M. de Salvandy a envoyé aussitôt sa démission. Il n'a pas voulu supporter un seul moment la solidarité de cet acte d'intimidation et de colère, de cette brusque atteinte au principe de l'inviolabilité parlementaire, principe que l'ancien ambassadeur de Sardaigne avait si noblement et si énergiquement défendu l'année dernière, lorsque la liberté du vote avait été attaquée dans sa personne. La démission de M. de Salvandy n'a pas été acceptée. Il a fallu les plus vives instances pour la lui faire reprendre.

Au milieu de ces tristes épisodes de la politique, c'est une joie bien grande pour tous les amis de la gloire littéraire de pouvoir annoncer le rétablisse-

ment de M. Villemain. Cette santé si chère est rendue aux lettres, à l'éloquence, à l'amitié, à la tendresse paternelle, aux sentimens les plus nobles et les plus doux de la vie. Tous ses amis l'ont vu; tous ont pressé sa main avec attendrissement. C'est toujours le même esprit, la même ironie fine et délicate, la même intelligence supérieure. M. Villemain parle du ministère avec un ressentiment que tout le monde trouvera légitime; mais il exprime ce ressentiment d'une façon calme et digne. On sait que le président du conseil a reçu de M. Villemain une lettre pleine de noblesse, où l'ancien ministre refuse la pension demandée pour lui aux chambres. La demande a été retirée en vertu d'une ordonnance royale. M. de Salvandy a offert à l'honorable pair de rétablir pour lui les fonctions de chancelier de l'Université; cette offre a été également refusée. M. Villemain ne veut rien accepter du cabinet; il veut garder vis-à-vis de lui une liberté complète. Il veut pouvoir dire ce qu'il pense de ce singulier empressement que l'on a mis à lui faire prononcer le mot de démission, et à s'emparer de ce mot qui n'avait point de sens au moment où on l'a surpris dans sa bouche. Il veut signaler les motifs de cette précipitation. Il veut parler librement du projet de loi sur l'enseignement secondaire, chose qu'il n'a pu faire jusqu'ici, et montrer comment, ce projet étant devenu un embarras pour le ministère, on a saisi l'occasion d'une fièvre cérébrale pour se délivrer du projet et du ministre en même temps. Il faut entendre l'illustre pair raconter les détails de cette douloureuse maladie, que le public aurait pu ignorer. C'est un récit qui ne fait pas honneur au cabinet. Les tristes révélations qui ont déjà couru sur cette malheureuse affaire peuvent être comptées parmi les causes de l'agitation croissante qui se remarque dans l'opinion.

Si le parti ministériel s'affaiblit, l'opposition, au contraire, conserve toutes ses forces. Elle n'a essuyé aucune défection; le même accord existe toujours dans ses vues. Tandis que la phalange ministérielle est violente et exclusive, l'opposition, fidèle au drapeau qu'elle a arboré depuis l'adresse, se montre modérée et conciliante. Chaque parti a ses lieux de réunion. Les ministériels ardens forment une espèce de club où l'on prend des mesures de salut public sous l'empire de la colère et de la peur, et où on lance des anathèmes contre les dissidens. L'opposition se réunit indistinctement dans des salons de bonne compagnie, où l'on parle de politique sans emportement, et où l'on n'excommunie personne. M. de Montalivet a ouvert son hôtel pour un grand bal, et l'on a rencontré sur ce terrain de conciliation M. Molé et M. Thiers, causant dans une intimité parfaite. Des hommes politiques de toutes les opinions accourent en foule les mardis aux réceptions brillantes de M. le comte Molé. Les salons de M. Thiers, ceux de M. de La Redorte, présentent le même accueil à toutes les nuances de l'opinion constitutionnelle. Tel est l'esprit de tolérance et de concorde qui anime le camp de l'opposition. C'est une trève qui peut devenir une paix durable. Aussi ce spectacle, si rassurant pour les bons citoyens, irrite au dernier point les amis exclusifs du cabinet. Ils poussent des clameurs, ils crient à la coalition;

ils comparent 1845 à 1839 : ils oublient combien le rapprochement de ces deux dates est cruel pour M. Guizot.

Nous ne voulons rien exagérer, et nous cherchons avant tout à nous rendre un compte exact de la situation. Depuis quinze jours, si nous ne nous trompons, la portion du parti conservateur qui veut maintenir le ministère se convainc chaque jour davantage des difficultés de la tâche qu'elle a entreprise. Nous ne sommes plus dans ces heures de dévoûment enthousiaste qui ont suivi le vote sur l'adresse, et la réunion Lemardelay serait aujourd'hui moins nombreuse et moins fervente qu'elle ne l'a été. Beaucoup d'hommes éclairés et modérés du parti ministériel s'aperçoivent qu'ils ont fait une faute en cherchant à sauver le ministère à tout prix. Nous savons combien les motifs qui ont poussé le parti conservateur à cette erreur sont nobles et généreux : il a voulu montrer sa fidélité; mais il y a pour les partis deux sortes de fidélités, la fidélité aux hommes et la fidélité aux principes. Nous ne blâmons pas la fidélité aux hommes, mais nous préférons la fidélité aux principes, et jusqu'ici c'est cette fidélité qui a fait la force du parti conservateur. Investi du droit de prendre part au gouvernement du pays, il a eu, jusqu'ici, cet égoïsme que nous appellerons généreux et habile, qui est l'apanage de la royauté elle-même : il a songé au pays plus qu'aux hommes; il s'est séparé tour à tour de ceux qui quittaient son drapeau ou qui perdaient leur force; il s'est séparé de M. Thiers, de M. Guizot, de M. Molé, de M. de Montalivet; il est resté lui-même, c'est-à-dire un grand parti qui puise sa force dans l'estime du pays et dans son inébranlable adhésion à la couronne. C'est ainsi qu'il agit en 1839, quand, à demi vaincu dans les élections, il n'a pas hésité à chercher, dans une nouvelle combinaison parlementaire, la puissance qu'il n'avait pas trouvée, par malheur, dans l'urne électorale. Il n'a pas essayé de se raidir contre les évènemens; il n'a pas tenté de sauver à tout prix le ministère du 15 avril. Les hommes éminens de ce ministère ne lui auraient pas permis ce suicide par fidélité; ils aimaient mieux leur parti qu'eux-mêmes. Le parti conservateur n'a donc songé qu'à maintenir sa juste prépondérance et sa légitime action dans le gouvernement du pays. Il s'est allié avec les hommes les plus modérés de l'ancienne coalition, avec M. Passy, M. Dufaure, M. Duchâtel. Au lieu d'employer la force à faire vivre les morts, chose impossible, il a mieux aimé l'employer à régler les combinaisons parlementaires et ministérielles; il a mis son poids dans la balance de l'avenir au lieu de le jeter imprudemment dans la balance du passé : c'est par là qu'il est resté puissant.

Aujourd'hui, le parti conservateur semble s'appliquer à prendre le contrepied de tout ce qui avait été fait en 1839. En 1839, le ministère du 15 avril, à demi vaincu dans la discussion de l'adresse, en appela loyalement au pays et prononça la dissolution de la chambre. En 1845, le parti conservateur n'a pas voulu que le ministère, vaincu aussi dans la discussion de l'adresse, intentât un recours devant le pays. Il s'est réuni autour du cabinet pour le décider à rester aux affaires et à conserver la chambre, et il n'est pas inutile

de noter en passant que, dans l'exposé des motifs de la loi sur les fonds secrets, le ministère déclare que c'est par déférence pour les avis du parti conservateur qu'il n'a pas donné sa démission. C'est donc à ce parti qu'il renvoie nettement la responsabilité de la conduite politique qui vient d'être tenue. Ainsi, première différence entre 1839 et 1845 : 1839 s'adresse au pays; 1845 se défie de l'opinion politique; il la brave en même temps qu'il la craint; il essaie de durer. Autre différence. En 1839, le parti conservateur ne se dit pas : Nous sommes 213 contre 205, et nous ferons vivre le ministère en dépit du pays, en dépit de l'opposition et en dépit de lui-même. Non, il a une conduite plus habile et plus prudente; il se dit : Comme majorité, nous sommes trop faibles pour soutenir un ministère chancelant; comme fraction de la chambre, nous sommes plus puissans que toutes les autres fractions. Nous ne faisons plus peut-être la majorité, mais nous pouvons la donner. Il faut donc que les hommes qui veulent arriver au pouvoir comptent avec nous. Nous ne pouvons plus rien contre eux et sans eux; mais il ne peuvent rien sans nous. Voilà quelle a été la pensée du parti conservateur en 1839. Voici quelle aurait dû être sa pensée en 1845 : laisser mourir qui doit mourir, régler les conditions auxquelles peut vivre ce qui doit vivre. Il pouvait donner l'exclusion à qui bon lui semblait; il pouvait régler à son gré le programme du nouveau ministère, hommes et choses. Il a mieux aimé prolonger la vie d'un mourant.

Malheureusement, il s'aperçoit tous les jours qu'il a tenté là une œuvre contre nature. Il n'empêchera peut-être pas le ministère de mourir, malgré tous les efforts généreux qu'il fait pour cela; mais, à coup sûr, il ne pourra pas le faire vivre. Nous l'en défions. Et le fît-il vivre, il faudra arriver aux élections, et là le ministère mourra, et le parti conservateur risque fort d'y périr avec lui. Voilà ce que sentent peu à peu les hommes éclairés du parti : ils se voient sur une pente qui les entraîne à l'abîme; ils sentent qu'ils se sacrifient sans même pouvoir sauver le ministère auquel ils s'offrent en holocauste. Ces pensées-là sont tristes, déplaisantes. De là le sentiment de découragement qui saisit peu à peu tout le monde. Nous ne savons pas quel sera, dans le prochain vote, le résultat de ces dispositions; mais nous soutenons qu'elles existent. Il faudrait donc, pour caractériser cette nouvelle situation, à côté des conservateurs dissidens, créer en quelque sorte une nouvelle catégorie des conservateurs inquiets et ébranlés. Ceux-là ne voteront peut-être pas contre le ministère; mais, à coup sûr, ils sont mécontens de voter pour lui. Ils voudraient, pour beaucoup, qu'un accident quelconque vînt, pour ainsi dire, dégager leur parole et leur amour-propre. Ils ne veulent pas pousser le ministère, mais ils seraient enchantés qu'il tombât, et c'est là, selon nous, la plus grande et la plus sérieuse cause de la chûte inévitable et prochaine du ministère. Il pourra encore trouver dans l'urne les deux ou trois suffrages de majorité à l'aide desquels il a prétendu avoir le droit de vivre depuis l'adresse : il ne retrouvera plus même les

adhésions fermes et empressées qu'il a rencontrées dans la discussion de l'adresse, ou du moins, s'il les rencontre, ce ne sera plus que dans le groupe des *zelanti* ministériels. Ceux-là ne l'abandonneront pas, et c'est bien juste, car ce sont eux qui l'ont conduit où il est.

Il ne faut pas se le dissimuler en effet : depuis 1840, il y a eu deux esprits et deux influences différentes qui ont dominé tour à tour dans le ministère et dans la majorité. En 1840, l'esprit exclusif et intolérant qu'on appelait autrefois l'esprit doctrinaire était singulièrement amorti; il semblait même avoir complètement disparu. A sa place régnait l'esprit conservateur, c'est-à-dire cet esprit habile et prudent qui n'avait pas hésité à transiger en 1839, qui s'était séparé des hommes pour sauver les principes, qui avait mieux aimé, et ce doit être là le rôle du parti conservateur, qui avait mieux aimé, disons-nous, être un pouvoir qu'un parti. C'était cet esprit conservateur qui adoptait avec habileté, avec sagesse, les inspirations de l'opinion publique sur le droit de visite et sur les affaires de Syrie. Aucune raideur fanatique, aucune intolérance, aucune exclusion; une large et noble unité, point étroite, point mesquine. Malheureusement cet esprit s'est peu à peu affaibli; la majorité qui autrefois savait se réunir et se concerter, non pas seulement pour soutenir le ministère, mais pour le contrôler, pour l'avertir, pour peser au besoin sur lui et pour le diriger, la majorité a abandonné le soin de ses affaires, elle a abdiqué entre les mains du cabinet; alors a reparu l'esprit exclusif et intolérant. Le ministère n'a plus connu les sentimens et les dispositions de la majorité, et à travers la majorité les sentimens et les dispositions du pays. Il s'est renfermé dans le cercle étroit de ses adorateurs; il a remplacé la foi du peuple par la ferveur et la dévotion de la sacristie; il a vécu dans une petite église, et il s'est cru d'autant plus fort qu'il n'a plus cherché ni à voir ni à pressentir les obstacles. De là beaucoup d'aveuglement et de présomption. Ainsi, au commencement de la session présente, il croyait que tout allait à souhait, et que la chambre revenait disposée presque tout entière à l'applaudir et à le soutenir. Aussi, quand sont venus les désappointemens, quand l'expérience a prouvé que son thermomètre marquait moins bien la température morale et politique du pays que le thermomètre de l'opposition, le ministère, tout ébahi et tout étonné, a crié à l'intrigue, et c'est par l'intrigue seulement qu'il a cherché à expliquer sa défaite.

Tout cela est grave et mérite de la part du parti conservateur une sérieuse attention. Un ministère qui ne peut plus vivre, des élections qui seront funestes si elles sont faites sous les auspices du ministère qu'on veut conserver, l'impossibilité de faire les affaires courantes du pays dans une chambre que personne ne gouverne plus et qui n'a foi à personne, pas même en elle; l'atonie du pouvoir en face de laquelle se réveillera bientôt l'énergie des partis extrêmes qu'avait domptés la raison publique, l'idée de voir, ce que Dieu veuille éloigner de nous, la crise toujours possible de la régence aggravée par une crise électorale, voilà les préoccupations qui

doivent inquiéter beaucoup d'esprits, voilà la responsabilité qui, comme le ministère l'a durement fait entendre dans l'exposé des fonds secrets, pèse sur la tête du parti conservateur.

Le ministère comptait sur le discours de la reine d'Angleterre et sur les débats du parlement anglais pour se relever des coups qui l'ont frappé dans la discussion de l'adresse. Il espérait que le discours de la reine renfermerait une déclaration explicite, qui fût un signe manifeste des bons sentimens de l'Angleterre pour la France. Il espérait que les débats du parlement seraient agités, que l'opposition britannique soulèverait des tempêtes contre sir Robert Peel, que l'arrangement de Taïti serait reproché au cabinet anglais comme une concession aux exigences de la France. Rien de tout cela n'est arrivé. Les paroles royales sont froides et sèches; elles ne raffermiront pas le cabinet. Quant à l'opposition britannique, elle s'est montrée pleine de modération et de réserve. Elle n'a point blâmé le dénouement de l'affaire Pritchard. La réparation accordée par la France lui a paru suffisante. Voyez lord Russell. Il critique la manière dont les négociations ont été conduites; il reproche au cabinet anglais d'avoir fait dès le début des demandes exorbitantes, qui ont dû être abandonnées dans la suite: il reconnaît que les officiers français avaient droit d'expulser M. Pritchard : par conséquent la conclusion du différend lui paraît suffire à l'honneur de l'Angleterre. Lord Palmerston va plus loin. Il n'admet pas que l'expulsion de M. Pritchard ait été juste; à ses yeux, M. Pritchard était consul, et cependant, malgré cette opinion qui semblerait devoir le rendre plus exigeant que lord Russell sur la conclusion de l'affaire, il trouve la réparation suffisante. Que serait-ce s'il admettait, comme tout le monde, la légitimité et la nécessité de l'expulsion? On voit que le langage de l'opposition anglaise sur l'affaire Pritchard offrira peu de ressources oratoires à M. Guizot dans la discussion des fonds secrets.

M. Guizot avait espéré sans doute que les ministres anglais diraient un mot des instructions communiquées sur les affaires du Maroc, et s'empresseraient de désavouer les commentaires auxquels ont donné lieu leurs indiscrètes paroles de l'an dernier. Cette espérance a été trompée. En revanche, sir Robert Peel a rendu un solennel hommage à la renommée politique et littéraire de M. Thiers. A Londres comme à Paris, l'opposition critique le système de l'entente cordiale. Au lieu de ces prévenances stériles qui ne servent pas même à faciliter l'arrangement des plus simples débats diplomatiques, elle voudrait une alliance digne des deux nations, une intimité féconde, basée sur de grands intérêts. Tous les orateurs, dans les chambres anglaises, se sont accordés à exprimer des sentimens pacifiques. Nous n'avons pas vu paraître, de l'autre côté du détroit, ce parti de la guerre dont on nous a si souvent menacés; il faut croire que ce parti de la guerre est à Londres ce qu'il est chez nous, c'est-à-dire un mensonge, une calomnie, qui sert d'aliment aux journaux ministériels et aux dépêches diplomatiques.

La question du droit de visite a occupé le parlement anglais. La commission mixte a été regardée comme un expédient imaginé pour soutenir momentanément le cabinet français devant les chambres. Du reste, certaines paroles assez vagues de lord Russell pourraient faire supposer qu'il y a en ce moment, au-delà de la Manche, une opinion sage et vraiment libérale, qui placerait l'amitié de la France au-dessus du triste avantage de maintenir dans leur rigueur les traités de 1831 et de 1833. S'il en est ainsi, plaise à Dieu que cette opinion triomphe des préjugés qui l'entourent!

Si le ministère avait une grande confiance dans l'œuvre de la commission instituée pour chercher les moyens de supprimer la traite par des mesures plus efficaces que le droit de visite, aurait-il mis ces jours derniers une insistance si vive à faire inscrire le projet de loi des colonies à l'ordre du jour de la chambre des pairs? Une forte minorité a réclamé l'ajournement indéfini de la discussion. Le ministère est averti. La chambre des pairs, d'accord avec le sentiment du pays, témoigne sur cette grave affaire un esprit de résistance qu'il sera difficile de vaincre.

On a reçu ces jours derniers des lettres de Macao qui donnent la traduction du traité que la France, représentée par M. de Lagrénée, ministre plénipotentiaire, vient de conclure avec la Chine. Ce traité, sauf quelques différences, reproduit les clauses des trois conventions passées avec l'Angleterre et du traité conclu avec les États-Unis. Il a été signé le 24 octobre, au soir, sur le bateau à vapeur *l'Archimède*, en rade de Whampoa, à dix ou onze milles de Canton. Le commissaire impérial Ki-ing s'est embarqué aussitôt après pour sa résidence, qu'il avait quittée depuis plus de six semaines. On raconte de singulières choses de ce voyage du commissaire impérial sur un bâtiment de guerre français. Ki-ing est un gros Tartare, de bonne mine, d'humeur très joviale, assez curieux et questionneur. Il était accompagné du trésorier de la province, nommé Wang, très bel homme, élégant et recherché, espèce de dandy chinois. L'orgueil du commissaire impérial, vice-roi de Canton, surintendant des cinq ports, a dû souffrir en acceptant la proposition qui lui a été faite de monter sur un bâtiment de guerre appartenant à des barbares. Cependant l'offre a été accueillie d'assez bonne grace. Le pavillon français est celui pour lequel les Chinois éprouvent le moins d'aversion. Ki-ing a été, dit-on, très frappé des mouvemens de la machine du bâtiment, et s'est donné le plaisir de l'arrêter deux fois en pleine marche. Il a témoigné d'abord son admiration et sa surprise; puis, une teinte de mélancolie s'est répandue sur ses traits, et ses rares paroles ont porté l'empreinte de la tristesse. L'orgueil chinois avait repris le dessus; la lutte entre l'homme éclairé qui admire l'œuvre de la civilisation et le Tartare dominé par les préjugés de sa race avait fini par le triomphe de ce dernier.

En vertu des clauses principales du traité, la France, quant aux droits de douane, est placée sur le pied des nations les plus favorisées; le souverain du céleste empire ne pourra jamais lui imposer un tribut périodique; elle pourra établir une factorerie à Canton; elle pourra établir des comptoirs dans

certains ports, et trafiquer à l'avenir dans tous les endroits qui seront ouverts aux nations les plus favorisées. Les articles de ce traité sont généralement avantageux; mais le commerce français pourra difficilement en profiter. Nous n'avons pas une seule maison de commerce à Macao. Nos fabricans n'ont pas la moindre notion des objets qu'ils doivent confectionner pour la Chine. Tout est à faire encore de ce côté. Tout est à apprendre. Il se pourrait bien, en dernier résultat, qu'on eût dépensé beaucoup d'argent et fait beaucoup de bruit pour peu de chose.

AFFAIRES DE SUISSE.

La Suisse, comme on sait, est, au nœud de l'Europe, une république dont l'unité toute morale se compose d'un ensemble de contradictions. On croirait volontiers que la nature et l'histoire ont voulu faire là, dans ce petit coin de terre central, une expérience de ce que peut l'opposition des races, des langues, des cultes, pour dissoudre ou pour combiner, à une plus haute puissance morale, cet esprit de la nationalité qui est l'ame et la vie des peuples; mais, comme l'ame humaine, celle-là non plus ne se peut disséquer ni déterminer sous le scalpel, dans aucune des fonctions du corps politique qui lui servent d'organes. La Suisse a jusqu'à présent vécu, pensé, agi comme un être qui jouit de toute son individualité propre, qui possède cette unité intime et forte, principe vital et mystérieux qui manque seul aux décompositions de la mort.

Aujourd'hui même, si la Suisse présente un spectacle inquiétant et pénible, on ne peut pas dire que ce soit celui d'un peuple misérable, sans honneur et sans vie. Elle est profondément divisée, c'est vrai, elle court peut-être à de grands malheurs, elle les affronte imprudemment; mais elle est divisée, mais elle s'aventure pour des principes, pour tout ce qu'il y a de plus noble et de plus grand, de plus digne de faire battre le cœur. Elle est, comme à toutes les crises de son histoire, comme aux jours de la lutte des hommes libres contre les seigneurs, de l'indépendance philosophique et religieuse contre le système d'autorité, comme aux jours enfin où s'ouvrit, avec la révolution française, la plus grande lutte des temps modernes, elle est toujours, disons-nous, au centre de l'histoire, au cœur de la mêlée, au fort du combat de la civilisation et de la liberté. Ainsi que nous le dirons tout à l'heure d'après les sources les plus sûres, voilà de part et d'autre des cantons prêts à se lever comme un seul homme contre ce qu'ils estiment un asservissement politique et moral : n'est-ce rien que cela? Qu'est-ce que l'Allemagne, par exemple, dont les publicistes traitent si lestement la Suisse, qu'ils comprennent si mal, peut mettre en regard de mouvemens pareils? Si la Suisse devait disparaître, comme autrefois les vieux Helvétiens gaulois, *gallica gens, olim*

armis virisque clara, elle ne périrait pas non plus dans l'ombre, et il se trouverait encore quelque grand historien, comme Tacite ou César, pour consacrer à sa chute une page honorable; mais nous ne sommes pas aux jours de Rome et d'une domination universelle. En admettant que la Suisse puisse être conquise, il est permis de demander, avec un journal de Lausanne qui faisait dernièrement cette question, si elle serait bien facile à *digérer*? Le philosophe Baader pensait à peu près de même, lorsque, dans son langage bizarre, mais expressif, il disait : « En Suisse il y a encore du *noyau*. » Qui a vu de près ce pays si différent des autres, quoique si lié avec eux, qui le connaît en lui-même, dans sa réalité pratique et populaire, comprendra ce que nous avons en vue, les élémens de force et de vie qui résident en lui, et l'énergique résistance qu'il opposerait sur tous les points de sa masse, sinon dans son ensemble, avant de se laisser absorber par d'autres.

D'ailleurs, comme chez tous les peuples rustiques et laborieux, il y a chez les Suisses, au milieu de leur rudesse fougueuse, un principe de conservation et de retenue sensée, un instinct pratique et modérateur qui les a toujours, jusqu'ici, rapprochés et sauvés dans leurs plus grandes divisions. C'est là leur bon génie. Il vient alors, comme jadis l'ermite Nicolas de Flue à la diète de Stanz, et ramène jusqu'aux plus égarés. Comme avec le vent pur et frais des glaciers, il souffle du haut de la montagne un esprit d'apaisement qui finit par être écouté. Il conseille la tolérance; il admet le communisme seulement parmi les troupeaux de l'alpage; il avertit les conservateurs d'être moins âpres et moins entêtés; il reproche aux radicaux le matérialisme ou l'enfantillage qui prend toute espèce de libertés pour la liberté, et la brutalité négative pour le progrès positif. A la dernière diète, on l'a même entendu, élevant sa voix émue devant les tribunes frémissantes et devant l'immobile assemblée, conjurer Lucerne, au nom de la patrie, de ne pas appeler avec les jésuites la discorde, et peut-être la guerre dans la confédération.

Pour bien comprendre toute la portée de cet avertissement, il faut se rappeler quelle est la situation intérieure de la Suisse. Sous l'action uniforme de l'esprit national existent autant d'esprits particuliers indépendans et égaux qu'il y a de petites républiques dans la république commune. L'équilibre est nécessaire à cette combinaison d'intérêts opposés : c'est une des conditions fondamentales de la paix, de la prospérité et de la durée de cet ordre de choses. Il faut que les protestans et les catholiques, les conservateurs et les radicaux, la race allemande et la race française ou italienne, chacune avec sa langue, les intérêts industriels et les intérêts agricoles, la démocratie pure ou représentative, et les tendances aristocratiques; il faut, dis-je, que tous ces élémens soient en présence pour se contenir réciproquement et former un organisme politique sain et vigoureux. Malheureusement, si, au sein d'une de ces oppositions, l'un des extrêmes prononcés, mais négatifs, devient, par suite d'une circonstance ou d'une transformation quelconque, l'ennemi déclaré, agressif et actif de l'extrême opposé, vous

substituez la guerre à la balance des forces. Les contradictions sont bonnes lorsqu'elles empêchent la volonté souveraine d'une république de se jeter en dehors d'elle-même du côté qu'affectionne un certain nombre de ses membres, elles sont la sauve-garde de l'ordre et du bien public; mais que l'antagonisme devienne de la haine, et soudain les tendances changées en passions, la prudence devenue défiance, l'esprit de parti aveugle et sourd, mettront le feu aux quatre coins de la républiqne. Cela n'est pas si dangereux, au fond, que dans une monarchie la subversion des principes de hiérarchie et de soumission; mais il en résulte de grands malheurs, une longue perturbation dans la prospérité et dans l'esprit public. L'histoire suisse elle-même est là pour le dire.

Or, maintenant, la Suisse semble toucher à une de ces crises qui, sans compromettre son existence, renversent le bonheur intérieur de la nation la plus heureuse qui fut jamais. Le brandon d'une guerre religieuse est agité par des mains trop hardies et trop imprudentes pour que l'étincelle ne risque pas de tomber quelque part; et partout elle trouvera de quoi allumer un incendie qui courra comme un éclair d'un bout de la Suisse à l'autre.

On doit assigner deux dates importantes, deux causes essentielles à cet état de trouble qui peut finir, d'un jour à l'autre, par une explosion. En 1841, le gouvernement d'Argovie, mi-partie protestant et catholique, mais d'une couleur libérale un peu crue, eut à se plaindre d'un certain nombre de riches couvens placés sur son territoire, et qui, dit-il, étaient des foyers permanens de conspirations et d'intrigues. A la suite d'une levée de boucliers du parti catholique, il prit sur lui de faire évacuer tous ces couvens, de renvoyer chez eux les religieux et de confisquer les propriétés de leurs maisons au profit des communes du pays et de l'état. Ces actes, comme on peut le croire, irritèrent extrêmement tout le parti ultramontain agissant, dont, il faut le dire, cela déjouait quelques mesures; ils inquiétèrent aussi, et à juste titre, la masse des populations catholiques, et cette menace latente devint un instrument pour les desseins remuans des meneurs qu'avait voulu détruire le gouvernement d'Argovie.

Dans cette affaire des couvens, qui occupa la Suisse et ses diètes pendant plusieurs années, les cantons catholiques ne furent point tous pour la réintégration des religieux dans leurs cloîtres et dans leurs biens, ni tous les protestans pour le maintien de la mesure prise par le canton d'Argovie dans l'exercice de sa souveraineté. Les deux camps se formèrent plutôt d'après des sympathies politiques, qui rangèrent Neufchatel, protestant et prussien, sous les drapeaux ultramontains, Tessin, italien et catholique, Soleure même, parmi les défenseurs d'Argovie. Cette difficulté presque insoluble fut enfin tranchée par une espèce de compromis, au moyen duquel les couvens de femmes furent rétablis, concession qu'arrachèrent à grand'peine aux deux partis les cantons modérés et médiateurs.

Cette crise surmontée, la Suisse respira. On crut être rentré dans la tranquillité passée. On oubliait que, s'il est une puissance sur la terre qui ne

pardonne pas à ceux qui l'ont vaincue, c'est celle dont le royaume ne devrait pas être de ce monde. Loin d'avoir pris leur parti, les catholiques se montrèrent plus hostiles et plus envahissans. Ils firent une révolution en Valais, toujours avec cette même audace qui se sert occultement des avantages que procurent des positions légales : le *vorort* ou directoire lucernois et le conseil d'état valaisan conduisirent les masses par des agens non avoués, mais hardiment soutenus et disposant de tout. Enfin, et c'est leur suprême ouvrage, ils ont ouvert tout récemment pour la Suisse une ère de discorde et peut-être de combats par l'introduction officielle des jésuites à Lucerne.

Lucerne n'est pas simplement, comme le Valais, une vingt-deuxième partie de la confédération qui peut à son gré se jeter, les yeux fermés, dans les bras de la redoutable congrégation sans en faire subir les conséquences directes à personne. Lucerne est un des trois cantons directeurs. A son tour, savoir tous les six ans, pendant deux ans, son conseil d'état devient le pouvoir exécutif de la confédération durant l'intervalle qui sépare les diètes, c'est-à-dire dix mois par an, et ces diètes, il les préside, il les convoque même à l'extraordinaire, s'il le juge à propos. Les jésuites à Lucerne, appelés avec un abandon aveugle par le gouvernement, ont donc un œil ouvert dans les conseils de la Suisse, une main dans sa politique, une position presque officielle dont ils sauront bien se servir pour pénétrer partout où ils le pourront et attaquer le reste. Il en sera de Lucerne comme de Fribourg, où les jésuites sont depuis la restauration : pour avoir voulu se donner des aides, on se sera donné des maîtres, et on verrait les jésuites, maîtres dans un *vorort*, directeurs occultes de la Suisse libre et en majorité protestante; quelle dérision! Ce résultat, le pays tout entier le pressent et le craint. Le Valais, Fribourg, les cantons primitifs, fervens et crédules catholiques, disent seuls que c'est une chimère. Si quelque chose pouvait convaincre, sur ce point, l'incrédulité la plus obstinée, ce sont justement les discours par lesquels les anciens élèves des jésuites se défendent de leur être inféodés à jamais. C'est absolument comme, dans *les Femmes savantes*, le bonhomme Chrysale soutenant qu'il est maître chez lui, et faisant la grosse voix de peur qu'on en doute.

Il ne faut donc pas s'étonner si, à commencer par les hommes politiques, toute la nation suisse, à une immense majorité, s'émeut à cette manifestation dangereuse de la souveraineté cantonale de Lucerne, ou plutôt du gouvernement lucernois, car, quoique le peuple ait voté sur cette question, la précaution qu'on avait prise de compter les absens comme acceptant les jésuites garantissait presque leur admission, et pourtant cette mesure a rencontré un nombre imposant de votes contraires. Lucerne est dans le droit légal, on ne le peut nier. D'autre part, le peuple suisse se sent menacé, par l'usage fait de ce droit, dans ses intérêts les plus chers et les plus précieux. Cette situation est si vive, que maintenant ce sont les populations qui s'en sont pour ainsi dire emparées; elles ont, dans les deux partis, débordé quelque peu leurs chefs; bien que soumises encore, elles sont agitées, frémissantes, elles se préparent, s'inquiètent, et finiront peut-être par créer le con-

flit, si, à force de sagesse et de modération, on ne réussit pas à les calmer avant qu'un nouvel incident, une bagatelle peut-être, les mette aux prises.

Tous ces antagonistes irrités sont voisins. Fribourg, *jésuitisé* jusqu'aux os depuis que ses enfans sont élevés au séminaire, Fribourg sépare Berne du canton de Vaud : Berne, dont le gouvernement révolutionnaire et libéral peut à peine contenir derrière lui ses impétueux paysans; le canton de Vaud, fort protestant aussi, quoique tolérant, fort éclairé sur les périls prochains, mais non moins remué, et peu disposé à voir Lucerne introduire un pareil ennemi dans le cœur de la vie suisse. A ses côtés, le Valais fanatique, tout enrégimenté et prêt pour un coup de main populaire, tout fier encore de sa victoire du Trient, menace, au premier bruit, de franchir la frontière vaudoise, et là, de faire payer cher au district limitrophe l'aide et l'hospitalité accordée à ses vaincus. Au centre, Lucerne, séparé par son lac des petits cantons ses amis, est entouré par Berne et Argovie, c'est-à-dire par les plus énergiques ennemis des jésuites. Bâle-Ville avec Bâle-Campagne, les deux Appenzell, Genève, Saint-Gall, Zurich même et le canton des Grisons, qui votera comme ce dernier en diète, n'ont pas l'adversaire en dehors de la frontière, mais en dedans. Enfin, dans les cantons qui ont le plus d'unité, je ne mentionne pas des complications assez redoutables pour le cas où de grands chocs viendraient ébranler la majorité ou l'opinion dominante. Qu'on imagine, si on le peut, une situation plus laborieusement compliquée, plus périlleuse! mais aussi qu'on se souvienne que la Suisse ne s'y trouve pas pour la première fois. Le corps le plus vigoureusement constitué a ses accidens et ses maladies; toute la question pour lui est d'éviter un médecin assez maladroit pour tuer le malade pendant la crise.

La situation morale et générale commence à se traduire en faits. Lorsque le gouvernement lucernois eut constaté, par le vote du peuple, son droit d'appeler les révérends pères, il y eut de l'émotion et du trouble dans le pays. Le respectable curé de la ville, homme influent par sa piété et par ses lumières, fit alors accepter sa démission de membre du conseil de l'instruction publique, qu'il avait déjà précédemment offerte. Quelques autres symptômes moins pacifiques pouvaient faire présager de la résistance; le gouvernement prit des demi-mesures, et l'insurrection éclata. Assez mal combinée, manquant de force et d'ensemble, elle réussit pourtant à intimider gravement le conseil d'état, qui fut sur le point d'abdiquer, tant il était peu sûr de sa position; mais, celle des insurgés étant encore plus mauvaise, leurs bandes, à peine organisées, furent battues à une rencontre, et ensuite dispersées, poursuivies, prises ou chassées.

Alors, tout de bon, Lucerne se mit en état de ville assiégée par la révolte : elle dépêcha partout pour avoir du secours, tint des conseils militaires avec Schwitz, Uri et Unterwalden, fit mettre leurs bataillons sur pied pour sa défense, et, de son côté, déploya toutes les forces armées dont elle pouvait disposer pour sa garde. Comme il est d'usage en cas pareils, on emprisonna

une foule de personnes de tous les rangs. Beaucoup des plus compromis se sauvèrent, et sont encore réfugiés dans les cantons de Berne et d'Argovie.

Sur ces entrefaites, fort heureusement, le sceptre directorial passa de Lucerne à Zurich. Il aurait été déplorable qu'un *vorort* se trouvât exposé aux paniques continuelles qui se succèdent à Lucerne. Toutes les semaines, au moins une fois, la générale bat, les signaux et les exprès volent de tous côtés pour chercher des renforts, des nouvelles de détresse et de bataille arrivent par les courriers jusqu'aux bords du Léman; puis, le lendemain, quelquefois le soir même, on découvre qu'on a donné dans un panneau d'alarme tendu par des libéraux de bonne humeur. Il semblerait qu'une fois averti, on ne dût plus se laisser prendre; mais voici déjà la troisième alerte sérieuse, et rien n'annonce que ces paniques doivent enfin cesser. Au contraire, il paraît que le parti qui veut absolument renverser les jésuites à Lucerne par tous les moyens possibles se flatte de fatiguer, à force de fausses frayeurs, la vigilance de leurs amis, pour attaquer enfin à l'improviste avec plus de chances. Ce parti, qui s'est organisé dans quelques cantons protestans et mixtes par des assemblées populaires, s'est enrégimenté en corps-francs en dehors des gouvernemens. Ceux-ci négocient et temporisent de leur mieux, soit entre eux, soit avec leurs administrés remuans.

Au milieu de tout ce bruit belliqueux, on conçoit que la diplomatie n'ait pas beau jeu et ne parvienne guère à se faire entendre. Cependant elle agit, elle s'efforce de pourvoir aux éventualités que chaque jour modifie; elle attend avec impatience les débats prochains d'une diète convoquée extraordinairement par le gouvernement de Zurich, diète qui aura probablement pour effet de rompre l'espèce de trève qui conserve encore la paix. A peine revêtu des pouvoirs de *vorort*, Zurich a envoyé une députation à Lucerne pour conjurer cet état de renoncer à sa fatale résolution, ou du moins de la suspendre. La réponse a été la demande d'un délai pour se décider, délai qu'on soupçonnait Lucerne de vouloir prolonger jusqu'à ce que l'établissement des jésuites fût un fait consommé. Le gouvernement de Zurich a dû se résoudre à convoquer la diète, et, le 21 janvier, il a adressé une circulaire à tous les cantons, les priant d'inviter leurs députés à se réunir en diète extraordinaire à Zurich, le 24 février prochain.

En réalité, les jésuites ne doivent entrer qu'en automne, s'ils entrent, et Lucerne, forcément déterminé à suivre la voie où il s'est si imprudemment engagé, serait bien aise qu'on l'en tirât autrement que par la violence, et son honneur restant sauf. Il est en outre étouffé sous le procès-monstre qu'il fait aux insurgés et à leurs partisans, et sous les dépenses excessives que nécessite son état continuel de défense. Pour suffire à tout cela, il a pris une mesure des plus iniques, et qui a déjà soulevé des réclamations dans plusieurs cantons : les biens des insurgés ont été confisqués sans égard, assure-t-on, aux dettes contractées auparavant, en sorte que les négocians en affaires avec ces Lucernois compromis risquent de perdre leur titre antérieur. Les

Bernois demandent à leur gouvernement de réparer le tort qui leur est fait par une saisie des biens de corporations lucernoises situées sur le terrain bernois. Le canton de Vaud n'a pas la même ressource, et son conseil d'état a reçu déjà de nombreuses plaintes, Lucerne étant un débouché pour ce pays vinicole.

Poussé par l'impétuosité de ses populations, Berne a député aussi au directoire deux conseillers d'état, chargés de le sonder sur le projet d'une ligue formée avant la diète, afin de s'y assurer une majorité pour l'expulsion des jésuites hors de la confédération. Berne, à qui son étendue, son caractère et sa position donnent un poids immense, est maintenant à la tête du parti démocratique en Suisse; mais, à ce trait essentiel qui lui donne, dans le débat actuel, une importance que peut à peine contrebalancer la place de *vorort* occupée par Zurich, Berne joint cette vieille habitude d'activité politique, ce vouloir à la fois habile et entêté qui a tant contribué à sa renommée, et de plus Berne a de l'argent.

La réponse de Lucerne au directoire, à peine connue (réponse d'abord évasive, à présent très nette), Berne a donc pris l'initiative des résolutions ultérieuses. Son gouvernement a délégué publiquement deux de ses membres dans tous les cantons, en commençant par Zurich, pour conférer sur les mesures à prendre. Délibérer ainsi, c'est agir déjà. Mais Berne a fait davantage : il a su à la fois ne point s'assimiler les corps-francs, ne pas les dédaigner, et se ménager quelque possibilité de les contenir; vis-à-vis des autres cantons surtout, ces corps ont été pour la politique de Berne, qui pouvait les lâcher ou les retenir, un puissant moyen de persuasion. Quelle que soit l'opinion de plusieurs de ses membres, le gouvernement bernois décline hautement tout appui donné au radicalisme et le signale comme un des ennemis de la Suisse; mais il a jugé habilement qu'il valait mieux, le fait existant, avoir les fougueuses sociétés populaires sous la main que hors de la main. Toutefois, le danger d'avoir de tels auxiliaires devient de plus en plus frappant, même pour Berne. Jamais, d'ailleurs, opinion plus prononcée n'a été implantée dans les masses que celle de l'expulsion des jésuites, et, à Berne surtout, si le gouvernement voulait la braver, il serait renversé sans coup férir. Du reste, il n'a nulle envie de se faire martyr pour une telle cause; mais toute l'adresse et même toute l'audace possibles suffiront-elles pour trouver une issue?

Jusqu'ici, les tentatives de Berne n'ont pas amené beaucoup d'unité dans les avis. Le peuple seul, partout où il est protestant, est décidé et unanime contre les jésuites; il veut les chasser par tous les moyens, légaux ou illégaux, comme les cantons du centre, avec Fribourg et le Valais sont décidés à les défendre. Quel que soit cependant le résultat positif ou prochain de cette lutte religieuse, son influence politique et sociale n'en est pas moins déjà très marquée : non-seulement elle porte sur le point le plus délicat de la question fédérale, mais elle tend de plus en plus à changer la démocratie représentative en démocratie pure; elle accoutume le peuple à intervenir, à

côté des gouvernemens, dans les questions importantes; elle va même jusqu'à faire craindre des révolutions cantonales là où le pouvoir exécutif use de son initiative dans un autre sens que celui des masses. Deux indices graves et tout récens confirment ce qui avait été préjugé à cet égard sur le développement rapide et irrésistible des volontés populaires.

Le conseil d'état zuricois avait répondu catégoriquement et négativement aux propositions de Berne, qui demandait qu'on votât en diète l'expulsion formelle des jésuites; mais tout porté vers la modération et pour la légalité qu'il se montrât dans cette réponse, le *vorort* n'était pas moins très découragé, peu sûr de ses volontés à venir : il sentait derrière lui un peuple très calme encore, mais aussi très décidé dans les sentimens qui le menèrent à la bataille de Cappel. Déjà même l'influence de cette question *confessionnelle*, la défiance qu'elle jette sur les intentions des conservateurs, s'étaient fortement marquées dans les élections. Cependant, comme les deux partis dans le canton de Zurich sont très bien enrégimentés, disciplinés, à peu près également puissans (et même, avant l'affaire des jésuites, le parti conservateur l'emportait décidément depuis quelques années déjà), celui des deux qui pressentait sa défaite ne voulut rien négliger; avec beaucoup d'ensemble et de sagesse, il organisa aussi des adhésions à sa politique et des pétitions, des manifestations populaires enfin, dans la plus favorable acception du mot. Ce fut ainsi qu'il se présenta au grand conseil, bien appuyé, avec de bons orateurs et de bonnes raisons, mais pour y être vaincu à la majorité de 8 voix. Zurich votera donc comme Berne en diète, en dépit de ses hommes les plus marquans. Rien au monde n'est capable de dépopulariser les conservateurs comme de vouloir conserver les jésuites : ils ont beau avoir d'excellentes raisons d'indépendance cantonale à alléguer; l'instinct des masses est trop impétueusement averti. En ce moment, les libéraux de Zurich sont très opposés aux volontaires d'Argovie et marcheraient plutôt contre eux qu'avec eux; mais s'il n'y avait aucun espoir de faire résoudre la question par la diète, on ne retiendrait pas plus les Zuricois que les Argoviens et les Bernois. Quant aux moyens d'exécution proposés par Berne, ils sont du ressort de la prochaine diète extraordinaire. Nous dirons seulement, en passant, que, dans la pensée de Berne, ces moyens seraient très lents et de nature à laisser tout le temps nécessaire aux retours et à l'obéissance.

Il est un second exemple, plus frappant encore peut-être, de l'influence prépondérante qu'a prise à l'instant cette question sur l'esprit populaire : c'est ce qui se passe, à l'heure qu'il est, dans le canton de Vaud.

Modéré, paisible et tolérant, le plus un de tous les cantons et presque aussi centralisé que la France, le canton de Vaud offre, pour ainsi dire, un modèle de république et à la démocratie suisse son meilleur argument. Il avait acquis beaucoup d'influence dans la confédération par cet état de choses envié de tous, aussi bien que par son attitude à la fois droite et conciliatrice; il passait surtout pour donner peu de prise à l'agitation, même dans la question des jésuites. Là aussi cependant, le conseil d'état, très libéral d'ail-

leurs, s'étant prononcé pour la légalité, pour la politique ordinaire du pays, c'est-à-dire pour le respect dû aux droits cantonaux de Lucerne, pour le maintien de l'équilibre fédéral et contre les éventualités probables d'une guerre civile et religieuse, le peuple s'est ému. Des espèces de *meetings* ont rassemblé des milliers de personnes sur plusieurs points du territoire; de nombreuses pétitions contre les jésuites se couvrent de signatures, qui, assure-t-on, dépassent déjà le chiffre de vingt mille; enfin, l'attitude des populations est telle qu'on ne doute pas, quelles que soient les raisons alléguées pour l'en empêcher, que le grand conseil n'adopte un préavis tout opposé à celui du conseil d'état : les instructions du canton de Vaud pour la diète, comme celles de Zurich, se rapprocheraient alors plus ou moins du vote de Berne, et demanderaient l'expulsion des jésuites. Si le grand conseil vaudois trompait l'attente du peuple, celui-ci, dit-on, plutôt que de renoncer à sa haine des jésuites et à ses projets pour s'en débarrasser à tout prix, ne reculerait pas devant l'idée de faire une révolution pour renverser son gouvernement, sans avoir d'ailleurs contre lui aucun autre grief sérieux.

De ce grand ébranlement, de ce réveil des instincts populaires, il sortira donc vraisemblablement ou une réaction plus générale et plus forte que celle opérée déjà dans une partie des cantons, ou un développement radical plus ou moins masqué, mais réel, de la démocratie un peu théorique établie en 1830. Si les hommes et les systèmes de cette époque n'ont pas toujours été aussi pratiques qu'il le faut pour gouverner un peuple libre et se faire accepter de lui, ce n'est pas le moment de le leur reprocher. Les radicaux, qui ne sont pas non plus le peuple, cherchent à s'en emparer, et y mettent moins de façons que leurs adversaires (lesquels n'y ont peut-être pas assez songé); ils seraient des maîtres bien autrement despotes; le bon sens démocratique ne les supporterait pas long-temps. Mais, forcé dans ce moment de défendre une cause impopulaire, le libéralisme vrai n'a pas beau jeu.

Toutefois, de ce qu'une forme plus explicite et plus vive est donnée à l'esprit républicain, il ne faudrait pas se hâter de conclure que l'avenir est perdu pour la liberté éclairée, et qu'il est conquis au radicalisme. Le radicalisme s'empare à certains momens du peuple, mais encore une fois il n'est pas le peuple. Celui-ci peut exercer sa souveraineté sans appartenir le moins du monde à l'opinion brutale et niveleuse qui s'en sert à certains momens, mais qui n'y parvient pourtant qu'en lui obéissant, qu'en s'associant à ses instincts et en portant son drapeau. On peut donc, avec vérité, faire une distinction importante entre ce qui est et ce qui paroît : si les tendances radicales ont l'air de l'emporter sur les gouvernemens, c'est parce qu'elles ont su habilement saisir la passion du jour, et qu'elles la servent avec docilité; ce n'est nullement qu'elles soient adoptées en réalité par les masses.

Sur cette ligne délicate et dangereuse où la Suisse doit chercher son salut et le repos de son avenir entre les jésuites d'un côté et les radicaux de l'autre, on peut dire que, s'il reste une sauvegarde au sang-froid dont elle a besoin, c'est la sagesse des autres nations. Une intervention quelcon-

que donnerait peut-être gain de cause aux principes les plus subversifs. L'indépendance suisse est ombrageuse, et la colère patriotique des honnêtes gens faciliterait l'accomplissement des desseins de la violence radicale. La seule démarche véritablement efficace qui se puisse tenter par les puissances amies de la confédération est celle qui engagerait le pape à défendre aux jésuites d'entrer à Lucerne. On dit qu'elle a été faite. Cela serait fort à souhaiter et pour la Suisse, et pour Lucerne, et pour les jésuites eux-mêmes, car ils commencent avec raison à trembler à Fribourg.

Il y a quelques années, les Suisses ne s'inquiétaient guère des jésuites; ils en parlaient à peine, et on les eût fort étonnés en leur disant que cette question pouvait les regarder un jour. Qui eût prévu qu'après deux ans tout serait tempête dans un ciel si calme, et pour cela? Mais la vie suisse est si fortement organisée, qu'elle soutiendra, nous n'en doutons point, ce terrible accès de fièvre, et, dût le sang couler, ce qu'à Dieu ne plaise! la confédération helvétique reprendra bientôt, avec sa tranquillité, la place moralement élevée que lui assignent son développement intellectuel et social, ses mœurs pures et modestes, ainsi que ses vertus intimes et patriotiques.

L'article que nous avons récemment publié sur la *Renaissance du Voltairianisme* a produit dans la presse, dans les écoles et dans les hautes parties du monde politique et littéraire, une impression qui n'est point encore effacée. Cette émotion générale excitée par un acte de courage et de vigueur, les cris des blessés, la fureur de leurs amis, l'absence complète de toute réplique sérieuse, la substitution désespérée des outrages aux bonnes raisons, tout prouve que l'auteur de l'article avait visé juste, et que le coup a porté. Un seul incident est regrettable dans cette lutte décisive, c'est qu'un écrivain dont les opinions avaient été discutées avec gravité et combattues avec mesure ait entrepris, sous l'inspiration d'une colère portée jusqu'à l'oubli de sa dignité, d'imprimer à un sérieux et loyal débat le triste caractère d'une discussion personnelle, et qu'il ait jeté dans la presse démocratique une lettre qui a affligé ses meilleurs amis, et dont les journaux les moins scrupuleux en fait de personnalités violentes ont rougi pour lui. Nous cherchons encore une explication spécieuse à ces déplorables emportemens, de la part d'un écrivain qui aspire à l'honneur de défendre aux premiers rangs le droit illimité du libre examen. Dans l'approbation à peu près unanime qui a accueilli l'article de la *Revue des Deux Mondes*, si quelques esprits exercés aux combinaisons de la stratégie politique ont fait leurs réserves sur la question d'opportunité, il n'en est pas un seul qui n'ait pleinement rendu hommage à la franchise de l'attaque, à la solidité, à la sincérité de la discussion, et par-dessus tout à sa parfaite mesure, à sa convenance irréprochable. Qu'a-t-on répondu à cette critique élevée, si décente dans sa vigueur même? Rien, absolument rien, car les outrages ne comptent pas. Que M. Michelet considère d'un œil attentif l'attitude générale de la presse à l'égard de son livre. Sur toute cette immense ligne qui s'étend depuis les journaux honnêtes du parti religieux jusqu'à la presse démocratique, silence

absolu ou approbation pleine de réserves. Dans les journaux du radicalisme, il est vrai, M. Michelet a rencontré des sympathies; mais une adhésion explicite et ferme, il ne l'a trouvée nulle part, pas même dans un recueil dévoué qui, tout en affichant de grandes prétentions à la haute critique philosophique et religieuse, tient un écrivain pour suffisamment réfuté quand on lui a dit, en style du père Duchesne, « qu'il n'a pas de sang dans les veines, mais de la boue. » Que doit penser au fond l'auteur de l'*Histoire romaine* de ses alliés de fraîche date? Dans quel monde, hélas! est-il allé commettre un talent si fin et si distingué? Qu'il y prenne garde : de pareilles sympathies engagent celui qui les inspire, surtout celui qui va les chercher, et on se flatterait en vain d'échapper à l'accablante solidarité de certaines apologies.

Au surplus, et quoi qu'il arrive, le but de l'article sur la renaissance du voltairianisme aura été rempli. Ou bien en effet les nouveaux voltairiens prendront le parti de la prudence, nous ne voulons pas dire de l'hypocrisie, et s'empresseront de déclarer qu'ils n'ont pas entendu attaquer sans distinction les ministres de la religion chrétienne, qu'ils n'en veulent pas aux institutions du christianisme, mais seulement à certains abus, et alors nous nous féliciterons de conserver dans nos rangs ou plutôt d'y voir rentrer des amis un instant égarés; ou bien, on arborera fièrement son drapeau, et l'on conviera la génération nouvelle à marcher, enseignes déployées, au renversement des institutions religieuses. La critique alors reprendra tous ses droits; elle frappera, sans scrupule désormais et sans ménagement, sur ces dangereuses folies. On aura beau dire qu'elle dénonce des professeurs aux rigueurs du pouvoir, la critique répondra qu'elle dénonce des doctrines insensées aux décisives rigueurs de la raison publique. Il serait trop étrange en vérité que l'on pût abriter ainsi les erreurs de l'écrivain derrière la robe du professeur, se décerner un brevet d'infaillibilité de ses propres mains, et lancer l'anathème à ses contradicteurs du haut d'une chaire inviolable; il serait trop étrange qu'il fût permis dans un pays libre, sous le singulier prétexte qu'on est chargé par l'état d'enseigner la morale à la jeunesse de nos écoles, d'entasser impunément dans des livres adressés au public les violences et les énormités, à l'abri de toute critique indépendante, et sous la protection d'une sorte de terreur organisée de longue main dans la presse démocratique. Si les choses pouvaient en venir là, il faudrait renoncer à tout libre examen, il faudrait désespérer de la dignité et des droits de la critique; mais non, l'opinion ne prendra pas le change : elle reconnaîtra qu'on ne s'attaque pas à des personnes et à des situations, mais à des doctrines; qu'on ne demande pas que tel professeur perde sa chaire, mais qu'il recouvre la modération et le sens. La critique soutiendrait au besoin l'opinion publique incertaine ou abusée; elle a les yeux ouverts sur toutes les témérités, et sans perdre de vue les ténébreuses menées et les desseins du jésuitisme un instant réduit au silence, elle continuera d'exercer sa vigilance sur d'autres excès non moins dangereux. Elle est fermement résolue à combattre les extravagances de toute espèce; c'est son droit, elle le connaît; c'est son devoir, rien ne l'empêchera de l'accomplir. Dans l'ordre philosophique et religieux comme dans l'ordre littéraire, la *Revue des Deux Mondes* maintiendra fermement sa ligne de conduite. Elle ne souillera pas, par des représailles indignes, des pages où elle entend faire régner le bon goût à côté du bon sens et associer toujours la modération à l'énergie. En continuant de surveiller et

de combattre tout déréglement d'imagination, toute entreprise violente sans portée et sans avenir, elle restera fidèle à ses traditions.

—Parmi les ouvrages intéressans publiés récemment sur l'époque impériale, il faut placer l'*Histoire des cabinets de l'Europe pendant le consulat et l'empire*, écrite avec les documens réunis au dépôt des archives des affaires étrangères (1) L'auteur, M. Armand Lefebvre, n'a pas voulu faire une histoire complète de l'homme qui a rempli de sa gloire les quinze premières années de ce siècle. Il s'est renfermé dans les strictes limites indiquées par le titre de son livre, n'admettant dans son cadre que ces grands faits intérieurs qui se lient par des rapports intimes à l'histoire extérieure et qui la complètent. Il s'est trouvé dans des conditions toutes spéciales pour entreprendre et accomplir une telle œuvre. Aux traditions de famille (son père a rempli sous le consulat et l'empire des postes diplomatiques d'une haute importance), il a réuni les lumières et la maturité que donne la connaissance des affaires. Lui-même a été long-temps attaché au département des affaires étrangères : à ce titre, il a sollicité et obtenu la communication des correspondances de nos agens diplomatiques, et cette étude l'a initié à tous les secrets de la politique du temps. Son livre est le fruit de ces longues et consciencieuses études, et comme le résumé des précieux manuscrits que renferme, sur la diplomatie de la période consulaire et impériale, le dépôt des archives. M. Armand Lefebvre a su éviter l'écueil contre lequel bien d'autres à sa place auraient échoué. Il ne s'est laissé ni absorber ni entraver par cette multitude infinie de notes, de protocoles, de déclarations, conventions et traités, qui sont en quelque sorte les formes extérieures et matérielles sous lesquelles la diplomatie se manifeste au public; formes presque toujours menteuses ou incomplètes. C'est dans les correspondances de nos agens à l'étranger qu'il est allé chercher la vérité; c'est là qu'il a pénétré les mystères de ces trames funestes si souvent ourdies par nos ennemis contre notre puissance, que nous avons, à force de génie et de courage, déjouées et vaincues pendant vingt ans, et sous lesquelles nous avons fini par succomber. Il faut voir dans son livre bien moins une histoire diplomatique qu'un tableau fidèle et animé de la lutte prodigieuse qui s'ouvre dans les champs de Marengo et qui finit dans les solitudes de Sainte-Hélène.— Les deux premiers volumes de l'*Histoire des cabinets de l'Europe sous l'empire* viennent de paraître; ils embrassent la période écoulée depuis l'établissement du consulat jusqu'à la fin de la campagne de Prusse, en 1806.

(1) Chez Gosselin, éditeur, rue Jacob, 40.

V. DE MARS.

ans

nle,
em-
res
oire
s de
son
ent
'est
plir
on-
il a
res.
es :
s de
po-
nses
r la
ves.
à sa
ette
s et
sous
ours
ns à
ères
uis-
eues
faut
dèle
o et
mes
itre;
qu'à